

Région Centre
Département d'Indre-et-Loire

Code Insee
37050

Numéro de site
37.050.021.AH

Arrêté de prescription
n°15/0009 du 23 janvier
2015

Rapport de fouille archéologique

Chambray-lès-Tours

« La Baraudière »

Un établissement rural de la fin de l'Âge
du Fer et du début de l'époque romaine

Sous la direction de

MATTHIEU GAULTIER

JANVIER 2017

Rapport de fouille archéologique

Chambray-lès-Tours

« La Baraudière »

Un établissement rural de la fin de l'Âge
du Fer et du début de l'époque romaine

Sous la direction de

MATTHIEU GAULTIER

JANVIER 2017

avec

Francesca DI NAPOLI (Inrap)
Alys VAUGHAN-WILLIAMS (Amélie)
Sabrina SAVE (Amélie)

et la collaboration de

Christophe LEBRUN (Sadil)
Pauline NUVIALA (Sadil)

Fouille archéologique réalisée du 18 avril au 4 mai 2016

Référence bibliographique

Gaultier et al. 2017 : GAULTIER (M.), DI NAPOLI (F.), VAUGHAN-WILLIAMS (A.) et SAVE (S.) - Chambray-lès-Tours. « *La Baraudière* » : un établissement rural de la fin de l'âge du Fer et du début de l'époque romaine. Rapport de fouille archéologique. Tours : Conseil départemental d'Indre-et-Loire ; Orléans : SRA Centre, 2017.

Photographie de couverture : détail d'un poteau incliné incendié - bâtiment 1 du site de La Baraudière (G. Silberstein, Sadil 2016)

Le rapport d'opération archéologique est considéré comme un document administratif.

En vertu de l'article L. 523-11 / al. 4 du code du patrimoine, les règles de communication du rapport de fouille sont donc celles applicables aux documents administratifs.

L'utilisation des données du rapport de fouille est régie par les dispositions du code de la propriété intellectuelle concernant la propriété littéraire et artistique. Les prises de notes et les clichés sont autorisés pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L. 122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagnée ou non de clichés, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations, avec les références exactes et complètes de l'auteur de l'ouvrage.

Toute utilisation des données du rapport à des fins lucratives est interdite en vertu de l'article 10 de la loi modifiée du 17 juillet 1978 relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Le non respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal.

Loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, article 10 : « les documents administratifs sont communiqués sous réserve des droits de la propriété littéraire et artistique. L'exercice du droit à la documentation (...) exclut, pour des bénéficiaires ou des tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués ».

Imprimé par

Conseil général d'Indre-et-Loire - Direction de la logistique interne - Service de l'imprimerie
Zone du Papillon rue de l'Aviation
37210 Parçay Meslay

Copyright

© Conseil départemental d'Indre-et-Loire - Direction des archives et de l'archéologie - Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire

SOMMAIRE

DONNÉES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

FICHE SIGNALÉTIQUE	5
GÉNÉRIQUE DE L'OPÉRATION	7
NOTICE SCIENTIFIQUE	9
LOCALISATION DE L'OPÉRATION	10
ARRÊTÉ DE PRESCRIPTION	15
CAHIER DES CHARGES SCIENTIFIQUE	19
PROJET SCIENTIFIQUE D'INTERVENTION	23
ARRÊTÉ D'AUTORISATION DE FOUILLE	57
ARRÊTÉ DE DÉSIGNATION DU RESPONSABLE	61

DESCRIPTION DE L'OPÉRATION ET DES RÉSULTATS

1. CONTEXTE	67
1.1 CIRCONSTANCES DE L'INTERVENTION, RÉSULTATS DU DIAGNOSTIC	67
1.2 CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE PROTOHISTORIQUE ET ANTIQUE	68
1.3 CONTEXTE GÉOLOGIQUE ET TOPOGRAPHIQUE	69
1.4 MÉTHODOLOGIE DE L'INTERVENTION	73
2. RÉSULTATS	75
2.1 DESCRIPTION DES VESTIGES	75
2.1.1 Les fossés de l'enclos	75
2.1.2 Les bâtiments dans l'enclos	104
2.1.3 Autres aménagements sur poteaux	126
2.1.4 Autres vestiges	131
2.2 ANALYSE DU MOBILIER ET ÉTUDES SPÉCIALISÉES	143
2.2.1 La céramique	143
2.2.2 Le métal	146
2.2.3 La faune	148
2.2.4 La terre cuite	148
2.2.5 Etude anthracologique	150
2.3 CHRONOLOGIE DE L'OCCUPATION	152
2.3.1 Période 1 : l'occupation antérieure à l'enclos	152
2.3.2 Période 2 : l'enclos de la fin de la Tène et l'occupation du début de l'époque romaine	154
2.3.3 Période 3 : l'occupation postérieure à l'enclos	161
2.3.4 Les faits non datés	161
2.4 SYNTHÈSE	162
BIBLIOGRAPHIE	165
LISTE DES ILLUSTRATIONS	169

ANNEXES

INVENTAIRES

177

Annexe 1 - Inventaire des unités stratigraphiques	179
Annexe 2 - Inventaire des faits	220
Annexe 3 - Inventaire des sondages	236
Annexe 4 - Inventaire du mobilier	243
Annexe 5 - Inventaire des photographies	251
Annexe 6 - Inventaire des dessins	261

I.

**DONNÉES ADMINISTRATIVES,
TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES**

Localisation

Région	Centre
Département	Indre-et-Loire
Commune	Chambray-lès-Tours
Lieu-dit/Adresse	ZAC de la Vrillonnerie sud, La Baraudière

Code INSEE de la commune

37 050

Numéro de l'entité archéologique

N° de site 37.050.021.AH

Coordonnées altimétriques et géographiques selon le système national de référence

	X	Y	Z
Lambert	de 1526115 à 1526249	de 6238911 à 6239041	de 83,35 à 87,58 m NGF

(syst. RGF 93 – CC47)

Références cadastrales

Commune	Chambray-lès-Tours
Année	2011
Section	BE
Parcelle	268, 269
Lieu-dit	La Baraudière

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

/

Propriétaire du terrain

SET

Nature et références de l'opération

Code Patriarche de l'opération	37.050.021.AH
Opération SRA (OA) n°	
Arrêté de prescription n°	15/0009 du 23 janvier 2015
Surface de prescription	12 000 m ²
Arrêté d'autorisation de fouille n°	16/0166 du 16 mars 2016
Arrêté de désignation du responsable scientifique n°	16/0165 du 16 mars 2016

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

SET

Nature de l'aménagement

Zone d'Aménagement Concertée (ZAC)

Opérateur d'archéologie

Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire (SADIL)

Responsable scientifique de l'opération

Matthieu GAULTIER (SADIL)

Dates d'intervention sur le terrain

du 18 avril au 4 mai 2016

Chronologie

<input type="checkbox"/> Paléolithique	<input checked="" type="checkbox"/> Antiquité romaine (gallo-romain)
<input type="checkbox"/> inférieur	<input type="checkbox"/> République romaine
<input type="checkbox"/> moyen	<input checked="" type="checkbox"/> Empire romain
<input type="checkbox"/> supérieur	<input checked="" type="checkbox"/> Haut-Empire (jusqu'en 284)
<input type="checkbox"/> Mésolithique et Épipaléolithique	<input type="checkbox"/> Bas-Empire (de 285 à 476)
<input type="checkbox"/> Néolithique	<input type="checkbox"/> Époque médiévale
<input type="checkbox"/> ancien	<input type="checkbox"/> Haut Moyen Âge
<input type="checkbox"/> moyen	<input type="checkbox"/> Moyen Âge
<input type="checkbox"/> récent	<input type="checkbox"/> Bas Moyen Âge
<input type="checkbox"/> Chalcolithique	<input type="checkbox"/> Temps modernes
<input type="checkbox"/> Protohistoire	<input checked="" type="checkbox"/> Époque contemporaine
<input type="checkbox"/> Âge du Bronze	<input type="checkbox"/> Ère industrielle
<input type="checkbox"/> ancien	
<input type="checkbox"/> moyen	
<input type="checkbox"/> récent	
<input checked="" type="checkbox"/> Âge du Fer	
<input type="checkbox"/> Hallstatt (premier Âge du Fer)	
<input type="checkbox"/> La Tène (second Âge du Fer)	

Sujets et thèmes

<input type="checkbox"/> Édifice public	<input type="checkbox"/> Abri	<i>Mobilier</i>	<i>Études annexes</i>
<input type="checkbox"/> Édifice religieux	<input type="checkbox"/> Mégalithe	<input type="checkbox"/> Indus. lithique	<input type="checkbox"/> Géologie
<input type="checkbox"/> Édifice militaire	<input type="checkbox"/> Artisanat aliment	<input type="checkbox"/> Indus. osseuse	<input type="checkbox"/> Datation
<input type="checkbox"/> Commerce	<input type="checkbox"/> Argile : atelier	<input checked="" type="checkbox"/> Céramique	<input type="checkbox"/> Anthropologie
<input type="checkbox"/> Struc. funéraire	<input type="checkbox"/> Atelier métallurgie	<input type="checkbox"/> Végétaux	<input type="checkbox"/> Paléontologie
<input type="checkbox"/> Voirie	<input type="checkbox"/> Artisanat	<input checked="" type="checkbox"/> Faune	<input type="checkbox"/> Zoologie
<input type="checkbox"/> Hydraulique	<input type="checkbox"/> Puits	<input type="checkbox"/> Flore	<input type="checkbox"/> Botanique
<input checked="" type="checkbox"/> Habitat rural	<input type="checkbox"/> Autre :	<input checked="" type="checkbox"/> Métal	<input type="checkbox"/> Palynologie
<input type="checkbox"/> Villa		<input type="checkbox"/> Arme	<input type="checkbox"/> Macrorestes
<input checked="" type="checkbox"/> Bâtiment agricole		<input checked="" type="checkbox"/> Outil	<input checked="" type="checkbox"/> Céramique
<input type="checkbox"/> Structure agraire		<input type="checkbox"/> Parure	<input type="checkbox"/> Métaux
<input type="checkbox"/> Urbanisme		<input type="checkbox"/> Habillement	<input type="checkbox"/> Numismatique
<input type="checkbox"/> Maison		<input type="checkbox"/> Trésor	<input type="checkbox"/> Conservation
<input type="checkbox"/> Structure urbaine		<input type="checkbox"/> Monnaie	<input type="checkbox"/> Restauration
<input checked="" type="checkbox"/> Foyer		<input type="checkbox"/> Verre	<input type="checkbox"/> Autre : scorie
<input checked="" type="checkbox"/> Fosse		<input type="checkbox"/> Mosaïque	<input type="checkbox"/> Autre : lithique
<input checked="" type="checkbox"/> Fossé		<input type="checkbox"/> Peinture	<input type="checkbox"/> Autre : verre
<input type="checkbox"/> Trou de poteau		<input type="checkbox"/> Sculpture	<input type="checkbox"/> Autre : carpologie
<input type="checkbox"/> Sépulture		<input type="checkbox"/> Inscription	<input checked="" type="checkbox"/> Autre : anthracologie
<input type="checkbox"/> Grotte		<input checked="" type="checkbox"/> TC architecturale	<input type="checkbox"/> Autre : chimie

Intervenants scientifiques

DRAC Centre, SRA	Laurent BOURGEAU	Conservateur régional
	Aurélié SCHNEIDER	Conservateur du patrimoine
	Viviane AUBOURG	Carte archéologique
CG37-SADIL	Bruno DUFAÏ	Conservateur du patrimoine, Chef de service
	Mathieu GAULTIER	Responsable d'opération

Intervenants techniques, administratifs et financiers de l'opération

DRAC Centre, SRA	Laurent BOURGEAU	Conservateur régional
	Aurélié SCHNEIDER	Conservateur du patrimoine
CG37-SADIL	Bruno DUFAÏ	Conservateur du patrimoine, Chef de service
	Claudine DESSERRE	Assistante administrative

Équipe de fouille

CG37-SADIL	Mathieu GAULTIER	Responsable de l'opération
	Christophe LEBRUN	Archéologue
	Grégory SILBERSTEIN	Archéologue, topographie
	Jean-Marie LARUAZ	Archéologue
CG37	Eric MONDY	Topographe
Inrap	Géraldine THIERY	Archéologue
	Françoise YVERNAULT	Archéologue
	Alexandre FONTAINE	Archéologue
	Joël MORTREAU	Archéologue
	Yann LOZAHIC	Archéologue

Équipe de post-fouille

CG37-SADIL	Mathieu GAULTIER	Rédaction, interprétation, SIG, PAO
	Christophe LEBRUN	Interprétation, DAO, base de données
Inrap		

Moyens humains

		Jours/Hommes/Ha
Durée de la phase de préparation (J/H)	1 jours	0.8 J/H/Ha
Durée de la phase de terrain	13 jours	
Nombre de jours/homme terrain (J/H)	53 J/H	44,2 J/H/Ha
Surface réelle fouillée	11 328 m ²	

Durée de la phase de post-fouille	30 jours	en discontinu
Nombre de jours/hommes post-fouille (J/H)	40 J/H	33,3 J/H/Ha
	Total	77,5 J/H/Ha

La fouille réalisée au lieu-dit La Baraudière sur la commune de Chambray-les-Tours pour le compte de la Société d'Équipement de Touraine (SET) a permis de découvrir les vestiges d'une occupation rurale de la fin de la Tène et du début de l'époque romaine.

L'occupation laténienne se présente sous la forme d'un enclos rectangulaire dont le grand côté est orienté sur un axe nord-ouest / sud-est. L'enclos initial mesure au minimum 120 par 80 mètres, son extrémité nord n'a pu être perçue car elle se situe en dehors de l'emprise prescrite. On accédait à l'intérieur par le sud : le fossé marquant le petit côté est interrompu sur 4 mètres. Ce premier enclos est agrandi d'une dizaine de mètres vers le sud. L'entrée de l'enclos au cours de ce deuxième état de fonctionnement de l'établissement n'a pas été perçue clairement : aucune interruption du fossé ni aucun aménagement spécifique n'a été clairement repéré. En revanche un léger décalage est visible entre l'axe du fossé initial et de celui de l'extension sur le côté Est. Cela pourrait correspondre à l'aménagement d'une entrée en chicane qui reste hypothétique dans la mesure où deux sondages réalisés à l'emplacement des fossés au moment du diagnostic nous ont empêché de saisir clairement les modalités d'aménagement dans ce secteur. Une autre possibilité est que l'accès se fasse au nord sur le côté de l'enclos situé en dehors de l'emprise fouillée.

Les vestiges de huit bâtiments sur poteaux ont été découverts à l'intérieur de l'enclos. Six sont construits sur une armature de 4 poteaux, deux sur une armature centrale de deux poteaux. Cinq bâtiments semblent détruits par un incendie.

L'ensemble a livré une quantité de mobilier assez réduite témoignant probablement d'une occupation assez courte. On signalera toutefois la découverte de trois objets en fer : une serpe à croc, un soc d'araire et une grande barre de fer de section carrée (demi-produit ?).

Au début du 1er siècle de notre ère, après comblement partiel des fossés de l'enclos, le site continue d'être occupé. Les vestiges de constructions sur poteaux ont été découverts au centre de l'enclos (un bâtiment et deux clôtures adjacentes).

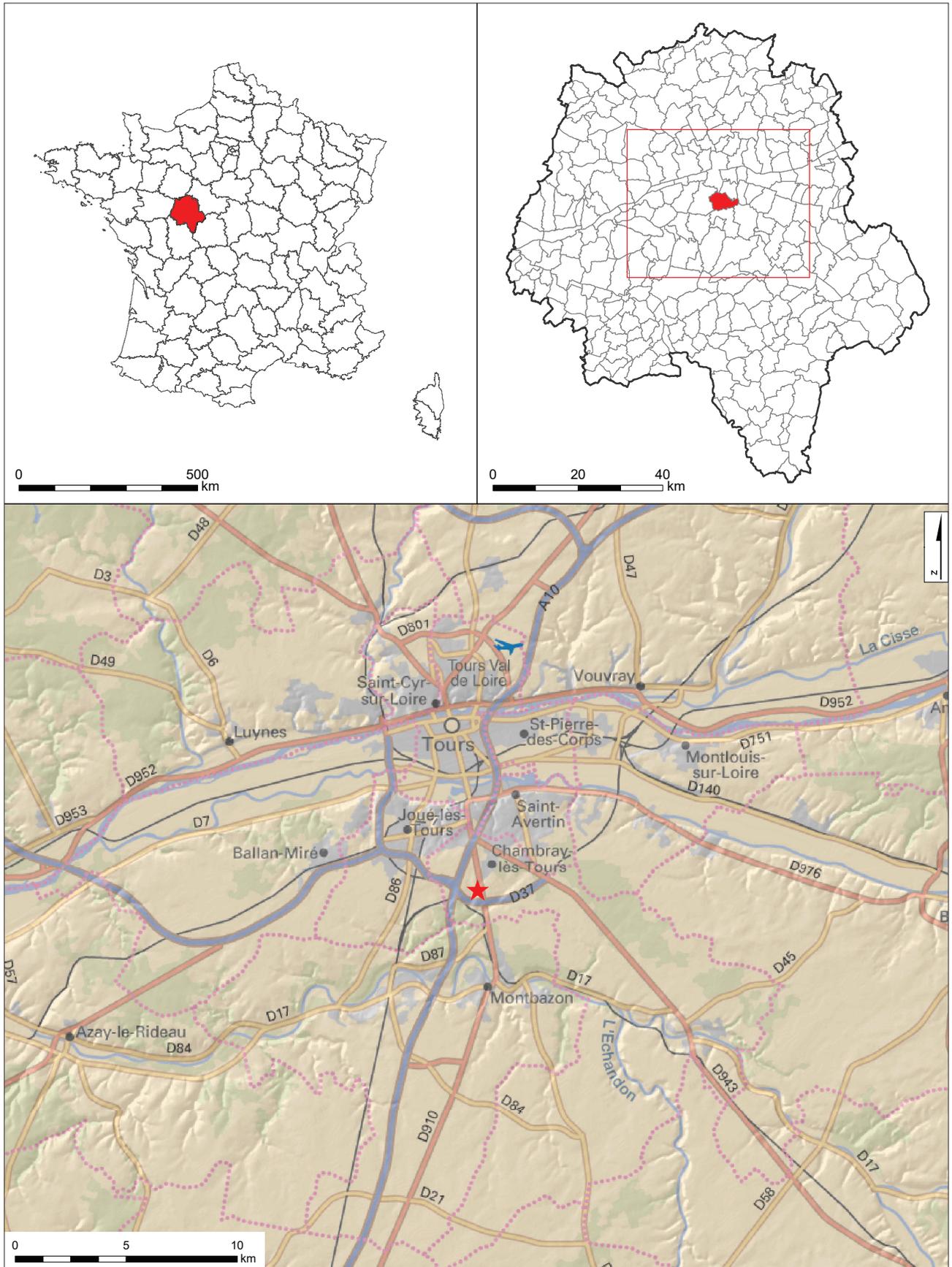


Figure 1 : Localisation du site sur la carte topographique au 250 000^e (© IGN France Raster)

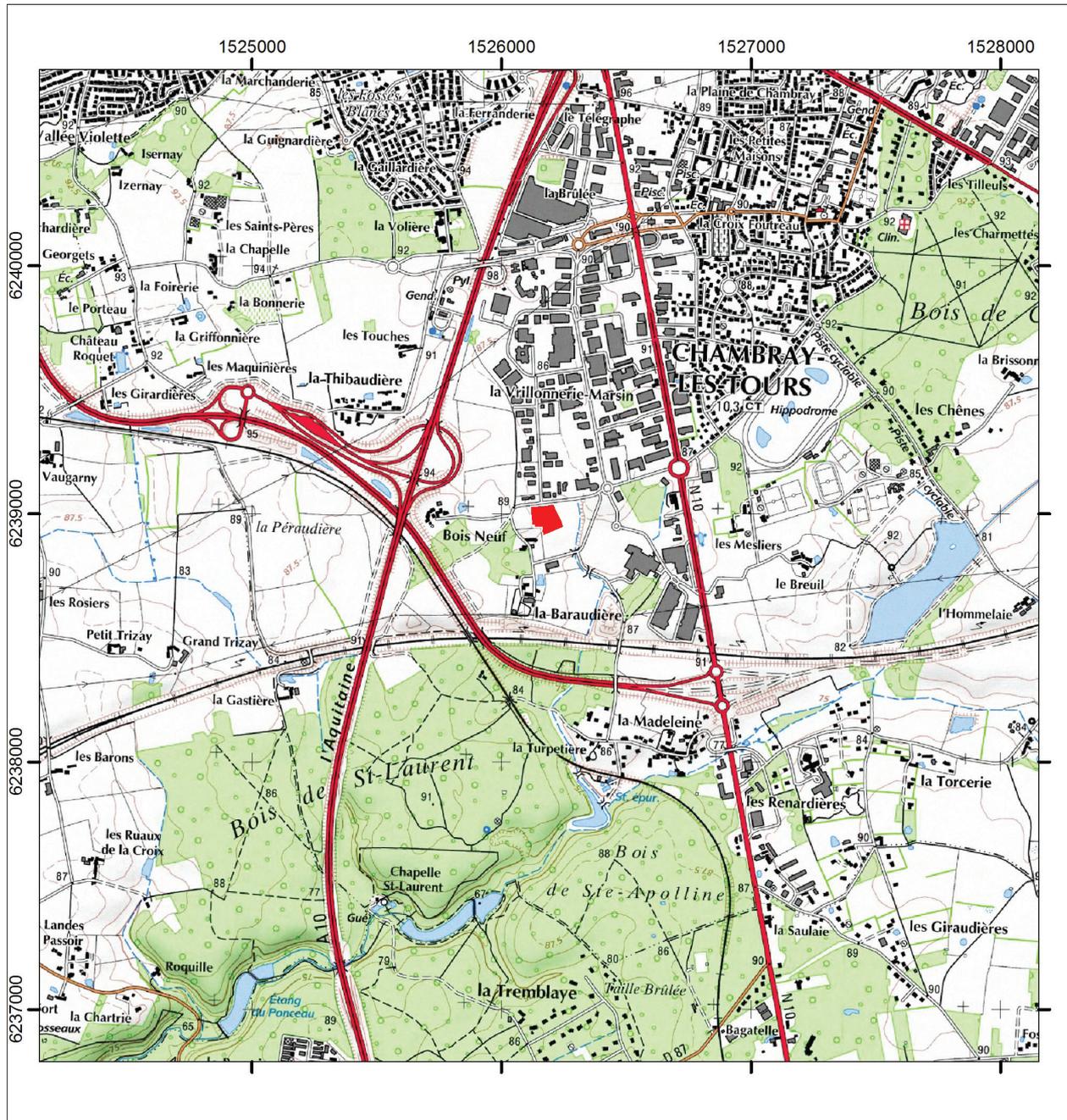


Figure II : Localisation de l'emprise fouillée sur la carte IGN au 25 000^e, carroyage principal Lambert 93 CC47 (© IGN Paris - Scan 25, 2005 - Autorisation de reproduction n° 2006/CUDC/0186)

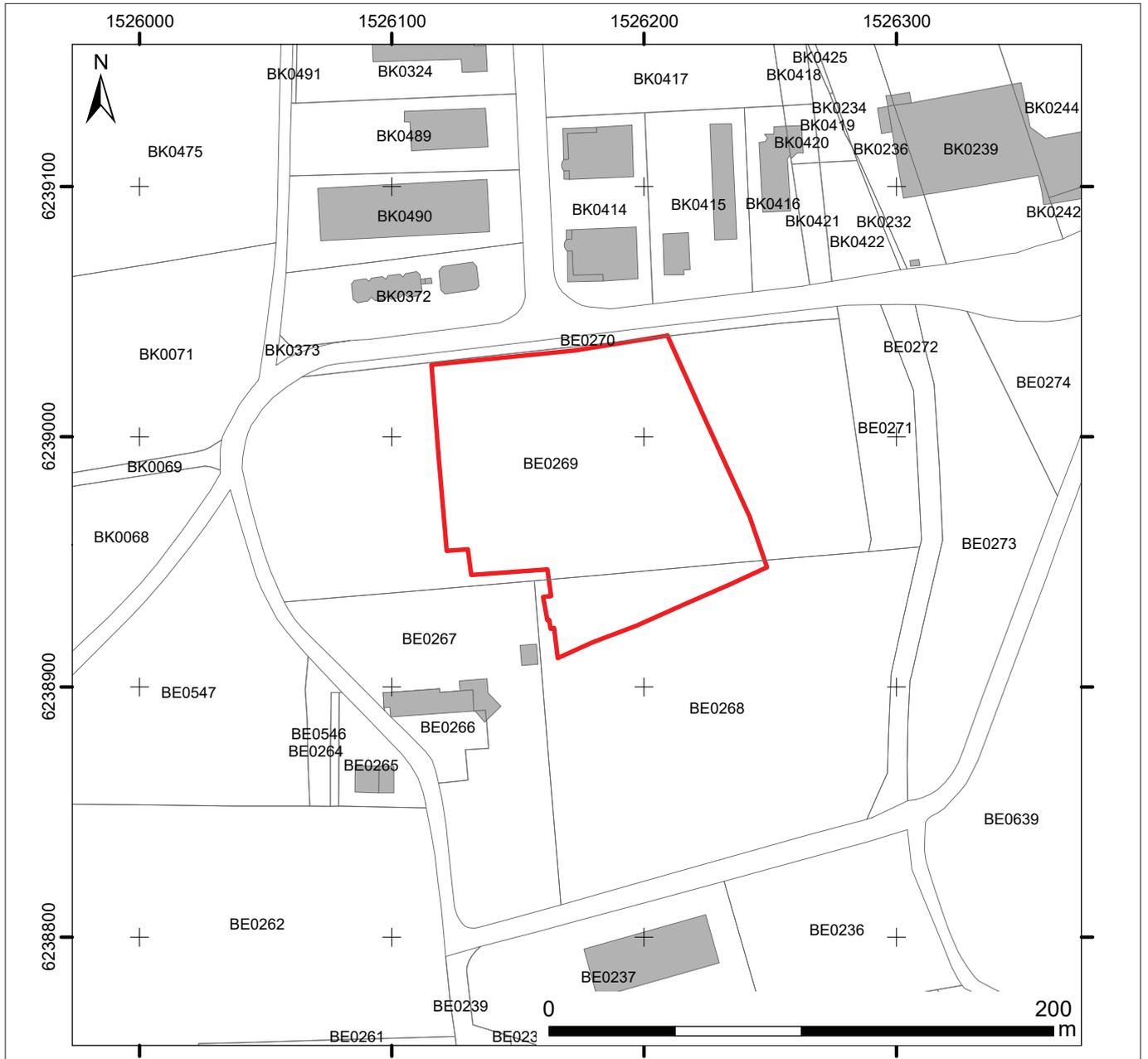


Figure III : L'emprise de la fouille sur le fond cadastral, carroyage principal Lambert 93 CC47 (sources : Direction Générale des Impôts – Cadastre - Droits réservés, ©IGN France Raster)

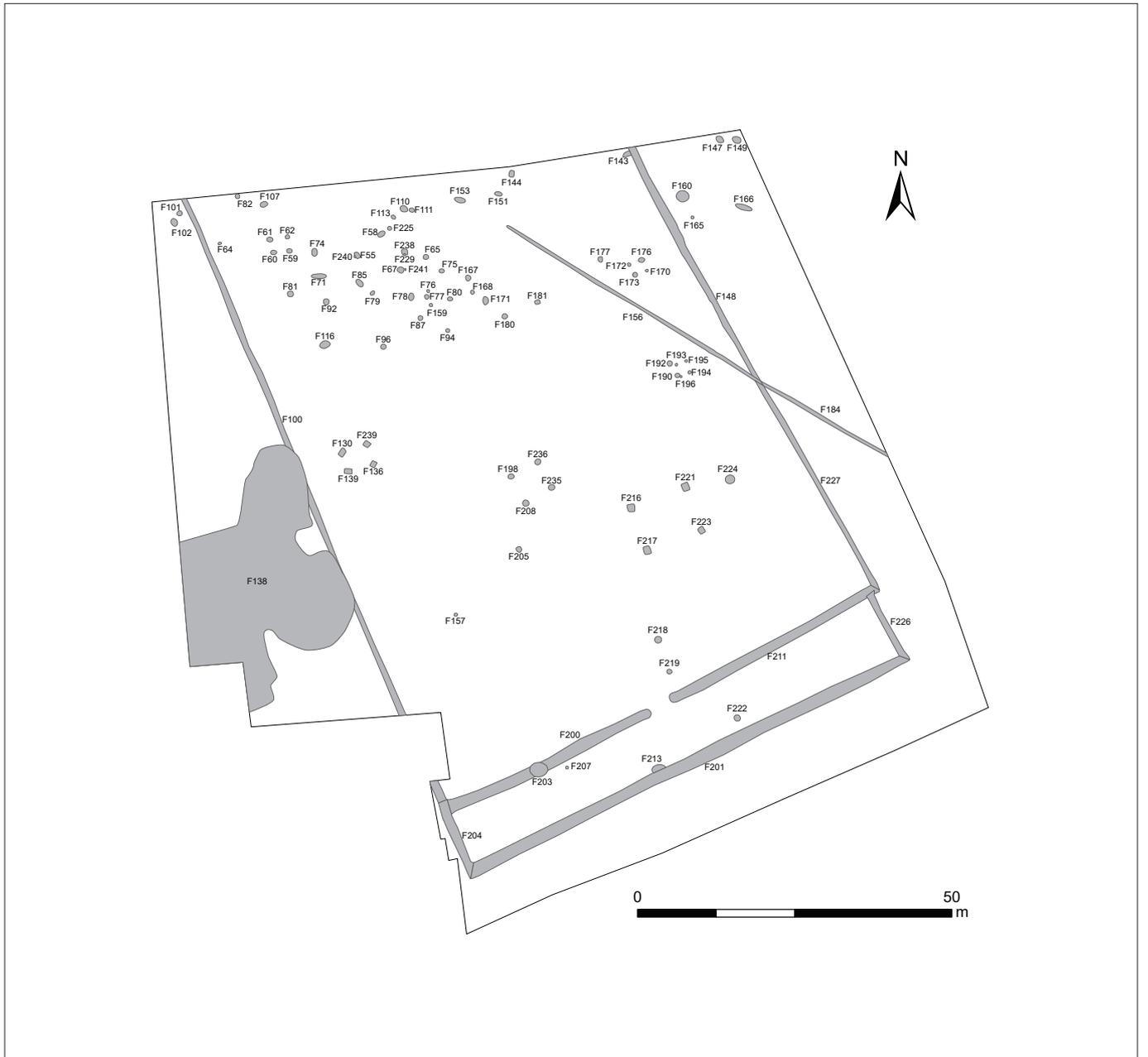


Figure IV : Plan masse de la fouille (M. Gaultier, Sadil)



PREFET DE LA REGION CENTRE

Direction régionale
des affaires culturelles

Service régional de l'archéologie

ARR-PRESC-FOUILLE
n° 15/0009 du 23.01.10

ARRÊTÉ
portant prescription de fouille archéologique préventive
du site archéologique n° 37.050.021 AH
relative au projet de réalisation de la zone d'aménagement concerté (ZAC)
« la Vrillonnerie Sud » phase 2
au lieu-dit « la Baraudière » à Chambray-lès-Tours (Indre-et-Loire)

Le Préfet de la région Centre
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code du patrimoine (livre V - archéologie) ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu le décret du 18 septembre 2014 nommant Monsieur Michel JAU, Préfet de la région Centre et du département du Loiret ;

Vu le dossier de demande prescription archéologique, présenté le 3 novembre 2009 et complété le 15 décembre 2009, par la SEM société d'équipement de Touraine (SET), Acticampus 1, 40 rue James Watt, 37200 Tours, relatif au projet de réalisation de la zone d'aménagement concerté (ZAC) « la Vrillonnerie Sud » à Chambray-lès-Tours (Indre-et-Loire), sur des terrains cadastrés ZO 248p, ZP 1, 2, 4 et 7, reçu à la direction régionale des affaires culturelles du Centre, service régional de l'archéologie, les 4 novembre et 15 décembre 2009 ;

Vu l'arrêté définissant les modalités de saisine du Préfet de région n° 09/0519 du 23 décembre 2009 relatif au projet susvisé ;

Vu l'arrêté n° 10/0033 du 28 janvier 2010 modifiant l'arrêté de saisine du Préfet de région n° 09/0519 du 23 décembre 2009 ;

Vu le courrier présenté le 21 octobre 2013 par la Société d'équipement de la Touraine (SET), Acticampus 1, 40 rue James Watt – BP 20605, 37206 Tours cedex 3, informant de l'engagement des deux premières phases concernées par l'arrêté de saisine n° 09/0519 du 23 décembre 2009 modifié par l'arrêté n° 10/0033 du 28 janvier 2010, relatif à un projet de réalisation de la zone d'aménagement concerté (ZAC) « la Vrillonnerie Sud » phase 2 sur des terrains situés au lieu-dit « la Baraudière » à Chambray-lès-Tours (Indre-et-Loire), cadastrés BE 268 et BE 639, reçu à la Direction régionale des affaires culturelles du Centre, Service régional de l'archéologie, le 23 octobre 2013 ;

Vu l'arrêté n° 13/0704 du 9 décembre 2013 portant prescription de diagnostic archéologique relatif au projet susvisé ;

Vu l'arrêté n° 14/0127 du 12 mars 2014 portant modification de l'arrêté de prescription de diagnostic n° 13/0704 du 9 décembre 2013 ;

Vu l'arrêté n° 14/0384 du 11 août 2014 désignant Céline AUNAY, Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire (SADIL), responsable scientifique de l'opération de diagnostic susvisée ;

Vu le rapport de diagnostic archéologique reçu à la direction régionale des affaires culturelles du Centre, service régional de l'archéologie, le 24 octobre 2014 ;

Vu l'avis de la commission interrégionale de la recherche archéologique (CIRA) du Centre-Nord, des 8, 9 et 10 décembre 2014 ;

Considérant la présence d'un enclos fossoyé attestant d'une occupation laténienne à vocation agropastorale qui semble perdurer jusqu'au début de l'Antiquité ;

Considérant que les vestiges archéologiques seront affectés par le projet d'aménagement ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Est prescrite une fouille archéologique préventive préalable à la réalisation du projet de réalisation de la zone d'aménagement concerté (ZAC) « la Vrillonnerie Sud » phase 2 portant sur les terrains sis en :

Région : CENTRE
Département : Indre-et-Loire
Commune : CHAMBRAY-LÈS-TOURS
Localisation : lieu-dit « la Baraudière »
Cadastre : BE 268pp et BE 269pp
Emprise : 12 000 m²
Site archéologique : 37.050.021 AH

Article 2 : La fouille sera réalisée conformément au cahier des charges scientifique annexé au présent arrêté, sous la maîtrise d'ouvrage de la Société d'équipement de la Touraine (SET), qui projette de faire exécuter les travaux donnant lieu à la présente prescription.

Sa réalisation peut être confiée, au choix du maître d'ouvrage, à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap), à un service archéologique territorial agréé ou à tout autre opérateur de droit public ou privé titulaire de l'agrément prévu à l'article L.523-8 du code du patrimoine.

Cet agrément devra couvrir les périodes suivantes : Protohistoire et Antiquité

Le contrat conclu avec l'opérateur comporte le projet d'intervention de celui-ci précisant les modalités de mise en œuvre des prescriptions contenues dans le cahier des charges.

Article 3 : La fouille ne pourra être entreprise qu'après autorisation par le préfet de région, délivrée à la demande de la Société d'équipement de la Touraine (SET), au vu du dossier transmis comprenant le contrat mentionné à l'article 2, le justificatif de l'agrément de l'opérateur et, le cas échéant, la déclaration sur l'honneur prévue à l'article R.523-45 du code du patrimoine.

Article 4 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à la Société d'équipement de la Touraine (SET).

Fait à Orléans, le 28.01.15

Copie certifiée conforme
à l'original



Le Préfet de Région
Michel JAU

Destinataire :
Société d'équipement de la Touraine (SET)

ARR-PRESC-FOUILLE n° 15/0009



Préfecture de la région
Centre
Direction régionale
des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie

CHAMBRAY-LES-TOURS (Indre-et-Loire) Projet de ZAC Vrillonnerie Sud Plan annexé à l'arrêté 15/0009 portant prescription de fouille archéologique du site 37 050 021 AH



 Emprise objet de la prescription

©BD parcellaire 2011
Composante du RGE®
Système de projection : Lambert 93
"reproduction interdite"

OA n°0610720

D.R.A.C. Centre/ S.R.A. / V. Aubourg / édition janvier 2015



PREFET DE LA REGION CENTRE

Direction régionale
des affaires culturelles

Service régional de l'archéologie

CAHIER DES CHARGES SCIENTIFIQUE
de la fouille archéologique préventive
du site archéologique n° 37.050.021 AH
relative au projet de réalisation de la zone d'aménagement concerté (ZAC)
« la Vrillonnerie Sud » phase 2
au lieu-dit « la Baraudière » à Chambray-lès-Tours (Indre-et-Loire)

Annexé à l'arrêté n° 15/0009 portant prescription de fouille archéologique

Comme prévu à l'article 2 de l'arrêté n° 15/0009, la fouille préventive sera réalisée conformément au cahier des charges scientifique ci-après :

DONNEES SCIENTIFIQUES

L'opération de diagnostic de Chambray-lès-Tours « la Baraudière » concerne la seconde phase d'exploration des terrains de la future ZAC de la Vrillonnerie Sud. Dirigée par Céline Aunay (SadiI), elle a mis au jour pour les périodes les plus récentes des éléments d'un parcellaire contemporain, un système de drainage sub-contemporain ainsi qu'une annexe agricole moderne, composé par les fondations d'un petit bâtiment carré ainsi qu'une grande fosse (utilisée dans un premier temps pour l'extraction d'argile, puis comme mare et enfin comme dépotoir lié à la destruction du bâtiment proche).

Au nord des terrains sondés, une occupation protohistorique et éventuellement antique a été mise au jour. Plusieurs sections de fossés semblent former un enclos délimitant un espace d'au moins 7 000 m² dans l'emprise diagnostiquée. En quatre endroits relativement éloignés, du mobilier a pu être observé et/ou récolté (F11, F 9, F4, F12). Composé de fragments de terre cuite, de céramiques et d'amphore il donne une datation cohérente à La Tène C1-D2 mais est globalement fragilisé par le fort taux d'humidité des fossés. L'espace interne de l'enclos ne comporte que 4 fosses dont trois, regroupées, qui contenaient un mobilier datable entre le I^{er} siècle av. J.-C. et le I^{er} siècle ap. J.-C.

Ce site constitue un exemple des jalons réguliers qui forment le maillage du territoire aux époques protohistorique et antique. Le corpus de ces sites s'est enrichi ces dernières années en Indre-et-Loire mais les fouilles ont généralement concerné les sites dont la vocation d'habitat était évidente. De plus, ce site de Chambray s'insère dans un contexte plutôt dense en sites fossoyés.

OBJECTIFS ET PRINCIPES METHODOLOGIQUES

L'objectif de la fouille sera l'étude de l'enclos protohistorique mis au jour et de ses abords immédiats, sur une superficie de 12 000 m² en ciblant deux problématiques principales : la levée du plan réel de l'enclos et des structures internes, la confirmation de la datation de l'occupation par la réalisation de tests ciblés des structures. La fouille devra s'attacher à préciser la structuration et la fonction du site et à l'intégrer à un corpus local et régional.

Tranche ferme :

La fouille débutera par la réalisation d'un décapage archéologique, qui sera mené jusqu'au niveau d'apparition des vestiges archéologiques. Il aura pour but de mettre au jour les structures excavées et les couches archéologiques associées.

Ce décapage sera suivi d'un nettoyage et d'une première caractérisation, ainsi que d'un plan général des structures mises au jour.

À l'issue de cette première étape, une réunion sera organisée entre le maître d'ouvrage de la fouille, l'opérateur et un représentant de la direction régionale des affaires culturelles du Centre, service régional de l'archéologie, afin de dresser un premier bilan des découvertes et plus particulièrement de la nature et du nombre de structures archéologiques à traiter.

Pour l'étude des fossés d'enclos, des coupes et fouilles manuelles devront être réalisées en quelques endroits stratégiques (et en nombre limité) afin d'établir précisément la chronologie des phases de creusement et de remplissage. La localisation de ces observations tiendra compte de la recherche d'un dispositif d'entrée et de l'attention particulière qui devra être portée aux intersections de fossés. On recherchera plus particulièrement à comprendre les imbrications entre les deux fossés au Sud du site.

Les éventuelles structures excavées (fosses, trous de poteau, silos) feront l'objet de tests manuels ciblés (échantillonnage) s'ils s'avèrent peu nombreux.

Tranches conditionnelles :

Compte tenu de la relative incertitude qui pèse sur les conditions de stratification et la répartition des structures archéologiques, le contrat devra comporter au moins deux tranches conditionnelles.

Elles devront être provisionnées pour ajuster les moyens d'intervention nécessaires pour la fouille à la réalité de la distribution des vestiges et structures archéologiques qui seront effectivement rencontrées.

Elles devront prendre en compte l'éventualité de la mise au jour de nombreux bâtiments sur le site (nécessitant la mise en place d'une fouille exhaustive des structures) ou de couches de remblais et de démolition (qui devront faire l'objet de sondages manuels destinés à préciser leur nature et recueillir du mobilier permettant d'affiner la chronologie), de sols (qui devraient faire l'objet d'une étude complète sous la forme d'une fouille manuelle, par unités stratigraphiques), de structures maçonnées (qui devront être nettoyées et démontées sur des portions significatives afin d'étudier les modes de construction, la chronologie, les phases de construction des bâtiments et reconnaître d'éventuelles structures antérieures), de sépultures (nécessitant une fouille manuelle complète)...

Leur éventuelle mise en œuvre, totale ou partielle, sera proposée par écrit à l'aménageur par le conservateur régional de l'archéologie (à la suite de la réunion provoquée en fin de décapage) après, si nécessaire, avis de la commission interrégionale de la recherche archéologique (CIRA) du Centre Nord. Les modalités pratiques de mise en œuvre de la tranche conditionnelle doivent être précisées dans le contrat passé entre l'aménageur et l'opérateur de son choix.

Prescriptions communes :

Toutes les structures feront l'objet d'un enregistrement stratigraphique, de relevés graphiques au 1/10°, 1/20° ou 1/50° (dans le cas éventuel de plans généraux) ainsi que de relevés photographiques à la fois par prises de vues argentiques et numériques. Les relevés graphiques devront être localisés

sur un plan et une restitution de leur cote d'apparition ainsi que l'épaisseur des stériles décapés devront être figurées. Les limites de fouille devront être géolocalisées précisément (Lambert 93) sur un fond cadastral à une échelle lisible.

Le responsable scientifique de l'opération prendra les mesures de conservation qui s'imposent pour le mobilier mis au jour. Il fera appel, en tant que besoin, à la participation de spécialistes compétents pour le traitement et l'étude du mobilier issu de la fouille. Si nécessaire, seront réalisés des prélèvements pour l'approche paléo-environnementale (sédimentologie, palynologie, carpologie, anthracologie, etc.) ainsi que des prélèvements de charbon de bois ou de mobilier osseux dans le respect des protocoles nécessaires pour effectuer les analyses ultérieures et des mesures d'âge radiocarbone. L'intervention d'un géomorphologue doit être prévue afin d'étudier les conditions de conservation du site.

Le projet d'intervention de l'opérateur devra notamment préciser :

- la durée prévisionnelle des travaux de terrain et d'exploitation des données ;
- le nombre d'archéologues et leurs compétences respectives, notamment en matière de connaissance du mobilier ;
- les modalités de décapage et le détail de sa mise en œuvre ;
- la méthodologie adoptée pour la fouille ainsi que le mode d'enregistrement des données ;
- la prise en compte des données paléo-environnementales (méthodologies, moyens, laboratoires, et chercheurs associés) ;
- les modalités de gestion de la documentation et du mobilier archéologique.

Pour l'élaboration du projet scientifique d'intervention, l'opérateur prendra connaissance du rapport de diagnostic archéologique présenté par Céline Aunay, consultable à la direction régionale des affaires culturelles du Centre, service régional de l'archéologie, selon les dispositions de la circulaire du 26 mars 1993, ainsi que de l'ensemble de la documentation nécessaire à la préparation et au bon déroulement de l'opération.

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

Le responsable scientifique devra être un archéologue spécialiste de la fouille des sites protohistoriques et il sera assisté d'un spécialiste de la fouille préventive des sites ruraux antiques et d'une équipe rompue aux interventions sur ce type de site.

Il informera de manière hebdomadaire par courrier ou messagerie électronique le conservateur régional de l'archéologie, et l'agent du service régional de l'archéologie en charge du suivi de ce dossier, de l'état d'avancement de l'opération et de l'adéquation des moyens mis en œuvre pour la fouille (au cours des travaux de terrain et de la phase d'exploitation des données). Il prendra toutes les mesures de conservation qui s'imposent pour le mobilier archéologique mis au jour.

Il devra informer immédiatement le conservateur régional de l'archéologie de toute découverte archéologique d'intérêt majeur.

Durant le déroulement de la fouille, le responsable scientifique prendra les mesures de conservation qui s'imposent pour le mobilier archéologique mis au jour et informera sans délai le Conservateur régional de l'archéologie des dispositions prises pour en assurer la stabilisation et le traitement pour mise en état d'étude.

Le responsable scientifique de l'opération devra se rapprocher des chercheurs régionaux impliqués dans les programmes 15 (La Protohistoire - Les formes de l'habitat) et 20 (Espace rural, peuplement et productions agricoles - périodes gallo-romaine, médiévale et moderne) de la programmation nationale de la recherche archéologique pour disposer du maximum d'atouts dans la préparation du rapport final d'opération.

DELAI PREVISIONNEL DE REMISE DU RAPPORT DE FOUILLE ET CONTENU

Le rapport final d'opération devra intégrer les données de l'opération de diagnostic. Il devra être remis au maximum douze mois après la fin de l'opération sur le terrain. Il devra comporter tous les éléments prévus par l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques, notamment une présentation synthétique, avec mise en perspective des résultats de l'opération, par rapport à l'occupation du sol dans ce secteur, et par rapport aux problématiques actuelles concernant cette période.

La documentation scientifique de fouille et le mobilier devront être remis à la fin de l'opération selon les normes définies par le SRA Centre, que le responsable d'opération aura pris soin de connaître avant la phase de mise en forme des données. La remise s'effectuera sur rendez-vous en présence d'un membre du service régional et du responsable d'opération afin de vérifier la conformité de la documentation scientifique et du mobilier avec la liste d'inventaire.

Le Conservateur régional de l'archéologie,



Laurent BOURGEOU



Chambray-lès-Tours

(Indre-et-Loire, région Centre)

**PROJET SCIENTIFIQUE D'INTERVENTION
DE FOUILLE ARCHEOLOGIQUE PREVENTIVE**

Réf. Projet :

Fouille archéologique préventive du site 37.050.021 AH, au lieu-dit «La Baraudière» à Chambray-lès-Tours

Arrêtés de prescription de fouilles n°15/0009 du 23 janvier 2015

Service de l'Archéologie du Département d'Indre-et-Loire

Conseil départemental d'Indre-et-Loire

Place de la Préfecture

37927 Tours Cedex 9

Institut National de Recherches Archéologiques Préventives

Direction interrégionale Centre - Ile-de-France

31, rue Delizy - 93698 Pantin Cedex

SOMMAIRE

PROJET SCIENTIFIQUE D'INTERVENTION SUR LE SITE PROTOHISTORIQUE.....	5
1.- PRESENTATION DE L'OPERATION.....	6
1.1- IDENTIFICATION ADMINISTRATIVE DE L'OPERATION.....	6
1.2- PRESENTATION ET LOCALISATION DE L'OPERATION DE FOUILLE.....	7
1.3- CARACTÉRISATION SCIENTIFIQUE DE L'OPERATION ARCHÉOLOGIQUE.....	8
1.3.1 <i>Contexte archéologique de l'intervention</i>	8
1.3.2 <i>Objectifs scientifiques</i>	9
1.3.3 <i>Vestiges attendus</i>	9
1.3.3.1 <i>Les fossés d'enclos</i>	9
1.3.3.2 <i>Des aménagements sur poteaux et des fosses</i>	9
1.4- CONDITIONS DE L'INTERVENTION.....	10
1.4.1 <i>Terrassements</i>	10
1.4.2 <i>Sécurité</i>	11
1.4.3 <i>Clôture et accès</i>	11
1.4.4 <i>Base vie et locaux</i>	11
1.4.5 <i>Géoréférencement</i>	12
2.- PRÉSENTATION DE L'OFFRE	13
2.1- LA TRANCHE FERME.....	13
2.1.1 <i>La phase préparatoire</i>	13
2.1.2 <i>Le décapage initial</i>	14
2.1.3 <i>La fouille (phase de terrain)</i>	15
2.1.3.1 <i>Méthodologie générale</i>	15
2.1.3.2 <i>Fossés et faits linéaires excavés</i>	15
2.1.3.3 <i>Bâtiments en matériaux périssables</i>	15
2.1.3.4 <i>Autres faits excavés</i>	16
2.1.3.5 <i>Définition du cadre chronologique</i>	16
2.1.3.6 <i>Les aides à la fouille</i>	16
2.1.3.7 <i>L'enregistrement des données</i>	16
2.1.3.8 <i>Anticipation des travaux de post-fouille</i>	17
2.1.3.9 <i>État du terrain à la fin de l'opération</i>	18
2.1.4 <i>La phase d'étude et de réalisation du rapport (post-fouille)</i>	19
2.1.4.1 <i>Conservation préventive du mobilier archéologique</i>	19
2.1.4.2 <i>Inventaire et archivage de la documentation et du mobilier</i>	20
2.2- LA TRANCHE CONDITIONNELLE 1 : FOUILLES COMPLÉMENTAIRES DE BÂTIMENTS	21
2.2.1 <i>Principe</i>	21
2.2.2 <i>Montant du forfait pour la tranche conditionnelle 1</i>	21
2.2.3 <i>Mise en place</i>	21
2.2.4 <i>Critères de déclenchements</i>	22

2.2.5	<i>Méthodologie de terrain pour la tranche conditionnelle 1</i>	22
2.2.6	<i>Méthodologie de la phase d'étude et de réalisation du rapport pour la tranche conditionnelle 1</i>	23
2.3-	LA TRANCHE CONDITIONNELLE 2 : DÉCOUVERTS FORTUITES, IMPRÉVUS	24
2.3.1	<i>Principe</i>	24
2.3.2	<i>Montant du forfait pour la tranche conditionnelle 2</i>	24
2.3.3	<i>Mise en place et durée</i>	24
2.3.4	<i>Critères de déclenchements</i>	25
2.3.5	<i>Méthodologie de terrain pour la tranche conditionnelle 2</i>	25
2.3.6	<i>Méthodologie de la phase d'étude et de réalisation du rapport pour la tranche conditionnelle 2</i>	26
2.4-	L'ÉQUIPE MOBILISÉE	27
2.4.1.1	Le responsable d'opération et le responsable de secteur	27
2.4.1.2	Les techniciens et techniciens spécialisés	27
2.4.1.3	Le topographe	28
2.4.1.4	Les spécialistes	28
	PLANNING PRÉVISIONNEL ET RÉCAPITULATIF DES MOYENS PRÉVUS PAR TRANCHE	30
3.-	DÉROULEMENT ET DURÉE DES OPÉRATIONS	31
4.-	SYNTHÈSE DES MOYENS MIS EN ŒUVRE PAR OPÉRATION	32
4.1.1	<i>Synthèse de la tranche ferme</i>	32
4.1.2	<i>Synthèse de la première tranche conditionnelle</i>	33
4.1.3	<i>Synthèse de la deuxième tranche conditionnelle</i>	34
	DÉMARCHE QUALITÉ ET VALORISATION	35
5.-	DEMARCHE QUALITE ET SECURITE	36
5.1-	QUALITÉ SCIENTIFIQUE DE L'OPÉRATION	36
5.2-	RESPECT DES DÉLAIS	36
5.3-	HYGIÈNE ET SÉCURITÉ	37
5.4-	RELATIONS AVEC LES RIVERAINS	37
6.-	VALORISATION DES FOUILLES	38
6.1-	DURANT LA PHASE DE TERRAIN	38
6.1.1	<i>Visites du chantier, affichage</i>	38
6.1.2	<i>Reportages photographiques</i>	38

PRÉAMBULE

L'opération de fouille préventive vise à l'étude scientifique des vestiges situés au lieu-dit «La Baraudière» menacés de destruction par le projet d'aménagement de la ZAC de La Vrillonnerie Sud phase 2 à Chambray-lès-Tours (Indre-et-Loire). Elle répond à une prescription émise par l'État (Préfecture de la Région Centre, Direction Régionale des Affaires Culturelles, Service Régional de l'Archéologie), qui en précise les objectifs et les principes méthodologiques dans un cahier des charges scientifiques associé à l'arrêté de prescription n°15/0009 en date du 23 janvier 2015.

Le présent projet scientifique d'intervention a été élaboré sur la base de cet arrêté et du dossier de consultation des entreprises rédigé par la Société d'Équipement de la Touraine (SET). Il rappelle les objectifs scientifiques de chaque opération, détaille le mode opératoire d'intervention (de la phase terrain à la réalisation du rapport de fouille), les conditions techniques de sa mise en œuvre, et quantifie les moyens humains, techniques et logistiques nécessaires à son déroulement.

Pour le site 37.050.021 AH, ce projet comprend, conformément à ce qui est spécifié dans le cahier des charges scientifique annexé à la prescription de fouille et au 1.2 du règlement de la consultation :

- Une tranche ferme de travaux
- Une première tranche conditionnelle de travaux
- Une deuxième tranche conditionnelle de travaux

Ce document est divisé en trois sections :

La première sera consacrée à la présentation du projet scientifique d'intervention sur le site protohistorique n° 37.050.021 AH,

La deuxième section est consacrée au planning d'intervention et à la synthèse des moyens mis en œuvre,

La dernière présente le descriptif de la démarche qualité.

Dans ce document, le maître d'ouvrage est la Société d'Équipement de la Touraine (SET). Il peut être appelé également «aménageur» dans le corps du texte.

Le Service de l'Archéologie du Département d'Indre-et-Loire («Sadil» ou «CG37») et l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives («Inrap») chargés de l'exécution des fouilles archéologiques dans le cadre d'un groupement conjoint sont qualifiés «d'opérateur».

I

PROJET SCIENTIFIQUE D'INTERVENTION SUR LE SITE PROTOHISTORIQUE

1.- PRESENTATION DE L'OPERATION

1.1- *Identification administrative de l'opération*

Région : Centre

Département : Indre-et-Loire

Commune : Chambray-lès-Tours

Lieu-dit : «La Baraudière»

Cadastre : BE 268pp et 269pp

Surface prescrite : 12000 m²

Maître d'ouvrage : SET

Type et nature de l'opération : fouille préventive en contexte rural ou péri-urbain

Arrêté de fouille : n°15/0009 en date du 23 janvier 2015

Date du projet scientifique d'intervention : 25 février 2015

Références du diagnostic : arrêté n° 13/0704 et 14/0127 (Resp. C. Aunay, Sadil)

Dates de réalisation du diagnostic : 27 août – 5 septembre 2014

Type d'aménageur : public

Aménagement : projet d'aménagement d'une ZAC

Dossier suivi par :

Pour le Sadil : Matthieu Gaultier

Service de l'Archéologie du Département d'Indre-et-Loire

Hôtel du département, Place de la préfecture 37 927 Tours Cedex 9

Tél. 02.47.34.26.23 ou 06.17.99.12.16

mgaultier@cg37.fr

Pour l'Inrap : Amaury Masquillier

Centre archéologique Inrap de Tours

148 Avenue Maginot 37100 Tours

Tél. 02.47.85.08.60 ou 06.84.63.05.03

amaury.masquillier@inrap.fr

1.2- Présentation et localisation de l'opération de fouille

L'opération de fouille préventive correspondant à la prescription n°15/0009 se situe au sud de la ZAC de la Vrillonnerie à Chambray-lès-Tours. Il s'agit d'un secteur localisé sur les parcelles cadastrales BE 268pp et 269pp (cf. figure 1).

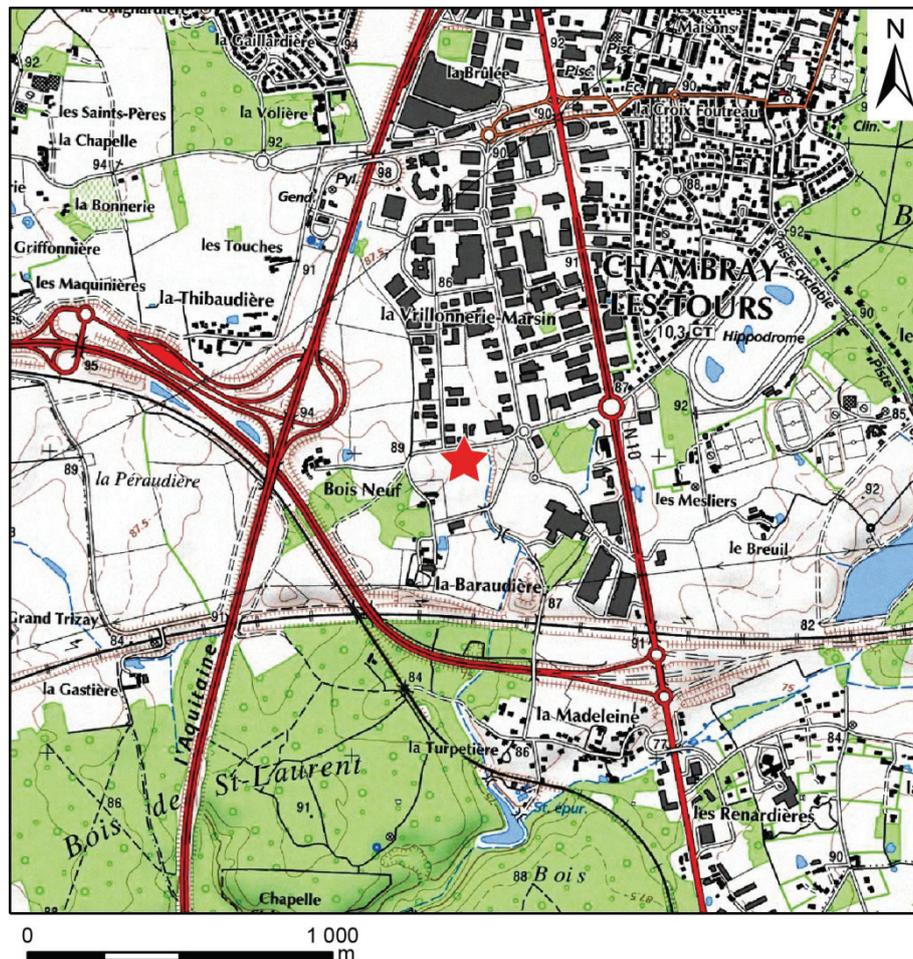


Figure 1 : plan de localisation

Le site archéologique se présente sous la forme d'un ensemble de fossés limitant des enclos caractéristiques des occupations de la fin de l'époque gauloise. L'occupation repérée par Céline Aunay lors du diagnostic est attribuée à une période chronologique allant du 1^{er} siècle avant Jésus-Christ au 1^{er} siècle après.

La surface prescrite (12000 m²) sera fouillée en une seule fois. La cote actuelle du sol est située entre 87 et 84 mètres NGF. Une déclivité nord-ouest / sud-est caractérise le relief de l'emprise. L'enclos laténien est installé en rebord d'un plateau entaillé à l'est par un talweg perpendiculaire à la vallée d'un ru à 1 km au sud, orienté nord-est / sud-ouest, affluent de l'Indre et dont le cours est ponctué de nombreuses retenues d'eau.

1.3- **Caractérisation scientifique de l'opération archéologique**

1.3.1 **Contexte archéologique de l'intervention**

La commune de Chambray-lès-Tours est mentionnée au 13^e siècle sous les noms de *Chamberium* en 1243, ou *Chambereium* en 1290. Ces mentions proviennent des chartes de Saint-Jean-du-Grais et du cartulaire de l'archevêché de Tours. Elle figure également sous la mention « *parochia de Chambreio* » en 1320 dans une charte de Bois-Rahier. Le bourg dispose d'une église paroissiale au 12^e siècle. Celle-ci, placée sous le vocable de Saint-Symphorien, a été très remaniée au 15^e siècle puis au 17^e siècle, et enfin restaurée en 1870.

La ferme de « La Baraudière », qui a donné son nom au lieu-dit sur lequel se trouve la fouille, figure déjà sur la carte dite de Cassini qui fut levée pour la Touraine entre 1760 et 1762, puis sur le cadastre de 1819. La carte archéologique de Chambray-lès-Tours est riche en indices et sites archéologiques. Nous ne détaillons ici que ceux attribués à la protohistoire ou à l'antiquité qui sont situés aux abords de la fouille.

Pour la période protohistorique, trois sites sont mentionnés par J.-M. Couderc dans son *Dictionnaire des communes de Touraine*. L'un situé au lieu-dit « La Fontaine » a été partiellement fouillé par Adolphe Pécard en 1864. Une butte de terre de deux à trois mètres de hauteur et d'une trentaine de mètres de large a été mise en évidence mais aucun écrit rapportant cette opération n'est parvenu jusqu'à nous. D'après J.-M. Couderc (et J. Dubois qui l'a photographié en 1984) il s'agirait d'un *tumulus* que Pécard interpréta plutôt comme une motte castrale. Dans « le Bois de Chambray » trois enceintes ont été mises en évidence. L'une d'elle, partiellement détruite, a été datée de l'extrême fin de La Tène finale. Un troisième indice de site protohistorique a été révélé par les photographies aériennes de Jacques Dubois. Localisé à environ 1 km à l'est de la fouille, il s'agit de structures fossoyées de forme rectangulaire présentes dans l'angle sud-ouest de l'hippodrome. Elles sont interprétées par Dubois comme une double enceinte protohistorique.

Pour l'Antiquité, un site est mentionné à 1,7 km au sud-ouest du diagnostic, au lieu-dit « Saint-Laurent ». Il s'agit d'une voie romaine et d'un gué « dont on peut voir des parties pavées au nord de l'étang (de Saint-Laurent) ; on voit encore les pierres du pont qui franchissait le ruisseau ». Un autre site du « Bois de la Baraudière » à 650 m au sud de la fouille a fait l'objet d'une opération archéologique dirigée par Anne-Marie Jouquand (Inrap) en 1998. Jean-Mary Couderc dans son *Dictionnaire des communes de Touraine* précise qu'il est question de carrières d'exploitation de kaolin. L'artisanat potier est également mis en avant sur les lieux dits de « l'Anguicherie » et « la Californie » avec la découverte en 2012 par M.-D. Dalayeun (Inrap) d'un four de potier daté des 6^e et 7^e siècles.

Ainsi, le contexte archéologique met en avant une occupation protohistorique dense mais peu d'opérations archéologiques ont permis de confirmer les observations de surface ou celles établies à partir de photographies aériennes.

1.3.2 **Objectifs scientifiques**

Ils sont définis par le cahier des charges scientifique joint à la prescription de fouille :

«L'objectif de la fouille sera l'étude de l'enclos protohistorique mis au jour et de ses abords immédiats, sur une superficie de 12000 m² en ciblant deux problématiques principales : la levée du plan réel de l'enclos et de ses structures internes, la confirmation de la datation de l'occupation par la réalisation de tests ciblés des structures. La fouille devra s'attacher à préciser la structuration et la fonction du site et à l'intégrer à un corpus local et régional.»

1.3.3 Vestiges attendus

1.3.3.1 *Les fossés d'enclos*

Le site est structuré par des fossés d'enclos qui semblent délimiter un large espace plus ou moins rectangulaire dont l'angle nord-est est situé hors emprise. Au sud le fossé est doublé par un deuxième situé à moins de 10 mètres. Les fossés sont conservés au maximum sur 1 mètre d'épaisseur, plus souvent 50 à 70 centimètre d'après les sondages effectués lors du diagnostic. Un des objectifs de la fouille est de confirmer la chronologie relative des différentes sections de fossé qui seront découvertes ainsi que la structuration de cet aménagement (accès, talus...).

1.3.3.2 *Des aménagements sur poteaux et des fosses*

À l'intérieur et autour des enclos, la découverte d'aménagements sur poteaux plantés ainsi que des fosses de diverses natures est attendue. Ces bâtiments et fosses sont liés aux activités humaines au sein de l'établissement ou encore à un dispositif d'accès à l'enclos. La fouille doit permettre d'en préciser la fonction et la chronologie.

1.4- **Conditions de l'intervention**

Au nord l'emprise longe la rue Etienne Cosson et au sud-ouest elle est bordée par une propriété close bâtie située hors de l'emprise de la ZAC (cf. figure 2). Le décapage archéologique préservera au nord et le long de la propriété close bâtie une berme de 1 à 2 mètres de large pour des raisons évidentes de sécurité.

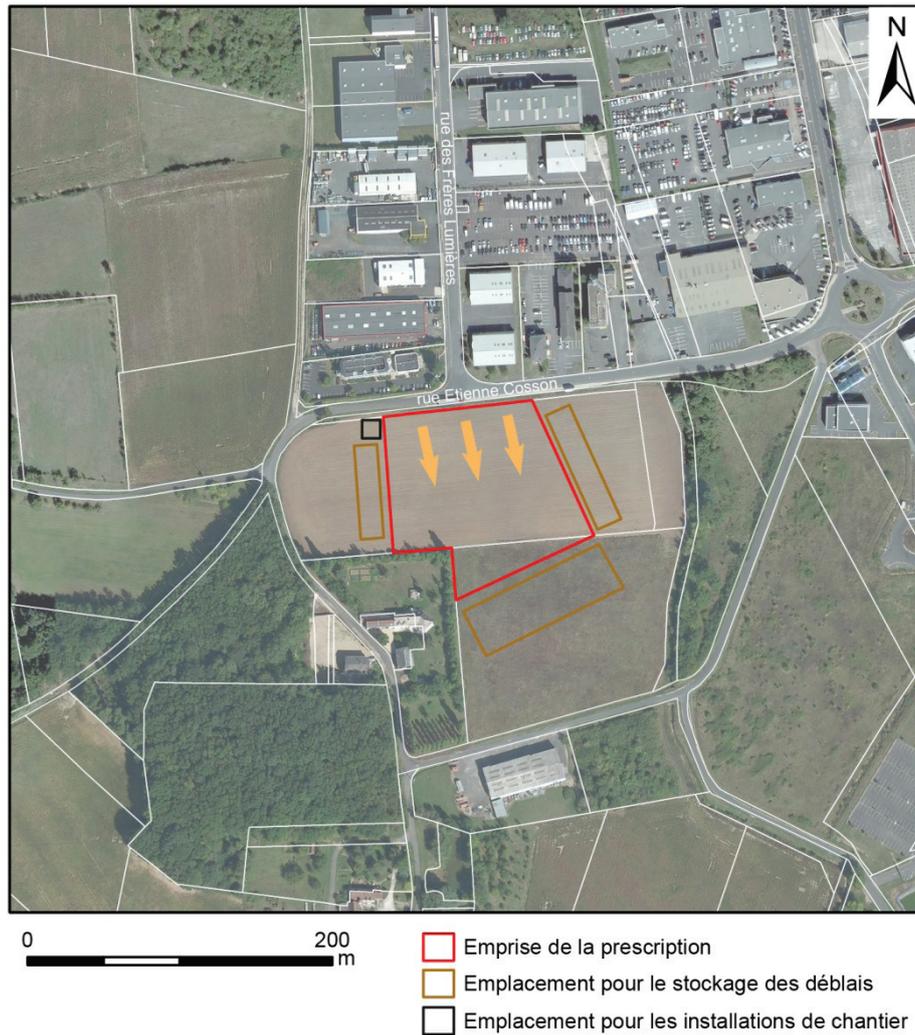


Figure 2 : plan des installations de chantier

1.4.1 Terrassements

Les pelles mécaniques étant considérées comme engins de levage devront être équipées du macaron attestant du contrôle technique afférent. Les personnels susceptibles de conduire ces engins seront munis du CACES correspondant, de l'autorisation de conduite du chef d'entreprise, et de leur certificat médical d'aptitude au travail.

Les terres seront stockées sur place à côté de l'emprise à fouiller (cf. figure 2) selon des modalités décrites ci-après dans ce document.

1.4.2 Sécurité

Toutes les personnes habilitées à pénétrer sur le chantier seront munies obligatoirement de chaussures de sécurité, d'un casque et d'un gilet haute visibilité. Le port d'un casque sera obligatoire pour toute activité à proximité, ou susceptible de l'être, des zones d'évolution des engins.

Toutes les personnes habilitées à pénétrer sur le chantier lors de la phase de décapage initial seront informées des règles de sécurité particulière à respecter du fait de l'évolution d'engins de chantier sur l'emprise à fouiller (pelle mécanique, camions). Un plan de rotation des camions chargés de l'évacuation sera établi préalablement au décapage.

Aucun chantier concomitant à la fouille, susceptible de générer des contraintes inacceptables (risque d'accident, poussière, nuisance sonore, chute d'objets ou de matériaux, gêne de circulation entre l'entrée et la zone de cantonnement ou entre cette dernière et l'aire de fouilles, etc.) ne sera entrepris sur l'aire du projet pendant toute la durée de la fouille archéologique.

L'opérateur se charge de faire les demandes de DICT réglementaires avant le démarrage des travaux.

1.4.3 Clôture et accès

Le chantier sera clôturé sur tout son périmètre sauf le long de la propriété close bâtie au sud-ouest de l'emprise dont la clôture ne sera pas doublée (cf. figures 2). Les clôtures de chantier seront de type grillage de chantier en polypropylène souple.

L'espace de chantier comprend la zone de fouille proprement dite, plus l'aire de cantonnement comprenant l'espace des installations de chantier.

1.4.4 Base vie et locaux

Lors de la fouille (phase de terrain), il est prévu que l'équipe d'archéologues dispose à proximité au nord-ouest de la fouille sur la parcelle BE 269 (cf. figure 2) des équipements suivant :

2 toilettes chimiques (h/f)

1 container pour le stockage du matériel de fouille

L'équipe disposera également de réserves d'eau minérale.

Le reste des installations (bureaux, réfectoire, salle de réunion) seront situés à 500 m au nord au bout de la rue des Frères Lumière dans les locaux du Service de l'Archéologie du Département d'Indre-et-Loire (bâtiment des Archives Départementales).

Lors de la phase d'étude (post-fouille), les archéologues travailleront dans les locaux du Sadil à Chambray ou de l'Inrap à Tours, où sera traité l'ensemble de la documentation et du mobilier archéologique.

1.4.5 Géoréférencement

Plusieurs points topographiques seront implantés en périphérie de la zone de fouille ; ils seront géo-référencés et raccordés en coordonnées Lambert 93.

La délimitation de l'emprise à fouiller est faite par le Sadil et l'Inrap préalablement au démarrage de l'opération.

2.- PRÉSENTATION DE L'OFFRE

Elle comprend trois parties :

La tranche ferme qui correspond aux moyens à mettre en œuvre pour le décapage de l'emprise, le nettoyage des vestiges, la réalisation d'un plan et de quelques sondages nécessaires à une première caractérisation des vestiges

La tranche conditionnelle 1

La tranche conditionnelle 2

Ces deux tranches conditionnelles sont prévues compte tenu de la relative incertitude qui pèse sur la distribution et la densité des vestiges. Leur mise en œuvre totale ou partielle sera proposée par le Conservateur régional de l'archéologie à l'aménageur après le décapage de la surface prescrite. Elles entraîneront une prolongation maximale de 1 mois de l'intervention sur le terrain.

2.1- *La tranche ferme*

Elle est calibrée de manière à permettre le décapage de l'emprise, d'un nettoyage de l'emprise, la réalisation d'un plan et de quelques sondages nécessaires à une première caractérisation des vestiges. Elle sera d'une durée de 3 semaines sur le terrain.

Le mode opératoire proposé est élaboré au regard de plusieurs éléments qui sont :

- les données disponibles à l'issue de l'opération de diagnostic, sur la base desquelles la prescription de fouille a été définie ;
- les principes méthodologiques affichés dans le cahier des charges scientifique de la prescription de fouille ;
- le protocole administratif et opérationnel de mise en œuvre d'une fouille préventive.

La réalité de la distribution ou de la nature des vestiges peut conduire à adapter le mode opératoire de la fouille tout en veillant à respecter les objectifs scientifiques de la fouille et sans modifier l'économie générale du projet.

Dans le cadre de l'intervention, le schéma opérationnel présente la configuration classique suivante :

1. préparation
2. décapage
3. fouille
4. étude (post-fouille)

2.1.1 La phase préparatoire

La phase de préparation permet, entre autres, au responsable d'opération (RO) de faire le point sur les aspects scientifiques et techniques ainsi que sur les questions relatives à l'hygiène et à la sécurité sur le chantier. Une partie du temps de préparation sera également consacrée aux aspects méthodologiques spécifiques de cette opération et pour faire le point sur l'état des connaissances relatives aux sites et à leur environnement.

Avant le démarrage de l'opération, le responsable prendra l'attache du Maître d'ouvrage pour signer le procès-verbal de mise à disposition du terrain.

Préalablement au démarrage des travaux de décapage, le piquetage général du chantier et de la zone de fouille prescrite sera effectué par l'opérateur.

2.1.2 Le décapage initial

Le décapage de la zone de fouille consiste en l'enlèvement, de la couche de terre recouvrant les niveaux où apparaissent les vestiges archéologiques. L'épaisseur à enlever est, en moyenne, de 40 cm sur l'ensemble de la surface à décapier. Ceci représente donc approximativement 5000 mètres cubes avant foisonnement.

Le décapage sera réalisé avec deux pelles hydrauliques à chenille de 20 à 25 tonnes minimum, munie d'un godet lisse de 2 ou 3 mètres de large et d'un godet de terrassement si nécessaire, de clapets anti-retour et de changement automatique de godet.

Les terres décapées seront disposées en cordons dans la parcelle, à l'ouest, à l'est et au sud de la zone prescrite par des camions ou directement par les pelles mécaniques en fonction du plan de décapage qui sera établi (cf. figure 2). Les cordons de terres seront mis en forme et fermés dans les règles de l'art. Les terres enlevées sont uniquement constituées de terre végétale. Dans l'éventualité où des terres stériles seraient décapées, elles seraient stockés séparément.

Le décapage de la zone de fouille s'étendra sur l'ensemble de la prescription, en conservant au nord et au sud-ouest une petite berme de sécurité le long de la rue Etienne Cosson et le long d'une propriété close bâtie.

Le décapage du site sera mis en œuvre par l'entreprise de terrassement choisie par l'opérateur, sous le contrôle permanent du responsable d'opération et d'une partie de l'équipe d'archéologues. Le décapage commencera par le nord et se poursuivra vers l'extrémité sud de la fouille. Dès les premiers vestiges rencontrés, le reste de l'équipe, qui pourra éventuellement intervenir en décalé, se consacrera aux travaux de nettoyage, de délimitation et de numérotation des faits. Cette phase sera suivie d'un relevé de ces derniers avec l'intervention d'un topographe. L'obtention, dès le départ, d'un plan permettra d'engager rapidement une réflexion sur l'organisation spatiale du site et de consigner à l'avancement des informations diverses.

Pour le décapage initial, il est nécessaire de prévoir :

- 2 pelles hydrauliques à chenilles de 25 tonnes pendant 7 jours ouvrés ;
- 2 tombereaux pour les évacuations pendant 6 jours ouvrés ;
- 4 transferts

2.1.3 La fouille (phase de terrain)

Elle prévue sur une durée de 3 semaines (incluant la phase de décapage) avec une équipe de 4 personnes complétée le cas échéant par l'intervention de spécialistes ou de personnel spécialisé (topographe...).

2.1.3.1 Méthodologie générale

Il n'est prévu lors de la tranche ferme que la fouille ponctuelle de quelques sections des fossés de l'enclos (en complément de ceux déjà réalisés dans le cadre du diagnostic) ainsi que

des tests ciblés dans les autres structures excavées qui seront mises au jour si celle-ci s'avèrent peu nombreuses (maximum de 60 faits en plus des fossés déjà connus par le diagnostic).

La tranche ferme ne prévoit pas la fouille de structures excavées en grands nombre, de niveaux complexe (zones d'épandages de mobilier, mares, niveaux de sol), de bâtiments en dur (moellons, pierre) ou de structures funéraires.

2.1.3.2 *Fossés et faits linéaires excavés*

Quelques sondages seront réalisés dans les fossés de l'enclos en complément de ceux déjà faits lors du diagnostic.

Ces sondages porteront notamment sur les angles et les jonctions de fossés ainsi que sur un éventuel système d'entrée qui serait révélé par le décapage. La fouille doit permettre de préciser la chronologie relative des différents tronçons de l'enclos ainsi que la stratigraphie de remplissage des fossés.

2.1.3.3 *Bâtiments en matériaux périssables*

Toute concentration de faits pouvant correspondre à un bâtiment en matériaux périssables fera l'objet d'un nettoyage manuel afin d'en rechercher le plan. Au sein de ces concentrations, quelques faits seront testés par moitié éventuellement au moyen de tranchées débordantes.

2.1.3.4 *Autres faits excavés*

Des tests ciblés seront réalisés dans les autres faits excavés après nettoyage de leurs abords afin de permettre leur interprétation. Certains faits ou certaines anomalies ne seront pas testés dès lors que leur caractère «naturel» (chablis) ou leur appartenance à la période moderne et contemporaine (fosse de plantation, traces agraires...) sera établie.

2.1.3.5 *Définition du cadre chronologique*

La définition du cadre chronologique le plus précis possible constitue un des objectifs de la fouille. Un corpus de céramique aussi complet et représentatif que possible sera constitué.

Une attention particulière sera portée aux recoupements de faits et tous les éléments pouvant fournir des informations pour s'assurer de l'existence ou non de vestiges d'une installation antérieure seront recherchés.

De la même façon, les éléments pouvant servir à l'obtention de datations absolues seront prélevés le plus exhaustivement possible : bois pour la dendrochronologie, charbons de bois ou os pouvant être utilisés pour une datation ¹⁴C...

2.1.3.6 *Les aides à la fouille*

Dans un souci de respect des délais d'intervention, d'atténuation de la pénibilité liée au travail manuel et d'optimisation du recueil de données scientifiques, la mécanisation du chantier est prévue. Elle est notamment préconisée pour la fouille de faits importants (fossés, grosses fosses, caves, dépressions, etc.) ou pour reprendre le décapage ponctuel de certains secteurs.

Pour la fouille mécanisée, il est nécessaire de prévoir :

- **1 pelle hydraulique de 5 ou 6 tonnes pendant 2 jours ouvrés ;**
- 1 transfert

2.1.3.7 *L'enregistrement des données*

L'enregistrement, le relevé et la photographie des vestiges archéologiques de toute nature sont impératifs et devront être homogènes sur l'ensemble de l'opération.

Les unités stratigraphiques (US) seront enregistrées selon un protocole de fouille stratifiée, celles-ci pouvant être regroupée avec d'autres dans une entité spécifique, le fait (F). Une attention particulière sera apportée à l'observation et à l'enregistrement des relations stratigraphiques entre les différentes US.

Lors de la fouille, les vestiges archéologiques (US, fait, structures, etc.) feront l'objet de relevés manuels en plan et en coupe afin de rendre compte de leurs caractéristiques physiques et des relations stratigraphiques éventuelles qu'ils entretiennent entre eux. Ces relevés seront réalisés à des échelles adéquates, généralement au 1/10, 1/20 et 1/50. Les numéros des faits et des unités stratigraphiques, ainsi que les altitudes d'apparition seront reportés sur chaque plan ou coupe.

Les vestiges seront relevés par un topographe afin de créer un plan de masse de l'ensemble du site. Les axes de relevés ou, si cette option est privilégiée, les contours des vestiges seront reportés sur ce plan afin de localiser le plus précisément possible ces derniers. Conformément au décret 2006-272 du 3 mars 2006, les plans doivent être géo-référencés en Lambert 93. Les limites des zones de fouilles ainsi que les faits archéologiques seront géo-référencés selon ce système sur un fond cadastral à une échelle lisible.

L'ensemble des relevés topographiques et les données associées seront gérés dans un Système d'Informations Géographiques (SIG) associé à la base de données d'enregistrement des données de la fouille.

2.1.3.8 *Anticipation des travaux de post-fouille*

Durant la phase de fouille, il peut s'avérer nécessaire d'amorcer un premier traitement du matériel (lavage, traitement et conditionnement de mobilier, envoi de prélèvements en laboratoires, etc.), de la documentation (saisie de fiches, mises au net de plans topographiques et de relevés de faits, etc.), ce qui implique qu'une partie des agents prévus pendant la phase terrain travaille au centre archéologique.

En cas d'interruption des fouilles pour des raisons indépendantes des archéologues (gêne ou retard occasionné par des entreprises agissant en coactivité, raisons techniques, intempéries, etc.), , les agents seront, dans la mesure du possible, affectés sur des travaux de post-fouille de l'opération archéologique en cours ou si cela n'est pas possible, sur d'autres opérations de leur employeur respectif.

De la même façon, durant les périodes où le terrain serait inaccessible pour les archéologues, des études documentaires pourront être entamées. Ces activités de post-fouille pourront donc être commencées dès la phase de fouille.

2.1.3.9 *État du terrain à la fin de l'opération*

À l'issue de l'opération de terrain, les éléments de la base vie seront enlevés.

Les terres décapées seront régaliées sans compactage. La surface remblayée sera simplement «chenillée» par le passage répété des engins de terrassement.

En ce qui concerne l'article 13.2 du Marché de travaux concernant l'écrêtage des vestiges archéologiques immobiliers : les choix concernant les modalités d'écrêtage de ces éléments devront être validés par un représentant de l'État (Service régional de l'archéologie) seul habilité à statuer sur le devenir de ces vestiges (écrêtage, démontage soigné, incorporation au domaine public). À cet effet, une réunion sera organisée en fin d'opération afin de déterminer la méthodologie à mettre en place.

Un procès-verbal de fin de chantier sera dressé à la fin des opérations de remblaiement.

2.1.4 La phase d'étude et de réalisation du rapport (post-fouille)

La phase d'étude, dite « post-fouille », porte sur l'étude des faits archéologiques et du mobilier. Elle consiste à approfondir l'approche des ensembles prélevés, traiter les éléments recueillis (lavage, conditionnement, stabilisation, etc.), décrire et analyser les faits (inventaire, description et mises au net des relevés des structures ; inventaire, description et dessin du mobilier, résultat des analyses et des études spécialisées) et rédiger la synthèse des données. Une grande partie du temps de post-fouille est allouée au responsable d'opération pour collecter l'ensemble des inventaires, les études connexes, les analyses en laboratoire, la DAO (plans « phasés » présentant les différentes occupations successives et de toutes les illustrations) et rédiger les synthèses chronologique et thématiques dans un cadre élargi aux problématiques locales et régionales, avant la fabrication du rapport en PAO. Elle englobe également le conditionnement définitif du mobilier et de la documentation de fouille, ainsi que la mise en œuvre éventuelle des opérations de conservation pour certains mobiliers fragiles. Toutes ces informations sont ensuite présentées et synthétisées dans le rapport d'opération.

La post-fouille se déroulera dans les centres archéologiques du Sadil à Chambray-Lès-Tours et de l'Inrap à Tours. Il s'étalera, au maximum, sur une période de 1 an à l'issue de la phase de terrain.

Compte tenu des objectifs définis dans le cahier des charges scientifique annexé à la prescription de fouille, il est prévu de mettre en place pour la tranche ferme de la phase d'étude les moyens suivants :

Responsable d'opération : 14 jours
 Techniciens : 18 jours
 Spécialistes divers : 3 jours
 Moyens d'analyse : 1 000 €

2.1.4.1 Conservation préventive du mobilier archéologique

Pendant la fouille, le responsable d'opération prendra toutes les mesures nécessaires pour assurer la bonne conservation du mobilier mis au jour. Celui-ci sera prélevé par unité stratigraphique ou fait et traité en fonction des catégories de matériaux.

À l'issue des travaux de terrain, toutes les dispositions seront prises afin d'assurer à court terme la conservation du mobilier archéologique (conditionnement, lieu de stockage). Les travaux de stabilisation et/ou de nettoyage pour étude seront engagés dans des délais adaptés aux différentes catégories de matériaux (organiques, métalliques, etc.).

Le mobilier sera enregistré de manière à ce que chaque objet ou lot d'objets (tessons, os, etc.) puissent être identifiés selon son type, son unité stratigraphique ou son fait. L'ensemble des informations nécessaires à l'identification et au suivi scientifique et sanitaire du mobilier (quantité, état de conservation, caractérisation) sera porté sur une base de données utilisée pour la réalisation des inventaires réglementaires. Pour les objets fragiles ou d'une valeur scientifique particulière, une fiche d'état sanitaire et d'étude sera établie.

Les travaux de stabilisation et de nettoyage pour étude, notamment des objets métalliques, seront réalisés par un laboratoire spécialisé. Ils devront rendre les objets ou fragments identifiables (morphologie et dimensions exactes), pour pouvoir les dessiner sans gangue

(rapport de fouille, publication) et livrer, notamment par radiographie, toutes les informations potentiellement contenues sur la surface originelle (décor, traces de soudure, traces d'outil, procédés d'assemblage, traces organiques comme bois, tissu ou cuir, etc.). En fonction des questionnements scientifiques et des choix de représentation, certains objets pourront n'être que partiellement, voire pas du tout nettoyés. Le conditionnement à la sortie du laboratoire répondra aux exigences de conservation préventive en vigueur.

Une enveloppe financière est prévue afin d'assurer les traitements de stabilisation et le nettoyage pour étude d'éventuels éléments mobiliers métalliques. La consolidation et le remontage ne seront réalisés qu'en cas de nécessité pour l'étude.

La restauration des objets, dont le but est la présentation au public et les mesures de conservation à long terme pour du mobilier exceptionnel ne sont pas prévues.

2.1.4.2 *Inventaire et archivage de la documentation et du mobilier*

La documentation de fouille et le mobilier seront traités et conditionnés conformément aux instructions stipulées dans l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu de diagnostics et fouilles archéologiques.

L'ensemble des informations nécessaires à l'identification et au suivi scientifique et sanitaire du mobilier (quantité, état de conservation, caractérisation) seront portées sur une base de données utilisée pour la réalisation des inventaires réglementaires (section III du rapport). L'inventaire de la documentation de fouille sera également intégré dans cette base de données.

Les données saisies dans le cadre de ces inventaires seront enregistrées et exportées dans des formats informatiques recommandés dans le chapitre 5 du cadre commun d'interopérabilité des systèmes d'information publics.

Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de fouille sera conservé par l'opérateur d'archéologie préventive le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder deux ans à compter de la date de fin de la phase terrain, avant d'être remis à l'État avec la documentation afférente à l'opération.

2.2- **La tranche conditionnelle 1 : fouilles complémentaires de bâtiments**

2.2.1 Principe

Ces moyens sont destinés à répondre à l'incertitude pesant sur les conditions de stratification et la répartition des structures archéologiques dans le cadre de la fouille. Ils sont conformes au cahier des charges scientifique indiquant que le contrat comportera deux tranches conditionnelles.

Des moyens complémentaires de terrain (compléments humains, logistiques et mécaniques) et d'étude (compléments humains et analyses) seront à mettre en place, en partie ou en totalité, suivant les nécessités scientifiques et techniques. Ils correspondent à des situations pour lesquelles l'impact dans l'économie du projet est tel qu'il n'est pas raisonnable d'envisager y remédier avec les moyens budgétaires prévus dans la tranche ferme.

2.2.2 Montant du forfait pour la tranche conditionnelle 1

Une somme forfaitaire de 15 000 euros est prévue pour répondre aux besoins de la première tranche conditionnelle. Cette somme sera mobilisée partiellement ou en totalité en fonction des besoins déterminés en concertation avec le SRA et l'aménageur.

L'enveloppe prévu pourra être utilisée à :

Des moyens humains pour renforcer l'équipe durant la phase de terrain de la tranche ferme et/ou en prolongation de la phase de terrain de la tranche ferme pour une durée maximale n'excédant pas 2 semaines

Des moyens humains complémentaires pour la phase d'étude (technicien, spécialistes...)

Des moyens mécaniques d'aide à la fouille

Des moyens d'analyses

2.2.3 Mise en place

La mise en place de la première tranche conditionnelle ne peut être envisagée qu'à partir du moment où seront levées certaines incertitudes, après le décapage ou au cours de l'opération de terrain, par le constat de la validation d'un ou de plusieurs critères définis en préalable, donc toujours constatables sans ambiguïté par les parties (Maître d'ouvrage et groupement Sadil/Inrap). Il s'agit le plus souvent de critères quantitatifs (« plus de x structures de tel type »), ou tout simplement de présence/absence (« existence de structures de tel type »), voire de faisabilité (« premières analyses concluantes, la méthode peut donc être étendue »).

Une ou plusieurs réunions seront organisées entre le Maître d'ouvrage, le responsable d'opération et son supérieur hiérarchique ainsi que, l'agent du Service régional de l'archéologie en charge du dossier. Ces réunions auront pour objectif de convenir des moyens complémentaires à mettre en place et de réviser les objectifs de l'opération, ou d'achever la fouille.

2.2.4 Critères de déclenchements

Les moyens compris dans la phase conditionnelle pourront être engagés, partiellement ou en totalité, à la demande écrite du conservateur régional de l'archéologie au maître d'ouvrage, au prorata des ensembles supplémentaires ou nouveaux mis au jour, dès que l'un des critères exprimés ci-dessous sera rempli.

Découverte de nombreux bâtiments en matériaux périssables (entraînant la découverte de plus de 60 faits excavés – cf. tranche ferme § 2.1.3.1) ou de bâtiment construit «en dur» ou de grandes structures excavées de type caves ou celliers

Découverte d'un ou de plusieurs niveaux stratifiés nécessitant une fouille détaillée (niveaux de sol...)

2.2.5 Méthodologie de terrain pour la tranche conditionnelle 1

En fonction du plan obtenu grâce aux relevés topographiques à l'issue de la phase de décapage, le responsable d'opération précisera la stratégie de fouille avec son équipe en privilégiant certaines zones en fonction de contraintes particulières ou de problématiques spécifiques. Les méthodes précises de fouilles seront appréciées par le responsable scientifique en concertation avec le SRA et en respectant l'enveloppe budgétaire globale prévue. La méthodologie mise en œuvre sera fonction des découvertes, des niveaux archéologiques présents, de l'état de conservation des vestiges et de leur densité, afin de rester dans l'économie générale du projet.

Les vestiges potentiellement concernés peuvent être des bâtiments en matériaux périssable, des fossés ou autres faits linéaires, tout autre fait excavé, des niveaux stratifiés ou niveaux de sols, bâtiment en dur ou sur solins...

L'approche par échantillonnage des faits et des couches sera envisagée dans certains cas (sondages dans les fossés, traitement par moitié de certains faits, etc.). Les faits archéologiques révélés lors du décapage feront l'objet d'une fouille manuelle et/ou mécanisée. Il s'agit en effet d'appréhender, autant que faire se peut, l'ensemble des vestiges et couches archéologiques. Cette fouille sera réalisée par unité stratigraphique, ou ponctuellement par séquence cohérente selon la pertinence scientifique.

Une attention particulière sera portée à tous les recoupements, successions de couches et de structures, dans l'optique de préciser le phasage du site et donc d'établir le diagramme stratigraphique le plus complet possible.

Si des secteurs stratifiés ou des niveaux de sols d'occupation sont identifiés, des tests manuels seront entrepris et complétés, si nécessaire, par des décapages à la mini-pelle. Ces derniers pourront être réalisés sous forme de tranchées afin d'appréhender la complexité de la stratification. Ceci devrait permettre de comprendre le secteur avant une reprise de décapage à la mini-pelle ou une fouille extensive, et aidera également à déterminer une stratégie de fouille adaptée. Les coupes stratigraphiques laissées en place lors du décapage seront étudiées, puis relevées autant que nécessaire, en fonction de leur complexité et de leur intérêt pour la compréhension de la chronologie du site.

En cours d'opération, la fouille mécanisée de certains niveaux de remblai ou de démolition/abandon ne pourra être entreprise qu'après la compréhension des liens stratigraphiques, leur datation et leur caractérisation. Les moyens mécaniques nécessaires à la fouille sont justifiés pour appréhender les remblais anciens, compléter la fouille manuelle des fossés et

des structures profondes ou pour re-décaper ponctuellement certains secteurs de la fouille. L'utilisation de la mini-pelle permettra, en outre, de s'assurer du respect des règles de sécurité pour des structures en creux profondes.

En fonction des objectifs de recherche et des potentialités du terrain, l'intervention de spécialistes sera organisée. Par exemple, des prélèvements pourront ainsi être réalisés afin de permettre l'approche paléo-environnementale du site, l'approche fonctionnelle des faits (activités artisanales, dépôt mobilier particulier, inhumations, etc.), ou des mesures d'âge (archéomagnétisme, dendrochronologie, etc.). Des tamisages ou des analyses pourront être faits pour vérifier l'état de conservation ou la pertinence des restes à analyser. Les prélèvements et les tamisages seront réalisés dans le respect des protocoles en vigueur de chaque discipline, en tenant compte de l'adéquation indispensable entre le questionnement archéologique et le problème technique de traitement (volume, stockage, etc.).

2.2.6 Méthodologie de la phase d'étude et de réalisation du rapport pour la tranche conditionnelle 1

En sus de moyens complémentaires sur le terrain, la somme forfaitaire prévue pour la première tranche conditionnelle pourra également servir à la mobilisation de moyens humains et/ou de moyens d'analyses lors de la phase d'étude.

Les principes méthodologiques de la conduite de l'étude sont les mêmes que ceux définis pour la tranche ferme.

2.3- **La tranche conditionnelle 2 : découverts fortuites, imprévus**

2.3.1 **Principe**

Tout comme pour la première tranche conditionnelle, ces moyens sont destinés à répondre à l'incertitude pesant sur les conditions de stratification et la répartition des structures archéologiques dans le cadre de la fouille. Ils sont conformes au cahier des charges scientifique indiquant que le contrat comportera deux tranches conditionnelles.

Des moyens complémentaires de terrain (complément humain) et d'étude (compléments humains et analyses) seront à mettre en place, en partie ou en totalité, suivant les nécessités scientifiques et techniques. Ils correspondent à des situations pour lesquelles l'impact dans l'économie du projet est tel qu'il n'est pas raisonnable d'envisager y remédier avec les moyens budgétaires prévus dans la tranche ferme et la première tranche conditionnelle.

2.3.2 **Montant du forfait pour la tranche conditionnelle 2**

Une somme forfaitaire de 10 000 euros est prévue pour répondre aux besoins de la deuxième tranche conditionnelle. Cette somme sera mobilisée partiellement ou en totalité en fonction des besoins déterminés en concertation avec le SRA et l'aménageur.

L'enveloppe prévu pourra être utilisée à :

Des moyens humains pour renforcer l'équipe durant la phase de terrain de la tranche ferme et/ou en prolongation de la phase de terrain de la tranche ferme pour une durée maximale n'excédant pas 2 semaines

Des moyens humains complémentaires pour la phase d'étude (technicien, spécialistes...)

Des moyens mécaniques d'aide à la fouille

Des moyens d'analyses

2.3.3 **Mise en place et durée**

La mise en place de la deuxième tranche conditionnelle ne peut être envisagée qu'à partir du moment où seront levées certaines incertitudes, après le décapage ou au cours de l'opération de terrain, par le constat de la validation d'un ou de plusieurs critères définis en préalable, donc toujours constatables sans ambiguïté par les parties (Maître d'ouvrage et groupement Sadil/Inrap). Il s'agit le plus souvent de critères quantitatifs (« plus de x structures de tel type »), ou tout simplement de présence/absence (« existence de structures de tel type »), voire de faisabilité (« premières analyses concluantes, la méthode peut donc être étendue »).

Une ou plusieurs réunions seront organisées entre le Maître d'ouvrage, le responsable d'opération et son supérieur hiérarchique ainsi que, l'agent du Service régional de l'archéologie en charge du dossier. Ces réunions auront pour objectif de convenir des moyens complémentaires à mettre en place et de réviser les objectifs de l'opération, ou d'achever la fouille.

2.3.4 **Critères de déclenchements**

Les moyens compris dans la phase conditionnelle pourront être engagés, partiellement ou en totalité, à la demande écrite du conservateur régional de l'archéologie au maître d'ouvrage, au prorata des ensembles supplémentaires ou nouveaux mis au jour, dès que l'un des critères

exprimés ci-dessous sera rempli.

Présence de structures funéraires

Découverte d'un système de fossés constituant l'enclos plus complexe que ce qu'il est permis d'envisager au vu des résultats du diagnostic : plus grand nombre de fossés (longueur totale de fossé augmentée de 30 % ou plus) ou fossés plus profonds (1,5 m ou au-delà) ou sections de fossés riches en mobilier archéologique.

2.3.5 Méthodologie de terrain pour la tranche conditionnelle 2

La méthodologie générale d'intervention ne diffère pas de celle définie pour la tranche ferme et la première tranche conditionnelle.

En ce qui concerne la fouille des structures funéraires, elle sera dirigée par un anthropologue qui en assurera l'enregistrement stratigraphique. Les sépultures dégagées seront relevées (photographiquement). Les données anthropologiques seront enregistrées par l'anthropologue et les démontages effectués. En cas de présence de mobilier, celui-ci sera prélevé par soit par un technicien, soit par un spécialiste en fonction de la complexité.

En tout état de cause, les moyens de terrain prévus dans la deuxième tranche conditionnelle ne permettent pas de fouiller un ensemble funéraire de plus de 10 tombes simples. Si les découvertes funéraires s'avèrent plus importantes ou plus complexes (présence de crémations et de structures associées, présence de sépultures multiples ou collectives par exemple), il conviendrait de définir entre les représentant de l'aménageur, de l'État et de l'opérateur des modalités de la mise en place de moyens supplémentaires ou d'une réorientation des moyens et problématiques de la fouille.

2.3.6 Méthodologie de la phase d'étude et de réalisation du rapport pour la tranche conditionnelle 2

En sus de moyens complémentaires sur le terrain, la somme forfaitaire prévue pour la deuxième tranche conditionnelle pourra également servir à la mobilisation de moyens humains et/ou de moyens d'analyses lors de la phase d'étude.

Les principes méthodologiques de la conduite de l'étude sont les mêmes que ceux définis pour la tranche ferme.

2.4- *L'équipe mobilisée*

L'équipe est constituée de personnes aux compétences variées et complémentaires. Certaines sont présentes en permanence sur le chantier, d'autres interviennent ponctuellement pour suivre le bon déroulement du chantier ou à la demande de l'équipe.

2.4.6.1 *Le responsable d'opération et le responsable de secteur*

Le Responsable scientifique de l'opération proposé est Matthieu Gaultier, protohistorien et antiquisant. Il dispose d'une bonne expérience en matière d'encadrement d'équipes et de direction de chantier dans des contextes similaires à celui de l'opération de Chambray – «La Baraudière». Son curriculum vitae est joint en annexe à ce projet d'intervention. Il est également spécialisé en anthropologie. Il sera secondé par Stéphanie Philippon, responsable de secteur, antiquisante au service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire.

Le responsable établit les choix scientifiques dans le respect du cahier des charges annexés à la prescription de l'État et dans les limites du budget de l'opération.

Il aura en charge le suivi et la coordination des différents travaux de terrain : décapage, fouille manuelle ou mécanisée des faits, enregistrement et relevé des vestiges, gestion du mobilier, etc.

Il prend toutes les mesures nécessaires pour assurer la conservation du mobilier archéologique mis au jour. Il répartit les moyens pour les analyses et définit avec sa hiérarchie les études spécialisées à engager ainsi que les traitements de stabilisation des mobiliers archéologiques

Dans le cadre des travaux de post-fouille, il coordonne plusieurs techniciens et techniciens spécialisés, ainsi que divers spécialistes pour des études de mobilier et paléo-environnementales particulières (céramologie, numismatique, géomorphologie, etc.), pour définir des datations et répondre aux problématiques du site.

2.4.6.2 *Les techniciens et techniciens spécialisés*

L'équipe sera composée de techniciens expérimentés dans la fouille archéologique, notamment des sites protohistoriques et antiques. Ils sont autonomes pour les travaux de relevés en plan et en coupe des vestiges, la prise de vues photographiques et l'enregistrement sur fiche papier ou informatique des données de terrain.

Lors de la phase post-fouille, les techniciens sont affectés principalement à l'achèvement du traitement des données primaires.

- lavage, collage, marquage, classement et conditionnement du mobilier ;
- tamisage des prélèvements en vue des études spécialisées ;
- mise au propre des plans (topographie, plans à partir de photographies, DAO des faits et du mobilier) ;
- saisie des inventaires informatisés ou des enregistrements ;
- archivage et conditionnement des archives de fouille et du mobilier ;
- informatisation des données de terrain (bases de données, système d'information géographique – SIG, etc.

En tant que de besoin, des techniciens pourront être associés aux études documentaires. D'autres pourront être affectés à des tâches spécifiques comme la saisie informatique ou l'aide aux spécialistes dans leurs études.

Des techniciens spécialisés prendront en charge la DAO et la PAO du rapport.

2.4.6.3 *Le topographe*

L'accompagnement technique de cette équipe sera assuré par un topographe. Au cours de la fouille, il relèvera régulièrement les faits rencontrés sur le terrain pour établir le plan du site, ou pour installer des repères sur le terrain. Les relevés de détail seront réalisés par les équipes de terrain. Le topographe intégrera l'ensemble de ces données à un système géo-référencé. Dans un premier temps, le topographe procède au piquetage de la fouille sur la base de la prescription de l'État.

2.4.6.4 *Les spécialistes*

L'opérateur possède les compétences scientifiques requises pour mener les études. Les spécialistes seront consultés sur le terrain ou lors de l'étude, à la demande du responsable de l'opération et sous le contrôle du responsable dont il dépend, en fonction des problématiques soulevées et des vestiges rencontrés.

Pour la céramique protohistorique

Il est prévu de faire appel, sur le terrain comme en post-fouille aux compétences de Francesca di Napoli, céramologue au Centre archéologique de Tours de l'Inrap. Son *curriculum vitae est joint en annexe à ce projet d'intervention.*

Pour la céramique antique

Il est prévu de faire appel, sur le terrain comme en post-fouille aux compétences de Laureline Cinçon, céramologue, contractuelle. Son curriculum vitae est joint en annexe à ce projet d'intervention.

Pour les analyses géo-archéologique

Il est prévu de faire appel, sur le terrain comme en post-fouille aux compétences de Philippe Gardère, géo-archéologue au Centre archéologique de Tours de l'Inrap. Son curriculum vitae est joint en annexe à ce projet d'intervention.

Pour l'anthropologie

Il est prévu de faire appel au compétence spécifique du responsable d'opération proposé : M. Gaultier dont le curriculum est joint en annexe à ce projet d'intervention.

Plus généralement, l'Inrap dispose parmi ses agents d'un panel de spécialistes permettant de couvrir l'intégralité des nécessités d'analyses ou d'expertises que ce soit sur le terrain ou en post-fouille. De même, le Sadil peut mettre en œuvre toutes les analyses jugées nécessaire en faisant appel à des spécialistes (en interne, sous forme de contrat ou de prestations) ou à des laboratoires spécialisés (sous forme de prestation).

Lors de leur intervention sur le terrain, ces spécialistes peuvent être qualifiés de spécialistes ou de techniciens spécialisés.

II

PLANNING PRÉVISIONNEL ET RÉCAPITULATIF DES MOYENS PRÉVUS PAR TRANCHE

3.- Déroulement et durée des opérations

En application de l'article R.253-60 du code du patrimoine (article 54 du décret n°2004-490), l'aménageur et l'opérateur feront connaître aux services de l'État (Service régional de l'Archéologie) les dates de début et de fin de la fouille au moins cinq jours ouvrables avant le début de l'opération.

La phase terrain de l'opération de fouille sera d'une durée prévisionnelle de 3 semaines pour la tranche ferme avec une prolongation maximale de deux semaines pour les tranches conditionnelles. La date prévisionnelle de début de l'opération proposée à l'aménageur est fixée au 18 avril 2016. Cette date est subordonnée au retour du présent marché notifié au plus tard le 1 mois avant et à la réception par l'opérateur de l'arrêté d'autorisation de fouille pris par le préfet de région comportant la désignation du responsable scientifique de l'opération.

La phase de repli durant laquelle l'opérateur procèdera au démontage de ses installations et au remblaiement de la zone fouillée n'excédera pas 10 jours ouvrés après la fin de la phase terrain.

À l'issue de la phase de terrain, sous réserve d'autorisation de l'État, l'aménageur pourra disposer des terrains libérés de la contrainte archéologique.

La phase étude débutera après la phase terrain. La remise du rapport final est fixée au plus tard 12 mois après la fin du terrain.

L'opérateur informera l'aménageur de la remise du rapport au préfet de région qui informera l'aménageur des résultats de la vérification et de l'évaluation scientifique du rapport et lui communiquera, le cas échéant, ses recommandations en vue de son exploitation scientifique. Il transmettra à l'aménageur trois exemplaires imprimés du rapport et un exemplaire sous format numérique.

4.- Synthèse des moyens mis en œuvre par opération

4.4.1 Synthèse de la tranche ferme

Phase de terrain : 3 semaines pour une équipe de 4 archéologues complétée en tant que de besoin par des techniciens spécialisés et des spécialistes.

Phase de rapport : 1 mois en discontinu sur une période globale ne pouvant excéder 12 mois après la fin de la phase de terrain.

Étapes	Moyens	Durée
Phase terrain		
Décapage et fouille	1 RO, 1 RS, 2 techniciens	56 jours au total
Topographie	1 topographe	2 jours
Accompagnement scientifique	Divers spécialistes	1 jour
Phase étude		
Organisation de la post-fouille, synthèse et rédaction du rapport	1 RO	14 jours
Accompagnement scientifique	Divers spécialistes	3 jours au total
Traitement du mobilier, saisie, mise au net des minutes, participation aux études spécialisées, DAO/PAO	Techniciens	18 jours au total
Budget pour des analyses (prestations)	1 000 €	

Moyens mécaniques

Décapage initial : 7 jours pour deux pelles mécaniques, 6 jours pour deux tombereaux

Aide à la fouille mécanisée : 2 jours de mini-pelle

Régalement sans compactage des terres décapées : forfait à 11 562,50 €.

4.4.2 Synthèse de la première tranche conditionnelle

Une somme forfaitaire de 15 000 euros est prévue pour répondre aux besoins de la deuxième tranche conditionnelle. Cette somme sera mobilisée partiellement ou en totalité en fonction des besoins déterminés en concertation avec le SRA et l'aménageur.

L'enveloppe prévu pourra être utilisée à :

Des moyens humains pour renforcer l'équipe durant la phase de terrain de la tranche ferme et/ou en prolongation de la phase de terrain de la tranche ferme pour une durée maximale n'excédant pas 2 semaines

Des moyens humains complémentaires pour la phase d'étude (technicien, spécialistes...)

Des moyens mécaniques d'aide à la fouille

Des moyens d'analyses

4.4.3 Synthèse de la deuxième tranche conditionnelle

Une somme forfaitaire de 10 000 euros est prévue pour répondre aux besoins de la deuxième tranche conditionnelle. Cette somme sera mobilisée partiellement ou en totalité en fonction des besoins déterminés en concertation avec le SRA et l'aménageur.

L'enveloppe prévu pourra être utilisée à :

Des moyens humains pour renforcer l'équipe durant la phase de terrain de la tranche ferme et/ou en prolongation de la phase de terrain de la tranche ferme pour une durée maximale n'excédant pas 2 semaines

Des moyens humains complémentaires pour la phase d'étude (technicien, spécialistes...)

Des moyens mécaniques d'aide à la fouille

Des moyens d'analyses

III

DÉMARCHE QUALITÉ ET VALORISATION

5.- DEMARCHE QUALITE ET SECURITE

La mise en œuvre des moyens et principes méthodologiques évoqués ci-dessus est conçue dans la perspective d'une démarche qualité.

Elle doit garantir :

- la qualité scientifique de l'opération ;
- la qualité de son insertion dans le déroulement général du projet d'aménagement, tant dans le respect des délais et du budget que dans les relations avec les riverains.

5.1- *Qualité scientifique de l'opération*

Le groupement garantit le bon déroulement scientifique de l'opération, sur le terrain, et jusqu'à l'exploitation des données acquises lors de la fouille par la rédaction du rapport d'opération archéologique.

Cet engagement repose sur :

- les compétences scientifiques de l'encadrement de la fouille, attestées par les *Curriculum Vitae joints* ;
- l'expérience de chacune des institutions membres du groupement dans le domaine de l'archéologie préventive et le pilotage de programmes scientifiques ;*
- le contrôle de l'activité scientifique exercé par l'organisation hiérarchique du Sadil (chef du service, conservateur du patrimoine et docteur en archéologie) et de l'INRAP (« Adjoint scientifique et technique » et délégué scientifique au niveau interrégional, Direction Scientifique et Technique de l'établissement public au niveau national) ;*
- leur intégration dans les instances régionales et nationales de la recherche scientifique (universités, CNRS, et notamment l'UMR 7324 CITERES de l'université François Rabelais de Tours) ;*
- leur reconnaissance par les services de l'État (Services régionaux de l'archéologie, Commission interrégionale de la recherche archéologique).*

5.2- *Respect des délais*

Une attention toute particulière sera portée au respect des délais. Des réunions seront organisées entre l'encadrement de l'équipe (RO) et l'aménageur. Y seront invités, en tant que de besoin leurs institutions de tutelle (Sadil et Inrap) et le Service régional de l'Archéologie de la région Centre. Ces réunions feront le point sur l'avancement de l'opération et seront l'occasion de faire remonter les éventuels problèmes rencontrés. L'objectif sera de mettre en place conjointement entre l'opérateur, l'aménageur et le service régional d'archéologie les conditions garantissant le respect du planning qui devra éventuellement être adapté en fonction des découvertes.

La modification de stratégies, si elle s'avère nécessaire, devra rester dans le planning et l'enveloppe budgétaire définie par le marché et le présent projet scientifique d'intervention (sauf découverte exceptionnelle définie par l'État au sens de l'article 43 du décret n°2004-490 du 3 juin 2004).

Le groupement propose un planning prévisionnel conforme aux souhaits du maître d'ouvrage. Il attire son attention sur le fait que le respect de ce planning est conditionné par la date de démarrage des travaux. Cette date est subordonnée à la réception par le groupement des bons de commandes et de l'arrêté d'autorisation de fouille comportant la désignation du responsable scientifique de l'opération par le préfet de Région.

5.3- **Hygiène et sécurité**

La prise en compte de la sécurité est une démarche prioritaire du groupement. Elle se fera dans le respect de la législation en vigueur.

Le Conseil départemental d'Indre-et-Loire est doté d'un service de médecine du travail et de deux agents en charge de la mise en œuvre de la prévention (ACMO), qui assureront le suivi de l'opération.

L'Inrap dispose d'un Assistant de prévention (AP) au niveau du Centre archéologique de Tours et d'un conseiller sécurité prévention (CSP) au niveau de la Direction interrégionale Centre Île-de-France.

Le groupement mobilisera les ACMO ou AP en tant que de besoin que ce soit au démarrage de l'opération ou pendant son déroulement.

Pendant toute l'opération, l'attention sera portée sur l'ergonomie des postes de travail (gestes et postures) et le respect des procédures de sécurité et de respect de l'environnement en matière de terrassement.

5.4- **Relations avec les riverains**

Les nuisances vis-à-vis de riverains seront limitées au maximum, notamment en termes de salissures de voiries et de contraintes de circulation.

6.- VALORISATION DES FOUILLES

D'une manière générale, le Sadil et l'Inrap favorisent par tout moyen utile la valorisation des résultats des fouilles archéologiques qu'ils réalisent.

Cette valorisation peut se faire sous différentes formes selon les circonstances et les souhaits émis par l'aménageur.

Toute action de valorisation ou de communication devra être coordonnée entre l'opérateur (Sadil et Inrap) et l'aménageur (SET).

6.1- *Durant la phase de terrain*

6.1.1 Visites du chantier, affichage

D'une manière générale, il est possible d'organiser des visites du site. La programmation de ces visites devra être faite en concertation avec le responsable de la fouille. Les visites de terrain seront mises en œuvre uniquement si les conditions du chantier le permettent (sécurité, préservation des vestiges, conditions climatiques...) et si elles n'impactent pas le bon déroulement du chantier et ses délais.

Les visites peuvent être à destination du «grand public», des scolaires ou de personnalités (élus, aménageur...).

6.1.2 Reportages photographiques

Tout au long de l'opération, l'équipe chargée de la fouille réalise de nombreuses prises de vues photographiques des découvertes. De même il est possible de faire réaliser, par le biais d'une prestation extérieure, des photographies aériennes à basse altitude des fouilles.

Une partie de ces documents pourra être mise à la disposition de l'aménageur dans le cadre d'opérations de valorisation des fouilles qu'il souhaiterait mettre en place. De même ces photographies peuvent servir pour illustrer des documents élaborés par la mairie de Chambray ou par Tours Plus (bulletin d'information...).

Dans tous les cas, les documents produits devront mentionner les crédits associés aux images. Les documents ne devront pas faire l'objet d'une utilisation commerciale. De même les commentaires, portant sur la nature des découvertes ou le métier d'archéologue, associés à ces documents devront, soit être rédigés par une personne habilitée du Sadil ou de l'Inrap, soit faire l'objet d'une validation avant publication par une personne habilitée du Sadil ou de l'Inrap.



PREFET DE LA REGION CENTRE – VAL DE LOIRE

Direction régionale
des affaires culturelles

ARR-AUTOR-FOUILLE-PREV
n° 16/0166 du 16 mars 2016

Service régional de l'archéologie

ARRÊTÉ
portant autorisation de fouille archéologique préventive
du site archéologique n° 37.050.021 AH
relative au projet de réalisation de la zone d'aménagement concerté (ZAC)
« la Vrillonnerie Sud » phase 2
au lieu-dit « la Baraudière » à Chambray-lès-Tours (Indre-et-Loire)

Le Préfet de la région Centre – Val de Loire
Chevalier dans l'Ordre la Légion d'Honneur
Chevalier dans l'Ordre National du Mérite

Vu le code du patrimoine (livre V - archéologie) ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu l'arrêté n° 16-006 du 4 janvier 2016 portant délégation de signature à Mme Sylvie LE CLECH, Directrice régionale des affaires culturelles du Centre – Val de Loire, notamment en matière d'administration générale ;

Vu l'arrêté n°16-040 du 14 janvier 2016 portant subdélégation de signature à M. Christian VERJUX, Conservateur régional de l'archéologie par intérim, notamment en ce qui concerne les actes mentionnés à l'article 3 de l'arrêté susvisé ;

Vu le dossier de demande de prescription archéologique, présenté le 3 novembre 2009 et complété le 15 décembre 2009, par la SEM société d'équipement de Touraine (SET), Acticampus 1, 40 rue James Watt, 37200 Tours, relatif au projet de réalisation de la zone d'aménagement concerté (ZAC) « la Vrillonnerie Sud » à Chambray-lès-Tours (Indre-et-Loire), sur des terrains cadastrés ZO 248p, ZP 1, 2, 4 et 7, reçu à la Direction régionale des affaires culturelles du Centre, Service régional de l'archéologie, les 4 novembre et 15 décembre 2009 ;

Vu l'arrêté définissant les modalités de saisine du Préfet de région n° 09/0519 du 23 décembre 2009 relatif au projet susvisé ;

Vu l'arrêté n° 10/0033 du 28 janvier 2010 modifiant l'arrêté de saisine du Préfet de région n° 09/0519 du 23 décembre 2009 ;

Vu le courrier présenté le 21 octobre 2013 par la Société d'équipement de la Touraine (SET), Acticampus 1, 40 rue James Watt – BP 20605, 37206 Tours cedex 3, informant de l'engagement des deux premières phases concernées par l'arrêté de saisine n° 09/0519 du 23 décembre 2009 modifié par l'arrêté n° 10/0033 du 28 janvier 2010, relatif à un projet de réalisation de la zone

d'aménagement concerté (ZAC) « la Vrillonnerie Sud » phase 2 sur des terrains situés au lieu-dit « la Baraudière » à Chambray-lès-Tours (Indre-et-Loire), cadastrés BE 268 et BE 639, reçu à la Direction régionale des affaires culturelles du Centre, Service régional de l'archéologie, le 23 octobre 2013 ;

Vu l'arrêté n° 13/0704 du 9 décembre 2013 portant prescription de diagnostic archéologique relatif au projet susvisé ;

Vu l'arrêté n° 14/0127 du 12 mars 2014 portant modification de l'arrêté de prescription de diagnostic n° 13/0704 du 9 décembre 2013 ;

Vu l'arrêté n° 14/0384 du 11 août 2014 désignant Céline AUNAY, Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire (SADIL), responsable scientifique de l'opération de diagnostic susvisée ;

Vu le rapport de diagnostic archéologique reçu à la direction régionale des affaires culturelles du Centre, service régional de l'archéologie, le 24 octobre 2014 ;

Vu l'avis de la commission interrégionale de la recherche archéologique (CIRA) du Centre-Nord, des 8, 9 et 10 décembre 2014 ;

Vu l'arrêté n° 15/0009 du 23 janvier 2015 portant prescription de fouille archéologique préventive relative au projet susvisé ;

Vu la demande d'autorisation de fouille archéologique préventive du 10 février 2016 de la Société d'équipement de la Touraine (SET), accompagnée du projet scientifique d'intervention de fouille du service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire (SADIL) et de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap), reçue à la Direction régionale des affaires culturelles du Centre – Val de Loire, Service régional de l'archéologie, le 12 février 2016, complété par le dossier de marché de travaux passé en procédure adaptée avec service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire (SADIL) et de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) et le cadre de prix reçu le 14 mars 2016 ;

Vu l'avis de la commission interrégionale de la recherche archéologique (CIRA) du Centre-Nord, sur le projet scientifique d'intervention de fouille du service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire (SADIL) et de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap), des 7, 8, 9 et 10 mars 2016 ;

Considérant que le projet scientifique d'intervention est conforme au cahier des charges scientifique prescrit ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : La Société d'équipement de la Touraine (SET) (*ci-après désignée " aménageur "*), est autorisée à faire réaliser par le Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire (SADIL) et l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap), (*ci-après désignés " opérateurs "*), sous la direction scientifique de M. Matthieu GAULTIER (désigné par arrêté n° 16/0165), la fouille archéologique préventive portant sur les terrains sis en :

Région : Centre – Val de Loire

Département : Indre-et-Loire

Commune : CHAMBRAY-LÈS-TOURS

Localisation : lieu-dit « la Baraudière »

Cadastre : BE 268pp et BE 269pp.

Emprise : 12 000 m²

Site archéologique : 37.050.021 AH

Projet : réalisation de la zone d'aménagement concerté (ZAC) « la Vrillonnerie Sud » phase 2

Article 2 : L'aménageur et l'opérateur notifieront au Service régional de l'archéologie les dates de début et de fin de la fouille au moins cinq jours ouvrables avant le début de l'opération et faciliteront par tous moyens aux représentants de l'Etat l'exercice de leur mission de contrôle. Avec le responsable scientifique, ils veilleront, chacun pour ce qui le concerne, à la mise en œuvre des observations et des instructions formulées par le représentant de l'Etat lors de visites ou de réunions de chantier.

Article 3 : Aux fins de son étude scientifique, le mobilier archéologique issu de la fouille est placé sous la garde de l'opérateur, qui en dresse l'inventaire, prend les dispositions nécessaires à sa sécurité et, en tant que de besoin, à sa mise en état pour étude.

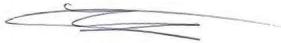
A l'expiration de la période de garde, qui ne peut excéder deux ans à compter de la date de délivrance de l'attestation de libération de terrain visée à l'article 5, l'opérateur remet le mobilier à l'Etat avec la documentation scientifique constituée au cours de l'opération.

Article 4 : Lorsqu'il n'est pas lui-même propriétaire du terrain, l'aménageur communique au service régional de l'archéologie le nom et l'adresse du ou des propriétaires afin que ceux-ci puissent, le cas échéant, exercer leurs droits sur le mobilier dont l'inventaire leur sera transmis par l'Etat.

Article 5 : L'aménageur notifie l'achèvement de l'opération de fouille sur le terrain. Dans les quinze jours suivant la réception de cette notification, une attestation de libération du terrain lui est délivrée. Faute de délivrance de l'attestation dans ce délai, celle-ci est réputée acquise.

Article 6 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à la Société d'équipement de la Touraine (SET).

Copie certifiée conforme
à l'original



Fait à Orléans, le 16 MARS 2016

Pour le Préfet de la région Centre – Val de Loire
et par subdélégation,
le Conservateur régional de l'archéologie par intérim



Christian VERJUX

Destinataire :
Société d'équipement de la Touraine (SET)

Copie :
SADIL
Inrap
M. Matthieu GAULTIER
Préfecture d'Indre-et-Loire
Commune de Chambray-lès-Tours



PREFET DE LA REGION CENTRE – VAL DE LOIRE

Direction régionale
des affaires culturelles

Service régional de l'archéologie

ARR-DESIGN-RESP-FOUILLE
n° 16/0165 du 16 mars 2016

ARRÊTÉ
portant désignation du responsable scientifique
de l'opération de fouille archéologique préventive
du site archéologique n° 37.050.021 AH
relative au projet de réalisation de la zone d'aménagement concerté (ZAC)
« la Vrillonnerie Sud » phase 2
au lieu-dit « la Baraudière » à Chambray-lès-Tours (Indre-et-Loire)

Le Préfet de la région Centre – Val de Loire
Chevalier dans l'Ordre la Légion d'Honneur
Chevalier dans l'Ordre National du Mérite

- Vu le code du patrimoine (livre V - archéologie) ;
- Vu l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;
- Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;
- Vu l'arrêté n° 16-006 du 4 janvier 2016 portant délégation de signature à Mme Sylvie LE CLECH, Directrice régionale des affaires culturelles du Centre – Val de Loire, notamment en matière d'administration générale ;
- Vu l'arrêté n°16-040 du 14 janvier 2016 portant subdélégation de signature à M. Christian VERJUX, Conservateur régional de l'archéologie par intérim, notamment en ce qui concerne les actes mentionnés à l'article 3 de l'arrêté susvisé ;
- Vu l'arrêté de prescription de fouille archéologique préventive n° 15/0009 du 23 janvier 2015 ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : M. Matthieu GAULTIER, Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire (SADIL), Conseil départemental d'Indre-et-Loire, Hôtel du département, Place de la Préfecture, 37927 Tours cedex 9, est désigné responsable scientifique de l'opération de fouille archéologique préventive, concernant en :

Région Centre – Val de Loire
Département : Indre-et-Loire
Commune : CHAMBRAY-LÈS-TOURS
Localisation : lieu-dit « la Baraudière »
Cadastre : BE 268pp et BE 269pp
N° Site : 37.050.021 AH

Programmes :

15 - La Protohistoire : Les formes de l'habitat.
20 - Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaine, médiévale et moderne.

Organisme de rattachement : Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire (SADIL)

Article 2 : prescriptions générales

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le Conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier. En vue de la publication du bilan scientifique régional, le responsable scientifique transmettra au service régional de l'archéologie un résumé (12 000 signes maximum avec illustration éventuelle) de présentation des principaux résultats de l'opération.

Article 3 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à M. Matthieu GAULTIER et au Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire (SADIL).

Copie certifiée conforme
à l'original



Fait à Orléans, le 16 MARS 2016

Pour le Préfet de la région Centre – Val de Loire
et par subdélégation,
le Conservateur régional de l'archéologie par intérim



Christian VERJUX

Destinataires :
M. Matthieu GAULTIER
SADIL

Copie :
Inrap

III.

DESCRIPTION DE L'OPÉRATION
ET DES RÉSULTATS

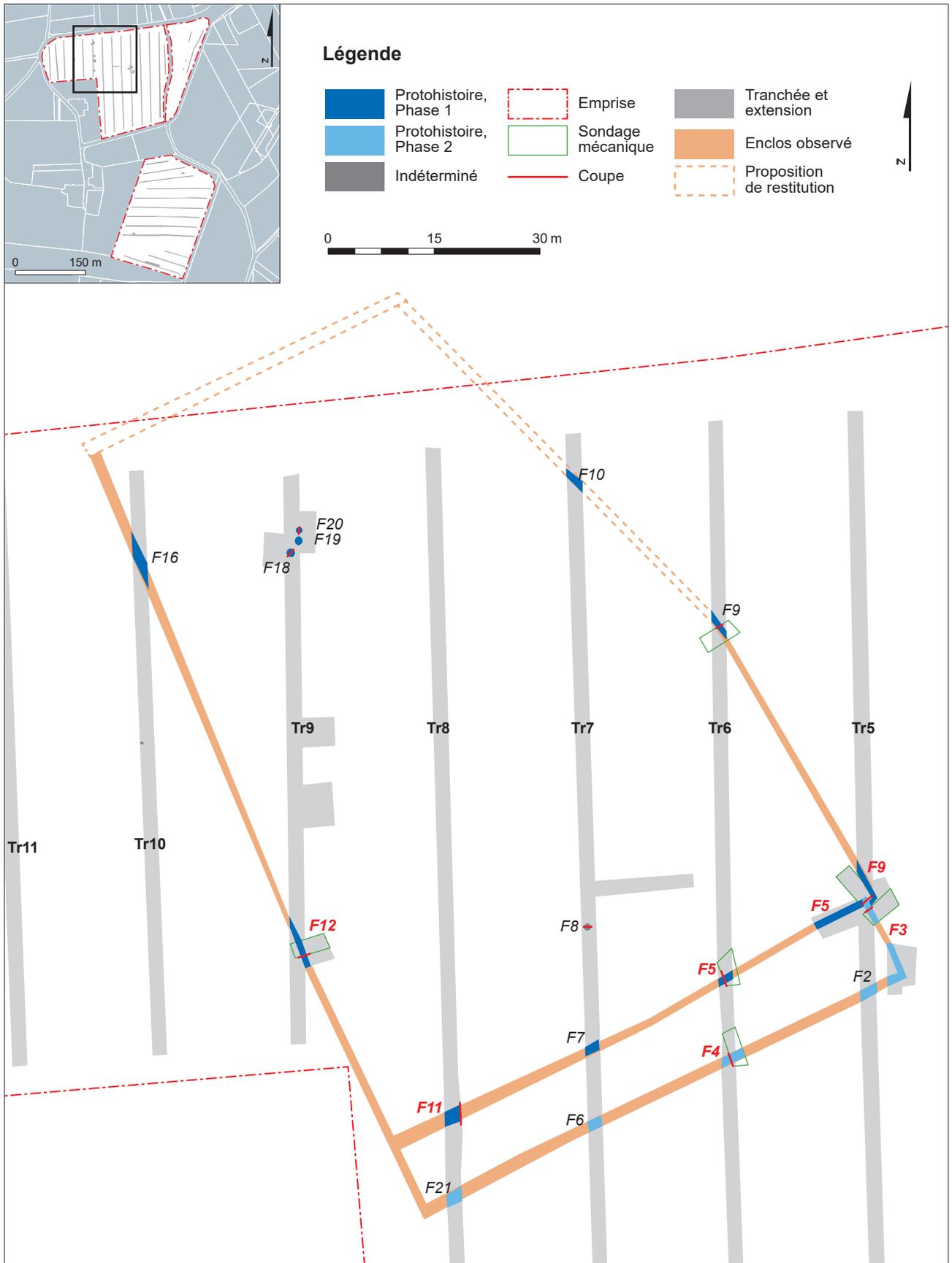


Figure 1 : plan de l'enclos de la Baraudière restitué à l'issue du diagnostic (in Aunay 2014) (Sadil)

1. CONTEXTE

1.1 CIRCONSTANCES DE L'INTERVENTION, RÉSULTATS DU DIAGNOSTIC

Le projet d'extension vers le sud de la ZAC de la Vrillonnerie sur la commune de Chambray-les-Tours a occasionné la réalisation en 2014 de deux campagnes de diagnostic (premier diagnostic : Marteaux 2014 et deuxième intervention : Aunay 2014). La deuxième campagne de diagnostic a permis de découvrir au lieu-dit La Baraudière les vestiges d'un enclos (Fig. 1) attribué, d'après les rares tessons de céramique découverts, à la Tène finale (découverte d'un fond de vase tulipiforme (Fig. 2) attribué à la Tène C1-D2 et d'un fragment d'anse d'amphore Dressel 1A ou italique (Aunay 2014 : 36-39)).

Le plan restitué de l'enclos d'après l'examen des sections de fossés retrouvés dans les tranchées est pseudo-rectangulaire. Trois côtés ont été identifiés à l'ouest, au sud et à l'est. Au nord, la limite de l'enclos semble située au-delà de l'emprise prescrite. Les tranchées réalisées dans l'emprise de l'enclos n'ont pas livré un grand nombre de traces d'aménagement : 4 fossés dont 3 ont livré un peu de mobilier attribuable au début de l'époque romaine (9 tessons de *terra nigra* attribuables à la première moitié du 1er siècle ap. J.-C.). L'occupation de l'enclos laténien semble donc se poursuivre au début de notre ère.

L'état de conservation des tessons découverts était assez médiocre : surfaces desquamées, tranches altérées.

De plan très simple et régulier, l'enclos avait la particularité d'être limité au sud par deux fossés parallèles espacés d'une petite dizaine de mètres. Les coupes réalisés dans les côtés de l'enclos montrent des fossés en V de faible gabarit sur les côtés ouest et est (profondeurs comprises entre 50 cm et 1 m et largeur comprise entre 80 cm et 1 m). Les deux fossés barrant l'enclos au sud étaient plus large et plus profonds (profondeurs comprise entre 1 et 1,3 m, largeurs comprises entre 1,5 et 2 m).

Des sondages complémentaires ont été réalisés dans l'angle sud-est de l'enclos pour tenter de comprendre la relation entre les deux fossés barrant le sud, sans succès. Il n'a donc pas été possible à l'époque de trancher entre deux hypothèses : fonctionnement contemporain des deux fossés au sud ou modification de l'emprise de l'enclos à un moment de son existence même si l'auteur privilégiait la deuxième hypothèse en envisageant une extension de l'enclos vers le sud.

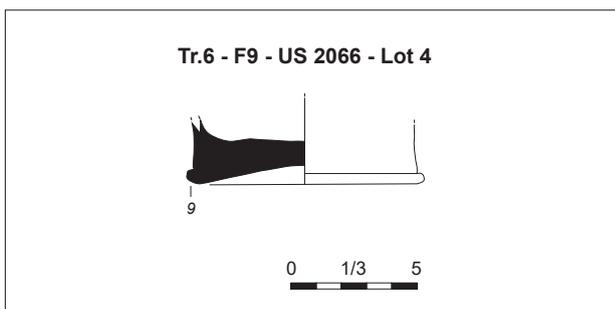


Figure 2 : fond de vase tulipiforme découvert lors du diagnostic de l'enclos (in Aunay 2014) (Sadil)

1.2 CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE PROTOHISTORIQUE ET ANTIQUE

La carte archéologique de la commune de Chambray (Fig. 3) ne mentionne que trois sites pour la période protohistorique (Couderc 1987 : 243). Il s'agit d'une butte de terre de 2 à 3 mètres de hauteur au lieu-dit La Fontaine qui est interprétée comme un *tumulus* par J.-M. Couderc (n° 37 050 003 AH), de 3 enceintes fossoyées mises en évidence dans Le Bois de Chambray (n° 37 050 001 AH, attribution à la Tène finale sans certitude) et d'une double enceinte fossoyée au niveau de l'hippodrome, découverte en prospection aérienne par Jacques Dubois (n° 37 050 004 AH, attribution à la Tène finale sans certitude) (Dubois 2003 : 25-26). Ce dernier site

est localisé à environ 700 mètres de l'enclos de La Baraudière.

Deux sites sont mentionnés pour l'antiquité. Le premier est situé au lieu-dit Saint-Laurent (site 37 050 009 AH). Il s'agit des traces du franchissement d'une voie visible au niveau d'un petit ruisseau au sud de la Chapelle Saint-Laurent. J.-M. Couderc (1987 : 243) mentionne des traces de cette voie sous la forme de « parties pavées au nord de l'étang » de Saint-Laurent et de « pierres du pont qui franchissait le ruisseau ». Le deuxième site a été découvert à l'occasion d'une opération réalisée par l'Afan en

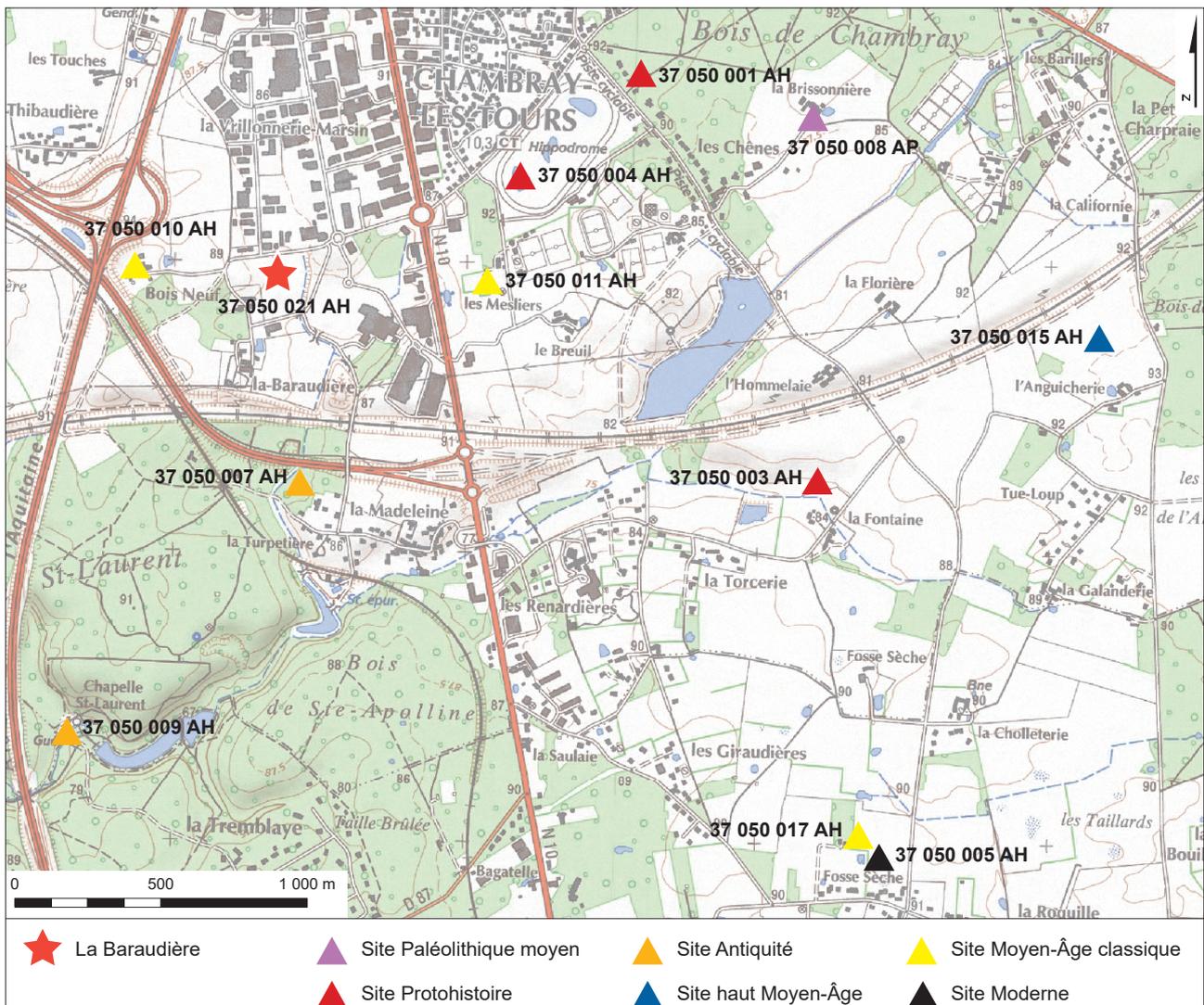


Figure 3 : sites à proximité de La Baraudière, extrait de la carte archéologique de la commune de Chambray-lès-Tours (in Aunay 2014) (Sadil)

1998 (responsable d'opération : A.-M. Jouquand, site n° 37 050 007 AH) : il s'agit de carrières de kaolin. Enfin, J.-M. Couderc mentionne également

la présence de minerai de fer en « plusieurs points de la commune [...] qui a pu intéresser Gaulois et Gallo-Romains » (Couderc 1987 : 243).

1.3 CONTEXTE GÉOLOGIQUE ET TOPOGRAPHIQUE

Le site est implanté sur un substrat oligocène de calcaires lacustres de Touraine noté « Sannoisien (Stampien inférieur) » (code g1) sur la carte géologique de Langeais (BRGM – carte géologique au 1/50000 : Langeais XVIII – 23, 1972) (Fig. 4). Ce niveau correspond au Rupélien dans la

nomenclature stratigraphique internationale. Il se présente sous la forme de calcaire blanc ou brun clair en bancs compacts séparés par des marnes et argiles blanches ou verdâtres. Au niveau du site, ces marnes blanches ou verdâtres ont été observées dans le fond des sondages. Elles sont surplombées

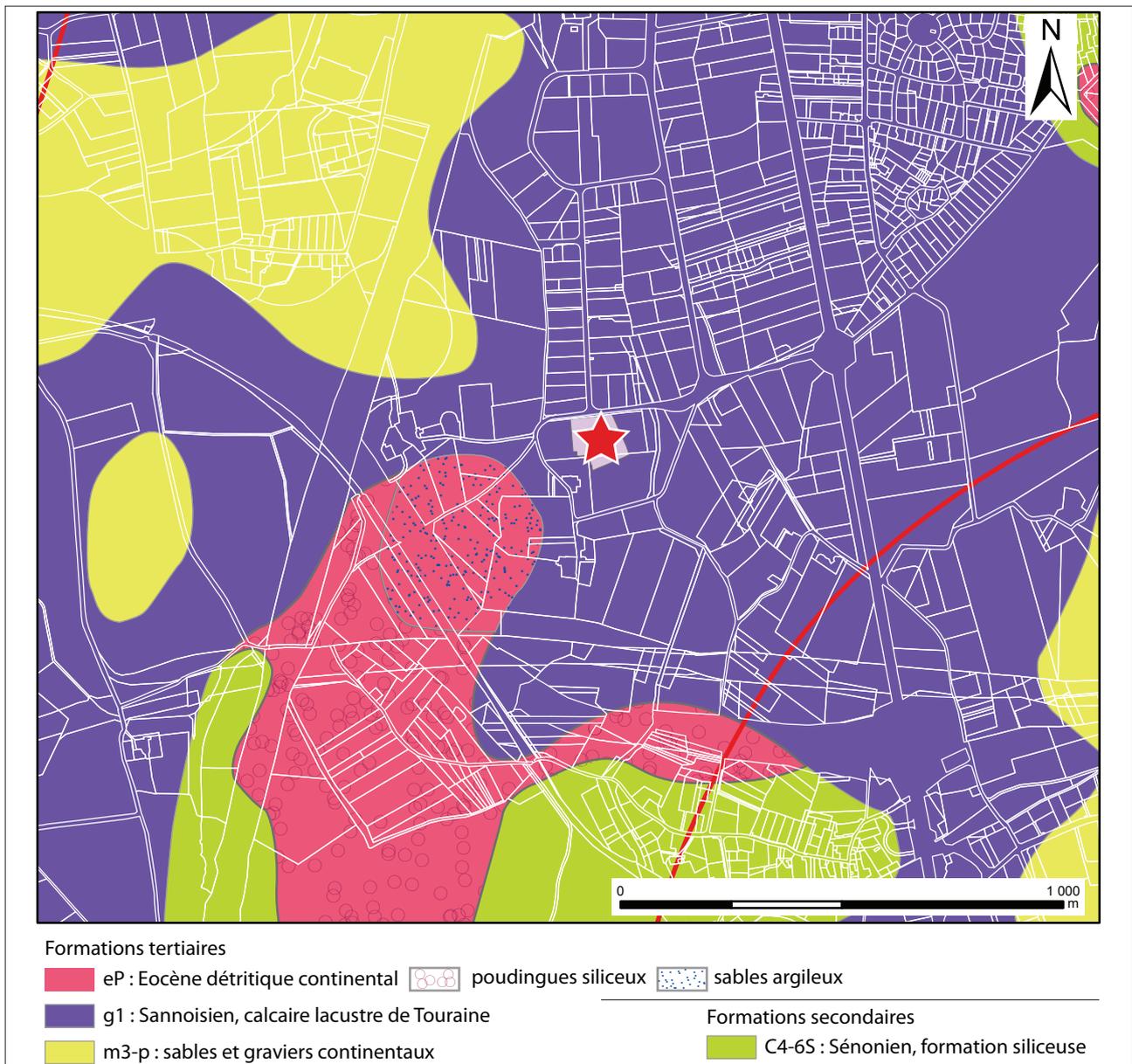


Figure 4 : Contexte géologique autour de La Baraudière, extrait de la carte géologique du BRGM au 1/50 000 - feuille de Langeais (n° 487) (© BRGM, Vectorisation Sadil : C. C. Tan 2012)

par une couche limono-argileuse brun clair entremêlée avec des nappes ou poches de gravier siliceux rendant la lecture du terrain assez difficile.

Le site est installé sur une légère pente orientée vers le sud-sud-est. Les fossés ouest et est de l'enclos sont aménagés dans le sens de la pente. L'enclos gaulois a été aménagé au sommet d'un talweg creusé par l'un des embranchements d'un petit ruisseau traversant le bois de Saint-Laurent et débouchant dans la rivière Indre à 5 km au sud-ouest du site (Fig. 5).

Ce type d'implantation, au départ d'un petit talweg débouchant sur une vallée plus large, a été observé de nombreuses fois en Touraine. Quelques exemples en sont présentés sur la figure 6 :

- le site du Parking Relais et du Centre de Maintenance du tramway à Tours (Laruaz et al. 2012) et dans une moindre mesure celui de Champ Chardon (Couderc et al. 2010) (Fig. 6a)

- La Cave Blanchette (Lusson et al. 2004) et La Roche Deniau (Fouillet et al. 2004) (Fig. 6a)

- Le Tertreau à Notre-Dame-d'Océ (Fouillet et al. 2007), Le Désert à Mettray (Dalayeun et al. 2011) et la ZAC de La Grande Pièce à Chanceaux-sur-Choisille (Jesset et al. 1998) (Fig. 6a)

- Le site de La Justonnière à Neuillé-Pont-Pierre (Jouquand 2004) (Fig. 6a)

- Les Billettes à Esvres (Fouillet, Chéroux, David 2006) (Fig. 6a)

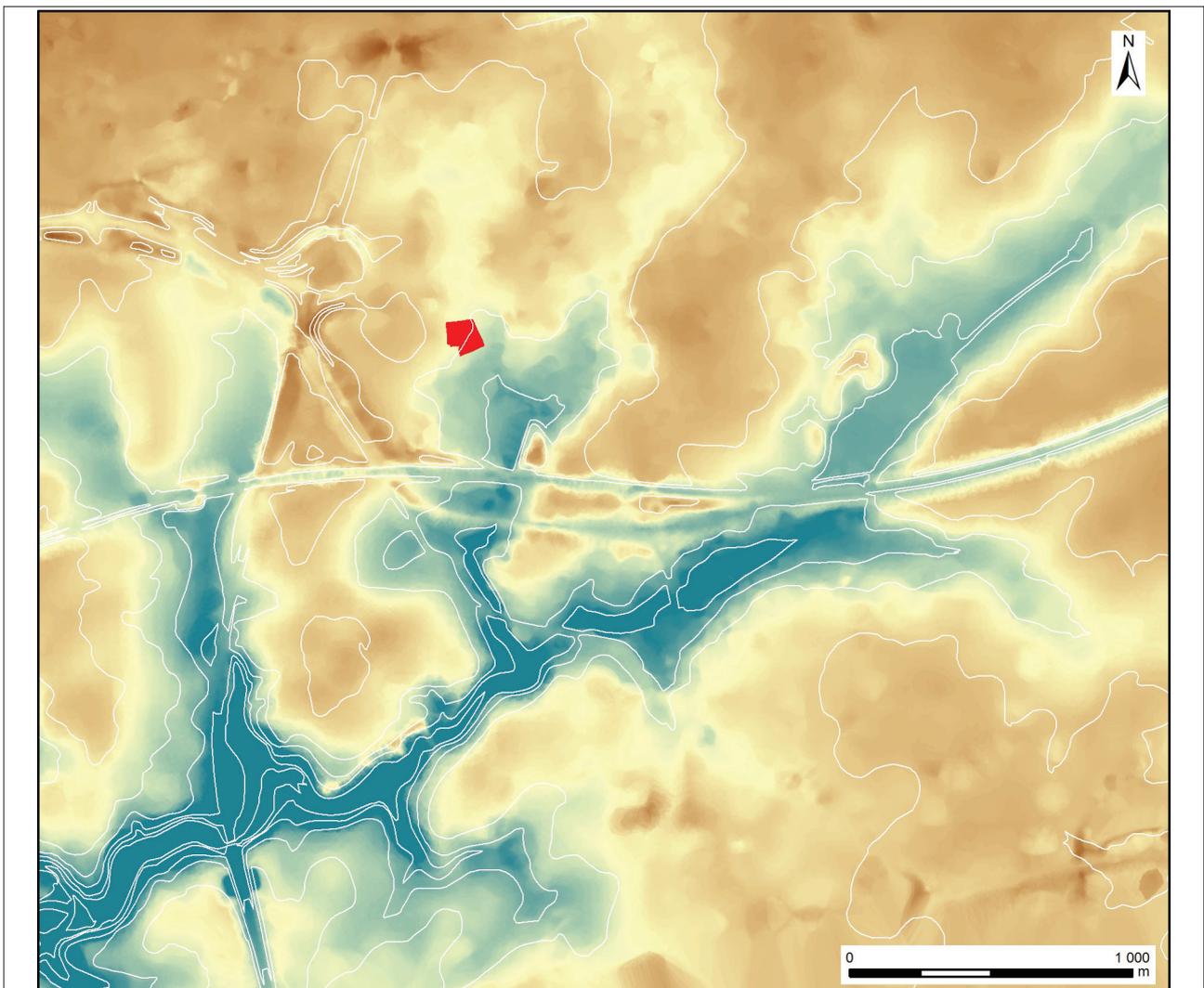


Figure 5 : contexte topographique autour du site de la Baraudière (Source : IGN BD Alti, Interpolation : M. Gaultier Sadil 2016)

- Les fossés Blanc et Les Pentès de Vaugerin à Bléré (Lusson et al. 2006a et 2006b) et le Grand Ormeau à Sublaines (Frénée et al. 2008) (Fig. 6b)

- La Grande Barangeraie à Sainte-Maure-de-Touraine et la Croix de Berre à Sainte-Catherine-de-Fierbois (Pailler, Barthelemy-Sylvand et Aude 2012) (Fig. 6b)

- Montison à Sorigny (Poitevin et al. 2014) et le site de RD58 à Verneuil-le-Château (Blanchard 2003) (Fig. 6b)

L'état de conservation des vestiges à La Baraudière est variable mais l'érosion affectant le site a dû être assez importante, notamment du fait des pratiques agricoles de la seconde moitié du 20^e siècle. Le recouvrement est assez faible (entre 20 et 30 cm selon que l'on se situe en haut ou en bas de pente) et les traces de sillons de charrues lacèrent la partie supérieure de nombreuses fosses.

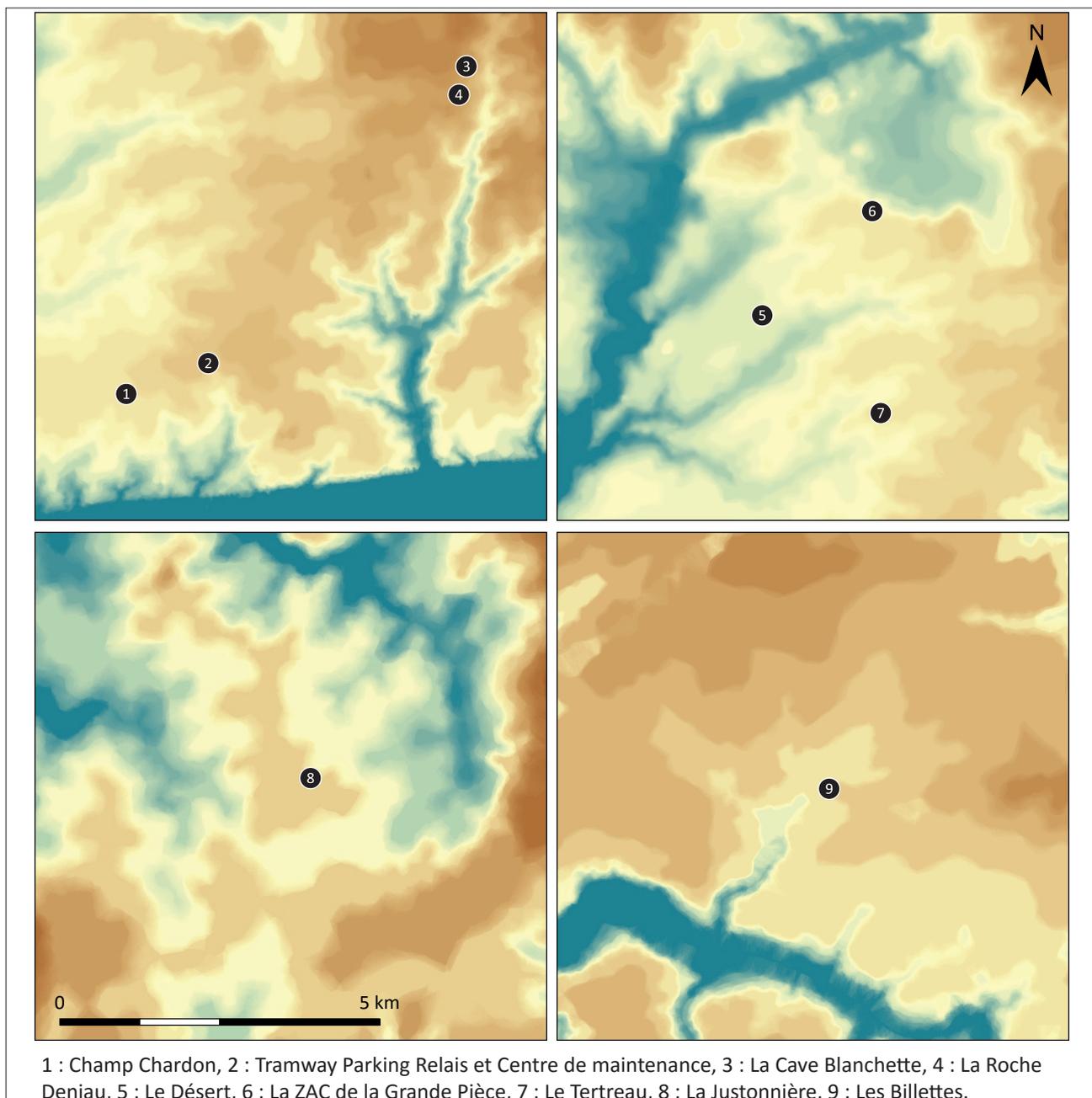


Figure 6a : contexte topographique autour de quelques établissements ruraux de la fin de l'âge du Fer en Touraine (Source : IGN BD Alti, Interpolation : M. Gaultier, Sadil 2016)

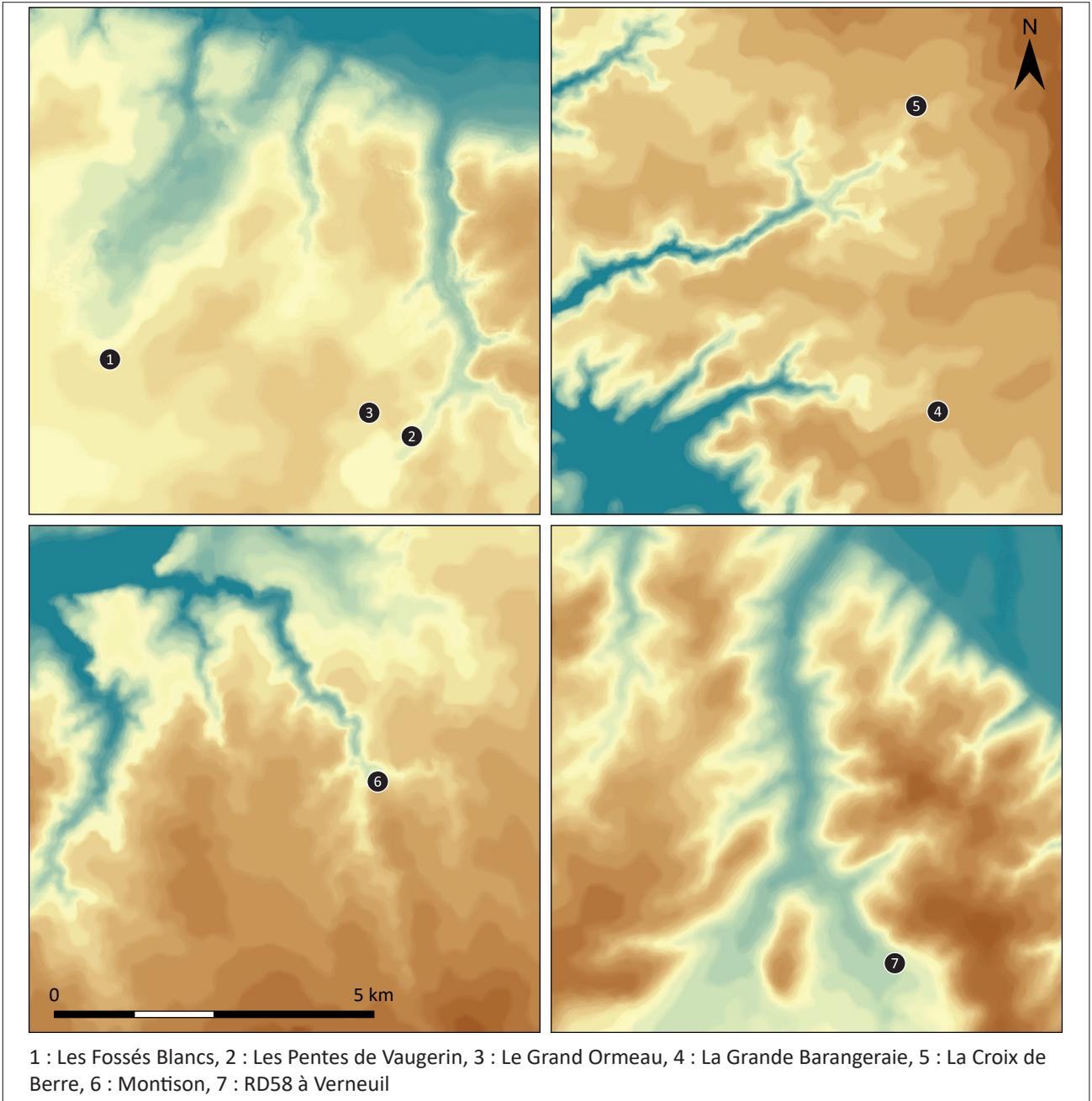


Figure 6b : contexte topographique autour de quelques établissements ruraux de la fin de l'âge du Fer en Touraine (Source : IGN BD Alti, Interpolation : M. Gaultier, Sadil 2016)

1.4 MÉTHODOLOGIE DE L'INTERVENTION

Les faits non linéaires ont été sondés à 50 % et les fossés de l'enclos ont fait l'objet de sondages à intervalles réguliers (Fig. 7). La vaste fosse d'extraction F138 a été sondée par une tranchée de 3 mètres de large (sondage 1) qui a permis de relever son profil au nord. Tous les faits ont été relevés au tachéomètre pour constituer le plan et les relevés (plans et coupes) ont été faits au 1/20. Le mobilier

découvert a fait l'objet d'un inventaire, certains ont été dessinés et photographiés. Les objets en fer sont en cours de stabilisation à l'heure où nous écrivons ces lignes (intervention par le laboratoire de conservation et de restauration du service archéologique de la ville de Chartres). L'ensemble de la documentation de fouille a été enregistrée dans la base de données du Sadil.

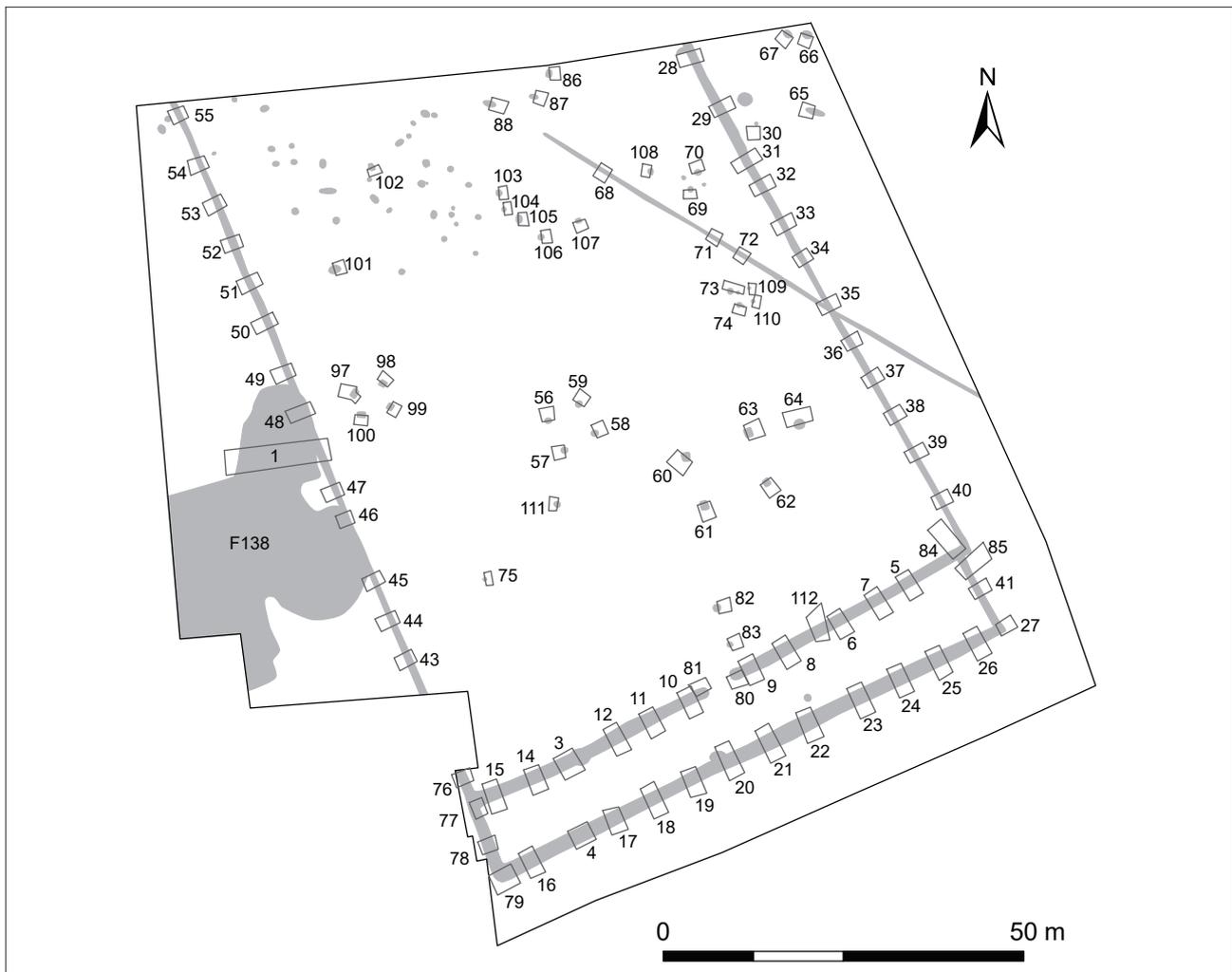


Figure 7 : plan de localisation des sondages (M. Gaultier, Sadil 2016)

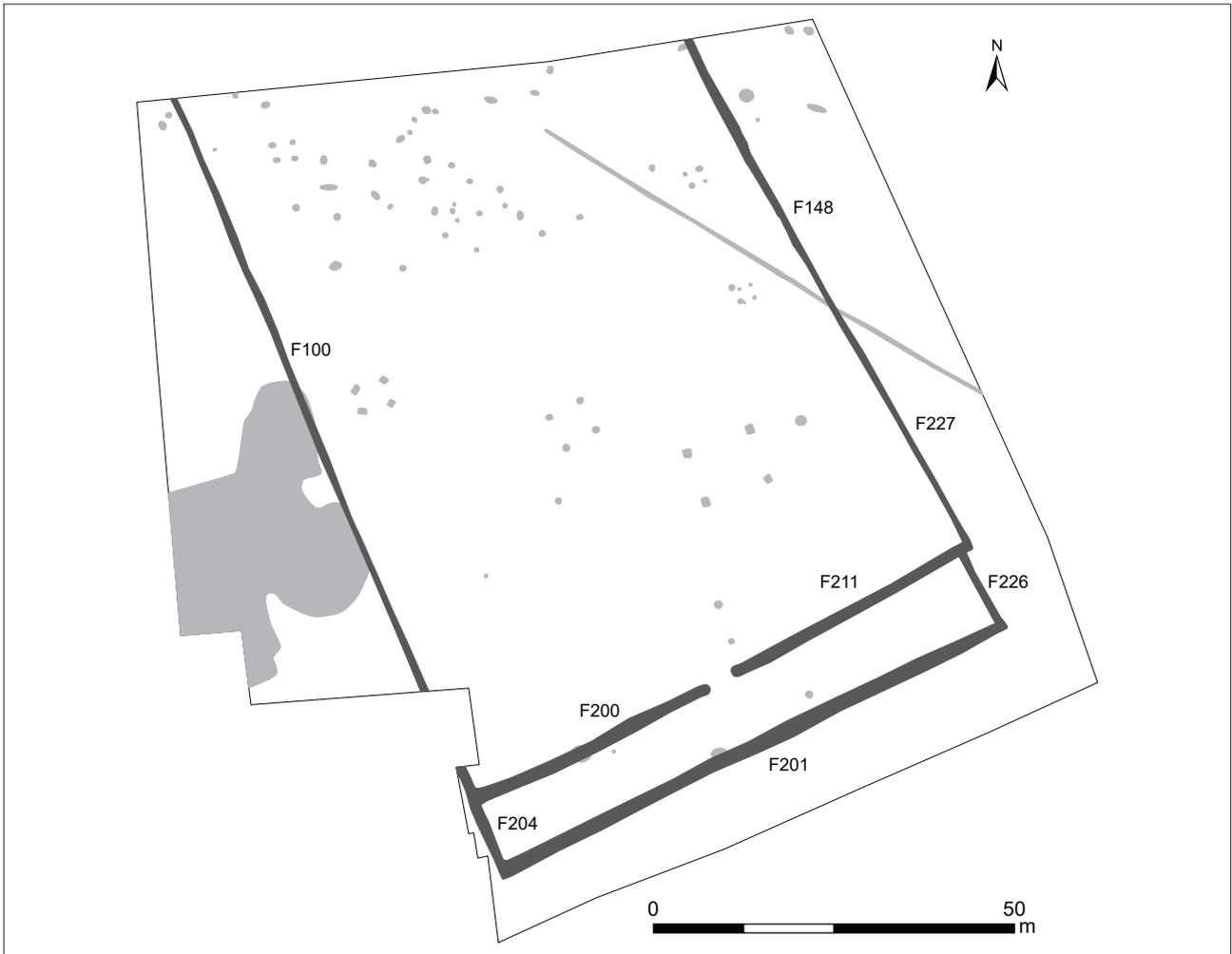


Figure 8 : plan de localisation des fossés de l'enclos (M. Gaultier, Sadil 2016)

2. RÉSULTATS

2.1 DESCRIPTION DES VESTIGES

2.1.1 Les fossés de l'enclos

L'enclos, dans ses différents états, est composé des fossés 100 et 204 à l'ouest, 148, 226 et 227 à l'est, 200, 201 et 211 au sud. Le côté nord est situé en dehors des limites de la fouille (Fig. 8).

Le fossé 100

Longueur : 105 mètres
 Orientation : nord-nord-ouest / sud-sud-est
 Largeur : entre 2 et 0,8 mètres
 Profondeur conservée : entre 1 et 0,4 mètres
 Profil : en V évasé ou en U

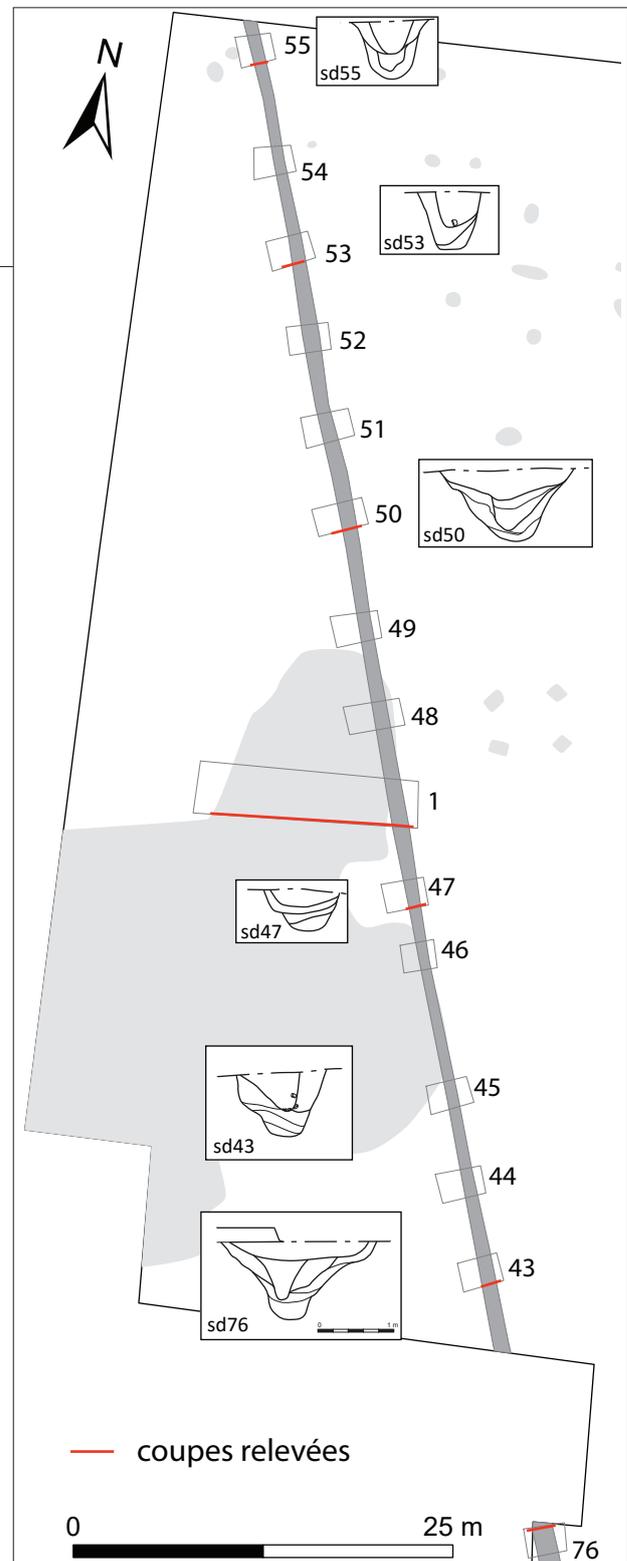
Quatorze sondages régulièrement espacés ont été réalisés dans ce fossé qui a été exploré sur un tiers de sa surface (Fig. 9). Le profil et le remplissage variant peu d'un sondage à l'autre, le relevé de coupes n'a été effectué que sur la moitié des sondages.

Description des coupes de F100 (du nord au sud)

Sondage 55 (Fig. 10)

La coupe a été relevée sur le côté sud du sondage. Le fossé présente un profil en U s'évasant en haut. Plusieurs creusements correspondant à des curages sont visibles. Le premier état du fossé atteint une profondeur sous le décapage de 80 centimètres. Il

Figure 9 : plan de localisation des sondages réalisés dans le fossé 100 avec indication des coupes relevées (M. Gaultier, Sadil 2016)



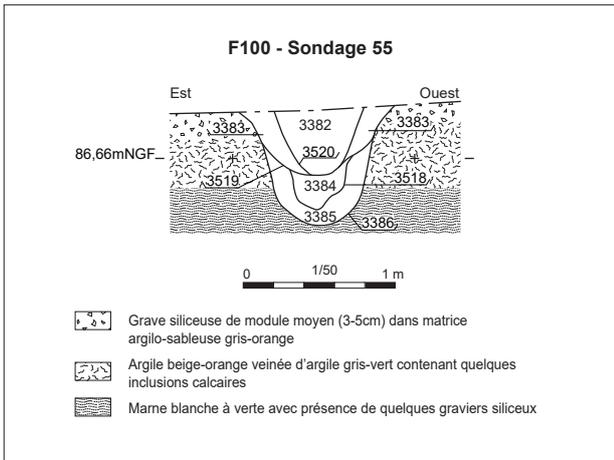


Figure 10 : fossé 100, coupe du sondage 55 (Ch. Lebrun, Sadil 2016)

est comblé par l'US 3385 qui résulte sans doute de la dégradation des parois du fossé par les intempéries (argile jaune mêlée de poches argileuses brunes, contenant des inclusions résultant de l'oxydation de fer ou de manganèse ; couche assez homogène et très compacte). Cette US de comblement est partiellement curée dans un deuxième temps amoindrissant la profondeur du fossé qui n'atteint plus que 64 cm. Ce deuxième état est comblé par l'US 3384 (limon argileux gris-brun contenant de nombreuses inclusions de graviers siliceux et des nodules résultant de l'oxydation de fer ou de manganèse ; couche homogène et compacte). Le fossé est curé une deuxième fois partiellement, réduisant à nouveau sa profondeur qui n'atteint plus que 42 centimètres sous le décapage. Cet état du fossé se comble progressivement avec l'US 3383 qui résulte, comme 3385) de la dégradation des

parois (limon argileux brun-orange contenant de nombreuses inclusions de gravier siliceux et des nodules résultant de l'oxydation de fer ou de manganèse ; couche homogène et compacte). Il est enfin curé partiellement une dernière fois sans réduction de sa profondeur (40 cm) mais sur une largeur moindre. Il adopte alors un profil en V assez resserré. Ce dernier état du fossé est comblé par l'US 3382 qui correspond à l'abandon définitif du fossé (limon brun-foncé contenant des inclusions résultant de l'oxydation de fer ou de manganèse et quelques charbons de bois ; couche homogène et compacte).

Sondage 53 (Fig. 11)

Le fossé 100 est, à cet endroit, assez peu large. Il est conservé sur 80 centimètres de profondeur

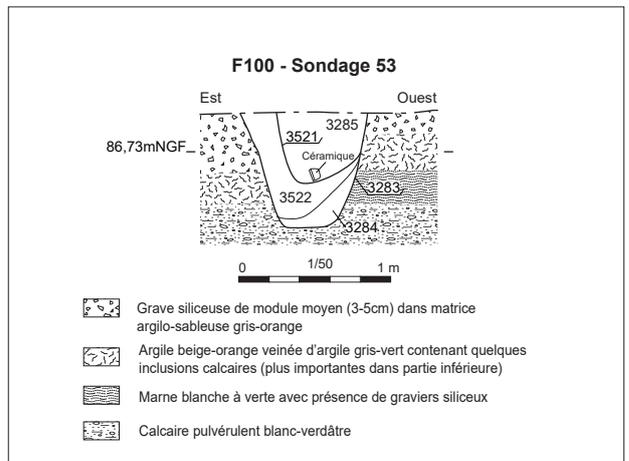


Figure 11 : fossé 100, coupe du sondage 53 (DAO : Ch. Lebrun, Sadil 2016 ; Photographie : Y. Lozahic, Inrap 2016)

dans son état le plus ancien et adopte un profil en U. Un premier comblement composé d'argile grise et orange (US 3284) est visible dans le fond de la structure. Cette couche résulte de la dégradation de la paroi. Un deuxième comblement, plus massif et rapide composé d'argile grise et brune contenant quelques charbons de bois et de fins graviers calcaire (US 3522) vient couvrir ce premier dépôt. Le fossé est curé partiellement une fois puis est comblé finalement après son abandon par l'US 3285 (limon brun contenant des inclusions de charbons de bois, des cailloux siliceux et de très fins graviers calcaires ; couche homogène et assez meuble).

Sondage 50 (Fig. 12)

A cet emplacement, le fossé 100 mesure près d'1,9 m de large pour 95 cm de profondeur maximale. Il a un profil en V. Le premier état du fossé est comblé par plusieurs couche résultant, pour partie, de la dégradation des parois du creusement par les intempéries et de l'érosion des terrains avoisinant le fossé : US 3276 (argile verdâtre mélangée à de l'argile brune contenant quelques graviers calcaires), US 3277 (argile verdâtre), US 3278 (argile brune contenant des cailloux et de fins graviers calcaires ainsi que de nombreuses traces d'oxydation de fer ou de manganèse ; couche homogène et compacte) et l'US 3279 (argile brune, mêlée de poches d'argile verdâtres, contenant des cailloux et de fins graviers calcaires ainsi que de nombreuses traces d'oxydation de fer ou de manganèse ; couche hétérogène et compacte). Ce premier comblement est partiellement curé et la profondeur du fossé atteint alors 80 cm. La paroi Est du fossé est assez abrupte. Ce deuxième état est comblé par deux US qui résultent également de l'érosion des terrains limono-argileux proches ou des parois du fossé : US 3280 (argile grise faiblement sableuse contenant quelques cailloux et des traces d'oxydations de fer ou de manganèse ; couche homogène et assez compacte) et US 3281 (argile grise faiblement sableuse, mêlée de poches d'argile verte, contenant quelques cailloux et des traces d'oxydations de fer ou de manganèse ; couche hétérogène et assez compacte). Enfin, le fossé est curé une dernière fois. Ce dernier état large et peu profond (40 cm) est

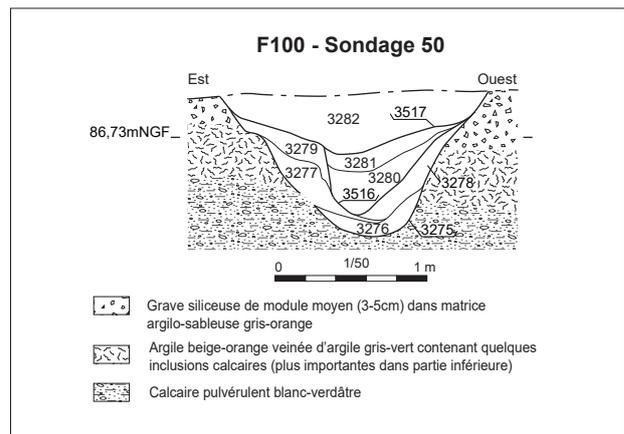


Figure 12 : fossé 100, coupe du sondage 50 (DAO : Ch. Lebrun, Sadil 2016 ; Photographie : F. Yvernault, Inrap 2016)

comblé après abandon de la structure par l'US 3282 (limon sableux brun-gris contenant des cailloux et des graviers calcaires et siliceux ; couche homogène et peu compacte).

Sondage 1 (Fig. 13)

A cet emplacement le fossé mesure 1,3 m de large pour 50 cm de profondeur. Son comblement est assez simple. Une première US résultant de la dégradation des terrains argileux proches tapisse le fond de la structure (3024 : argile jaune-orange contenant quelques inclusions de graviers siliceux et de fins nodules calcaire en fond de couche ; couche homogène et compacte). Cette US est partiellement curée et le fossé est comblé après son abandon par l'US 3025 (limon brun-orangé contenant des cailloux siliceux et des traces d'oxydation de fer ou

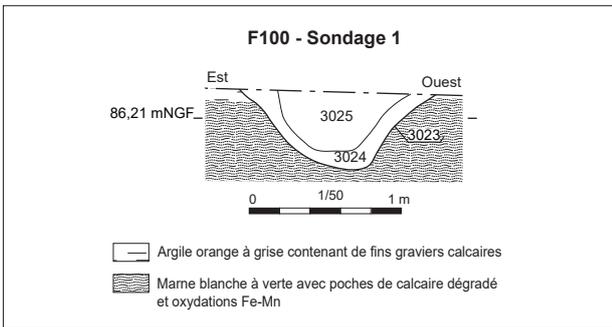


Figure 13 : fossé 100, coupe du sondage 1 (Ch. Lebrun, Sadil 2016)

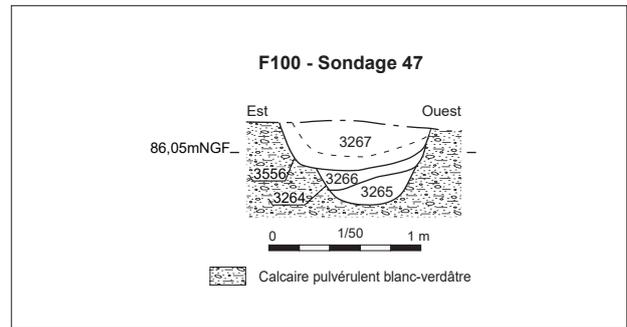


Figure 14 : fossé 100, coupe du sondage 47 (DAO Ch. Lebrun, Sadil 2016, Photographie : G. Thiery, Inrap 2016)

manganèse, et quelques inclusions de charbons de bois ; couche homogène et compacte).

Sondage 47 (Fig. 14)

A cet endroit, le fossé paraît assez mal conservé, sa profondeur maximale n'excède pas 50 cm et sa largeur 90. Le fossé initial, en U, est comblé par deux US résultant de la dégradation des terrains argileux environnant : US 3265 (argile orangée contenant de petites poches d'argile verdâtre et de fines inclusions calcaires ; couche homogène et plastique) et US 3266 (argile orangée contenant de petites poches d'argile verdâtre, de fines inclusions calcaires et de nombreux cailloux calcaires et siliceux ; couche homogène et compacte). Ce premier état est partiellement curé et le fossé est légèrement élargi vers l'est à cette occasion. Le fossé est comblé après son abandon par l'US 3267 (limon légèrement sableux brun-orange contenant de nombreuses traces d'oxydations de fer ou de manganèse, quelques cailloux et graviers siliceux et

calcaires ainsi que de fins nodules de terre cuite ; la partie basse de l'US est beaucoup plus jaun-orange).

Sondage 43 (Fig. 15)

A cet emplacement, le fossé mesure 1,2 m de large pour 80 cm de profondeur. Il est d'abord comblé par une série de couches résultant de la dégradation des terrains argileux proches : US 3269 (argile brun-vert contenant de nombreuses traces d'oxydation de fer ou de manganèse), US 3270 (argile orange marbrée de gris légèrement sableuse avec bio-perturbation brunes), US 3271 (argile orange comprenant des marbrures grises avec poches de sable très grossier) puis 3272 et 3273 (argile grise et orangée assez compacte). Le fossé est partiellement curé, sa profondeur est réduite à 50 cm et sa largeur à 80. La paroi ouest est assez abrupte. Le fossé est finalement comblé après son abandon par l'US 3274 : limon brun contenant quelques cailloux siliceux.

Sondage 76 (Fig. 16)

A cet endroit le fossé 100 atteint sa largeur (2 m) et sa profondeur (1 m) maximale ; son profil est en V. Le premier état est comblé par des limons argileux issus de l'érosion des terrains environnants : US 3263 (argile orange contenant des poches d'argile grises et des graviers et quelques traces d'oxydation de fer ou de manganèse), US 3262 (argile gris-jaune contenant de fines inclusions de graviers siliceux), US 3261 (argile orange à grise contenant quelques fines traces d'oxydation de fer ou de manganèse) et US 3260 (limon légèrement argileux brun contenant de fines inclusions d'oxydes de fer ou de manganèse). Le fossé est curé partiellement une première fois réduisant sa profondeur à 70 cm et sa largeur à 1,8 m. Cet état est comblé par l'US 3259 (limon argileux gris-brun contenant quelques charbons de bois

bois, avec quelques cailloux siliceux et beaucoup de traces d'oxydations de fer ou de manganèse) puis est curé une deuxième fois. Le fossé adopte alors un profil en V très resserré (largeur conservée 70 à 80 cm, profondeur 80 cm sous le décapage). Cet état est comblé par l'US 3258 (limon argileux gris-clair contenant de nombreux charbons de bois à la base de la couche, avec quelques cailloux siliceux et beaucoup de traces d'oxydations de fer ou de manganèse). Enfin, le fossé est curé une dernière fois sur une grande largeur (2 m) mais sur une faible profondeur (25 cm), il a alors un profil en cuvette. Le fossé est comblé après son abandon par l'US 3258 (limon brun à brun foncé contenant quelques graviers et cailloux siliceux et de rares inclusions d'oxydations de fer ou de manganèse).

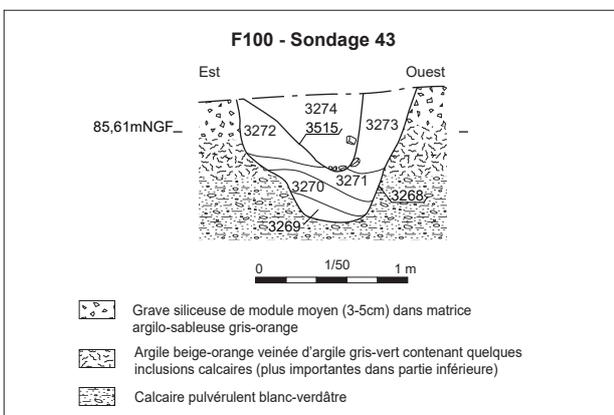


Figure 15 : fossé 100, coupe du sondage 43 (DAO Ch. Lebrun, Sadil 2016 ; Photographie : Y. Lozahic, Inrap 2016)

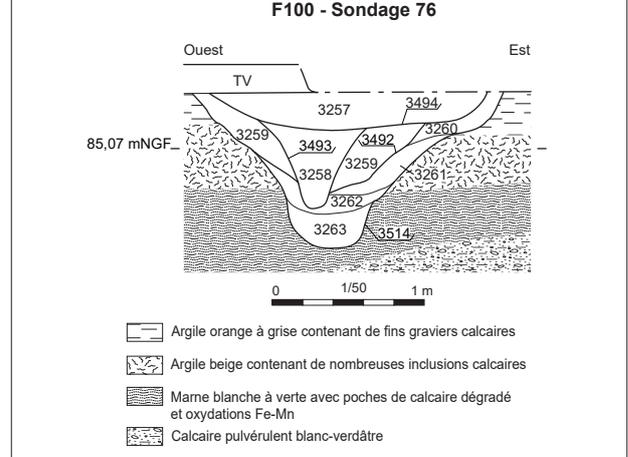


Figure 16 : fossé 100, coupe du sondage 76 (Ch. Lebrun, Sadil 2016)

Le fossé 204

Longueur : 12,5 mètres
 Orientation : nord-nord-ouest / sud-sud-est
 Largeur : entre 0,9 et 1,6 mètres
 Profondeur conservée : entre 0,8 et 1,5 mètres
 Profil : en V évasé ou en U

Trois sondages régulièrement espacés ont été réalisés dans ce fossé qui a été exploré sur un peu plus du tiers de sa surface (Fig. 17). F204 est situé dans le prolongement de F100 à la jonction avec les fossés perpendiculaires F200 et 201 barrant l'enclos au sud. Le relevé de coupes a été effectué dans tous les sondages entre autre pour analyser la relation des fossés entre eux.

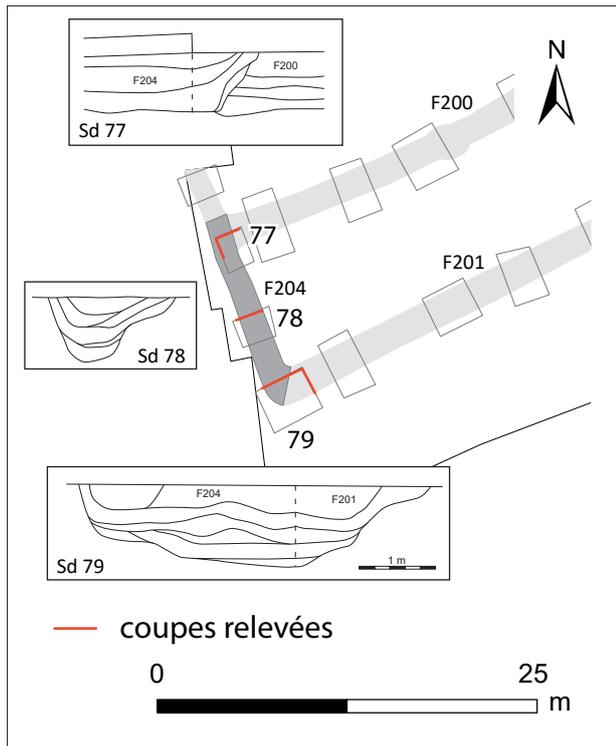


Figure 17 : localisation des sondages réalisés dans le fossé 204 avec indication des coupes relevées (M. Gaultier Sadil 2016)

Description des coupes de F204 (du nord au sud)

Sondage 77 (Fig. 18)

Ce sondage a été réalisé à la jonction entre F100, F200 et F204. Il présente un section d'axe sud-sud-est / nord-nord-ouest et une autre perpendiculaire de manière à déterminer les relations d'antériorité / postériorité entre les fossés. Sur la coupe d'axe sud-sud-ouest / nord-nord-est, on voit le creusement de F204 recouper le comblement du fossé 200¹.

A cet emplacement, le fossé 204 mesure 90 cm de large et est profond de 80 cm. Il adopte un profil en V à fond plat. Il est comblé dans un premier temps par des couches résultant de l'érosion des terrains argileux environnants mélangés aux remblais de F200 : US 3560 (argile limoneuse grise contenant

¹ La description des couches de F200 sera faite lors de l'examen des sondages de ce fossé.

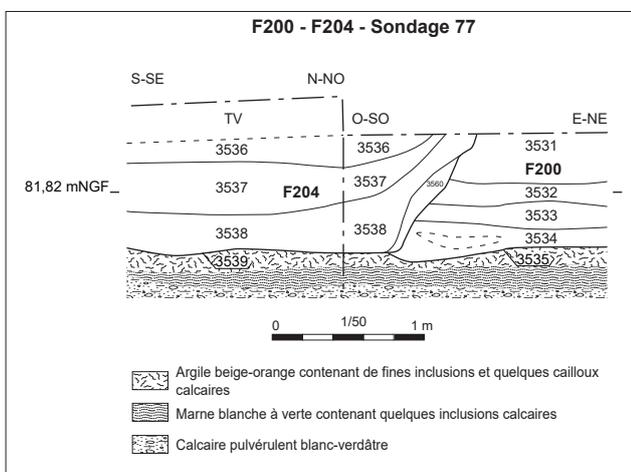


Figure 18 : fossé 204, coupe du sondage 77 (Ch. Lebrun, Sadil 2016)



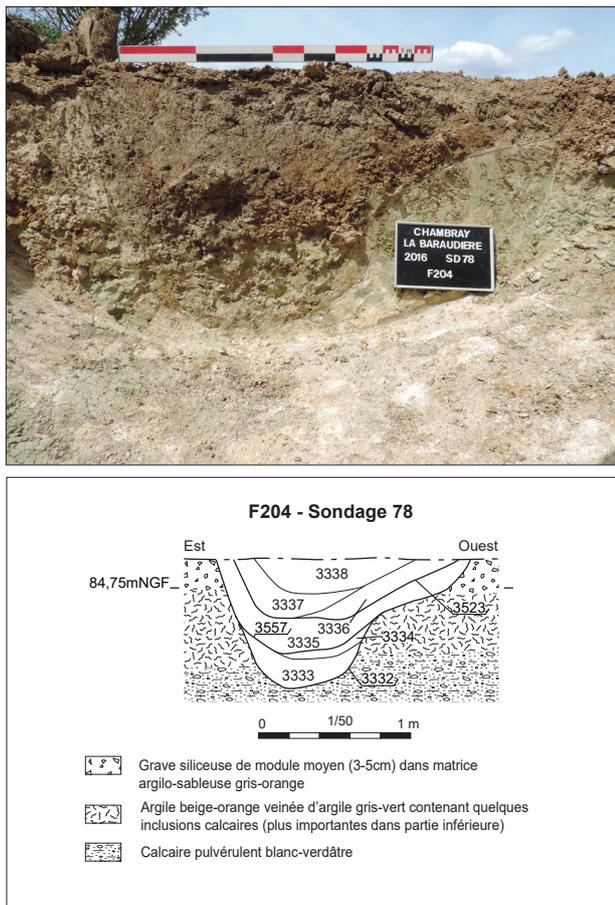


Figure 19 : fossé 204, coupe du sondage 78 (DAO : Ch. Lebrun, Sadil 2016 ; Photographie : Y. Lozahic, Inrap 2016)

des traces d'oxydations et des cailloux calcaires et siliceux), US 3538 (argile grise contenant de nombreux charbons de bois en partie supérieure, des traces d'oxydations de fer ou de manganèse, ainsi que des cailloux calcaires et siliceux) et US 3537 (argile grise légèrement sableuse contenant de nombreuses traces d'oxydations de fer ou de manganèse ainsi que de rares cailloux calcaires). Aucun curage de ce fossé n'est visible. Après son abandon, il est comblé par l'US 3536 (limon sableux gris contenant quelques charbons de bois et des traces d'oxydations de fer ou de manganèse et de rares cailloux calcaires).

Sondage 78 (Fig. 19)

A cet endroit, le fossé mesure 1,6 mètres de large pour une profondeur de 85 centimètres. Le premier état est comblé par des couches résultant

de l'érosion des terrains argileux environnant : US 3333 (argile gris-orange contenant quelques traces d'oxydations de fer ou manganèse et de nombreux graviers calcaires et siliceux) et US 3334 (argile gris-vert mêlée de poches argileuses oranges). Le fossé est alors curé partiellement réduisant sa profondeur à une soixantaine de centimètres. Ce deuxième état est comblé par l'US 3335 (argile orange avec forte proportion de sable grossier contenant beaucoup de graviers siliceux). Le fossé semble alors curé une dernière fois puis est comblé par érosion : US 3336 et 3337 (limon argileux gris-orange contenant de nombreuses traces d'oxydations de fer et manganèse). Après son abandon, le fossé est comblé par l'US 3338 (limon brun-gris contenant quelques fins graviers siliceux).

Sondage 79 (Fig. 20)

Ce sondage a été réalisé dans l'angle au niveau de la jonction entre F201 et F204. Deux côtés ont été relevés au nord et à l'est. Les correspondances de comblement observées sur les deux coupes montrent la contemporanéité du comblement des deux fossés.

A cet emplacement, F204 a une profondeur légèrement supérieure à 1 mètre et une largeur de 1,5 mètres. Il est comblé par une succession de couches résultant, pour l'essentiel, de la dégradation des terrains environnants : US 3525 (argile orange à grise contenant quelques cailloux et graviers siliceux ainsi que quelques traces d'oxydations de fer ou de manganèse), US 3298 (argile verdâtre à orange contenant beaucoup de graviers), US 3297 (argile orange à grise contenant quelques traces d'oxydations de fer ou de manganèse et de rares graviers), US 3296 (argile grise contenant beaucoup de graviers calcaires et siliceux et quelques traces d'oxydations de fer ou de manganèse), US 3295 (argile grise à orange contenant quelques traces d'oxydations de fer ou de manganèse ainsi que de fins graviers siliceux). Après son abandon, F204 est comblé par les US 3294 (limon sableux brun-clair contenant beaucoup de traces d'oxydations de fer ou de manganèse ainsi que de fins graviers calcaires à la base de la couche) et l'US 3293 (limon gris-brun contenant quelques cailloux calcaires et siliceux et

des traces d'oxydations de fer ou de manganèse, présence de quelques charbons de bois). Cette dernière est percée par un creusement localisé dont les limites en plan n'ont pas été perçues et qui

est comblé par l'US 3292 (limon sableux gris-jaune contenant quelques pierres siliceuses et des traces d'oxydations de fer ou de manganèse).

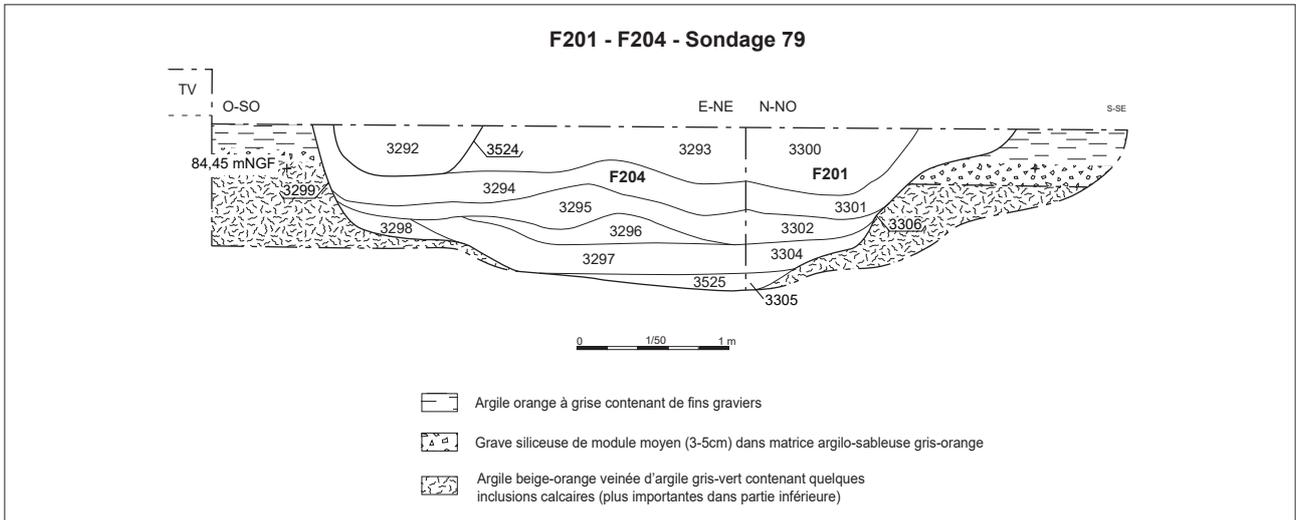


Figure 20 : fossé 204, coupe du sondage 79 (Ch. Lebrun, Sadil 2016)

Le fossé F148 / F227

Ce fossé possède deux numéros car il est recoupé, pratiquement en son milieu, par le fossé F156/F184 orienté nord-ouest / sud-est (longueurs observées de F148 (au nord) : 42 m, F227 (au sud) : 39 m).

Longueur : 81 mètres

Orientation : nord-nord-ouest / sud-sud-est

Largeur : entre 0,8 et 1,4 mètres

Profondeur conservée : entre 0,4 et 0,9 mètres

Profil : en V évasé ou en U

Douze sondages régulièrement espacés ont permis d'explorer ce fossé sur 27 % de sa surface (Fig. 21). Un treizième sondage (sd 84) réalisé pendant la phase de diagnostic entame légèrement le côté ouest du fossé à son extrémité sud. Ce sondage qui concerne peu F227 sera décrit lors de l'examen du fossé F 211. F227 est en connexion avec le fossé perpendiculaire F211 qui barre le sud de l'enclos dans le prolongement de F200. Le profil et le remplissage variant peu d'un sondage à l'autre, le relevé de coupes n'a été effectué que sur cinq sondages.

Description des coupes de F148 / F227 (du nord au sud)

Sondage 28 (Fig. 22)

Ce sondage a été réalisé à l'extrémité visible de F148 au nord de l'emprise. A cet emplacement, le fossé recoupe une fosse de nature indéterminée (F143). Le profil est en V, la profondeur conservée maximale est de 80 cm et la largeur de 1,4 m. Le profil est asymétrique, le bord ouest est abrupt. Le premier état du fossé est comblé par des couches résultant de la dégradation des terrains argileux environnants : US 3173 (argile blanchâtre contenant des inclusions d'argile orange (très proche du substrat)) et US 3172 (argile grise contenant de nombreuses traces d'oxydations de fer ou de manganèse et quelques graviers calcaires). Le fossé semble ensuite curé partiellement. Sa profondeur est réduite à 50 cm et sa largeur à 1,3 m ; son

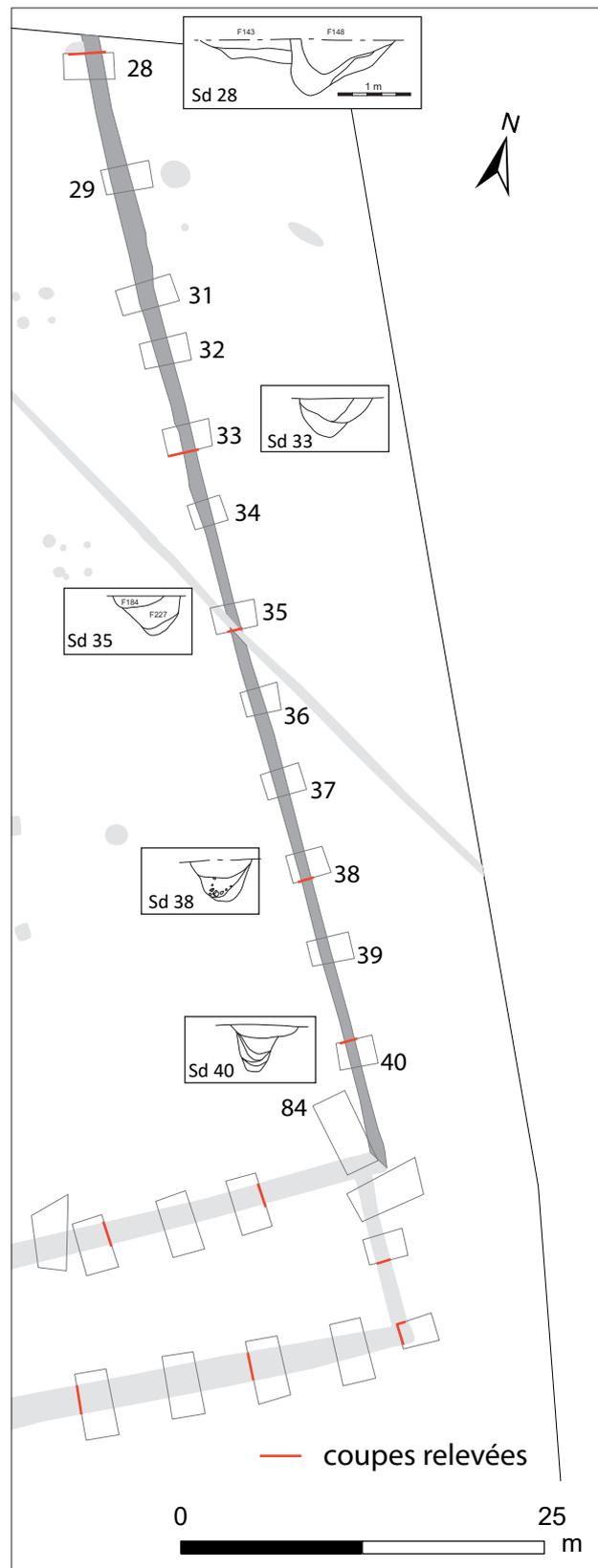


Figure 21 : localisation des sondages réalisés dans le fossé F148/F227 avec indication des coupes relevées (M. Gaultier Sadil 2016)

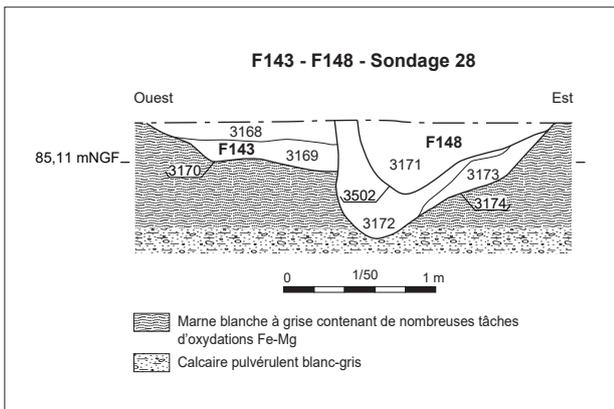


Figure 22 : fossé 148, coupe du sondage 28 (Ch. Lebrun, Sadil 2016)

profil reste asymétrique. Le fossé est comblé après son abandon par l'US 3171 (limon argileux gris-brun contenant de nombreux charbons de bois, des traces d'oxydations de fer ou de manganèse, quelques pierres et de fines inclusions calcaire).

Sondage 33 (Fig. 23)

Ce sondage est situé au sud de F148, 12 mètres avant le recoupement par F156/F184. A cet emplacement, le fossé est assez faiblement conservé, sa profondeur maximale est légèrement supérieure à 50 cm et il est large de 80 cm. Le profil est en V. Le premier état du fossé est comblé par des limons argileux résultants de l'érosion des couches du substrat environnant : US 3177 (argile beige à orange mêlée de poches argileuses grises et contenant de fins graviers calcaire et des traces de charbon de bois). Le fossé est ensuite partiellement curé, sa profondeur conservée est réduite à moins de 30 cm. Ce deuxième état est d'abord comblé par

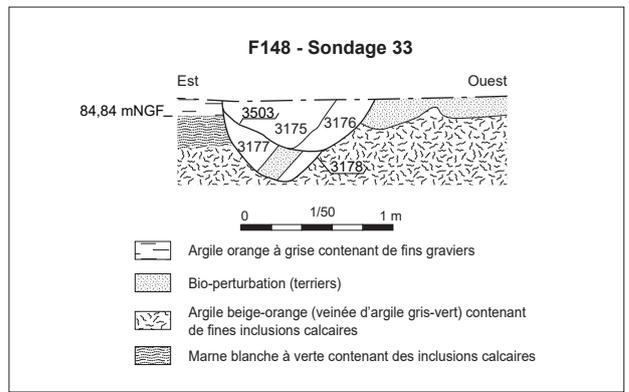


Figure 23 : fossé 148, coupe du sondage 33 (Ch. Lebrun, Sadil 2016)

l'érosion des terrains argileux proches : US 3176 (argile brun-clair contenant de fines inclusions calcaires et de nombreuses traces d'oxydation de fer ou de manganèse) puis, après son abandon, par l'US 3175 (limon gris-clair contenant de fines inclusions calcaires, des nodules d'oxydation de fer ou de manganèse ainsi que des petits morceaux de terre cuite).

Sondage 35 (Fig. 24)

Ce sondage est situé à l'intersection entre F184 et F227 afin de mettre en évidence la postériorité du premier sur le second. La description du comblement de F184 sera faite lors de l'analyse de ce fossé qui ne participe pas de l'enclos protohistorique.

Dans ce sondage, la profondeur conservée de F227 est de 50 cm, sa largeur de 85 cm. Il présente un profil en V. Initialement le fossé est comblé par des sédiments issus de l'érosion des terrains proches moins argileux que dans d'autres secteurs du site :

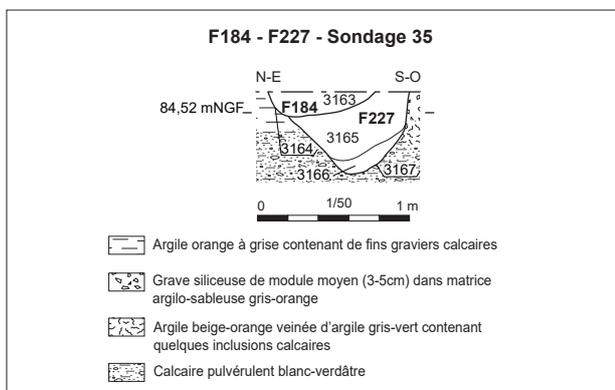


Figure 24 : fossé 148/227, coupe du sondage 35 (DAO : Ch. Lebrun, Sadil 2016 ; Photographie : G. Silberstein, Sadil 2016)

US 3166 (limon gris contenant de très nombreuses traces d'oxydations de fer ou de manganèse, quelques cailloux siliceux). Après son abandon, il est comblé par l'US 3165 (Limon sableux gris contenant de nombreuses traces d'oxydations de fer ou de manganèse, quelques cailloux siliceux).

Sondage 38 (Fig. 25)

Ce sondage a été réalisé dans la moitié sud du fossé numérotée F227. A cet emplacement le fossé est conservé sur 55 centimètres de profondeur et un peu plus de 80 cm de large. Son profil est en U évasé. Le premier état du fossé est comblé par des sédiments issus de l'érosion des couches argileuses environnantes : US 3155 (argile gris-orange contenant quelques inclusions d'oxydes de fer ou manganèse) et US 3156 (argile sableuse grise contenant de nombreuses inclusions d'oxydes de

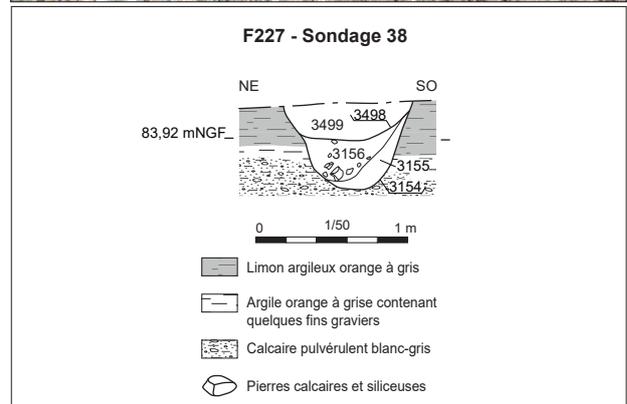


Figure 25 : fossé 227, coupe du sondage 38 (DAO : Ch. Lebrun, Sadil 2016 ; Photographie : G. Thiery, Inrap 2016)

fer ou manganèse et quelques cailloux calcaires). Le fossé est ensuite partiellement curé et sa profondeur n'est plus que de 25 cm pour une largeur inchangée. Après son abandon, le fossé est comblé par l'US 3499 (limon sableux gris contenant quelques traces d'oxydations de fer ou manganèse et quelques cailloux calcaires).

Sondage 40 (Fig. 26)

Ce sondage a été réalisé 8 mètres avant l'angle formé par F227 et F211 (angle sud-ouest de l'enclos). A cet endroit, le fossé a une profondeur conservée de 65 cm pour une largeur de 90 cm. Le premier état du fossé est comblé par une succession de couches issues de la dégradation des terrains argileux environnants : US 3158 (argile gris-orange contenant quelques inclusions d'oxydes de fer ou de manganèse), US 3159 (limon sableux gris-orange contenant de fines inclusions calcaires et quelques

traces d'oxydations de fer ou de manganèse), US 3160 (argile gris-orange contenant quelques inclusions d'oxydes de fer ou de manganèse et quelques fins graviers siliceux), US 3161 (argile grise contenant quelques fines inclusions et un caillou calcaires), US 3162 (limon sableux gris contenant de nombreuses traces d'oxydations de fer ou de manganèse, de petits cailloux calcaires et graviers siliceux ainsi que quelques petits charbons

de bois). Le fossé est ensuite partiellement curé, sa profondeur est réduite à moins de 20 cm et son profil est en cuvette. Après son abandon, le fossé est comblé par l'US 3501 (limon sableux gris contenant quelques traces d'oxydations de fer ou de manganèse et quelques cailloux calcaires).

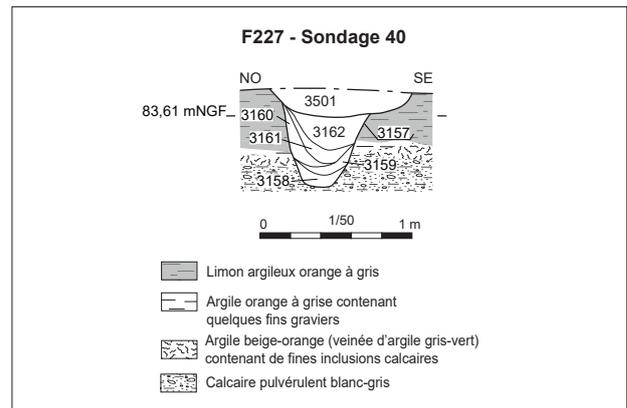


Figure 26 : fossé 227, coupe du sondage 40 (DAO : Ch. Lebrun, Sadil 2016 ; Photographie : G. Thiery, Inrap 2016)

Le fossé 226

Ce fossé est situé dans le prolongement de F227 entre les fossés perpendiculaires F211 et F201.
 Longueur : 12 mètres
 Orientation : nord-nord-ouest / sud-sud-est
 Largeur : entre 0,9 et 1,2 mètres
 Profondeur conservée : entre 60 et 70 centimètres

Profil : en V

Quatre sondages ont été réalisés sur ce fossé dont deux au moment du diagnostic à l'emplacement de la jonction entre F227, F211 et F226 et juste au sud de cette jonction. Au total, près de 40 % de la surface du fossé a été explorée (Fig. 27).

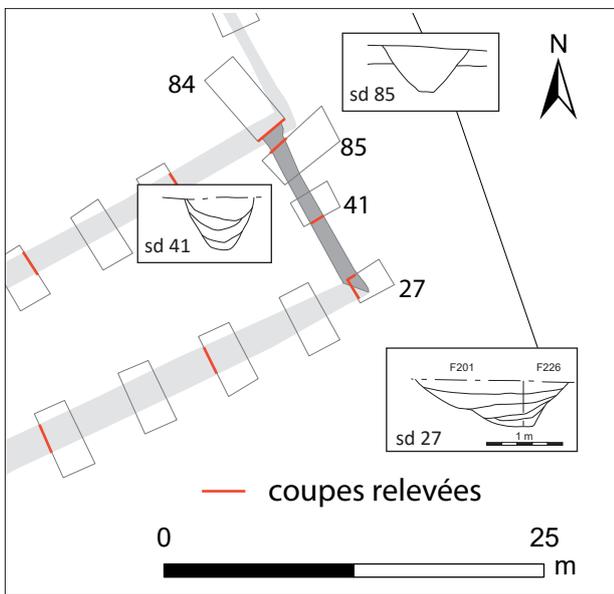
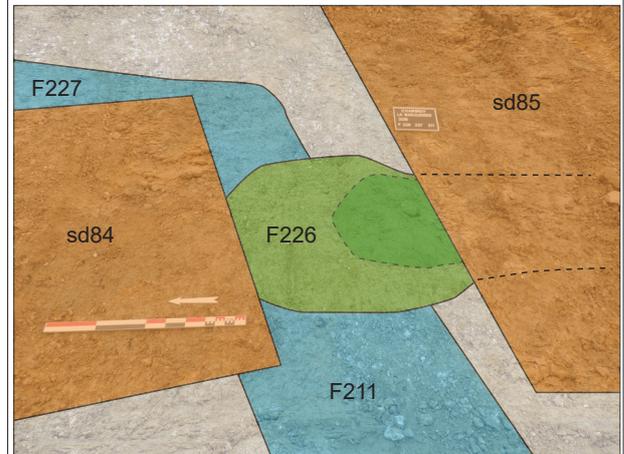
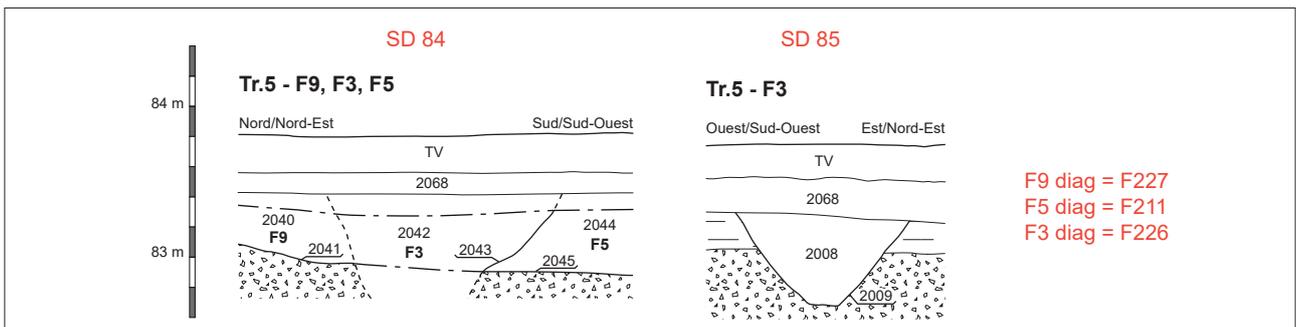


Figure 27 : localisation des sondages réalisés dans le fossé F226 avec indication des coupes relevées (M. Gaultier Sadil 2016)



- Sondages du diagnostic
- F211 et F227 : premier état de l'enclos
- extrémité nord de F226 : deuxième état de l'enclos
- comblement supérieur de F226

Figure 28 : fossé 226, coupes des sondages 84 et 85 (DAO coupes : S. Philippon, in Aunay 2014 ; Photographie et interprétation : M. Gaultier, Sadil 2016)



Description des sondages réalisés dans le fossé 226

Sondage 84 (sondage 4 du diagnostic) (Fig. 28)

Ce sondage a été réalisé au croisement de F226 avec F211 et F227. La relation de postériorité entre F227 et 211 avait été supposée au moment du diagnostic mais la coupe relevée était de lecture difficile compte tenu de la similitude des comblements des fossés. La relation chronologique de postériorité de F226 a été confirmée à la fouille suite au décapage et nettoyage de cette zone. La coupe du sondage du diagnostic est présentée à nouveau ici² complétée par un relevé en plan et une photographie prise lors de la fouille. L'extrémité

² Les équivalences de numéros de faits entre diagnostic et fouille sont reportées sur le dessin

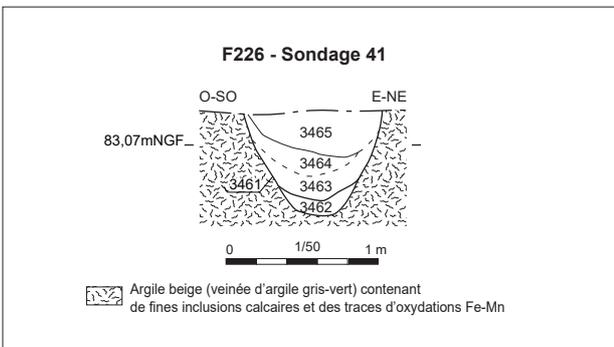


Figure 29 : fossé 226, coupe du sondage 41 (DAO : Ch. Lebrun, Sadil 2016 ; Photographie : A. Fontaine, Inrap 2016)

de F226, qui présente à cet endroit une plus grande largeur, recoupe le comblement de F211. F226 présente un profil en V, il est comblé par un limon sableux grisâtre assez meuble (US 2042 du diagnostic).

Sondage 85 (sondage 3 du diagnostic) (Fig. 28)

Ce sondage a été réalisé juste au sud du précédent. La coupe présentée est celle relevée au moment du diagnostic. A cet endroit le fossé présente une profondeur conservée de 60 cm pour une largeur de 1,2 mètres. Il est comblé par un limon gris assez meuble (US 2008 du diagnostic).

Sondage 41 (Fig. 29)

Ce sondage a été réalisé au milieu de F226. A cet endroit le fossé a une largeur conservée de 90 cm pour une profondeur de 70 cm. Il a un profil en U

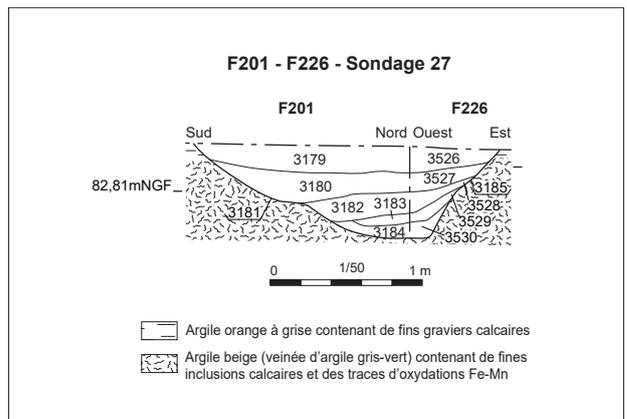


Figure 30 : fossé 226, coupe du sondage 27 (Ch. Lebrun, Sadil 2016)

évasé. Le fossé est comblé par une succession de couche limono-argileuses résultant de l'érosion des sols environnants : US 3462 (argile orange-brun mêlée de poches d'argile grises, contenant quelques graviers calcaires et siliceux et des traces d'oxydation de fer ou de manganèse), US 3463 (argile grise mêlée de poches d'argile brun-orange contenant de rares graviers calcaires et siliceux et des traces d'oxydation de fer ou de manganèse), US 3464 (argile grise contenant de rares graviers calcaires et siliceux ainsi que de nombreuses traces d'oxydation de fer ou de manganèse). Après son abandon le fossé est comblé par l'US 3465 (limon gris-foncé contenant de nombreuses traces d'oxydation de fer ou de manganèse).

Sondage 27 (Fig. 30)

Ce sondage a été réalisé à l'angle formé par F226 et F201. Les correspondances de couche visibles sur les deux axes de coupes relevés montrent bien

que les deux fossés ont été comblés en même temps³. Dans un premier temps, le fossé est comblé par des sédiments issus de l'érosion du substrat argileux proche : US 3530 (argile orange homogène contenant de très fines inclusions calcaires et quelques traces d'oxydation de fer ou manganèse), US 3529 (argile orange contenant quelques fines poches d'argile grise et quelques traces d'oxydation de fer ou manganèse), US 3528 (argile orange contenant quelques fines poches d'argile grise et quelques traces d'oxydation de fer ou manganèse). Après son abandon, le fossé est comblé par les US 3527 et 3526 (argile beige mêlée de poches limoneuses grises qui contient de nombreuses traces d'oxydations de fer ou manganèse).

³ Description des couches de F201 : cf. infra

Les fossés 200 et 211

Ces deux fossés, situés dans le prolongement l'un de l'autre et connectés aux côtés est et ouest de l'enclos, forment l'une de ses limites au sud. F200 et 211 sont parallèles à F201 situés 10 mètres vers le sud. Entre F200 et 211, une interruption de 4 m est visible ménageant un accès à l'intérieur de l'enclos.

Description de F200

Longueur : 35 mètres

Orientation : ouest-sud-ouest / est-nord-est

Largeur : entre 1,3 et 1,9 mètres

Profondeur conservée : entre 0,8 et 1,05 mètres

Profil : en V

Huit sondages ont été réalisés régulièrement le long du tracé de ce fossé permettant d'explorer

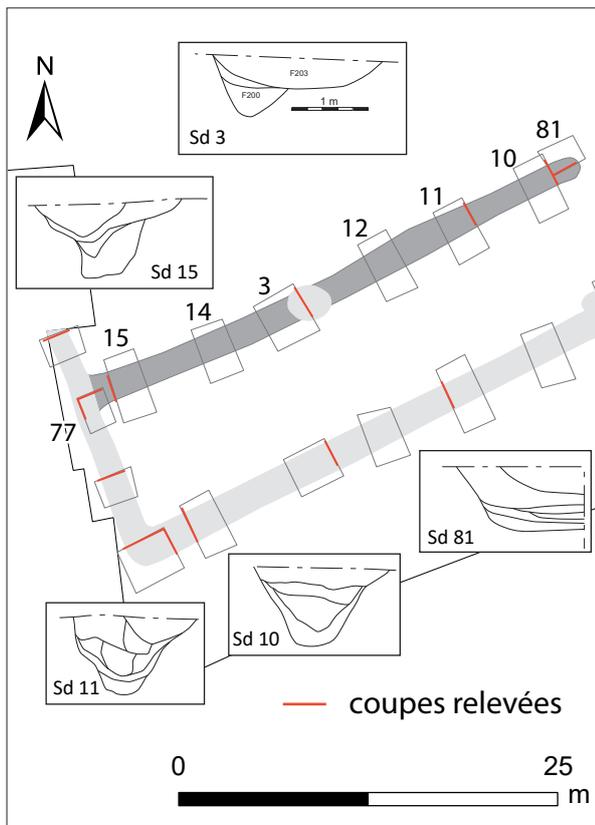


Figure 31 : localisation des sondages réalisés dans le fossé F200 avec indication des coupes relevées (M. Gaultier Sadil 2016)

43 % de sa surface. Les sondages seront décrits de l'ouest vers l'est. Six sondages sur huit ont fait l'objet d'un relevé de coupe (Fig. 31).

Sondage 77 (Fig. 32)

Ce sondage a été réalisé à la jonction entre F100, F200 et F204. Il présente un section d'axe sud-sud-est / nord-nord-ouest et une autre perpendiculaire de manière à déterminer les relations d'antériorité / postériorité entre les fossés. Sur la coupe d'axe sud-sud-ouest / nord-nord-est, on voit le creusement de F204⁴ recouper le comblement du fossé 200.

A l'emplacement du sondage 77, F200 est coupé longitudinalement. La largeur du fossé est de 1,9 mètres avec un profil en V. Le fossé est comblé

⁴ Description des couches de F204 : cf. supra.

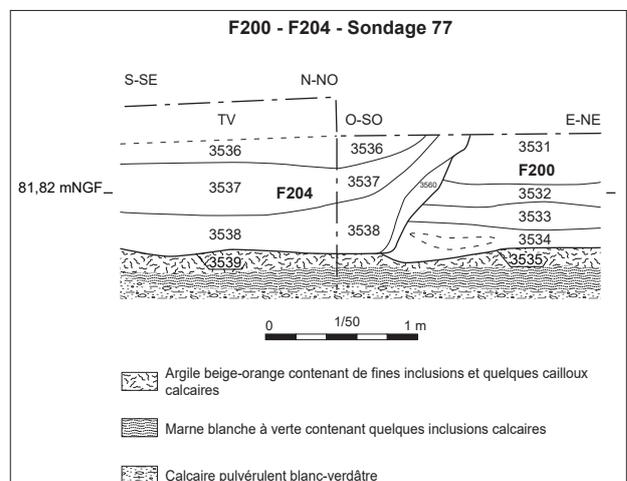


Figure 32 : fossé 200, coupe du sondage 77 (Ch. Lebrun, Sadil 2016)

initialement par des couches issues de la dégradation des argiles proches : US 3534 (argile gris-beige contenant quelques petits cailloux calcaires et traces d'oxydation de fer ou manganèse), US 3533 (argile grise légèrement bleutée avec de petites poches argileuses orangées. Cette couche contient de nombreuses et fines inclusions calcaires), US 3532 (argile grise contenant quelques fines inclusions calcaires et des poches argileuses oranges liées à des traces d'oxydations de fer ou manganèse). Le fossé est finalement comblé après son abandon par l'US 3531 (argile grise contenant quelques fines inclusions et petits cailloux calcaires et des poches argileuses oranges liées à des traces d'oxydations de fer ou manganèse).

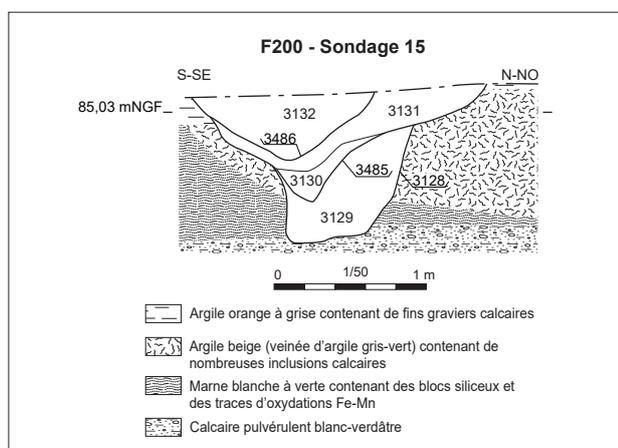


Figure 33 : fossé 200, coupe du sondage 15 (Ch. Lebrun, Sadil 2016)

Sondage 15 (Fig. 33)

A cet emplacement le fossé a un profil en U (fond plat) avec un évasement important dans la partie supérieure du creusement. La profondeur maximale est de 1 mètre et la largeur de 1,9 mètres. Le fossé est initialement comblé par des argiles issues de l'érosion des couches avoisinantes : US 3129 (argile gris-beige contenant quelques petits cailloux calcaires et traces d'oxydation de fer ou manganèse ainsi que de très nombreuses et fines inclusions calcaires). Puis le fossé est partiellement curé, sa profondeur est réduite à 70 cm et le profil est alors en V évasé. Ce second état du fossé est comblé partiellement par des couches issues de la dégradation des argiles proches : US 3130 (argile grise légèrement bleutée avec de petites poches argileuses orangées, cette couche contient de nombreuses pierres et fines inclusions calcaires ainsi que des nodules d'oxydation de fer ou manganèse) et US 3131 (argile grise contenant quelques fines inclusions calcaires et des poches argileuses oranges). Le fossé est à nouveau curé partiellement et sa profondeur n'est plus que de 45 cm tandis que la largeur est réduite à 1,1 m ; son profil est en V. Après son abandon, le fossé est comblé par l'US 3132 (limon gris-beige contenant de nombreuses et fines inclusions calcaires, des poches argileuses oranges associées à des traces d'oxydations de fer ou de manganèse et des cailloux calcaires (3 - 6 cm)).

Sondage 3 (Fig. 34)

A cet emplacement le fossé 200 est recoupé par une grande fosse circulaire : F203 (description cf. *infra*). A cet emplacement, la largeur du fossé 200 restituable est de 1,3 m, sa profondeur conservée de 80 cm et son profil est en V.

Le fossé est comblé par des argiles issues de la dégradation des couches argileuses du substrat : US 3064 (limon argileux gris sombre mêlé de poches limoneuses ocres) et US 3063 (argile blanche contenant des cailloux siliceux et des poches limoneuses grises entremêlées).

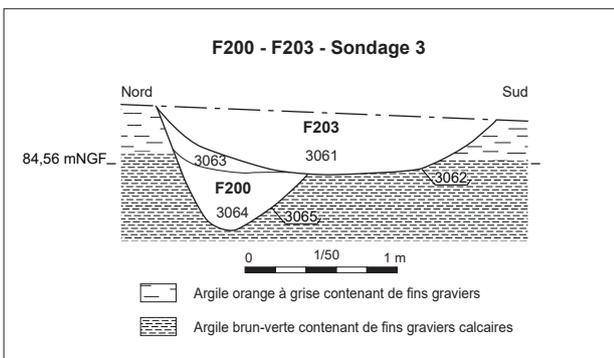


Figure 34 : fossé 200, coupe du sondage 3 (DAO : Ch. Lebrun, Photographie : M. Gaultier, Sadil 2016)

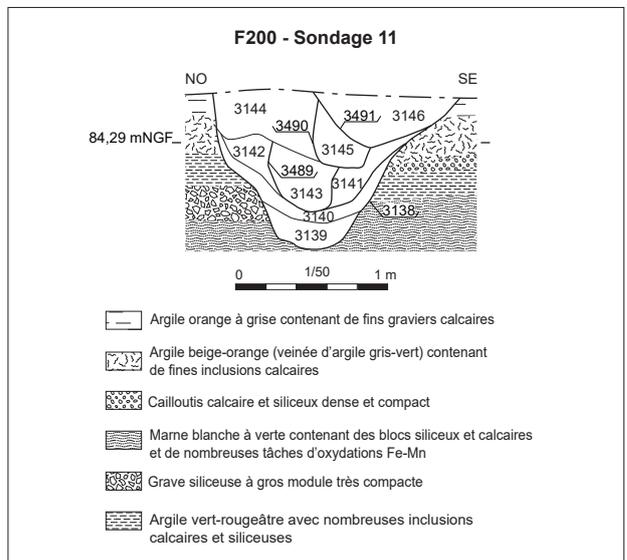


Figure 35 : fossé 200, coupe du sondage 11 (Ch. Lebrun, Sadil 2016)

Sondage 11 (Fig. 35)

A cet endroit, le fossé est conservé sur 1,05 mètre de profondeur et 1,6 m de large, son profil est en V. Le creusement est initialement comblé par des argiles issues de l'érosion des couches du substrat proche : US 3139 (argile brun-clair avec fines poches d'argile gris-bleu ; contient de rares graviers, de fines inclusions calcaires et quelques traces d'oxydation de fer ou manganèse), US 3140 (argile brun-orange avec quelques fines poches d'argile gris-bleu ; contient de rares graviers, de fines inclusions calcaires et quelques traces d'oxydation de fer ou manganèse), US 3141 (argile brune avec quelques fines poches d'argile gris-bleu ; contient de rares graviers calcaires, quelques cailloux siliceux et des traces d'oxydation de fer ou

manganèse). Le fossé est ensuite curé partiellement sa profondeur n'est plus que de 80 cm, le profil est en V asymétrique. Le fossé est comblé par des argiles provenant de l'érosion des couches proches du substrat : US 3142 (argile gris-brun contenant de rares graviers calcaires et des traces d'oxydation de fer ou manganèse) puis après un nouveau curage partiel, par un apport sans doute assez rapide de limon argileux : US 3143 (limon sableux gris à gris-bleuté contenant énormément d'oxydes de fer ou manganèse oranges et quelques inclusions de fins graviers calcaires). Le fossé est alors curé une nouvelle fois partiellement (profondeur : 50 cm), il est comblé par les US 3144 (limon brun-gris contenant quelques graviers calcaires, de rares charbons de bois et quelques traces d'oxydation

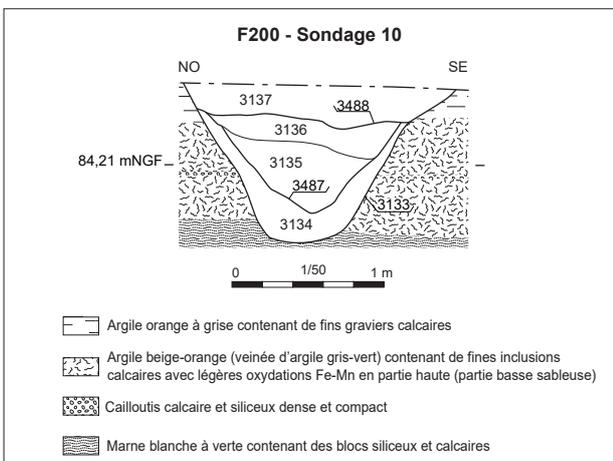


Figure 36 : fossé 200, coupe du sondage 10 (DAO : Ch. Lebrun, Sadil 2016 ; Photographie : A. Fontaine, Inrap 2016)

de fer ou manganèse) et 3145 (argile gris-vert contenant de fines inclusions calcaires et de rares nodules d'oxydation de fer ou manganèse) avant d'être curé une dernière fois. Le comblement terminal du fossé est constitué par l'US 3146 (limon sableux gris contenant de rares nodules d'oxydation de fer ou manganèse et des cailloux siliceux en fond de couche).

Sondage 10 (Fig. 36)

A cet emplacement, le fossé est conservé sur 1,05 m de profondeur et 1,8 mètres de large ; son profil est en V. Le fossé est initialement comblé par des argiles provenant de l'érosion de couches proches : US 3134 (argile brun-orange contenant de fines inclusions calcaires et quelques traces d'oxydation de fer ou manganèse). Le fossé est curé

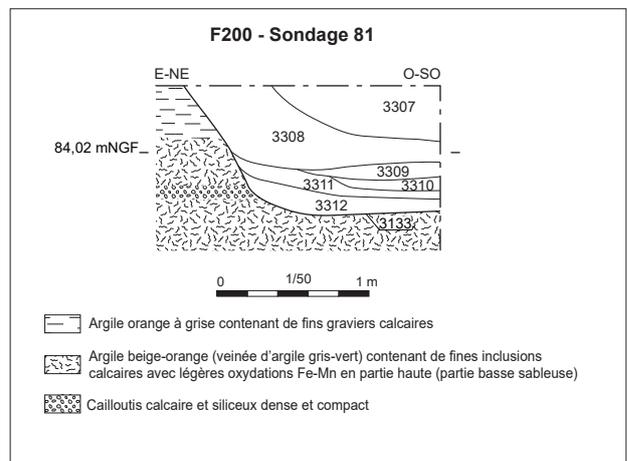


Figure 37 : fossé 200, coupe du sondage 81 (DAO : Ch. Lebrun, Photographie : J.-M. Laruz, Sadil 2016)

une première fois, sa profondeur se réduit alors à 85 cm. Le fossé est alors comblé par des limons et argiles : US 3135 (argile gris-bleu contenant de nombreuses poches d'argile orange, des traces d'oxydation de fer ou manganèse et quelques fines inclusions calcaires) et US 3136 (argile beige, légèrement orangée, avec quelques poches d'argile gris-bleu contenant quelques fines inclusions calcaires et de nombreuses traces d'oxydation de fer ou manganèse). Enfin le fossé est curé une dernière fois sur une faible profondeur (30 cm) mais sur une grande largeur (180 cm). Après son abandon, le fossé est comblé par l'US 3137 (argile gris-orangé contenant quelques cailloux calcaires et siliceux et des traces d'oxydation de fer ou manganèse).

Sondage 81 (Fig. 37)

Ce sondage a été fait à l'extrémité de F200 dans le sens longitudinal du fossé. A son extrémité, la paroi du creusement initial du fossé est inclinée à 45 degrés. Le fond du fossé est comblé par une série de couche argileuses provenant de la dégradation des niveaux argileux du substrat environnant : US 3312 (limon argileux brun-orange contenant des inclusions et graviers calcaires), US 3311 (limon argileux brun-orange contenant des inclusions calcaires), US 3310 (limon argileux brun-orange mêlé de nombreuses poches d'argile gris-bleu et contenant quelques fines inclusions calcaires

et de nombreux nodules d'oxydation de fer ou manganèse), US 3309 (limon argileux brun-orange contenant quelques fines poches d'argile gris-bleu). Le fossé est ensuite comblé par des apports plus massifs : US 3308 (argile beige, légèrement orangée, avec quelques poches d'argile gris-bleu contenant quelques fines inclusions calcaires et de nombreuses traces d'oxydation de fer ou manganèse) et US 3307 (argile gris-orangé contenant quelques cailloux calcaires et siliceux, de rares inclusions calcaires et des traces d'oxydation de fer ou manganèse).

Description de F211

Longueur : 37 mètres

Orientation : ouest-sud-ouest / est-nord-est

Largeur : entre 1,5 et 1,7 mètres

Profondeur conservée : entre 80 et 90 centimètres

Profil : en V

Huit sondages (dont deux pendant le diagnostic) ont été réalisés régulièrement le long du tracé de ce fossé permettant d'explorer 42 % de sa surface. Les sondages seront décrits de l'ouest vers l'est. Cinq sondages sur huit ont fait l'objet d'un relevé de coupe (Fig. 38).

Sondage 80 (Fig. 39)

Ce sondage a été réalisé longitudinalement, à l'extrémité du fossé pour en percevoir le profil : la paroi du fossé à son extrémité est inclinée à 45 degrés. Le creusement initial du fossé est conservé

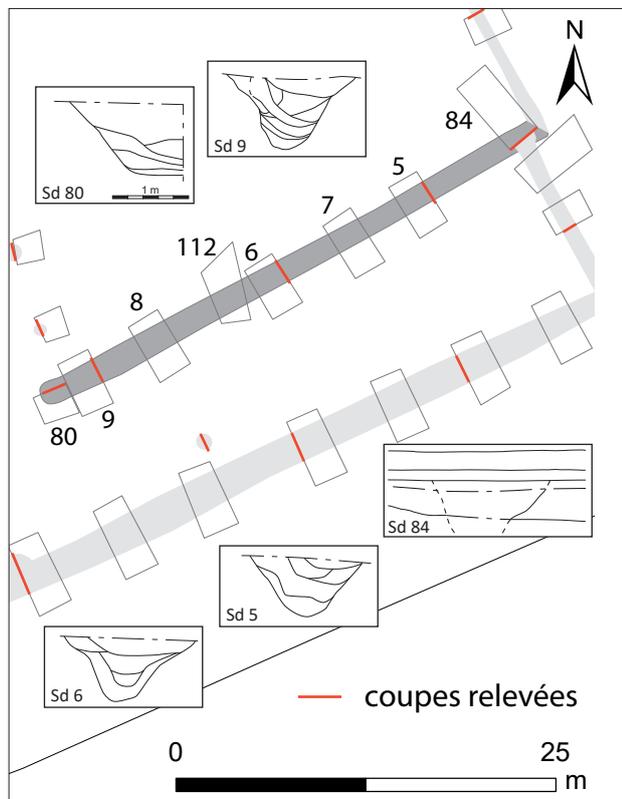


Figure 38 : localisation des sondages réalisés dans le fossé F211 avec indication des coupes relevées (M. Gaultier Sadil 2016)

sur 90 cm de profondeur. Le fossé est initialement comblé par des argiles provenant de l'érosion du substrat environnant : US 3318 (limon argileux gris mêlé de quelques poches d'argile bleutée contenant de très fines inclusions calcaires), US 3317 (limon argileux brun- orange, contenant de nombreuses inclusions de graviers calcaires), US 3316 (argile limoneuse orangée, avec poches d'argile gris-bleu et de nombreuses inclusions calcaires), US 3315 (argile beige, légèrement orangée, avec quelques poches d'argile gris-bleu et de nombreuses traces d'oxydation de fer ou manganèse). Le fossé est comblé après son abandon par un apport plus massif : US 3314 (limon gris-orangé contenant quelques graviers calcaires et de rares inclusions de charbons de bois).

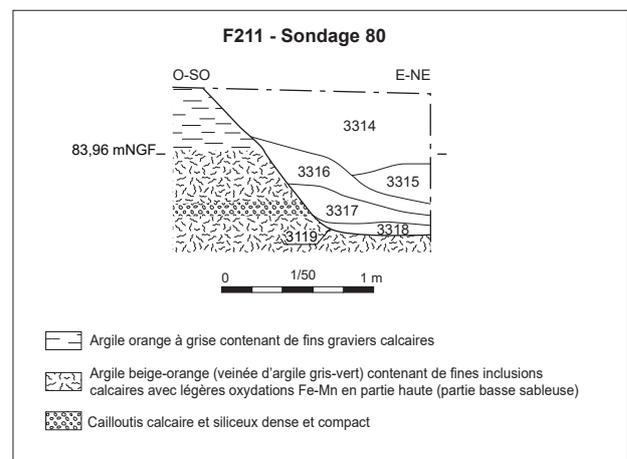


Figure 39 : fossé 211, coupe du sondage 80 (DAO : Ch. Lebrun, Photographie : J.-M. Laruz, Sadil 2016)

Sondage 9 (Fig. 40)

A cet emplacement, le fossé est conservé sur une largeur de 170 cm et une profondeur de 90 cm, il a un profil en V. Il est comblé dans un premier temps par des argiles provenant de l'érosion du substrat environnant : US 3148 (argile brune avec poches d'argile marneuse blanchâtre et fines inclusions calcaires), US 3149 (limon sableux brun-orange contenant des poches d'argile grises et de rares inclusions calcaires), US 3150 (argile brun-orange contenant des traces d'oxydation de fer ou manganèse), puis par un apport plus massif : US 3152 (argile gris-brun contenant de nombreuses et fines inclusions calcaires, quelques charbons de bois et des traces d'oxydations de fer ou manganèse). Le fossé semble ensuite partiellement curé, sa profondeur est réduite à 45 cm. Cet état est comblé par l'US 3497 (argile gris-brun contenant

quelques très fines inclusions calcaires) avant un nouveau curage partiel. Après son abandon le fossé est comblé par l'US 3153 (limon sableux gris contenant quelques charbons de bois et des traces d'oxydations de fer ou manganèse).

Sondage 6 (Fig. 41)

A cet endroit, le fossé est conservé sur une largeur de 1,7 mètres et 80 cm de profondeur ; il a un profil en V. Le fossé est initialement comblé par des apports issus de l'érosion des couches du substrat proche : US 3123 (argile orangée mêlée à de l'argile gris-bleu contenant de très fines inclusions calcaires et quelques nodules d'oxydation de fer ou manganèse). Il est ensuite partiellement curé réduisant sa profondeur à un peu plus de 60 cm. Ce deuxième état est comblé par les US 3124 (argile grise mêlée de poches argileuses orangées contenant de

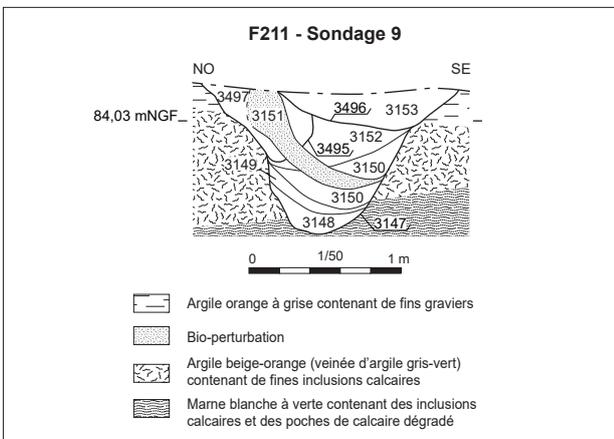


Figure 40 : fossé 211, coupe du sondage 9 (Ch. Lebrun, Sadil 2016)

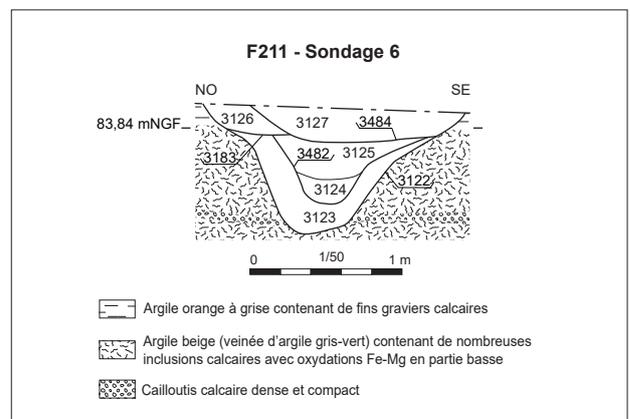


Figure 41 : fossé 211, coupe du sondage 6 (DAO : Ch. Lebrun, Sadil 2016 ; Photographie : J. Mortreau, Inrap 2016)

fines inclusions calcaires et de nombreux nodules d'oxydation de fer ou manganèse) et 3125 (argile gris-orange contenant quelques pierres et de fines inclusions calcaires ainsi que de nombreux nodules d'oxydation de fer ou manganèse). Le fossé semble ensuite très partiellement curé (profondeur de 20 à 25 cm, profil en cuvette) puis comblé par l'US 3126 (argile orange mêlée de fines poches d'argile grises contenant quelques nodules d'oxydation de fer ou manganèse) avant un deuxième curage également peu profond. Après son abandon, le fossé est comblé par l'US 3127 (limon gris-bleu mêlé de fines poches d'argile orange contenant de rares et fines inclusions calcaires et quelques nodules d'oxydation de fer ou manganèse).

Sondage 5 (Fig. 42)

A cet emplacement, le fossé est conservé sur une profondeur de 80 cm et sur une largeur de 1,5 m ; il a un profil en V. Le fossé est comblé initialement par des apports issus de l'érosion du substrat : US 3117 (argile orangée mêlée de poches argileuses grises avec inclusions d'oxydes de fer ou de manganèse dans sa partie haute) puis par un apport plus massif US 3118 (argile de teinte bleu-gris mêlée à des poches d'argile brun-orange ; cette couche, assez homogène et compacte, contient de fins graviers et de rares pierres calcaires ainsi que de nombreuses taches d'oxydation de fer ou de manganèse). Le fossé est ensuite curé partiellement (profondeur conservée 35 cm). Il est alors comblé par des apports issus de l'érosion des argiles proches : US 3119 (argile gris-orange contenant quelques pierres et de fins graviers calcaires ainsi que quelques nodules d'oxydation de fer ou de manganèse) et US 3120 (argile grise contenant de petites poches d'argile orange, quelques pierres calcaires accompagnées de très nombreux nodules calcaires et de quelques nodules d'oxydation de fer ou de manganèse) avant d'être très partiellement curé une dernière fois. Après son abandon, le fossé est comblé par l'US 3121 (limon gris contenant de fines poches d'argile orange, quelques pierres et fines inclusions calcaires ainsi que des nodules d'oxydation de fer ou de manganèse).

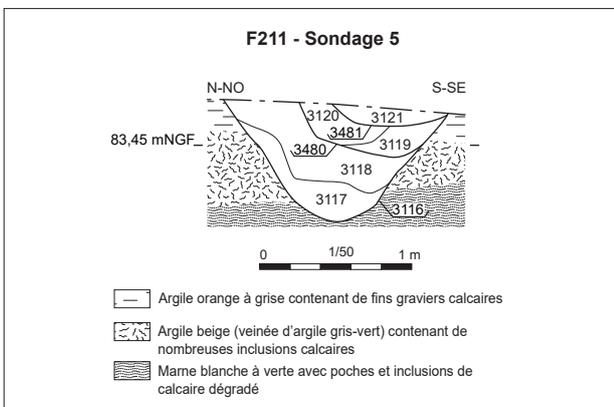


Figure 42 : fossé 211, coupe du sondage 5 (Ch. Lebrun, Sadil 2016)

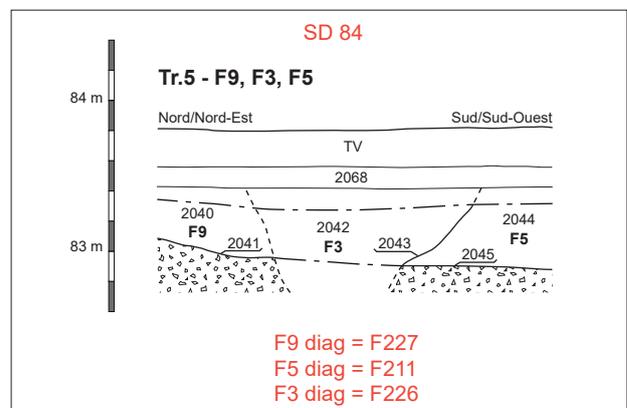


Figure 43 : fossé 211, coupe du sondage 84 (S. Philippon, Sadil : in Aunay 2014)

Sondage 84 (Fig. 43)

A cet emplacement le fossé mesure 1,5 m de large. Ce sondage a été réalisé pendant le diagnostic pour voir la relation entre l'angle formé par F211 / F227 et F226. Le sondage réalisé à l'époque n'a pas atteint le fond du fossé mais il a permis de vérifier la postériorité de F226 qui perce le comblement de F211, observation vérifiée en plan lors de la fouille (Fig. 44). Seul le comblement supérieur du fossé 211 a été observé lors du diagnostic : US 2044 du diagnostic (argilo-limoneux brun-gris, avec taches d'oxydation et oxydes ferro-manganiques et inclusions de rares petits cailloux calcaires).

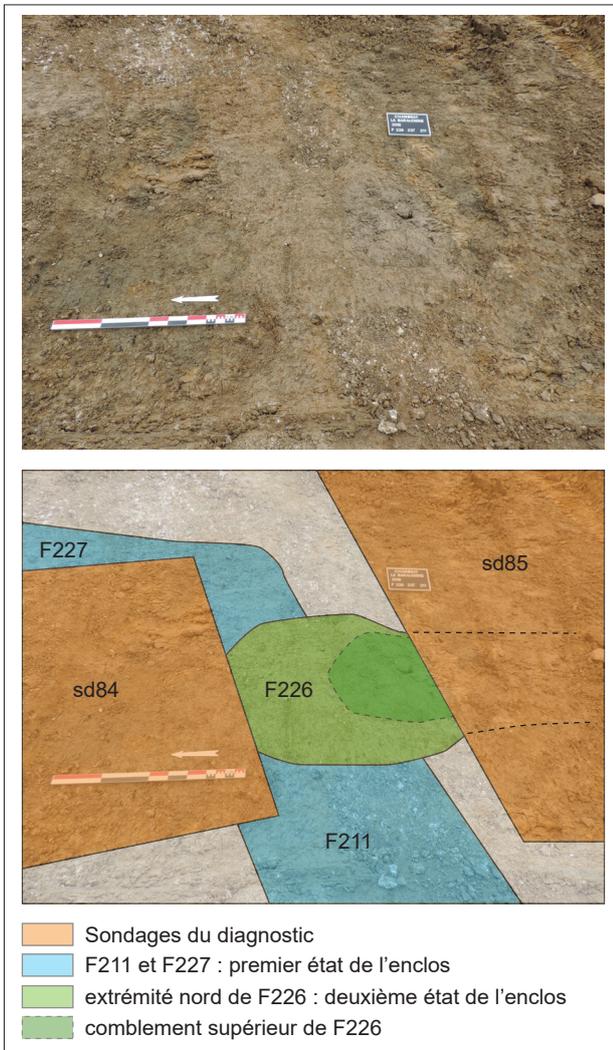


Figure 44 : jonction des fossés 211, 226 et 227 (photographie et interprétation M. Gaultier, Sadil 2016)

Le fossé 201

Longueur : 78 m

Orientation : ouest-sud-ouest / est-nord-est

Largeur : entre 1,3 et 2,2 mètres

Profondeur conservée : entre 0,6 et 1,15 mètres

Profil : en V

Ce fossé constitue la limite sud de l'enclos. Parallèle à F200 et F211, il en est distant de 10 mètres. Aucune interruption ne marque le cours de ce large creusement dans lequel 14 sondages ont été réalisés permettant d'explorer 38 % de sa surface. Huit sondages ont fait l'objet d'un relevé de coupe, ils sont décrits ci-dessous de l'ouest vers l'est (Fig. 45).

Description des sondages réalisés dans F201**Sondage 79 (Fig. 46)**

A cet endroit le fossé mesure 2,1 m de large et est profond de 1,1 m. On observe une continuité dans les modes de remplissage des deux fossés dont le comblement est donc contemporain.

Le fossé est comblé par une succession de couches résultant, pour l'essentiel, de la dégradation des terrains environnants : US 3305 (argile orange à grise contenant quelques cailloux et graviers siliceux ainsi que quelques traces d'oxydations de fer ou de manganèse), US 3304 (argile orange à grise contenant quelques traces d'oxydations de fer ou de manganèse et de rares graviers), US 3302 (argile orange à grise contenant quelques traces d'oxydations de fer ou de manganèse et de fins graviers siliceux). Après son abandon, F201 est comblé par les US 3301 (limon sableux brun-clair contenant beaucoup de traces d'oxydations de fer ou de manganèse ainsi que de fins graviers calcaires à la base de la couche) et l'US 3300 (limon gris-brun contenant quelques cailloux calcaires et siliceux et des traces d'oxydations de fer ou de manganèse, présence de quelques charbons de bois).

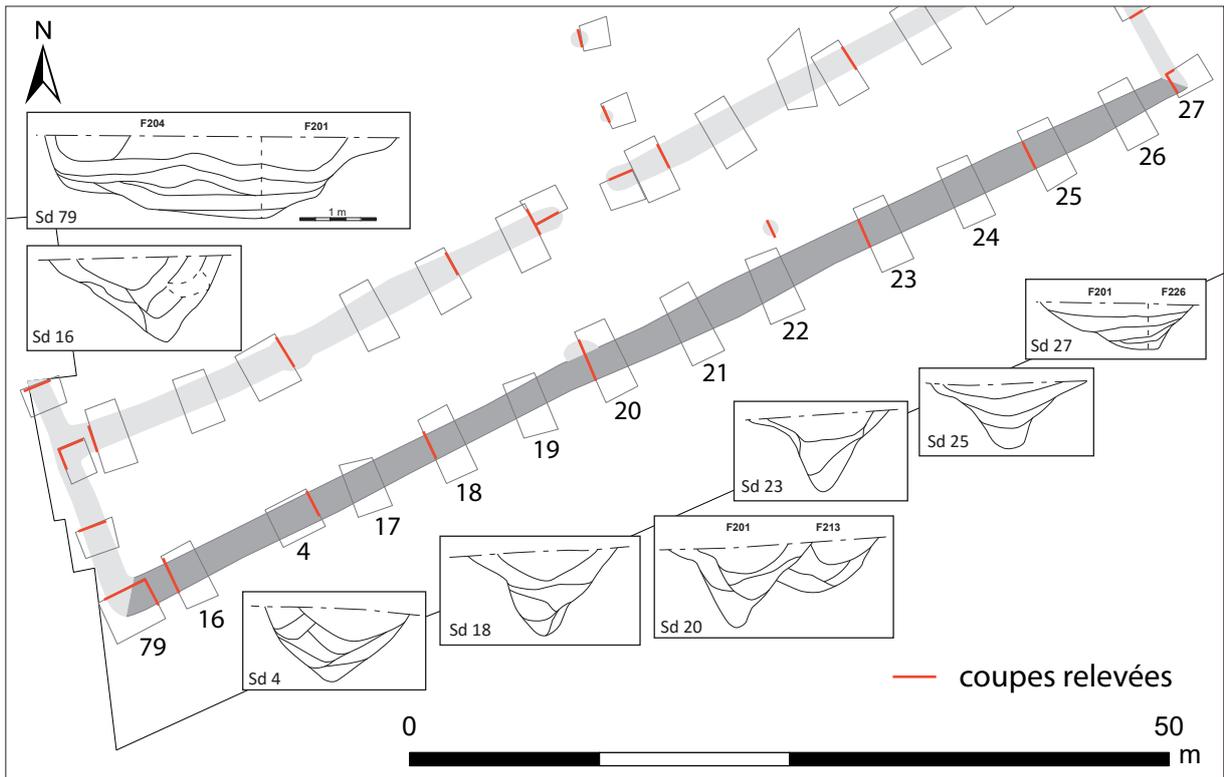


Figure 45 : localisation des sondages réalisés dans le fossé F201 avec indication des coupes relevées (M. Gaultier Sadil 2016)

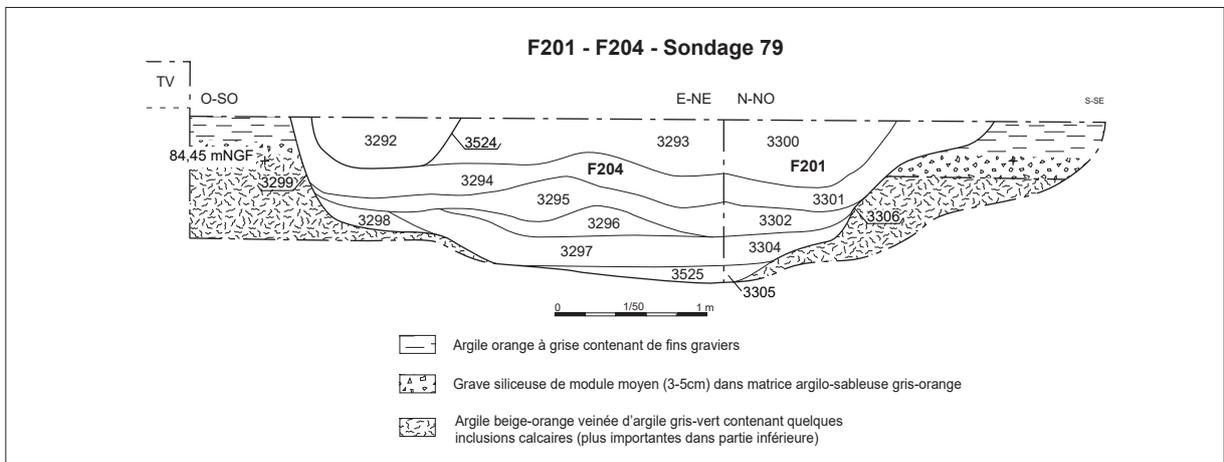


Figure 46 : fossé 201, coupe du sondage 79 (Ch. Lebrun, Sadil 2016)



Sondage 16 (Fig. 47)

A cet emplacement le fossé est large de 2,2 m, profond de 1,15 m avec un profil en V asymétrique. Le creusement est initialement comblé avec des apports issus de l'érosion des niveaux argileux du substrat environnant : US 3241 (argile vert-orange), US 3242 et 3239 (argile beige-orange contenant de rares pierres calcaires ou siliceuses), US 3238 (argile brun-clair à grise contenant des taches d'oxydations de fer ou manganèse et de rares cailloux calcaires). Le fossé est ensuite partiellement curé, sa profondeur est réduite de 30 cm. Ce deuxième état est comblé par les US 3240, 3237 (limon argileux brun-clair contenant des taches d'oxydations de fer ou manganèse et de rares cailloux calcaires et siliceux) et US 3236 (argile grise à bleutée contenant quelques graviers calcaires et siliceux) avant d'être curé partiellement une deuxième fois (profondeur

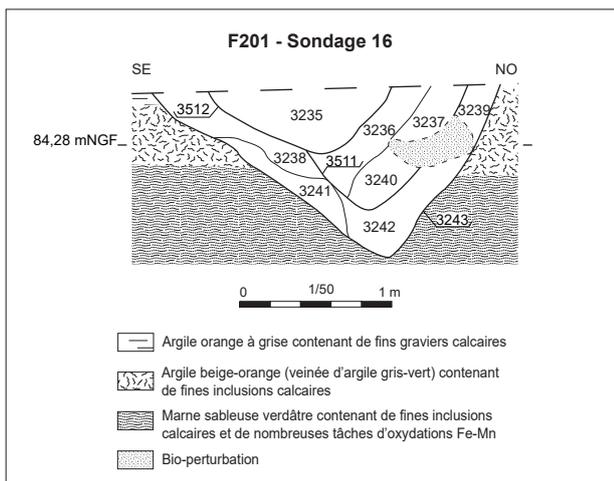


Figure 47 : fossé 201, coupe du sondage 16 (DAO : Ch. Lebrun, Sadil 2016 ; Photographie : J. Mortreau, Inrap 2016)

conservée réduite à 40 cm sous le niveau de décapage). Après son abandon, le fossé est comblé par l'US 3235 (limon gris contenant de fines inclusions calcaires, quelques taches d'oxydation de fer ou manganèse et de rares charbons de bois).

Sondage 4 (Fig. 48)

A cet endroit, F201 est conservé sur une largeur de 1,9 m et sur une profondeur de 95 cm ; il a un profil en V. Le fossé est initialement comblé par des apports provenant de l'érosion des couches argileuses du substrat environnant : US 3073 (argile ocre homogène et assez plastique), US 3072 (argile grise à orangée contenant quelques cailloux siliceux). Le fossé semble ensuite curé partiellement une première fois (profondeur conservée réduite à 80 cm). Ce deuxième état est comblé par des niveaux argileux érodés : US3071 (argile blanche mêlée de poches argileuses orangées), US 3070 (argile ocre contenant de nombreux cailloux

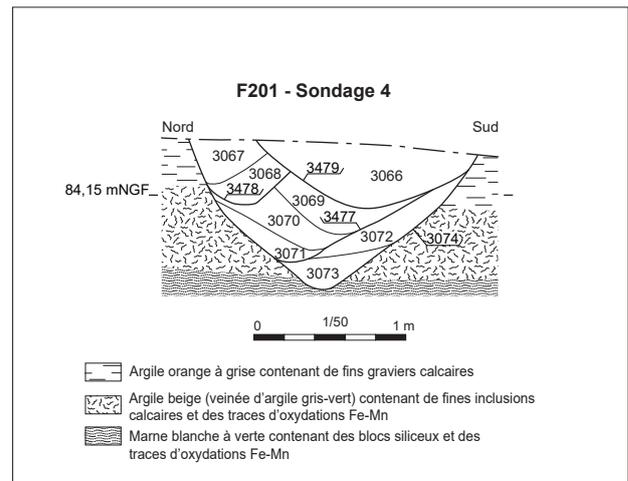


Figure 48 : fossé 201, coupe du sondage 4 (DAO : Ch. Lebrun ; Photographie : M. Gaultier, Sadil 2016)

siliceux), US 3069 (argile gris-clair mêlée de poches argileuses orangées et contenant des inclusions de cailloux siliceux). Il est alors curé une seconde fois partiellement (profondeur conservée réduite à une quarantaine de centimètres). Ce troisième état est comblé par les US 3068 (limon argileux gris-clair contenant de nombreuses poches d'argile oranges) et 3067 (limon argileux brun-orangé). Enfin un dernier curage est effectué (profondeur conservée 40 cm). Après son abandon, F201 est comblé par l'US 3066 (limon gris sombre contenant des poches d'argile orangées).

Sondage 18 (Fig. 49)

Dans ce sondage F201 est conservé sur 2 m de large et 1,1 m de profondeur ; il a un profil en V. Le fossé est initialement comblé par des apports issus de l'érosion du substrat : US 3247 (argile brun-orange

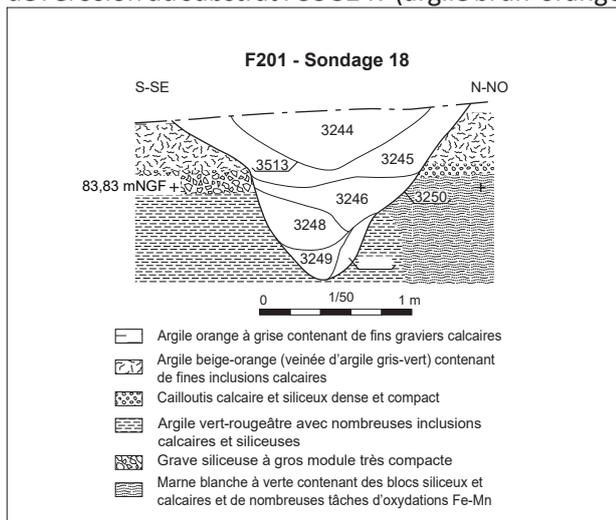


Figure 49 : fossé 201, coupe du sondage 18 (DAO : Ch. Lebrun, Sadil 2016 ; Photographie : J. Mortreau, Inrap 2016)

contenant de fines inclusions calcaires) et US 3249 (argile orange veinée de gris contenant de fines inclusions calcaires et quelques traces d'oxydations de fer ou manganèse). Le fossé semble ensuite curé partiellement une première fois (profondeur conservée réduite à 90 cm). Il est comblé par des niveaux résultant de l'érosion du substrat : US 3248 (argile gris-orange contenant de très nombreux cailloux et inclusions calcaires), US 3246 (argile orange contenant des tâches d'oxydations de fer ou manganèse et de fines inclusions calcaires), US 3245 (argile légèrement sableuse grise contenant de fines poches argileuses oranges, des tâches d'oxydations de fer ou manganèse et de fines inclusions calcaires) avant d'être curé partiellement une dernière fois (profondeur réduite à 40 cm et largeur réduite à 1,3 m). Après son abandon le fossé est comblé par l'US 3244 (limon gris contenant des graviers, quelques cailloux calcaires et quelques tâches d'oxydations de fer ou manganèse).

Sondage 20 (Fig. 50)

A ce niveau, F201 recoupe une fosse de nature indéterminée (F213, description cf. *infra*). Dans ce sondage F201 à une largeur conservée de 1,9 m et une profondeur de 1,05 m, son profil est en V. Il est initialement comblé par des apports provenant de l'érosion du substrat : US 3216 (argile à dominante orange contenant des cailloux calcaires et siliceux notamment à la base de la couche) et US 3215 (argile grise-orange contenant énormément de traces d'oxydes de fer ou manganèse). Il est ensuite curé partiellement : profondeur conservée réduite à 70 cm et largeur à 1,5 m. Il est comblé par des argiles érodés : US 3214 (argile orange avec poches d'argiles grises contenant de nombreux cailloux et graviers calcaires et siliceux, notamment en partie supérieure) et US 3213 (argile grise à orange contenant de petits cailloux et de fines inclusions calcaires ainsi que des traces d'oxydes de fer ou manganèse). Après son abandon, le fossé est comblé par l'US 3212 (limon gris contenant quelques graviers siliceux en fond de couche, de rares traces d'oxydations de fer ou manganèse et quelques fins nodules de terre cuite).

Sondage 23 (Fig. 51)

Dans ce sondage, F201 est conservé sur une largeur de 1,8 m et une profondeur de 1 m ; il a un profil en V. Le fossé est initialement comblé par des apports issus de l'érosion du substrat : US 3205 (argile orange contenant quelques inclusions de graviers calcaires et siliceux). Il est ensuite curé partiellement (profondeur réduite à 80 cm). Ce deuxième état est lui aussi comblé par des apports argileux : US 3202 et 3203 (sédiment argilo sableux brun-clair à beige contenant de nombreuses traces d'oxydes de fer ou manganèse), US 3204 (argile légèrement sableuse grise à orange contenant des inclusions d'oxydes de fer ou manganèse orangées et de très fins et rares graviers calcaires). Après son abandon, le fossé est comblé par l'US 3201 (limon gris contenant de nombreuses inclusions d'oxydes de fer ou manganèse et quelques cailloux calcaires et siliceux, quelques fragments de céramique (non prélevables) sont présents).

Sondage 25 (Fig. 52)

A cet endroit, F201 est conservé sur 85 cm de profondeur et 2 m de large ; il a un profil en V. Le fossé est comblé dans un premier temps par des argiles issues de l'érosion du substrat : US 3233 (argile grise contenant quelques traces d'oxydations de fer ou manganèse et quelques graviers calcaires). Il est ensuite curé partiellement (profondeur réduite à 60 cm). Ce deuxième état est comblé progressivement par un niveau argileux : US 3232 (argile grise contenant quelques traces d'oxydes de fer ou manganèse) puis plus rapidement par des limons plus sableux : US 3231 (limon sableux gris à brun-clair contenant de nombreuses taches d'oxydation de fer ou manganèse) et US 3230 (limon gris contenant quelques traces d'oxydations de fer ou manganèse et de rares cailloux calcaires).

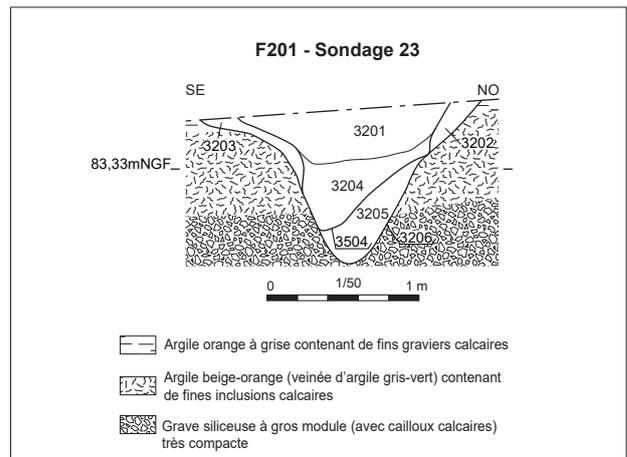
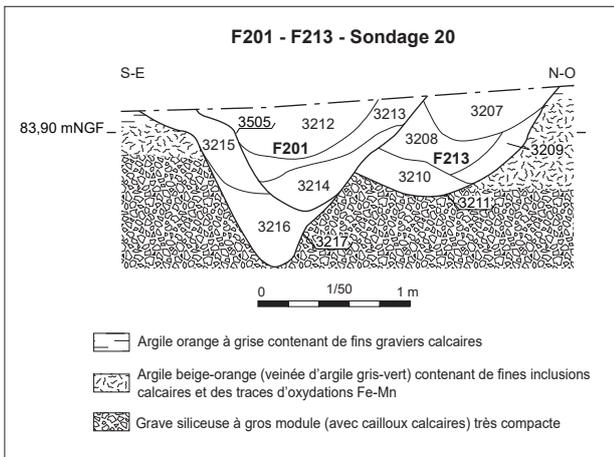


Figure 50 : fossé 201, coupe du sondage 20 (Ch. Lebrun, Sadil 2016)

Figure 51 : fossé 201, coupe du sondage 23 (Ch. Lebrun, Sadil 2016)

Sondage 27 (Fig. 53)

Ce sondage a été réalisé à l'angle de F226 et F201. Il a permis de vérifier la contemporanéité de leur comblement. A son extrémité, F201 est conservé sur 1,3 m de large et 60 cm de profondeur. Le fossé est comblé par des apports progressifs d'argile issus de l'érosion du substrat : US 3184 (argile orange homogène contenant de très fines inclusions calcaires et quelques nodules d'oxydation de fer ou manganèse) et US 3183 (argile gris-clair contenant de fines poches d'argile orange et de nombreuses traces d'oxydation de fer ou manganèse). Le fossé

semble ensuite faire l'objet d'un premier curage. Ce deuxième état est comblé par l'US 3182 (argile orange contenant quelques fines poches grises et quelques traces d'oxydation de fer ou manganèse) puis un deuxième curage partiel est réalisé. Enfin après son abandon le fossé est comblé par les US 3180 (argile beige mêlée de nombreuses poches argileuses grises et qui contient des traces d'oxydation de fer ou manganèse) et US 3179 (argile beige mêlée de poches argileuses grises et qui contient de nombreuses traces d'oxydation de fer ou manganèse).

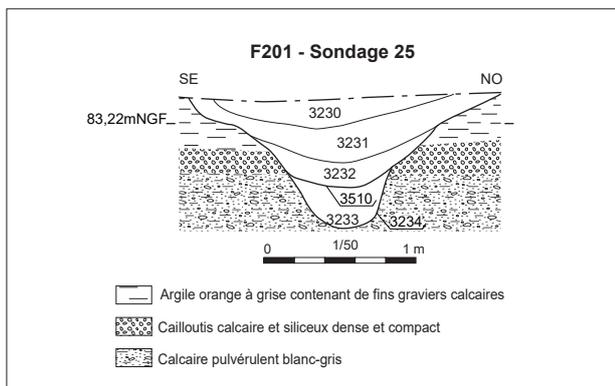


Figure 52 : fossé 201, coupe du sondage 25 (Ch. Lebrun, Sadil 2016)

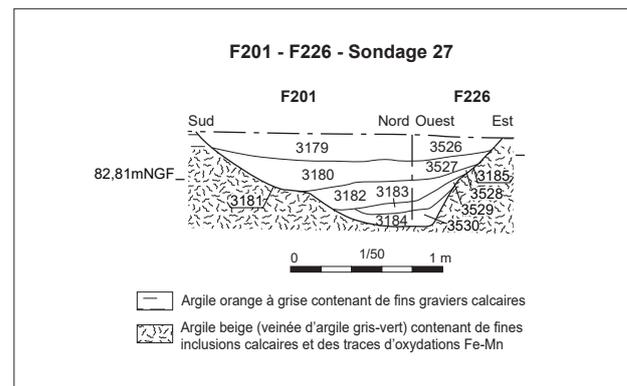


Figure 53 : fossé 201, coupe du sondage 27 (Ch. Lebrun, Sadil 2016)

2.1.2 Les bâtiments dans l'enclos

Bâtiment 1

(Fig. 54)

Les axes définis par les poteaux porteurs de ce bâtiment sont de même orientation que les fossés formant l'enclos

Nombre de poteaux : 4 (F216, F217, F221 et F223)

Distances entre le centre des poteaux : 9,4 m dans le sens est/ouest et 7,5 m dans l'autre

Formes des creusements : rectangulaires

Dimensions des creusements : entre 1,1 et 1,5 m de côté

Profondeurs conservées des creusements : entre 0,8 et 1 m

Le poteau F216 (Fig. 55)

Ce poteau est situé à l'angle nord-ouest de la structure. Il mesure 1,2 par 1,3 m en plan pour une profondeur conservée de 90 cm. Deux négatifs de poteaux ont été vus en plan et en coupe dans cette structure. Le premier poteau circulaire, de 40 cm de diamètre, apparaît déporté dans l'angle sud-est du creusement au niveau du décapage. Le poteau a brûlé partiellement, la partie supérieure du négatif (US 3251) est composée d'une grande partie de charbons de bois. La combustion ne s'est pas propagée au-delà de 15 cm sous le niveau de décapage (le négatif est plus difficilement perceptible dans l'US 3508 mais il est bien présent). Ce poteau a dû être installé de biais, incliné vers l'intérieur de la construction, lors de l'aménagement du bâtiment comme c'est le cas pour les quatre autres poteaux du bâtiment mais l'emplacement du deuxième axe de coupe réalisé pour percevoir le négatif du deuxième poteau (US 3252) n'a pas permis de le percevoir. Le deuxième poteau, également circulaire, de 25 cm de diamètre, est apparu au centre du creusement lors du sondage de F216 pour en relever la coupe. A cette occasion l'orientation du sondage a été modifiée pour tenter d'obtenir une coupe des deux négatifs de poteaux. Compte tenu de son positionnement et de son inclinaison, le positionnement de la coupe

n'a pas permis de suivre le poteau 1 (US 3251), en revanche le négatif du poteau 2 (US 3252) est apparu clairement. Ce poteau a également brûlé mais dans ce cas, la combustion s'est poursuivie jusqu'à la base. Le négatif comporte de très nombreux charbons de bois et des fragments d'amphore brûlés.

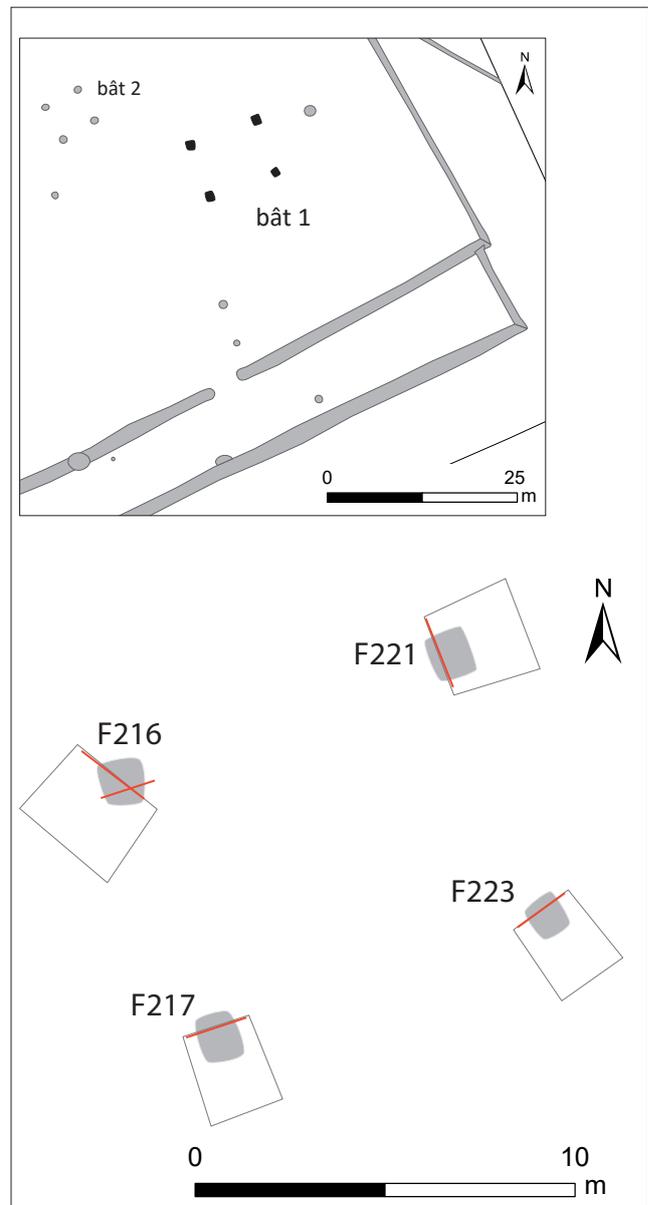


Figure 54 : plan du bâtiment 1 avec localisation des sondages et des coupes (M. Gaultier, Sadil 2016)

Dynamique du comblement de ce trou de poteau.

Le premier comblement est constitué par les US 3255, 3508 et 3509 (argile grise à orange avec des traces d'oxydation de fer ou manganèse contenant de fines inclusions calcaire) qui correspondent au remblaiement après installation du poteau 1. L'aménagement fait ensuite l'objet d'une ré-intervention pour l'installation du poteau 2 qui correspond donc à une étape de réparation ou de consolidation de la structure. Le premier comblement est partiellement excavé, en partie en sape (creusement 3507). Après installation du poteau 2 (négatif : US 3252), une masse de terre vient le caler à la base (US 3254 : argile grise contenant quelques inclusions calcaire-marneuses) puis le creusement est à nouveau comblé (US 3256 : argile limoneuse orange à brune contenant de nombreuses poches de calcaire plus ou moins pulvérulent). L'US 3253 (argile limoneuse orange mêlée de poches d'argile grise) doit correspondre

à la coloration de l'US 3256 après combustion du poteau 2 (teinte grise donnée par la migration de micro charbon de bois ?).

Le poteau F217 (Fig. 56)

Ce poteau est situé à l'angle sud-ouest de la structure. Il mesure 1,2 par 1,3 m en plan pour une profondeur conservée de 90 cm. Un négatif de poteau circulaire de près de 50 cm de diamètre a été identifié lors de l'examen de la coupe de ce trou de poteau. Comme dans le cas de F216, le poteau a brûlé sans que la combustion ne se propage jusqu'à la base. La partie supérieure du négatif est caractérisée par une abondance de charbons de bois (US 3224) La base du négatif (US 3225) est marquée par une coloration plus sombre de la terre, soit à cause d'un pourrissement localisé du bois à son extrémité, soit parce que l'extrémité du poteau a été passée au feu avant son installation. La combustion de la partie supérieure du poteau et l'identification

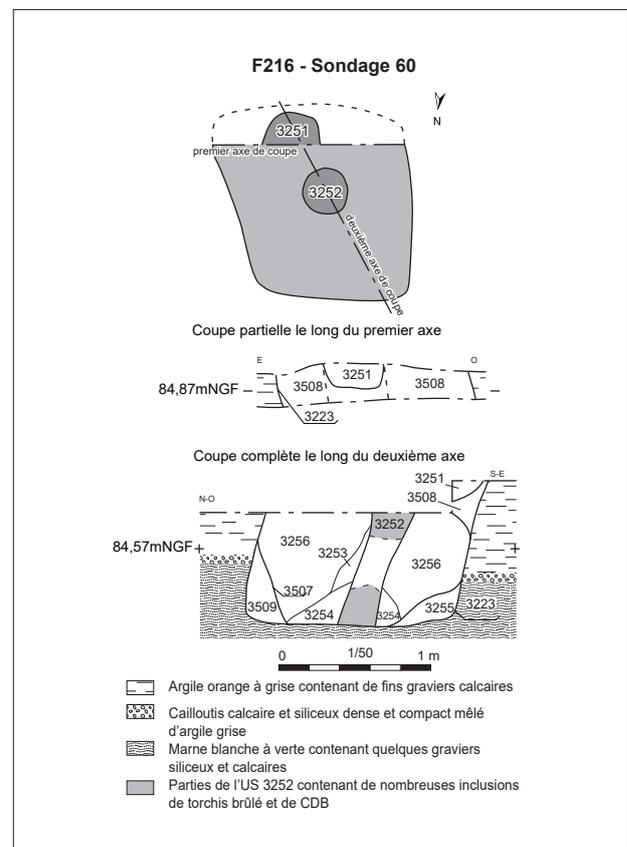


Figure 55 : bâtiment 1, poteau F216, plan et coupe (DAO : Ch. Lebrun, Photographies : G. Silberstein Sadil 2016)

de sa base permettent de restituer son inclinaison de 15 degrés vers l'est, vers l'intérieur du bâtiment. Le poteau devait être appuyé contre le bord du trou de poteau au moment de son installation ce qui permet de restituer le niveau de sol au moment de la construction entre 30 et 40 centimètres au-dessus du niveau de décapage.

Dynamique de comblement du trou de poteau.

Après installation du poteau dans le creusement, un premier remblai de calage est installé (US 3228 : argile brune-orange à grise avec inclusions de quelques graviers calcaires) probablement avant son inclinaison afin de le bloquer au pied. Un deuxième remblai (US 3227 : limon orange à gris

avec inclusions de quelques graviers calcaires) vient combler la fosse dans un second temps.

Le poteau F221 (Fig. 57)

Ce poteau est situé à l'angle nord-est de la structure. Il mesure 1,2 par 1,5 m en plan pour une profondeur conservée de 1 m. Un négatif de poteau circulaire d'une quarantaine de centimètres de diamètre a été identifié lors de l'examen de la coupe de ce trou de poteau. Comme dans le cas de F216 et F217, le poteau a brûlé sans que la combustion ne se propage jusqu'à la base. La partie supérieure du négatif est caractérisée par une abondance de charbons de bois (US 3194) La base du négatif (US 3195) est marquée par une coloration plus sombre

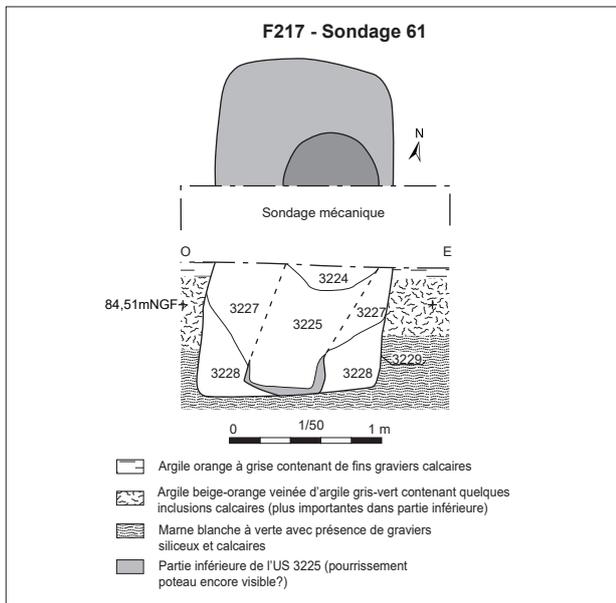


Figure 56 : bâtiment 1, plan et coupe du poteau F217 (DAO : Ch. Lebrun, Sadil 2016 ; Photographie : J. Mortreau, Inrap 2016)

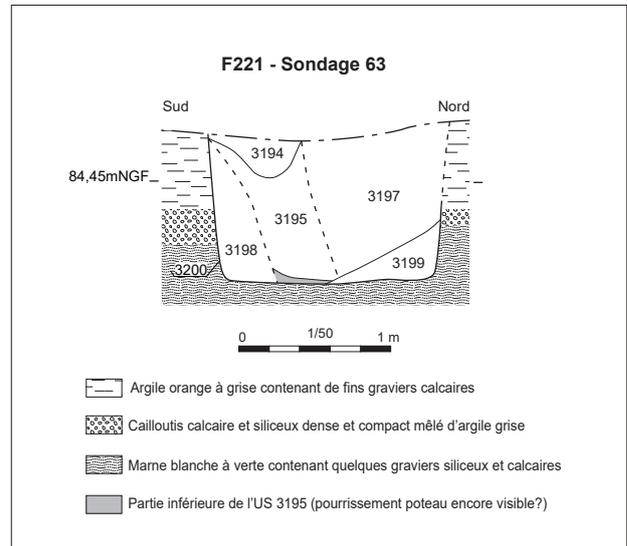


Figure 57 : bâtiment 1, coupe du poteau F221 (DAO : Ch. Lebrun, Photographie : J.-M. Laruz, Sadil 2016)

de la terre, soit à cause d'un pourrissement localisé du bois à son extrémité, soit parce que l'extrémité du poteau a été passée au feu avant son installation. La combustion de la partie supérieure du poteau et l'identification de sa base permettent de restituer son inclinaison de 15 degrés vers le sud, vers l'intérieur du bâtiment. Le poteau devait être appuyé contre le bord du trou de poteau au moment de son installation ce qui permet de restituer le niveau de sol au moment de la construction à une trentaine de centimètres au-dessus du niveau de décapage.

Dynamique de comblement du trou de poteau.

Après installation du poteau dans le creusement, un premier remblai de calage est installé (US 3199 : limon argileux gris-brun) probablement avant son inclinaison afin de le bloquer au pied. Un deuxième remblai (US 3197 et US 3198 : argile orange avec poches d'argile grise et inclusions de fins graviers calcaires) vient combler la fosse dans un second temps.

Le poteau F223 (Fig. 58)

Ce poteau est situé à l'angle sud-est de la structure. Il mesure 1,2 par 1,3 m en plan pour une profondeur conservée d'un peu plus de 80 cm. Un négatif de poteau circulaire d'une quarantaine de centimètres de diamètre a été identifié⁵. Comme

dans les autres creusements du bâtiment, le poteau a brûlé sans que la combustion ne se propage jusqu'à la base. La partie supérieure du négatif est caractérisée par une abondance de charbons de bois (US 3218) La base du négatif (US 3506) est marquée par une coloration plus sombre de la terre, soit à cause d'un pourrissement localisé du bois à son extrémité, soit parce que l'extrémité du poteau a été passée au feu avant son installation. La combustion de la partie supérieure du poteau et l'identification de sa base permettent de restituer son inclinaison de 15 degrés vers le nord-ouest, vers l'intérieur du bâtiment. Le poteau devait être appuyé contre le bord nord du trou de poteau au moment de son installation ce qui permet de restituer le niveau de sol au moment de la construction à une trentaine de centimètres au-dessus du niveau de décapage.

Dynamique de comblement du trou de poteau.

Après installation du poteau dans le creusement, un premier remblai de calage est installé (US 3221 : argile gris-clair contenant quelques traces d'oxydation de fer ou manganèse et des inclusions de charbons de bois) probablement avant son inclinaison afin de le bloquer au pied. Un deuxième remblai (US 3220 et US 3219 : argile orange à grise et inclusions de fins graviers calcaires et rare tâches d'oxydation de fer ou manganèse) vient combler la fosse dans un second temps.

⁵ Vu en plan, la coupe n'a pas été réalisée exactement au centre du poteau

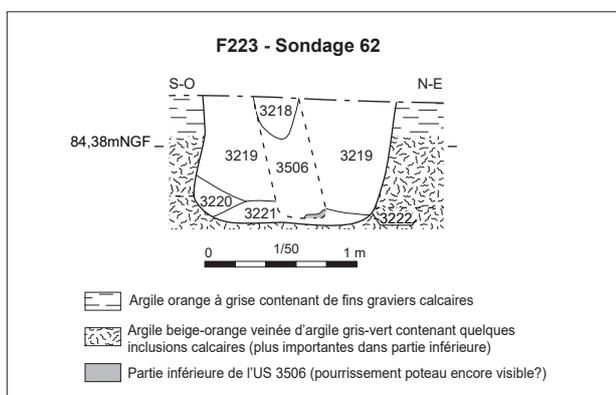


Figure 58 : bâtiment 1, plan et coupe du poteau F223 (DAO : Ch. Lebrun, Photographie : J.-M. Laruz, Sadil 2016)

Bâtiment 2

Les axes définis par les poteaux porteurs de ce bâtiment sont de même orientation que les fossés formant l'enclos

Nombre de poteaux : 4 (F198, F208, F235 et F236)

Distances entre le centre des poteaux : 4,7 par 4,9 m

Formes des creusements : circulaires

Dimensions des creusements : entre 80 et 90 cm de diamètre

Profondeurs conservées des creusements : entre 25 et 40 cm

Le poteau F198 (Fig. 59)

Ce trou de poteau d'un diamètre proche de 0,9 mètre est conservé sur une profondeur de 40 cm ; la fosse a un profil en U. Le négatif d'un poteau circulaire d'une quarantaine de centimètres de diamètre a été mis en évidence dans la coupe (US 3320 : limon argileux brun foncé à gris contenant de nombreuses traces d'oxydations de fer ou manganèse, quelques inclusions de charbons de bois et de rares graviers siliceux). Pour autant qu'on puisse en juger dans la coupe de la fosse, le poteau a été placé verticalement dans le creusement.

Dynamique de comblement du trou de poteau.

Après pose du poteau à la verticale sur le fond de la fosse celle-ci a été comblée par un remblai argileux (US 3321 : argile brun-orange contenant de rares graviers et cailloux siliceux).

Le poteau F208 (Fig. 59)

Ce trou de poteau d'un diamètre proche de 0,9 mètre est conservé sur une profondeur de 40 cm ; la fosse a un profil en U. Le négatif d'un poteau circulaire d'une trentaine de centimètres de diamètre a été mis en évidence dans la coupe (US 3329 : limon argileux brun foncé à gris contenant de nombreuses inclusions et traces d'oxydation de fer ou manganèse). Pour autant qu'on puisse en juger dans la coupe de la fosse, le poteau a été placé verticalement dans le creusement.

Dynamique de comblement du trou de poteau.

Après pose du poteau à la verticale sur le fond de la fosse celle-ci a été comblée par un remblai argileux (US 3330 : limon argileux gris-brun contenant des traces d'oxydation de fer ou manganèse et de rares graviers siliceux).

Le poteau F235 (Fig. 59)

Ce trou de poteau d'un diamètre proche de 0,8 mètre est conservé sur une profondeur de 25 cm ; la fosse a un profil en cuvette. Le négatif d'un poteau sub-circulaire d'une trentaine de centimètres de diamètre a été mis en évidence dans la coupe (US 3326 : limon argileux brun-gris contenant de nombreuses traces d'oxydation de fer ou manganèse, quelques fragments de terre cuite, quelques charbons de bois et de rares graviers). Pour autant qu'on puisse en juger dans la coupe de la fosse, le poteau a été placé verticalement dans le creusement.

Dynamique de comblement du trou de poteau.

Après pose du poteau à la verticale sur le fond de la fosse celle-ci a été comblée par un remblai argileux (US 3327 : argile brune à grise avec des traces d'oxydation de fer ou manganèse et de rares graviers siliceux).

Le poteau F236 (Fig. 59)

Ce trou de poteau d'un diamètre proche de 0,9 mètre est conservé sur une profondeur de 30 cm ; la fosse a un profil en cuvette. Le négatif d'un poteau sub-circulaire d'une trentaine de centimètres de diamètre a été mis en évidence dans la coupe (US 3323 : limon argileux brun foncé à orange contenant de nombreuses traces d'oxydations de fer ou manganèse, quelques inclusions de terre cuite et de rares graviers). Pour autant qu'on puisse en juger dans la coupe de la fosse, le poteau a été placé verticalement dans le creusement.

Dynamique de comblement du trou de poteau.

Après pose du poteau à la verticale sur le fond de la fosse celle-ci a été comblée par un remblai argileux (US 3324 : limon argileux brun-orange contenant des traces d'oxydations de fer ou de manganèse et de rares graviers siliceux).

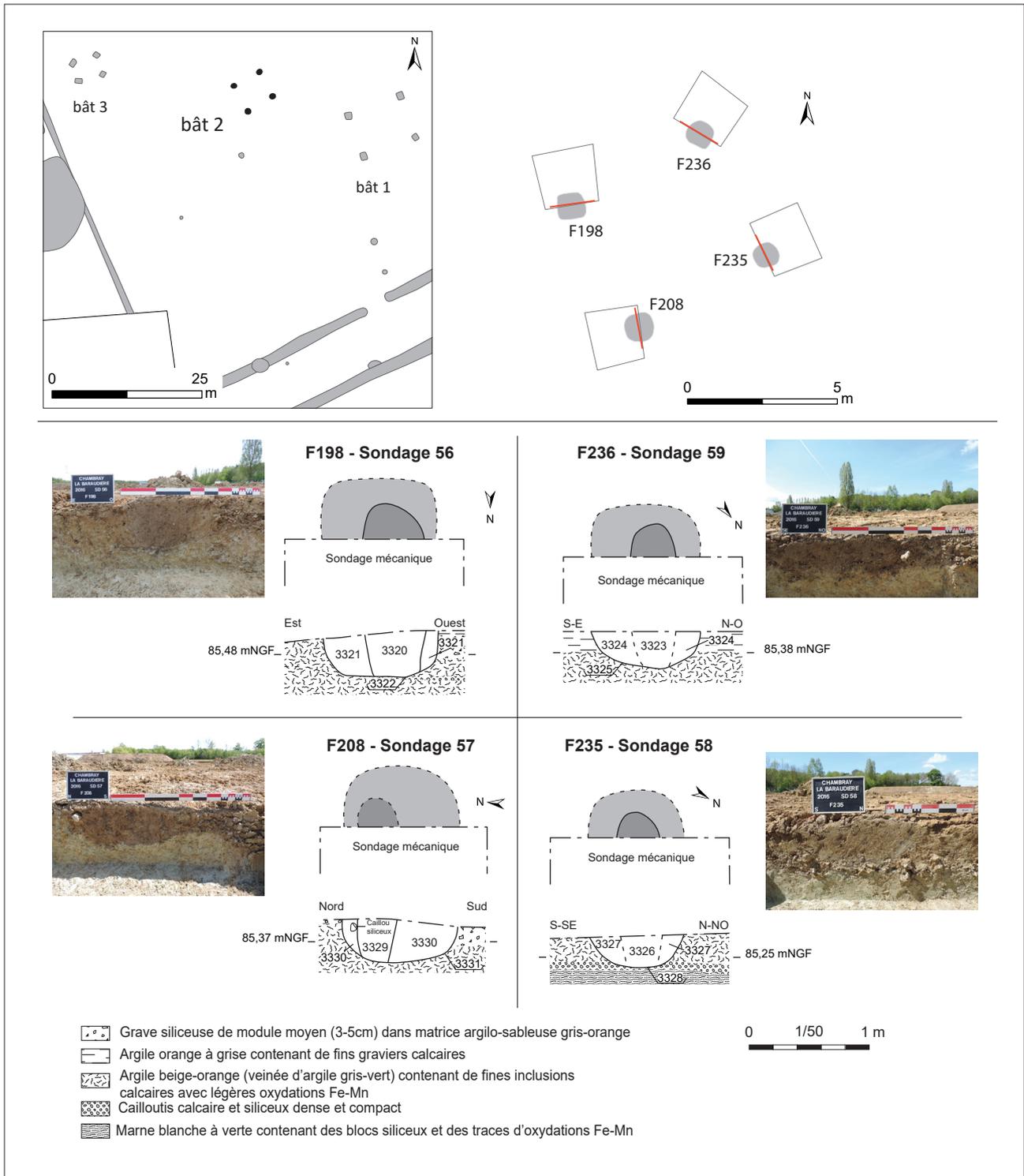


Figure 59 : plans et coupes des poteaux du bâtiment 2 (DAO : Ch. Lebrun, Photographies : G. Silberstein, Sadiil 2016)

Bâtiment 3

Les axes définis par les poteaux porteurs de ce bâtiment sont de même orientation que les fossés formant l'enclos

Nombre de poteaux : 4 (F130, F136, F139 et F239)

Distances entre le centre des poteaux : 4,2 m sur l'axe est/ouest et 3,3 m perpendiculairement

Formes des creusements : ovoïdes ou circulaires

Dimensions des creusements : entre 1 et 1,4 m

Profondeurs conservées des creusements : entre 25 et 50 cm

Le poteau F130 (Fig. 60)

Ce trou de poteau ovoïde, mesurant 1,4 par 1 m, est conservé sur une profondeur de 50 cm ; la fosse a un profil en U. Le négatif d'un poteau circulaire d'une trentaine de centimètres de diamètre a été mis en évidence dans la coupe. Le poteau a manifestement brûlé, la combustion a atteint le fond du creusement (US 3379 : limon gris-noir contenant beaucoup de charbons de bois et quelques très fins nodules de torchis brûlés et US 3381 : très nombreux charbons de bois, nodules de torchis brûlés pris dans une fine matrice limoneuse grise). Pour autant qu'on puisse en juger dans la coupe de la fosse, le poteau a été placé verticalement dans le creusement.

Dynamique de comblement du trou de poteau.

Après pose du poteau à la verticale sur le fond de la fosse (creusement 3540, surplombé par un léger dépôt, US 3374 : argile verdâtre mêlée de poches argilo-sableuses orange à brune contenant quelques graviers et inclusions calcaires), celle-ci a été comblée par un remblai argileux dans lequel on distingue des niveaux plus ou moins clairs : US 3375 (argile verdâtre contenant des nodules d'oxydation de fer ou de manganèse, quelques graviers et cailloux calcaires et siliceux), US 3376 (argile légèrement sableuse orange à brune mêlée de poches argileuses verdâtres, contenant des inclusions et graviers calcaires), US 3380 (argile plastique grise avec quelques fins charbons de bois), US 3377 (argile grise-orange contenant quelques rares graviers calcaires et une poche de calcaire pulvérulent), US 3378 (limon gris-brun contenant

des traces d'oxydation de fer ou manganèse diffuses), US 3541 (argile grise-orange contenant quelques rares graviers calcaires et une poche de calcaire pulvérulent).

Le poteau F136 (Fig. 60)

Ce trou de poteau ovoïde, mesurant 1 par 0,8 m, est conservé sur une profondeur de 25 cm ; la fosse a un profil en U. Le négatif d'un poteau circulaire d'une cinquantaine de centimètres de diamètre a été mis en évidence dans la coupe. Le poteau a manifestement brûlé, la combustion a atteint le fond du creusement (US 3348 : argile grise à noire contenant énormément de torchis brûlé et de charbons de bois). Pour autant qu'on puisse en juger dans la coupe de la fosse, le poteau a été placé verticalement dans le creusement.

Dynamique de comblement du trou de poteau.

Après pose du poteau à la verticale sur le fond de la fosse, celle-ci a été comblée par un remblai argileux : US 3349 (argile orange mêlée de poches d'argile brune contenant des cailloux et des graviers siliceux en surface).

Le poteau F139 (Fig. 60)

Ce trou de poteau circulaire d'un diamètre de 1,2 mètres est conservé sur une profondeur de 45 cm ; la fosse a un profil en U. Le négatif d'un poteau circulaire de 25 centimètres de diamètre a été mis en évidence dans la coupe. Le poteau a manifestement brûlé, la combustion ne semble pas avoir atteint le fond du creusement (US 3362 : argile grise à noire contenant énormément de torchis brûlé et de charbons de bois et US 3361 : argile gris clair mêlée de poches limoneuses brune ou orangée). Pour autant qu'on puisse en juger dans la coupe de la fosse, le poteau a été placé verticalement dans le creusement.

Dynamique de comblement du trou de poteau.

Après pose du poteau à la verticale sur le fond de la fosse (creusement 3357, surplombé par un léger dépôt, US 3358 : argile grise à brune contenant quelques fines inclusions calcaires), celle-ci a été comblée par un remblai argileux : US 3359 (argile grise veinée de fins liserés sableux bruns) et US 3360

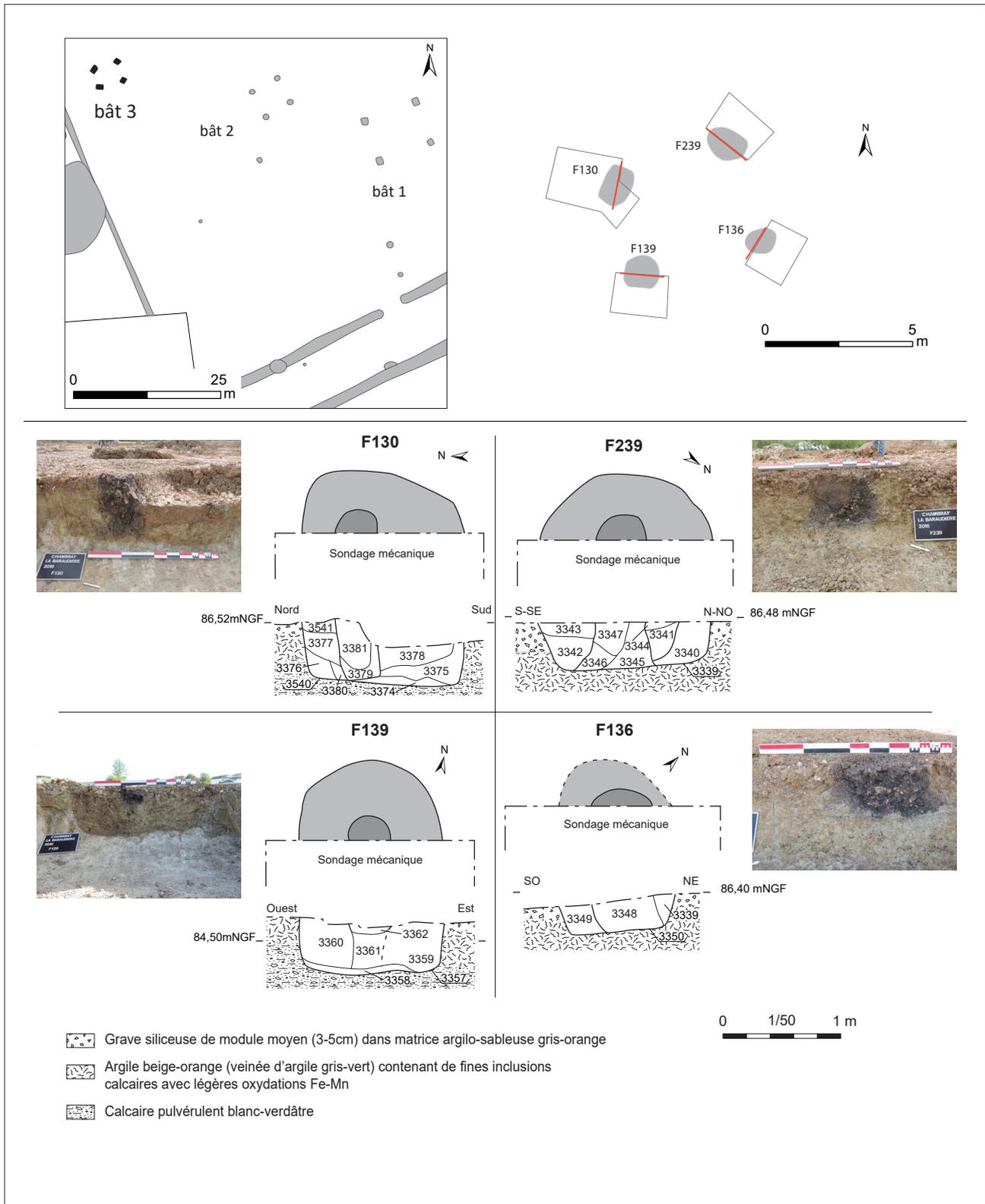


Figure 60 : plans et coupes des poteaux du bâtiment 3 (DAO : Ch. Lebrun, Sadil 2016 ; Photographies F130 : G. Thiery, F136 et F239 : F. Yvernault, F139 : Y. Lozahic, Inrap 2016)

(limon brun mêlé de poches d'argile grise à orange et de sable grossier, contient des graviers siliceux).

Le poteau F239 (Fig. 60)

Ce trou de poteau ovoïde, mesurant 1,4 par 1 mètres, est conservé sur une profondeur de 40 cm ; la fosse a un profil en U. Le négatif d'un poteau circulaire d'une quarantaine de centimètres de diamètre a été mis en évidence dans la coupe. Le poteau a manifestement brûlé, la combustion a atteint le fond du creusement. Différentes US composent le négatif de ce poteau : US 3345 (limon gris-noir contenant énormément de torchis brûlé et de charbons de bois), US 3346 (limon gris-noir

contenant quelques fragments de torchis brûlés, des gravillons siliceux et des charbons de bois) et US 3347 (limon brun-clair contenant de très fins nodules de torchis brûlés, quelques cailloux siliceux et peu de charbons de bois). Pour autant qu'on puisse en juger dans la coupe de la fosse, le poteau a été placé verticalement dans le creusement.

Dynamique de comblement du trou de poteau.

Après pose du poteau à la verticale sur le fond de la fosse, celle-ci a été comblée par un remblai argileux dans lequel on distingue des niveaux plus ou moins clairs : US 3340, US 3342, US 3341, US 3343 et US 3344 (argiles grises à oranges contenant des graviers siliceux).

Bâtiment 4

Les axes définis par les poteaux porteurs de ce bâtiment sont de même orientation que les fossés formant l'enclos

Nombre de poteaux : 4 (F59, F60, F61 et F62)

Distances entre le centre des poteaux : 2,7 m sur l'axe est/ouest et 2,25 m perpendiculairement

Formes des creusements : circulaires ou ovoïdes

Dimensions des creusements : entre 65 et 90 cm de diamètre

Profondeurs conservées des creusements : entre 10 et 15 cm

Le poteau F59 (Fig. 61)

Ce trou de poteau circulaire, d'un diamètre de 70 cm, est conservé sur une profondeur de 10 cm ; la fosse a un profil en U. Aucun négatif de poteau n'a pu être mis en évidence dans la coupe. Le creusement est comblé par l'US 3083 (limon argileux brun-gris contenant quelques inclusions de graviers siliceux et de fines traces de charbons de bois).

Le poteau F60 (Fig. 61)

Ce trou de poteau ovoïde (70x80 cm) est conservé sur une profondeur de 15 cm ; la fosse a

un profil en cuvette. Aucun négatif de poteau n'a pu être mis en évidence. Le creusement est comblé par l'US 3085 (limon argileux brun-gris contenant quelques inclusions de graviers siliceux et de fines traces de charbons de bois).

Le poteau F61 (Fig. 61)

Ce trou de poteau circulaire (diamètre 90 cm) est conservé sur une profondeur de 10 cm ; la fosse a un profil en cuvette. Aucun négatif de poteau n'a pu être mis en évidence. Le creusement est comblé par l'US 3090 (limon argileux brun-gris contenant quelques inclusions de graviers siliceux et de fines traces de charbons de bois).

Le poteau F62 (Fig. 61)

Ce trou de poteau circulaire (diamètre 65 cm) est conservé sur une profondeur de 10 cm ; la fosse a un profil en cuvette. Aucun négatif de poteau n'a pu être mis en évidence. Le creusement est comblé par l'US 3092 (limon argileux brun-gris contenant quelques inclusions de graviers siliceux et de fines traces de charbons de bois).

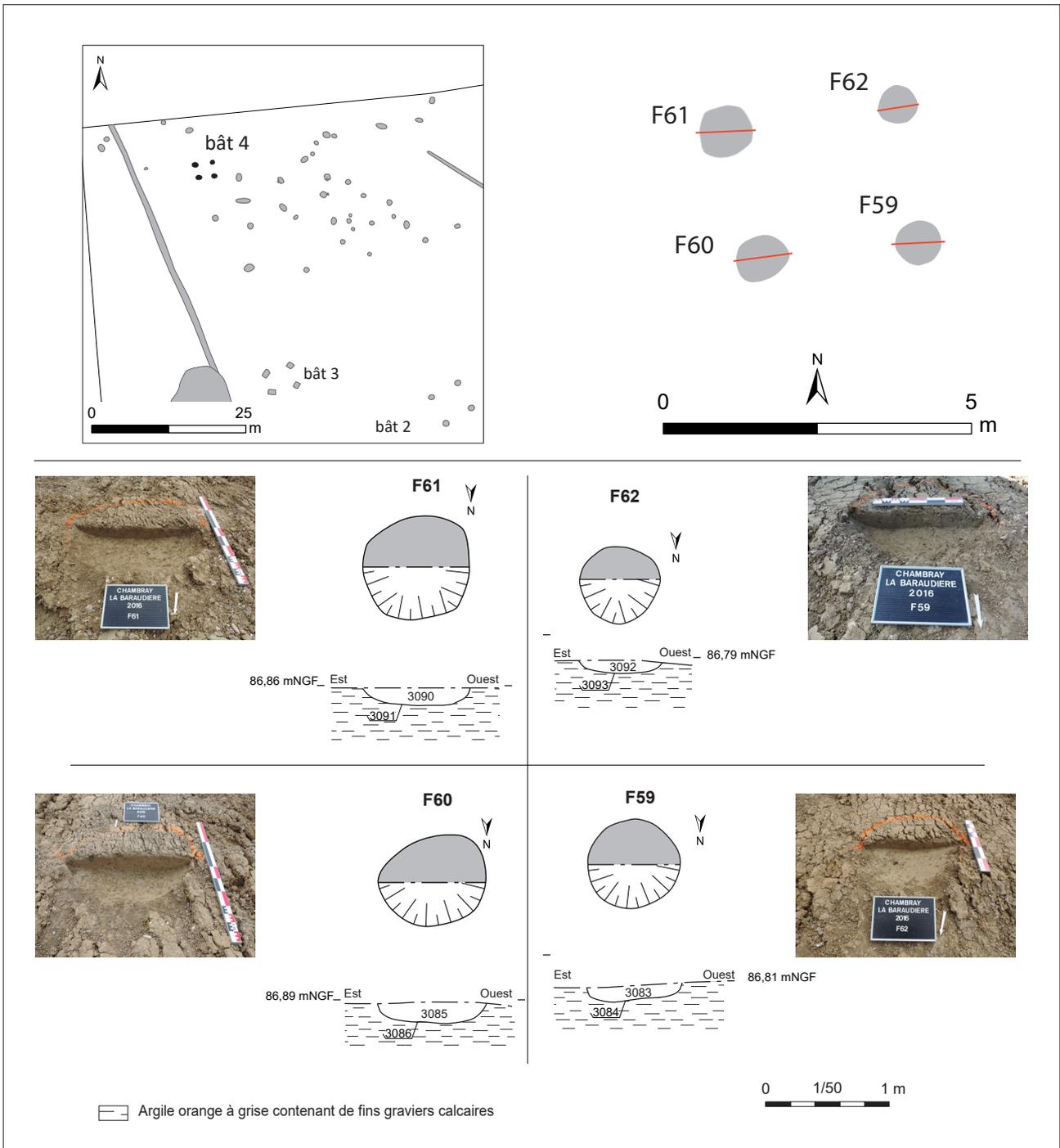


Figure 61 : plans et coupes des poteaux du bâtiment 4 (DAO et photographies : Ch. Lebrun, Sadil 2016)

Bâtiment 5

Les axes définis par les poteaux porteurs de ce bâtiment sont de même orientation que les fossés formant l'enclos

Nombre de poteaux : 4 (F170, F172, F173 et F176)

Distances entre le centre des poteaux : 2 mètres

Formes des creusements : circulaires ou ovoïdes

Dimensions des creusements : entre 40 et 100 cm de diamètre

Profondeurs conservées des creusements : entre 20 et 35 cm

Le poteau F170 (Fig. 62)

Ce trou de poteau circulaire, d'un diamètre de 40 cm, est conservé sur une profondeur de 20 cm ; la fosse a un profil en cuvette. Un négatif de poteau (US 3545 : limon gris foncé avec fragments de calcaire brûlés) est visible en plan et partiellement en coupe (l'axe de la coupe ne passe pas par le centre du poteau). Le creusement est comblé par l'US 3446 (limon argileux brun-gris mêlé de poches argileuses oranges contenant des petits cailloux de calcaire brûlé (gris pulvérulent)).

Le poteau F172 (Fig. 62)

Ce trou de poteau circulaire, d'un diamètre de 45 cm, est conservé sur une profondeur de 35 cm ; la fosse a un profil en U asymétrique. Un négatif de poteau est visible en plan et en coupe (US 3545 : limon gris noir avec des charbons de bois). Le creusement est comblé par l'US 3436 (limon argileux gris mêlé de poches argileuses oranges).

Le poteau F173 (Fig. 62)

Ce trou de poteau ovoïde (80x60 cm) est conservé sur une profondeur de 25 cm ; la fosse a un profil en cuvette. Un négatif de poteau est visible en coupe (US 3414 : limon sableux gris avec des charbons de bois). Le creusement est comblé par l'US 3415 (limon orange mêlé de poches argileuses grises).

Le poteau F176 (Fig. 62)

Ce trou de poteau ovoïde (100x50 cm) est conservé sur une profondeur de 30 cm ; la fosse a un profil en cuvette. Un négatif de poteau est visible en coupe (US 3432 : limon gris foncé avec des charbons de bois en partie basse). Le creusement est comblé par les US 3430 et 3431 (limon gris mêlé de poches argileuses oranges).

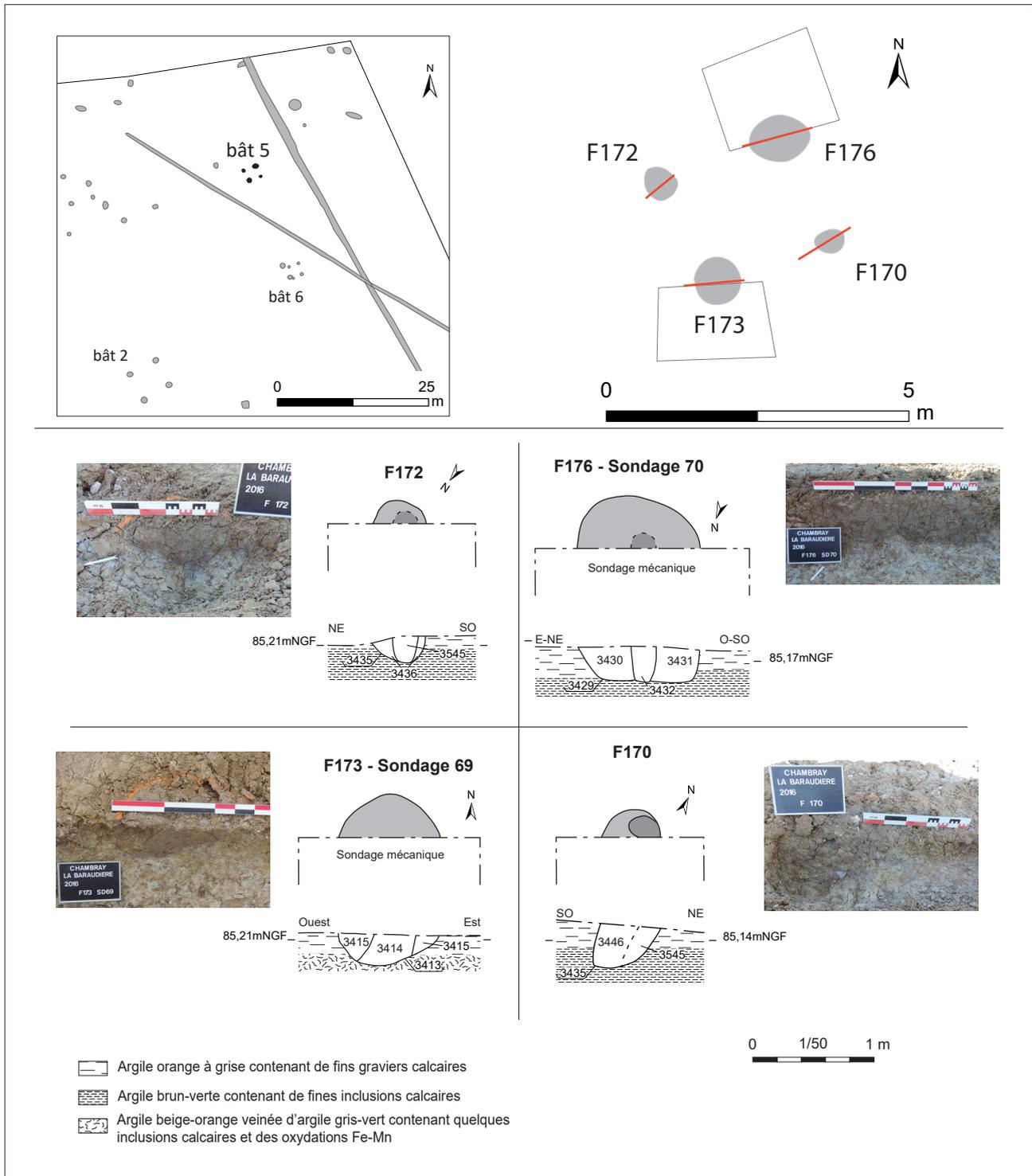


Figure 62 : plans et coupes des poteaux du bâtiment 5 (DAO : Ch. Lebrun, Sadil 2016 ; Photographies F170, F172 et F176 : Y. Lozahic, F173 : F. Yvernault, Inrap 2016)

Bâtiment 6

(Fig. 63)

Les axes définis par les poteaux porteurs de ce bâtiment sont de même orientation que les fossés formant l'enclos

Nombre de poteaux : 4 (F193, F194, F195 et F196)

Distances entre le centre des poteaux : 1,7 m sur l'axe est/ouest et 2 m perpendiculairement

Formes des creusements : circulaires

Dimensions des creusements : entre 40 et 60 cm de diamètre

Profondeurs conservées des creusements : entre 10 et 15 cm

Le poteau F193 (Fig. 63)

Ce trou de poteau circulaire, d'un diamètre de 50 cm, est conservé sur une profondeur de 15 cm ; la fosse a un profil en U. Un négatif de poteau (US 3439 : limon sableux brun noir contenant des graviers calcaires et des charbons de bois) est visible en plan et en coupe. Le creusement est comblé par l'US 3440 (limon sableux brun et orange contenant des petits cailloux de calcaire et des charbons de bois).

Le poteau F194 (Fig. 63)

Ce trou de poteau circulaire, d'un diamètre de 50 cm, est conservé sur une profondeur de 15 cm ; la fosse a un profil en U. Un négatif de poteau est

visible en plan et en coupe (US 3544 : limon sableux gris noir avec des charbons de bois et quelques cailloux de calcaire). Le creusement est comblé par l'US 3443 (limon sableux gris mêlé d'un peu de gravier de calcaire).

Le poteau F195 (Fig. 63)

Ce trou de poteau circulaire, d'un diamètre de 40 cm, est conservé sur une profondeur de 10 cm ; la fosse a un profil en cuvette. Un négatif de poteau est visible en coupe (US 3447 : limon sableux brun noir avec de nombreux charbons de bois et un peu de gravier de calcaire). Le creusement est comblé par l'US 3433 (limon sableux brun-orange avec un peu de charbons de bois et de gravier de calcaire).

Le poteau F196 (Fig. 63)

Ce trou de poteau circulaire, d'un diamètre de 40 cm, est conservé sur une profondeur de 10 cm ; la fosse a un profil en cuvette. Un négatif de poteau est visible en coupe (US 3452 : limon sableux brun-noir avec des charbons de bois et un peu de gravier calcaire). Le creusement est comblé par l'US 3453 (limon sableux brun-orange avec des charbons de bois et un peu de gravier calcaire).

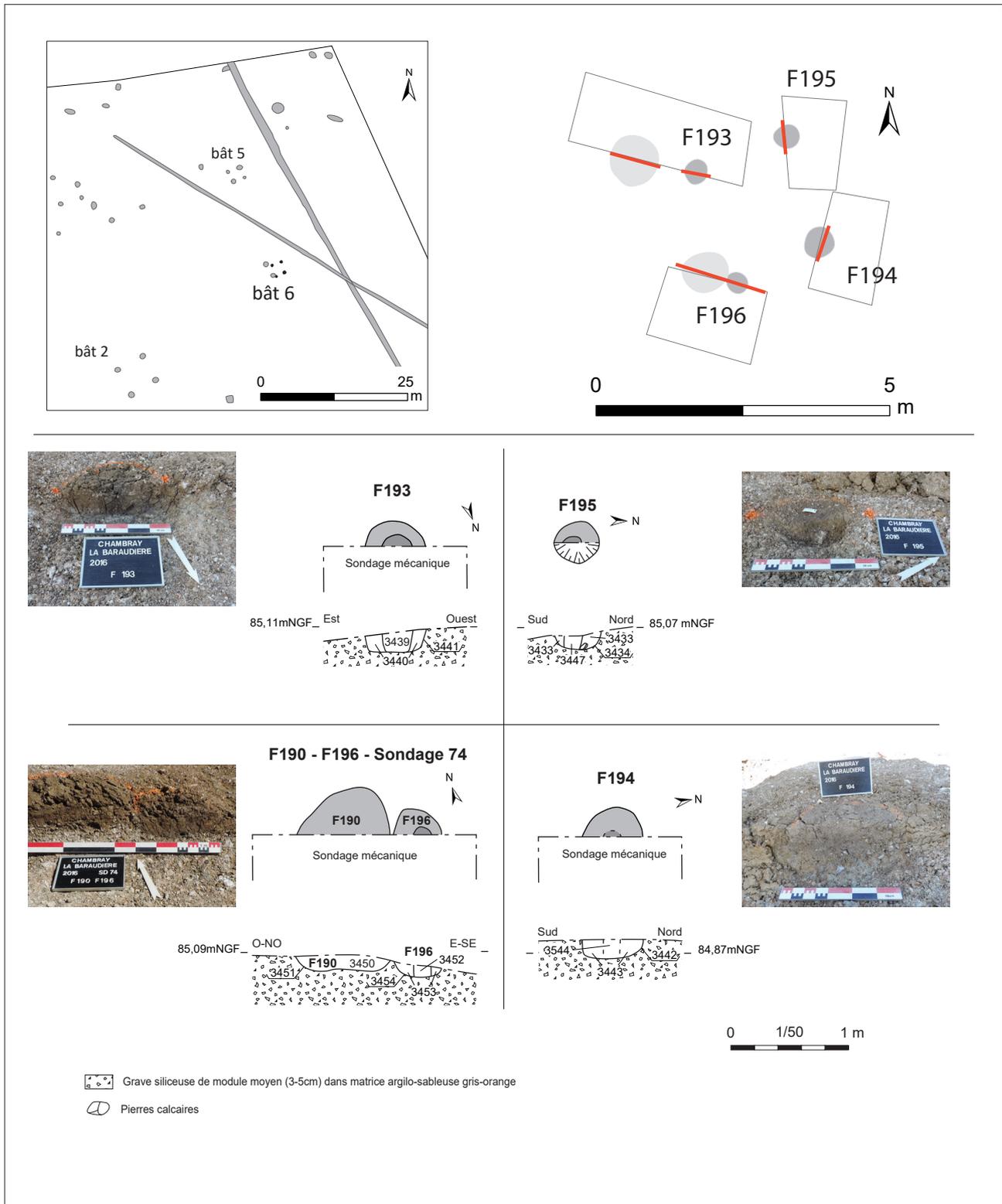


Figure 63 : plans et coupes des poteaux du bâtiment 6 (DAO et photographies F193 et F196 : Ch. Lebrun, photographie F195 : M. Gaultier, Sadil 2016 ; Photographie F194 : A. Fontaine, Inrap 2016)

Bâtiment 7

L'orientation des côtés de cette nébuleuse de 12 poteaux est similaire à celle des fossés formant les côtés Est et Ouest de l'enclos. Douze creusements (dont 11 poteaux certains) peuvent être intégrés dans un même ensemble pour former un bâtiment dont le plan est sujet à deux hypothèses d'interprétation. Dans la première, on peut restituer un bâtiment sur 6 poteaux principaux orienté nord/sud agrémenté d'une extension en L fondée sur les poteaux F167 et F168. Dans la seconde hypothèse, on peut proposer la restitution d'un bâtiment de plan carré en restituant un poteau qui n'aurait pas été vu à la fouille dans l'angle nord-est de la construction.

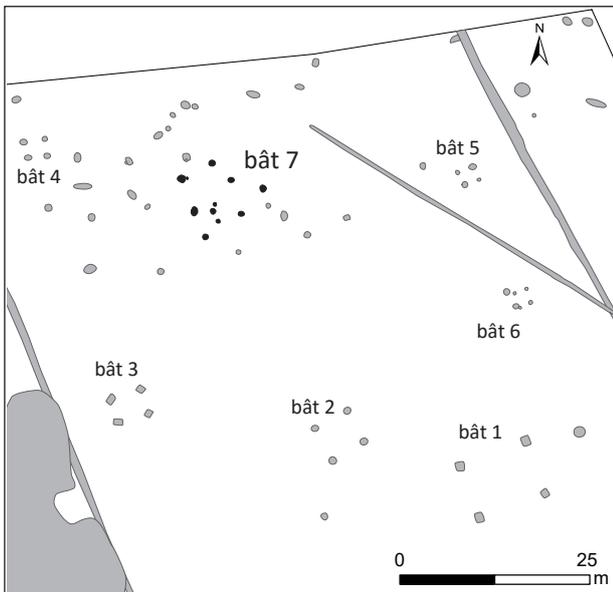
Nombre de poteaux : 12 (F65, F67, F75, F76, F77, F78, F80, F87, F159, F167, F168, F241)

Dimensions maximales : 9,8 m sur l'axe est-ouest et 8,5 m perpendiculairement.

Formes des creusements : circulaires ou ovoïdes

Dimensions des creusements : entre 40 et 120 cm de diamètre

Profondeurs conservées des creusements : entre 15 et 70 cm



Plan de localisation du bâtiment 7

Le poteau F65 (Fig. 64)

Ce trou de poteau circulaire, d'un diamètre de 85 cm, est conservé sur 60 cm de profondeur. Le négatif d'un poteau est visible en plan et sur la coupe (US 3022 : limon gris avec de nombreux charbons de bois). Avant l'installation du poteau, le creusement est comblé par l'US 3034 (argile jaune avec de nombreuses poches de limon gris). Le poteau est calé par les US 3035 et 3021 (limon gris avec des poches d'argile jaune, présence de gravier siliceux dans 3021).



Vue de F65 (Ch. Lebrun, Sadil 2016)

Le poteau F67 (Fig. 64)

Ce trou de poteau ovoïde (1,2x0,9 m) est conservé sur 70 cm de profondeur. Le négatif d'un poteau est visible en plan et sur la coupe (US 3428 : limon brun foncé à gris avec de nombreux charbons de bois, des cailloux calcaires brûlés ainsi que des nodules de terre cuite brûlée). Le poteau est calé par les US 3423 à 3427 (limon brun ou gris avec des poches d'argile jaune, présence plus ou moins marquée selon les US de cailloutis calcaire et siliceux et de charbon de bois).



Vue de F67 (A. Fontaine, Inrap 2016)

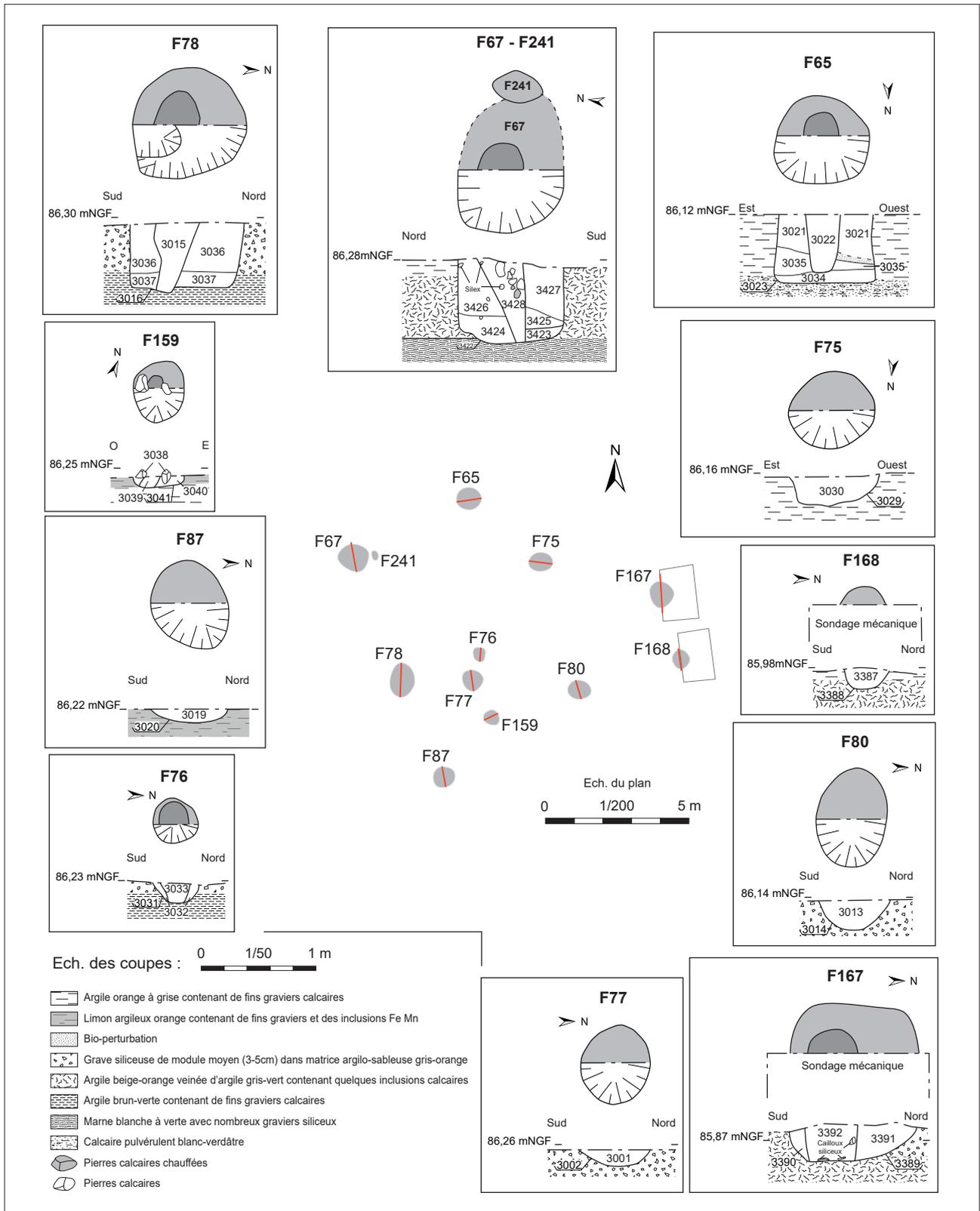


Figure 64 : plans et coupes des poteaux du bâtiment 7 (M. Gaultier, Ch. Lebrun, Sadil 2016)

Le poteau F75 (Fig. 64)

Ce creusement est interprété comme l'un des trous de poteaux composant le bâtiment 7 du fait de sa localisation. La fosse, de forme circulaire (diam. 65 cm), est conservé sur 25 cm de profondeur. Aucun négatif de poteau n'a été identifié. Le creusement est comblé par l'US 3030 (limon brun avec quelques poches argileuses orange, présence de charbons de bois et de pierres calcaire).



Vue de F75 (A. Fontaine, Inrap 2016)

Le poteau F76 (Fig. 64)

Ce trou de poteau circulaire, d'un diamètre de 40 cm, est conservé sur 15 cm de profondeur. Le négatif d'un poteau est visible en plan et sur la coupe (US 3033 : limon brun-gris avec de nombreux charbons de bois, présence de gravier calcaire, rares fragments de terre cuite). Le creusement est comblé par l'US 3032 (limon brun foncé, rares graviers siliceux, quelques charbons de bois).



Vue de F76 (A. Fontaine, Inrap 2016)

Le poteau F77 (Fig. 64)

Ce creusement circulaire (diam. 60 cm), conservé sur 15 cm de profondeur est associé au bâtiment 7 du fait de son inscription dans son emprise. Aucun négatif de poteau n'a été identifié, la fosse est comblée par l'US 3001 (limon gris à orangé).



Vue de F77 (Ch. Lebrun, Sadil 2016)

Le poteau F78 (Fig. 64)

Ce trou de poteau circulaire, d'un diamètre de 100 cm, est conservé sur 60 cm de profondeur. Le négatif d'un poteau est visible en plan et sur la coupe (US 3015 : limon gris avec de nombreux charbons de bois). Le creusement est comblé par les US 3037 (limon argileux beige) et 3036 (limon jaunâtre avec quelques poches argileuses gris-clair, présence de pierre calcaire et siliceuses).



Vue de F78 (F. Yvernault, Inrap 2016)

Le poteau F80 (Fig. 64)

Ce creusement ovoïde (90x60 cm) est conservé sur une profondeur de 25 cm. Il est comblé par l'US 3013 (limon gris mêlé d'argile orangée, quelques graviers de silice, traces d'oxydation de fer ou manganèse).



Vue de F80 (Ch. Lebrun, Sadil 2016)

Le poteau F87 (Fig. 64)

Ce creusement ovoïde (80x60 cm) est conservé sur une profondeur de 10 cm. Il est comblé par l'US 3019 (limon gris mêlé d'argile orangée, quelques charbons de bois, traces d'oxydation de fer ou manganèse).

Le poteau F159 (Fig. 64)

Ce trou de poteau ovoïde (50x40 cm) est conservé sur 10 cm de profondeur. Le négatif d'un poteau est visible en plan et sur la coupe (US 3039 : limon brun-gris avec de nombreux charbons de bois, US 3038 : pierre calcaire de calage). Le creusement est comblé par l'US 3040 (limon brun orange).

Le poteau F167 (Fig. 64)

Ce trou de poteau ovoïde (110x70 cm) est conservé sur 30 cm de profondeur. Le négatif d'un poteau est visible en plan et sur la coupe (US 3392 : limon brun-gris avec des graviers et cailloux

siliceux). Le creusement est comblé par l'US 3390/US 3391 (argile orange marbrée de gris).

Le poteau F168 (Fig. 64)

Ce creusement circulaire (diam. 40 cm) est conservé sur une profondeur de 20 cm. Il est comblé par l'US 3387 (limon brun à gris, quelques pierres de calcaire et de silice).

Le poteau F241 (Fig. 64)

Ce creusement ovoïde (40x25 cm) a pu servir à l'installation d'un renfort pour le poteau F67. Ce creusement n'a pas été fouillé, il était matérialisé en surface par un limon gris.



Vue de F168 (F. Yvernault, Inrap 2016)



Vue de F167 (Y. Lozahic, Inrap 2016)

Le bâtiment 8

Il est identifié grâce à deux poteaux situés au sud de l'enclos qui pourraient constituer l'axe central d'un bâtiment dont les parois n'auraient pas laissé de traces (Fig. 65). Ils sont agencés selon un axe perpendiculaire à celui fossé 211 situé légèrement en retrait par rapport à l'extrémité de ce fossé. Aucun poteau symétrique à ce dispositif n'a été repéré à l'ouest de l'accès au premier enclos fossoyé malgré un deuxième décapage spécifique de cette zone à la mini-pelle. Ce dispositif n'est donc pas interprété comme la trace d'un porche construit au niveau de l'entrée. S'il s'agit bien d'un bâtiment dont il ne subsisterait que la trace de la faîtière, sa position n'est pas compatible avec l'entrée et il faut sans doute l'associer au deuxième état de l'aménagement de l'enclos.

Le poteau 218 (Fig. 65)

Ce trou de poteau circulaire (diam. 110 cm) est conservé sur une profondeur de 65 cm ; son profil est en U. La trace d'un poteau est visible en coupe et en plan (US 3468, 3469, 3470, 3472, 3474). La décomposition de la base et du pourtour de ce poteau a marqué le substrat : US 3469 et 3470 (limon argileux gris clair) ; US 3468 (limon argileux gris clair et gris foncé résultant peut-être d'une carbonisation

préalable de l'extrémité du poteau avant sa mise en terre). La partie basse cœur du poteau (US 3472) est comblée par un limon orangé. La partie supérieure du négatif (US 3474) est comblée par un limon orangé auquel se mêle de nombreux charbons de bois, notamment en surface, témoignant de la combustion partielle du poteau. Avant l'installation du poteau le creusement a été partiellement comblé par un dépôt argileux gris et orangé (US 3467). Le poteau était calé par les US 3471 et 3473 : limon argileux brun-orangé marbré de gris.

Le poteau 219 (Fig. 65)

Ce trou de poteau circulaire (diam. 90 cm) est conservé sur une profondeur de 65 cm ; son profil est en U. La trace d'un poteau est visible en coupe et en plan (US 3546 : limon argileux beige). Le pourtour du négatif est marqué par la présence de nombreux charbons de bois témoignant probablement du passage au feu du bois avant sa mise en terre et/ou de sa combustion. Avant l'installation du poteau le creusement a été partiellement comblé par les US 3549 (limon argileux orange à gris) et 3548 (limon argileux gris, traces d'oxydation de fer ou manganèse). Le poteau était calé par l'US 3547 (limon argileux orangé marbré de gris).



Vue de F218 (Y. Lozahic, Inrap 2016)



Vue de F219 (J.-M. Laruz, Sadil 2016)

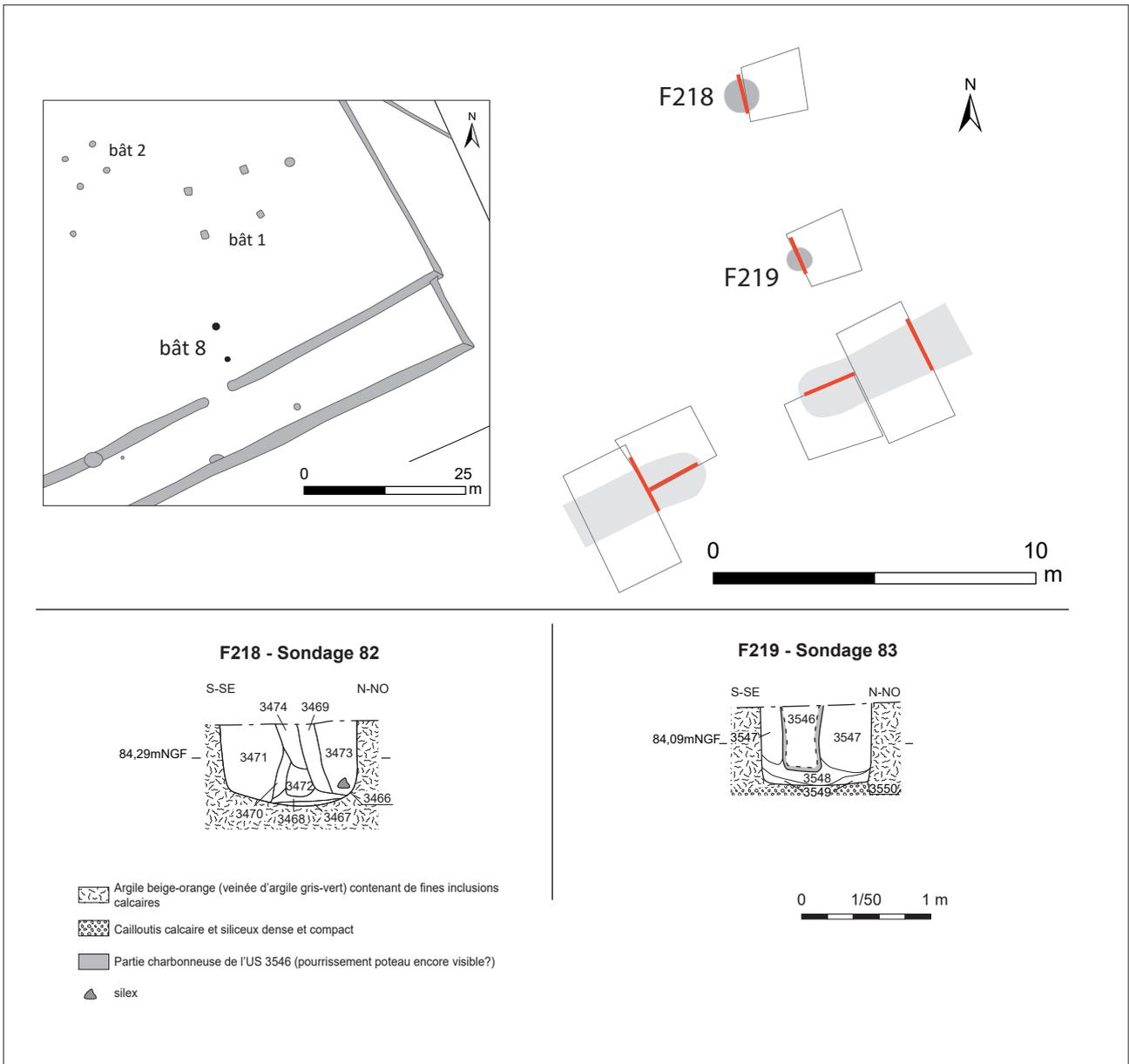


Figure 65 : plan et coupes des poteaux du bâtiment 8 (M. Gaultier, Ch. Lebrun, Sadil 2016)

Le bâtiment 9

Il est composé de deux poteaux (F110 et F238) situés au nord du bâtiment 7 qui pourraient constituer l'axe central de la construction comme dans le cas du bâtiment 8 (Fig. 66). Ils sont agencés selon un axe nord/sud et présentent des similarités : formes et dimensions des poteaux et des avant-trous.

Le poteau F110 (Fig. 66)

Ce trou de poteau ovoïde à rectangulaire (80x120 cm) est conservé sur 60 cm de profondeur. Le négatif d'un poteau est visible en plan et sur la coupe (US 3049 : limon gris avec de nombreux charbons de bois, quelques cailloux et graviers calcaires). Ce négatif a un diamètre de 20 cm et est légèrement incliné vers le l'est et le sud. Avant l'installation du poteau, le creusement est partiellement comblé par les US 3046, 3047 et 3048 (mélange de marne calcaire, d'argile grise ou orangée mêlée à du cailloutis). Le poteau est calé par les US 3043 et 3050 (limon gris et orange, présence



Vue de F110 (G. Thiery, Inrap 2016)

de traces d'oxydation de fer ou manganèse), 3044 (limon beige à gris avec poches d'argile orange et cailloutis), 3045 (limon brun orangé avec cailloutis), 3051 (limon gris, nombreux cailloutis), 3052 (limon gris, présence de traces d'oxydation de fer ou manganèse), 3053 (limon brun mêlé de poches d'argile orange, quelques charbons de bois et cailloutis).

Le poteau F238 (Fig. 66)

Ce trou de poteau pseudo-rectangulaire (80x60 cm) est conservé sur 60 cm de profondeur. Le négatif d'un poteau est visible en plan et sur la coupe (US 3542 : limon gris à orange, présence de cailloutis calcaire et US 3408 : limon gris-noir avec de nombreux charbons de bois). Le poteau circulaire, d'un diamètre de 20 cm, est incliné vers le nord. Le creusement est comblé par les US 3543 (limon argileux gris, quelques poches argileuses oranges) et 3407 (limon gris à orange, présence de gravier et cailloux calcaire et siliceux, rares charbons de bois). F238 est recoupée par une fosse plus récente, F229, qui contient 2 tessons attribuable à la fin de la Tène ou au début de l'époque romaine.



Vue de F238 (G. Thiery, Inrap 2016)

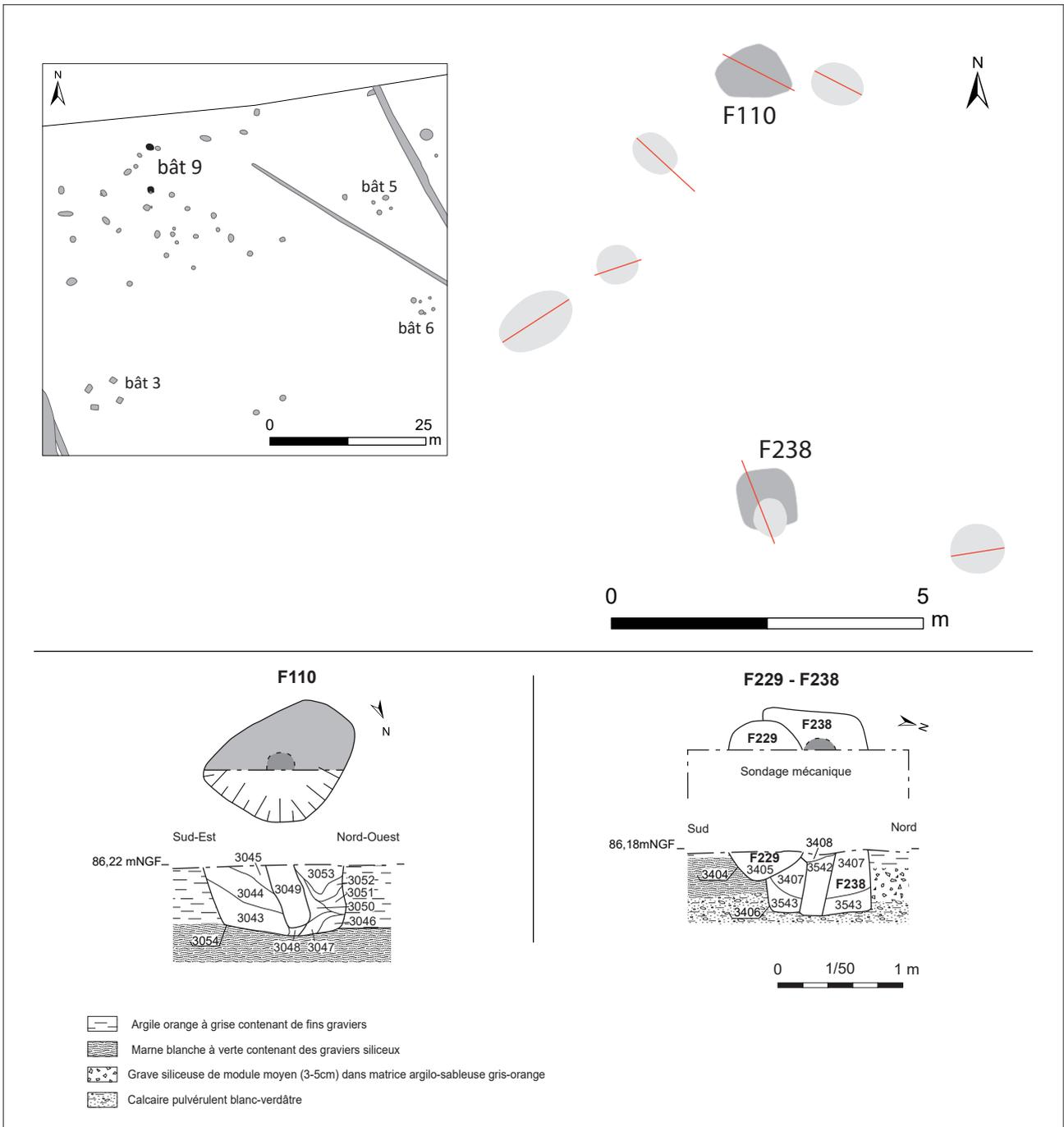


Figure 66 : plans et coupes des poteaux du bâtiment 9 (M. Gaultier, Ch. Lebrun, Sadil 2016)

2.1.3 Autres aménagements sur poteaux

Il s'agit de deux alignements de creusements que l'on peut interpréter comme les vestiges d'aménagements autour du bâtiment 7 (clôtures ?). D'après le matériel qu'ils ont livré, F85, F240, F55 et

Alignement 1

Cet alignement, qui s'étire sur un peu plus de 37 mètres (Fig. 67), est composé des faits n° 144, 151, 153, 111, 113, 225, 58, 55/240, 242, 85 et 79. L'alignement forme un angle droit au niveau de F55. Un treizième fait peut être associé à cet ensemble : F229 qui recoupe la fondation du bâtiment 9. Relié à F225 ces deux creusements peuvent être la manifestation d'une partition de l'espace ouest et

est au nord du bâtiment 7. A l'exception de F111, F113 et probablement de F225 et F55/F240, aucun négatif de poteau n'a été perçu. Par ailleurs, les fosses sont, en général, conservées sur une faible profondeur. Deux autres creusement de faible profondeur localisés entre F55 et F85 ont été repérés au diagnostic mais n'ont pu être retrouvés lors de la fouille. Ces deux petites fosses pouvaient être associées à cet ensemble de creusements.

F144 (Fig. 68)

Ce creusement pseudo-rectangulaire (100x80 cm) est conservé sur 20 cm de profondeur, le profil est en cuvette. Le creusement est comblé par l'US 3363 (limon sableux gris à jaune, nombreuses traces d'oxydation de fer ou manganèse).

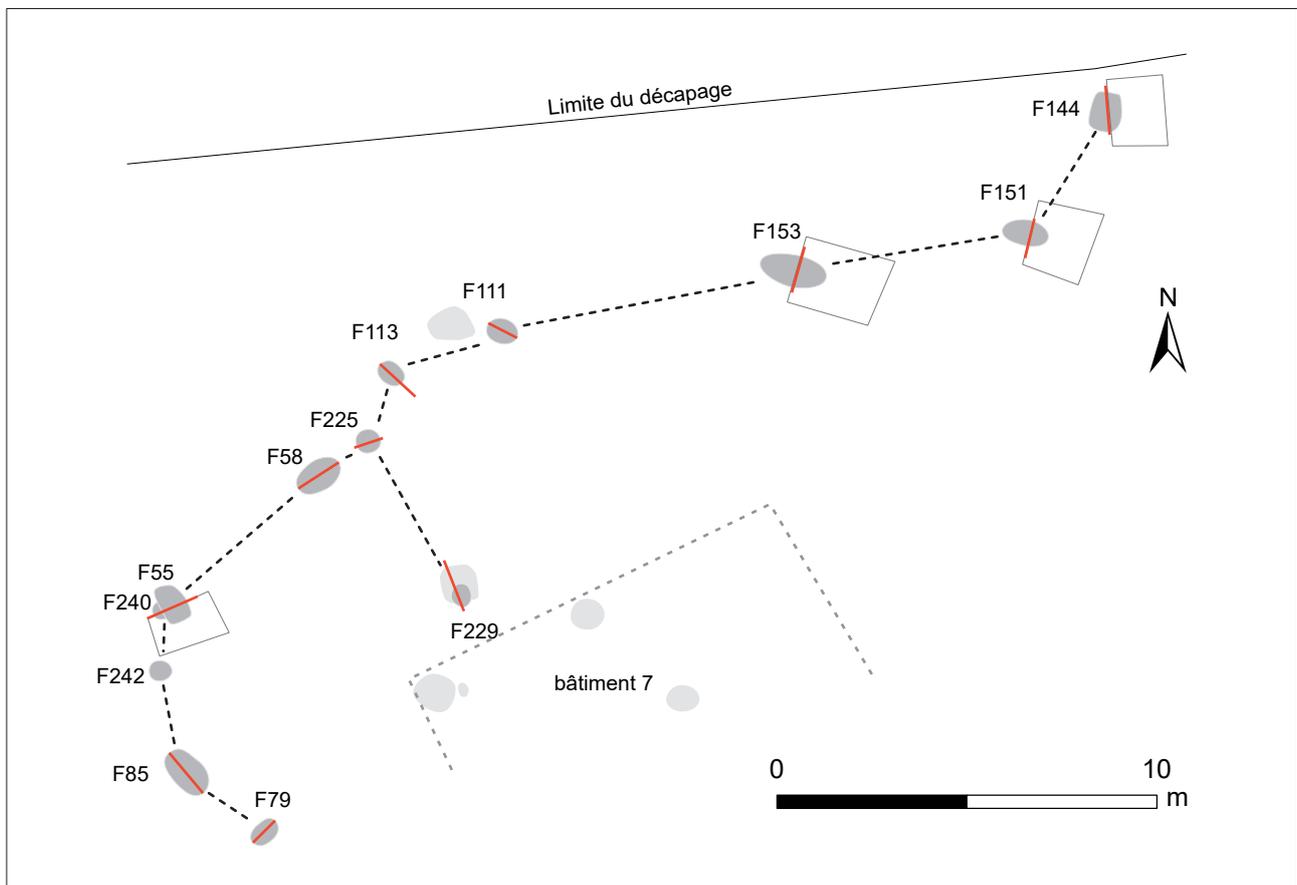


Figure 67 : plans de l'alignement 1 (M. Gaultier, Sadil 2016)

F151 (Fig. 68)

Ce creusement ovoïde (140x70 cm) est conservé sur 25 cm de profondeur, le profil est asymétrique : un bord abrupt l'autre en pente douce. Le creusement est comblé par l'US 3368 (limon sableux brun-gris, traces d'oxydation de fer ou manganèse).

F153 (Fig. 68)

Ce creusement ovoïde (180x100 cm) est conservé sur 40 cm de profondeur, le profil est asymétrique : un bord abrupt l'autre en pente douce. Le creusement est comblé par l'US 3370 (limon sableux brun-gris, traces d'oxydation de fer ou manganèse).

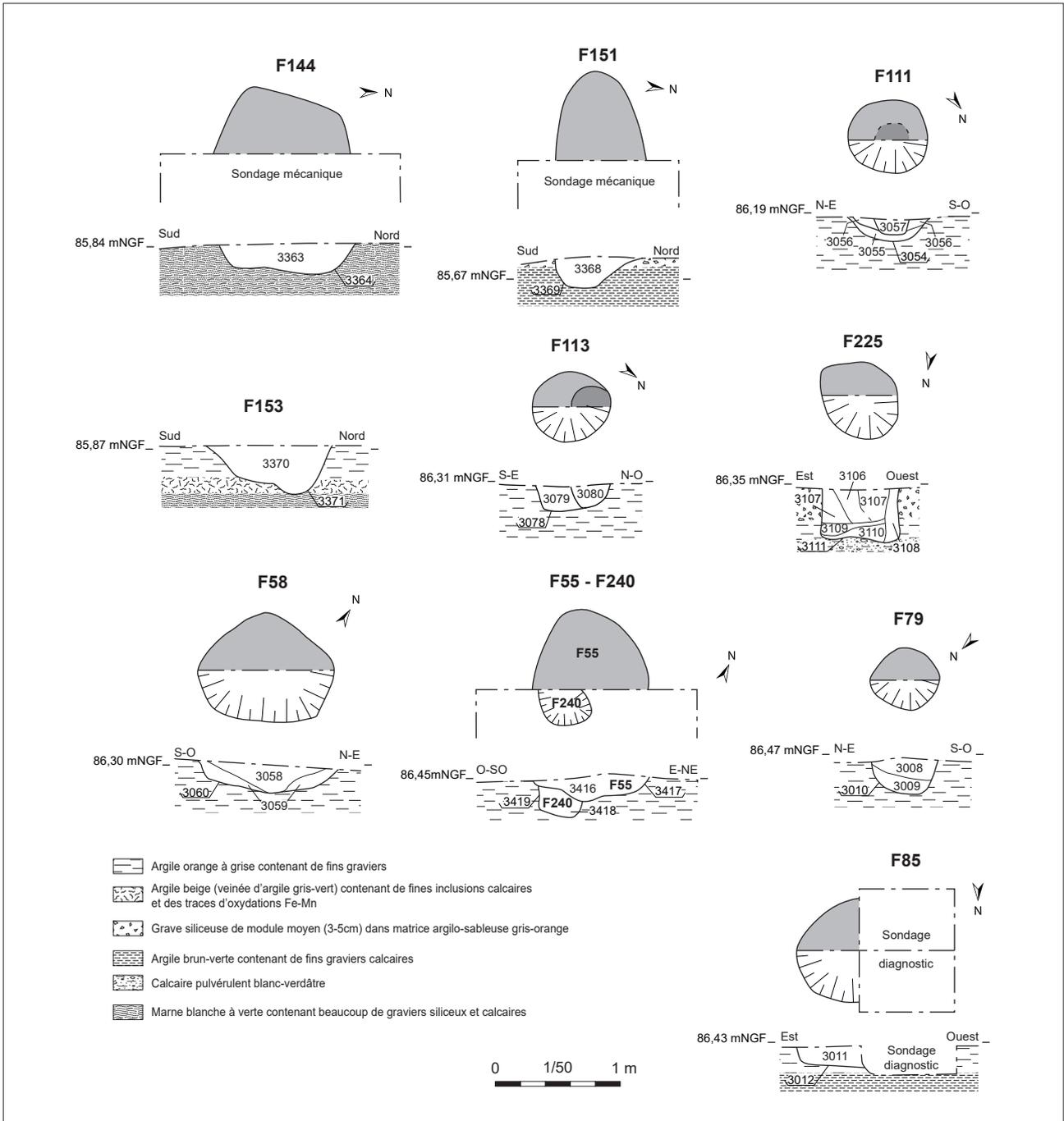


Figure 68 : plans et coupes des faits de l'alignement 1 (DAO : Ch. Lebrun, Sadil 2016)

Le poteau F111 (Fig. 68)

Ce creusement circulaire, d'un diamètre de 65 cm, est conservé sur 15 cm de profondeur. Le négatif d'un poteau est visible en plan et sur la coupe (US 3057 : limon brun à gris, quelques charbons de bois). Avant l'installation du poteau, le creusement est partiellement comblé par l'US 3055 (limon orangé). Le poteau est calé par l'US 3056 (limon gris et brun mêlé de poches argileuses orangées, présence de graviers calcaires et de traces d'oxydation de fer ou manganèse).

Le poteau F113 (Fig. 68)

Ce creusement circulaire, d'un diamètre de 60 cm, est conservé sur 20 cm de profondeur. Le négatif d'un poteau est visible en plan et sur la coupe (US 3080 : limon gris, quelques charbons de bois, présence de graviers siliceux). Le poteau est comblé par l'US 3079 (limon gris et brun mêlé de poches argileuses orangées, présence de traces d'oxydation de fer ou manganèse)

Le poteau F225 (Fig. 68)

Ce creusement ovoïde (60x70 cm) est conservé sur 40 cm de profondeur. Le négatif d'un poteau est visible sur la coupe (US 3106 : limon gris, quelques charbons de bois et micro-fragments de terre cuite non prélevés). Avant l'installation du poteau, le creusement est partiellement comblé par les US 3108 (mélange d'argile grise et verdâtre avec de la grave), 3110 et 3109 (limon ocre-jaune avec poches argileuses grises plus ou moins nombreuses). Le poteau est calé par l'US 3107 (limon gris et brun, présence de cailloux siliceux).

Le poteau F229 (Fig. 68)

Le creusement est circulaire (diam. 60 cm). Aucun négatif de poteau n'a été identifié. La fosse est comblée par l'US 3405 (limon brun avec quelques poches argileuses grises, présence de gravier et cailloux calcaires et siliceux). F229 recoupe F238, l'un des poteaux de fondation du bâtiment 9.

F58 (Fig. 68)

Ce creusement ovoïde (110x90 cm) est conservé sur une profondeur de 20 cm. Il est comblé par les US 3059 (argile orangée à grise) et 3058 (limon gris, rares graviers de calcaire et de silice).

F55/F240 (Fig. 68)

F55 est un creusement ovoïde (110x90 cm) conservé sur une profondeur de 20 cm. Il est comblé par l'US 3416 (limon gris-noir, nombreux charbons de bois, quelques graviers de calcaire). Cette fosse recoupe le creusement de F240 qui est une petite fosse circulaire de 40 cm de diamètre conservée sur 30 cm de profondeur. F240 est comblé par l'US 3418 (limon gris, quelques tâches d'oxydation de fer ou manganèse). Cet ensemble, séparé en deux faits sur le terrain, pourrait être un seul et même aménagement, F240 constituant dans ce cas, le négatif d'un poteau et F55 la fosse d'avant-trou ou la trace de l'arrachement de ce poteau.

F242 (Fig. 68)

Ce creusement circulaire (diam. 60 cm) n'a pas été fouillé.

F85 (Fig. 68)

Ce creusement circulaire (diam. 90 cm) est conservé sur une profondeur de 20 cm. Partiellement fouillé lors du diagnostic, il est comblé par l'US 3011 (limon brun à gris foncé, présence de charbons de bois).

F79 (Fig. 68)

Ce creusement circulaire (diam. 50 cm) est conservé sur une profondeur de 30 cm. Il est comblé par les US 3009 (limon gris clair mêlé d'argile jaunâtre) et 3008 (limon gris clair, quelques charbons de bois).

Alignement 2

Cet alignement, qui s'étire sur un peu plus de 24 mètres (Fig. 69), est composé des faits n° 171, 180, 94 et 96. L'angle formé par le retour entre F180 et F171 permet de clore l'espace en s'appuyant sur les

limites du bâtiment 7. A l'exception de F96, aucun négatif de poteau n'a été perçu et les fosses sont, en général, conservées sur une faible profondeur. C'est l'alignement et la position topographique de ces structures qui suggèrent qu'il puisse s'agir de la trace d'une clôture longeant, au sud, les poteaux du bâtiment 7.

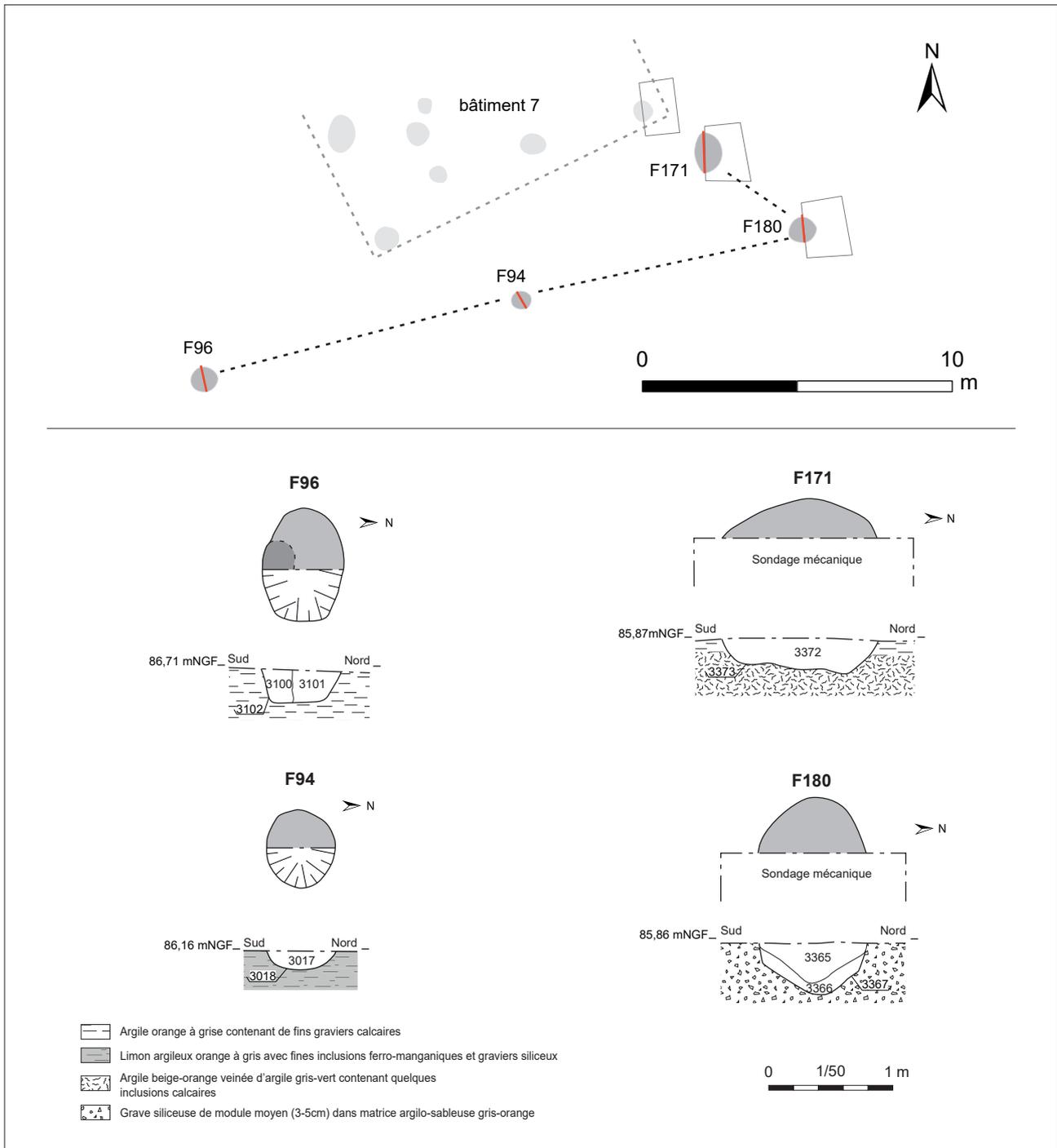


Figure 69 : plans et coupes des faits de l'alignement 2 (M. Gaultier, Ch. Lebrun, Sadil 2016)

F171 (Fig. 69)

Ce creusement ovoïde (120x70 cm) est conservé sur une profondeur de 30 cm. Il est comblé par l'US 3372 (limon gris clair mêlé d'argile orangée, traces d'oxydation de fer ou manganèse).

F180 (Fig. 69)

Ce creusement circulaire (diam. 90 cm) est conservé sur une profondeur de 40 cm. Il est comblé par les US 3366 (argile orange avec veines verdâtre – substrat altéré par le creusement de la fosse ?) et 3365 (limon gris clair mêlé à des poches d'argile orangée, traces d'oxydation de fer ou manganèse).

F94 (Fig. 69)

Ce creusement circulaire, d'un diamètre de 40 cm, est conservé sur 15 cm de profondeur, le profil est en cuvette. Le creusement est comblé par l'US 3017 (limon gris à orangé, présence de charbons de bois et de trace d'oxydation de fer ou manganèse).

F96 (Fig. 69)

Ce trou de poteau ovoïde (90x65 cm) est conservé sur une profondeur de 25 cm. Le négatif d'un poteau a été vu en plan et en coupe (US 3100 : limon gris, quelques charbons de bois). Le poteau est calé par l'US 3101 (limon beige mêlé d'argile orangée).

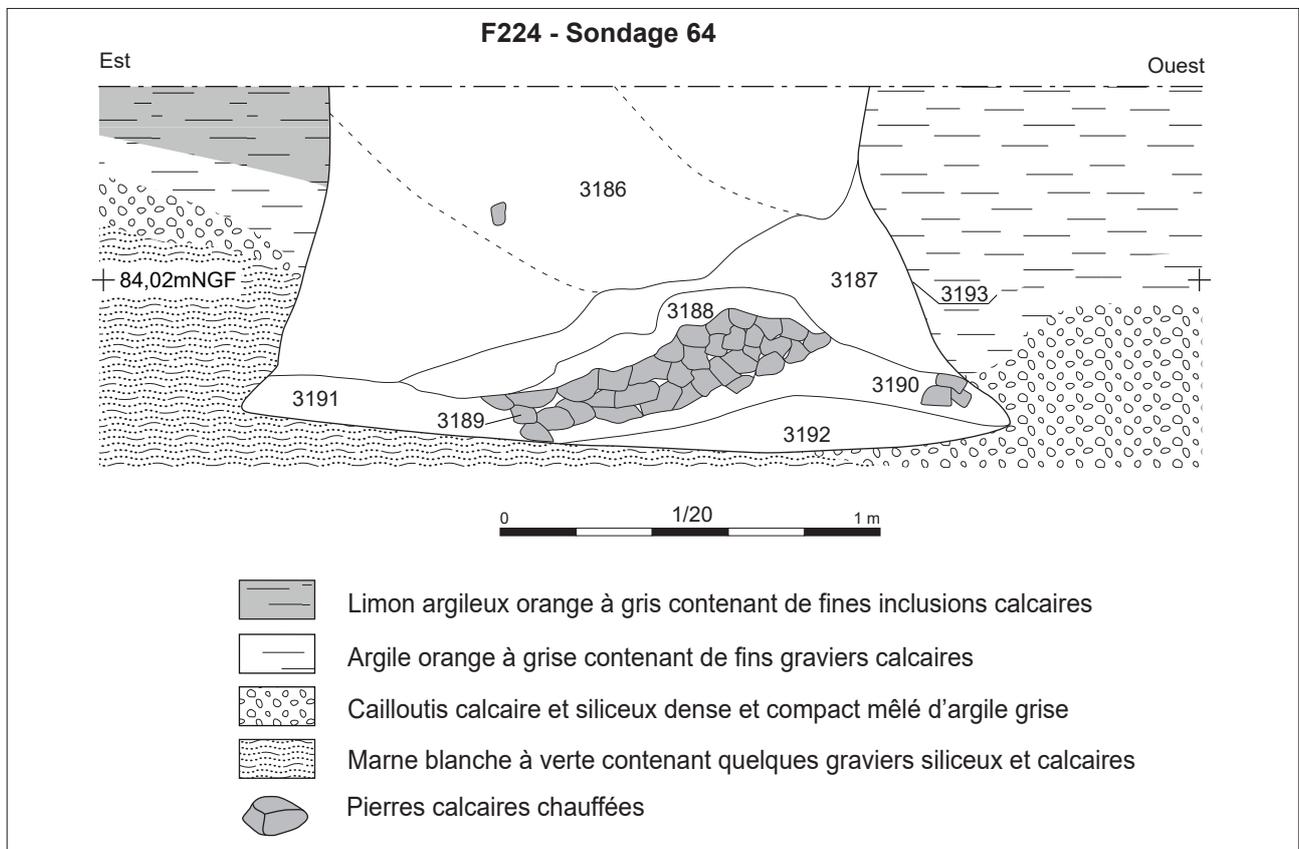


Figure 70 : coupe du silo F224 (DAO : Ch. Lebrun, Sadil 2016)

2.1.4 Autres vestiges

F224 : un silo

Le silo F224 (Fig. 70) se présente en surface sous la forme d'un creusement circulaire de 1,4 mètres de diamètre. Il est conservé sur 1 mètre de profondeur. Son profil est légèrement évasé vers le bas (profil en sablier) pour atteindre finalement un diamètre de 2 mètres au fond.

Le comblement initial du silo est constitué par l'US 3192 (limon argileux gris clair avec marbrures orangées). Cette US est ensuite recouverte par une séquence de comblement dans laquelle on peut regrouper les US 3189, 3190 et 3191 : limon argileux gris à brun-orangé incluant une concentration importante de pierres calcaires brûlées (aspect gris-bleuté pulvérulent). Cette deuxième séquence de comblement est recouverte par les US 3188 et 3187 (3^e séquence de comblement) : marne argileuse calcaire blanche à gris. Enfin un dernier comblement massif vient couvrir ces premiers dépôts : US 3186 (limon orange marbré de gris).

Les premières séquences de comblement peuvent correspondre à un usage secondaire de la structure comme dépotoir après son abandon ; les rejets ont été fait depuis le côté est (accumulation en tas à l'opposé du point de rejet). L'US 3186 correspond au comblement terminal du creusement : remblaiement rapide et massif. Il ne semble pas que le silo soit comblé, même partiellement, par des effondrements liés à la dégradation des parois. Les parois relevées correspondraient donc peu ou prou à celles de la structure d'origine ce qui laisse supposer qu'une grande partie supérieure de la structure n'a pas été conservée sous l'action d'une érosion importante du terrain.

Un prélèvement a été fait à la base du comblement (US 3192). Le tamisage n'a livré aucun restes carpologiques (examen et diagnostic : Bénédicte Pradat – Inrap).



Vue de F224 (J.-M. Laruz, Sadil 2016)

F181 : un foyer ou rejet de foyer

Ce creusement ovoïde (Fig. 71) (80x60 cm) est conservé sur une profondeur de 15 cm. Le fond argileux du creusement est rubéfié (US 3402). Il est comblé par les US 3400 (limon brun) et 3401 (limon brun-noir, présence d'esquille osseuses et de fragment de terre cuite). L'US 3401 a fait l'objet d'un prélèvement pour analyse. La rubéfaction d'une partie de la paroi de la fosse témoigne soit d'une action de combustion dans la fosse, soit du rejet de résidus d'un foyer encore partiellement actif dans cette fosse. Compte tenu de la faible épaisseur de la rubéfaction, la deuxième hypothèse nous semble devoir être privilégiée.

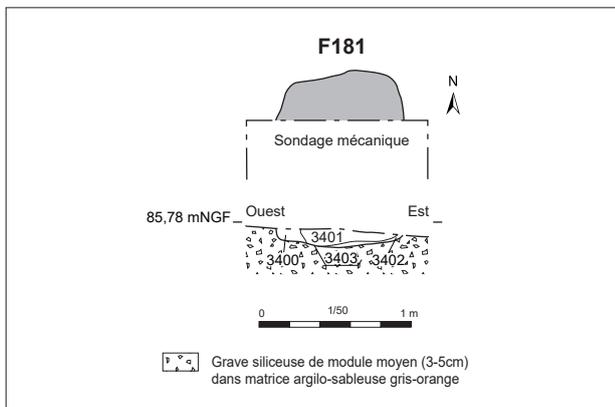


Figure 71 : plan et coupe de F181 (DAO : Ch. Lebrun, Sadil 2016 ; Photographie : F. Yvernault, Inrap 2016)

Les trous de poteaux isolés

F64 (Fig. 72)

Ce creusement situé à proximité de F100 peut être interprété comme un trou de poteau. La fosse circulaire (diam. 80 cm) est conservée sur 35 cm de profondeur. Le négatif d'un poteau a été vu en coupe (US 3395 : limon brun gris, quelques charbons de bois et traces d'oxydation de fer ou manganèse). La fosse est comblée par l'US 3396 (limon gris à orange, traces d'oxydation de fer ou manganèse).

F101 (Fig. 72)

Cette fosse peut être interprétée comme un trou de poteau isolé non loin de F100. Le creusement ovoïde (90x60 cm) est conservé sur 15 cm de profondeur, le profil est en cuvette. Le négatif d'un poteau a été vu en coupe et en plan (US 3103 : limon gris noir avec de nombreux charbons de bois). F101 est comblé par l'US 3104 (limon argileux gris, quelques charbons de bois, traces d'oxydation de fer ou manganèse).

F177 (Fig. 72)

Ce creusement situé à proximité du bâtiment 5 peut être interprété comme un trou de poteau. La fosse circulaire (diam. 100 cm) est conservée sur 25 cm de profondeur. Le négatif d'un poteau a été vu en coupe (US 3412 : limon brun gris avec nombreuses pierres de calcaire brûlées – aspect gris et pulvérulent). La fosse est comblée par les US 3410 et 3411 (limon brun à orange).

F222 (Fig. 72)

Ce creusement situé entre les fossés 201 et 211 peut être interprété comme un trou de poteau. La fosse circulaire (diam. 105 cm) est conservée sur 30 cm de profondeur. Le négatif d'un poteau a été vu en coupe (US 3457 : limon gris, quelques graviers de silice et charbons de bois, traces d'oxydation de fer ou manganèse). La fosse est comblée par les US 3458 et 3459 (limon gris à orange, quelques charbons de bois, traces d'oxydation de fer ou manganèse).

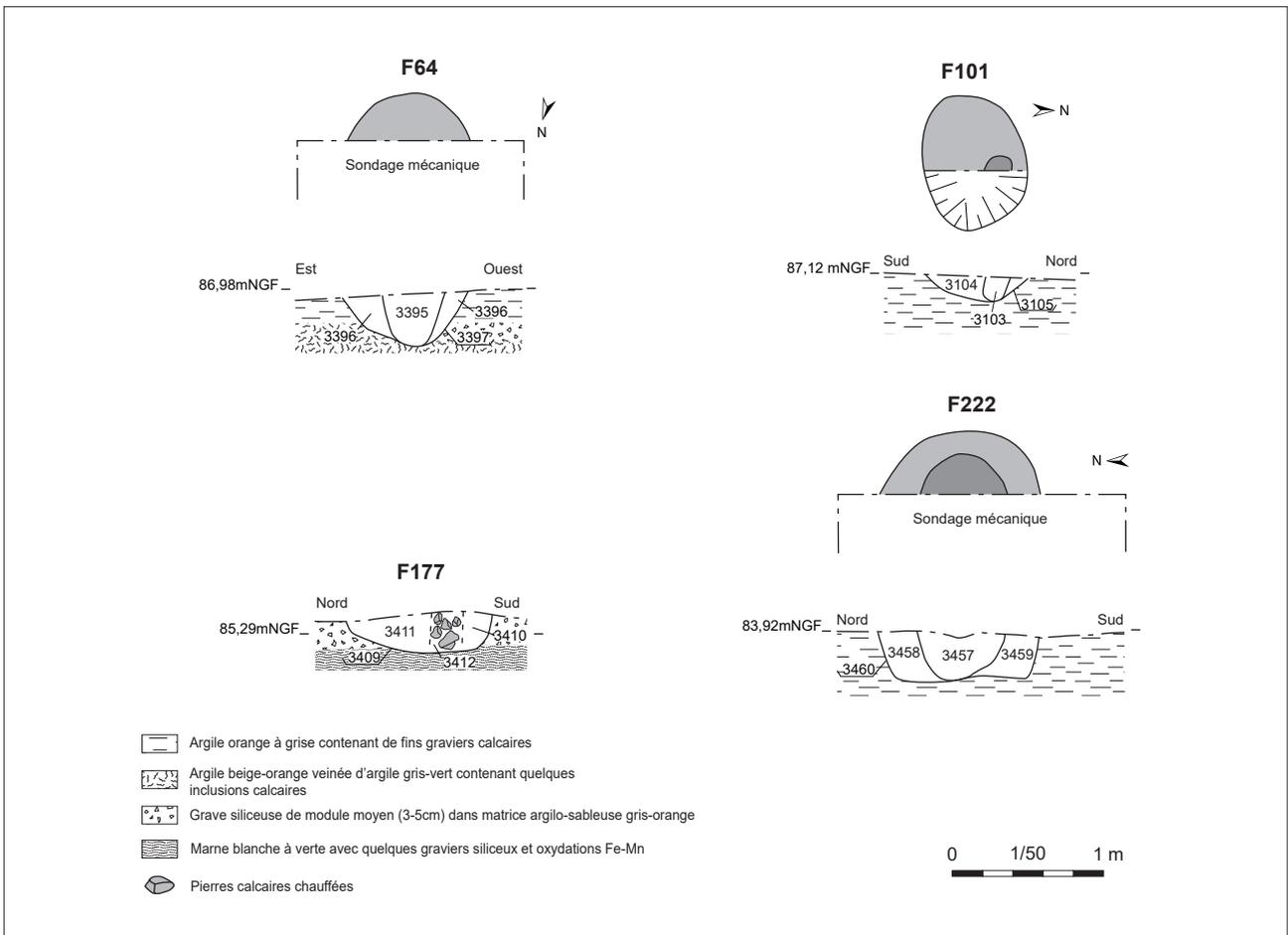


Figure 72 : plans et coupes des trous de poteaux isolés (DAO et photographies F64, F101 et F222 : Ch. Lebrun, Sadil 2016 ; photographie F177 : Y. Lozahic, Inrap 2016)

Les creusements antérieurs à l'enclos

F143 (Fig. 73)

Cette fosse ovoïde (190x150 cm) est recoupée par le fossé 148 (sondage 28). Son profil est en cuvette. La fosse est comblée par les US 3169 (argile orangée mêlée de poche verdâtre, traces d'oxydations de fer ou manganèse) et 3168 (limon gris clair, traces d'oxydation de fer ou manganèse, quelques nodules de TCA non prélevés).

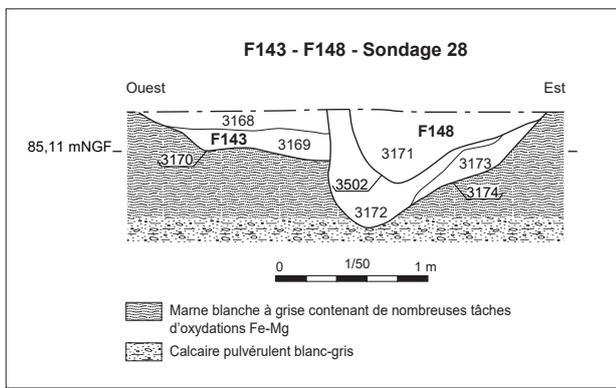


Figure 73 : coupe de F143 (Ch. Lebrun, Sadil 2016)

F213 (Fig. 74)

Cette grande fosse circulaire (diam. 170 cm) est recoupée par le fossé 201 (sondage 20). Son profil est en cuvette. La fosse est comblée par les US 3210 (limon argileux orange à gris, rare cailloux siliceux, traces d'oxydation de fer ou manganèse), 3209 (limons sableux gris et oranges mélangés, traces d'oxydation de fer ou manganèse), 3208 (limon argileux gris-vert, nombreux cailloux siliceux), 3207 (argile grise à orange, présence de cailloux de calcaire et siliceux).

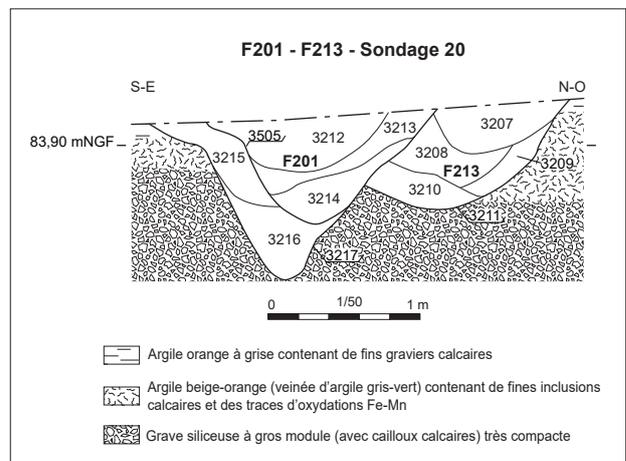


Figure 74 : coupe de F213 (Ch. Lebrun, Sadil 2016)

Les éléments postérieurs à l'enclos

La fosse d'extraction F138 (Fig. 75)

Cette grande fosse polylobée qui s'étend au-delà de la limite de fouille recoupe le fossé 100. Elle a été sondée à la pelle mécanique (sondage 1) sur près de 4,8 mètres de long. Elle peut être interprétée comme une fosse d'extraction. Les bords du creusement, profond de près de 1 mètre, sont abrupts. On observe plusieurs surcreusements dans le fond. Cette grande fosse est comblée par les US 3006 et 3005 (limon argileux brun clair avec de rare poches argileuses beiges), 3004 (marne argileuse blanche à beige mêlée de quelques poches de limon brun) et 3003 (limon brun).

Le fossé F156/F184 (Fig. 76)

Ce fossé orienté nord-ouest/sud-est recoupe le fossé ouest de l'enclos (F148/F227) au niveau du sondage 35. Ce petit fossé est conservé sur une largeur oscillant entre 50 et 80 cm et sur une profondeur de 10 à 15 cm. Il est comblé par un limon brun sombre (sondage 35 : US 3163 ; sondage 68 : US 3399 ; sondage 72 : US 3558)



Vue de F156/F184 dans le sondage 35
(G. Silberstein, Sadil 2016)

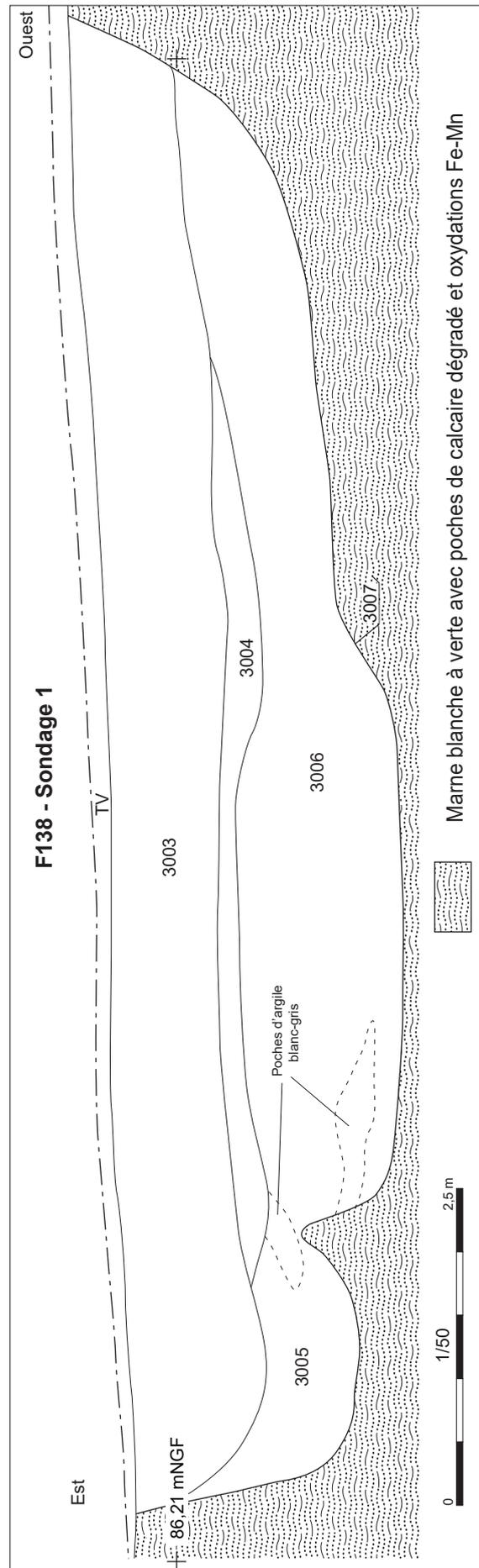


Figure 75 : coupe de F138 (Ch. Lebrun, Sadil 2016)



Vue de F138 (M. Gaultier, Sadil 2016)

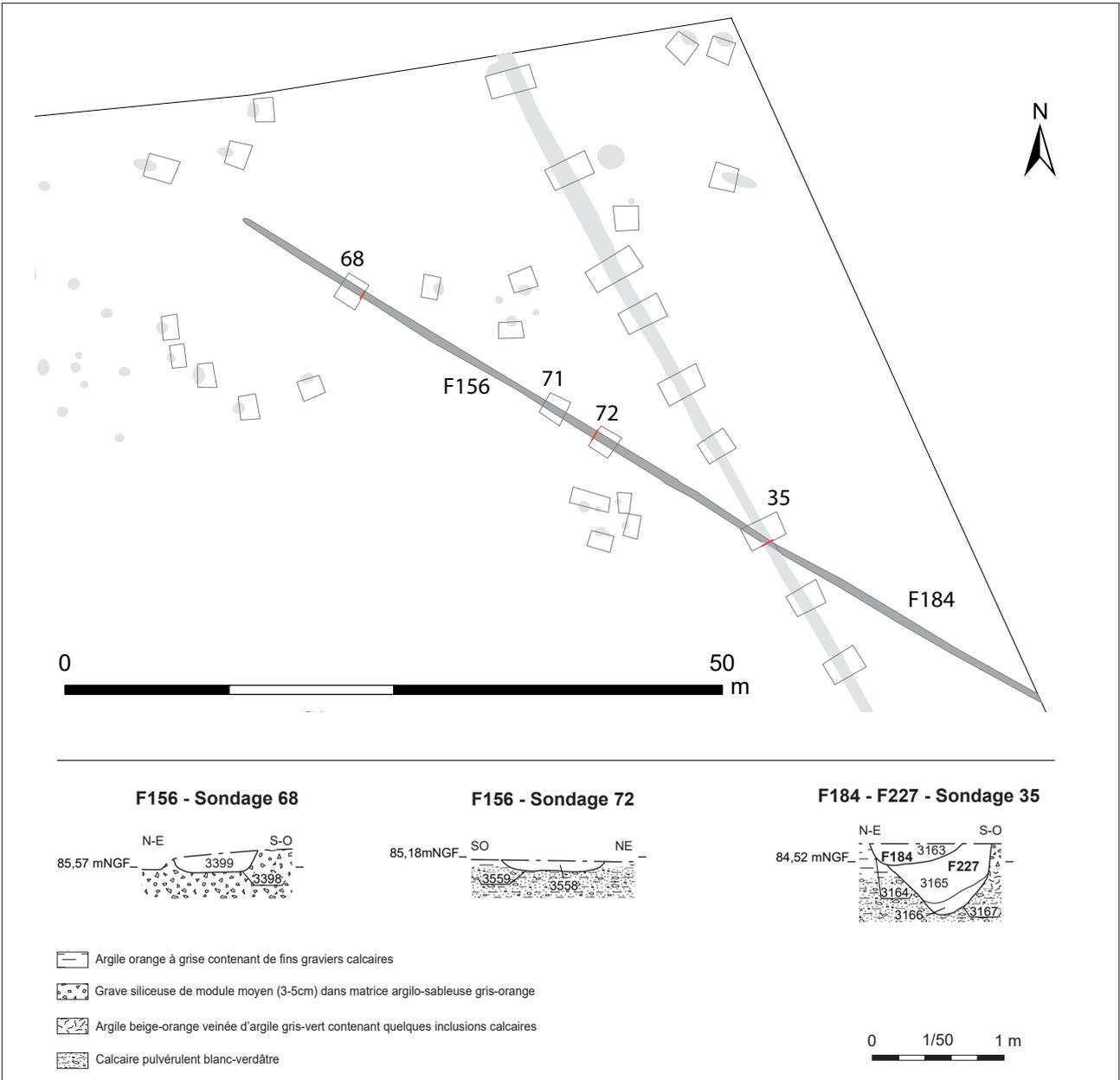


Figure 76 : plan et coupes du fossé F156/F184 (M. Gaultier, Ch. Lebrun, Sadil 2016)

F203 (Fig. 77)

Cette grande fosse circulaire (diam. 220 cm) recoupe le fossé F200 (sondage 3). Son profil est en cuvette. Elle est comblée par l'US 3061 (limon argileux gris sombre mêlé de poches argileuses orangées).

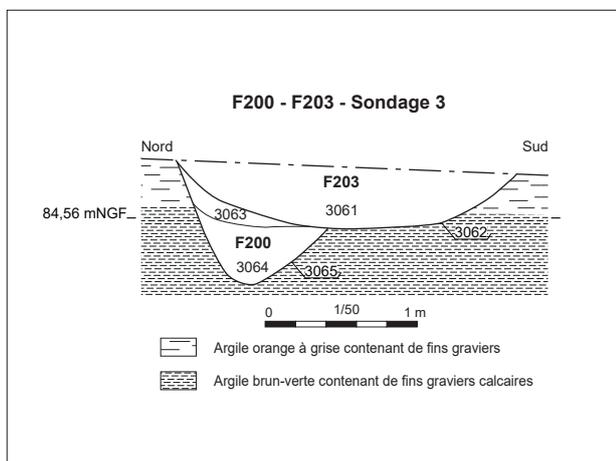


Figure 77 : coupe de F203 (DAO : Ch. Lebrun, photographie : M. Gaultier, Sadil 2016)

Autres creusements de nature indéterminée

F71 (Fig. 78)

Ce creusement oblong (240x70 cm) est conservé sur une profondeur de 20 cm, le profil est en cuvette. Il est comblé par l'US 3081 (limon argileux gris, graviers de silice, quelques charbons de bois, traces d'oxydation de fer ou manganèse).

F74 (Fig. 78)

Ce creusement circulaire, d'un diamètre de 100 cm, est conservé sur 30 cm de profondeur, le profil est en U asymétrique. Le creusement est comblé par l'US 3076 (limon orangé, rares charbons de bois, quelques graviers de calcaire et silice) et l'US 3075 (argile brune).

F81 (Fig. 78)

Ce creusement ovoïde (90x70 cm) est conservé sur 40 cm de profondeur, le profil est en cuvette. Le creusement est comblé par l'US 3088 (marne verdâtre et argile orange mélangées) et l'US 3087 (argile brune, quelques pierres de calcaire et de silice).

F82 (Fig. 78)

Ce creusement circulaire, d'un diamètre de 65 cm, est conservé sur 25 cm de profondeur, le profil est en V asymétrique. Le creusement est comblé par l'US 3112 (limon argileux gris, nombreux charbons de bois, traces d'oxydation de fer ou manganèse, quelques cailloux de calcaire et de silice).

F92 (Fig. 78)

Ce creusement ovoïde (80x90 cm) est conservé sur 25 cm de profondeur, le profil est en V asymétrique. Le creusement est comblé par l'US 3094 (limon argileux gris foncé, présence de charbons de bois et de graviers de calcaire et de silice).

F102 (Fig. 78)

Ce creusement qui s'inscrit dans un rectangle (130x90 cm) est conservé sur 15 cm de profondeur, le profil est en cuvette. Le creusement est comblé par l'US 3096 (limon argileux gris à orangé, traces d'oxydation de fer ou manganèse).

F107 (Fig. 78)

Ce creusement ovoïde (120x70 cm) est conservé sur 12 cm de profondeur, le profil est en cuvette. Le creusement est comblé par l'US 3098 (limon argileux gris à orangé, quelques charbons de bois, traces d'oxydation de fer ou manganèse).

F116 (Fig. 78)

Ce creusement ovoïde (120x160 cm) est conservé sur 50 cm de profondeur, le profil est à fond plat et bord évasé. Le creusement est comblé par les US 3290 (limon argileux brun, quelques charbons de bois et graviers de calcaire), 3289 (limon argileux brun clair mêlé de poches d'argile verdâtre, cailloux de silice, petits nodules de terre cuite non prélevés et quelques charbons de bois), 3288 (argile brune, quelques charbons de bois et graviers de calcaire et de silice), 3287 (argile brune, nombreux charbons de bois) et 3286 (limon sableux brun, quelques charbons de bois et cailloux de silice).

F147 (Fig. 78)

Ce creusement ovoïde (140x100 cm) est conservé sur 60 cm de profondeur, le profil est en cuvette. Le creusement est comblé par les US 3355 et 3354 (limon argileux brune à grise, quelques graviers de calcaire et de silice), puis par 3353 (argile grise, traces d'oxydation de fer ou manganèse).

F149 (Fig. 79)

Ce creusement ovoïde (140x100 cm) est conservé sur 15 cm de profondeur, le profil est en cuvette. Le creusement est comblé par l'US 3351 (limon sableux brun-orangé, quelques cailloux).

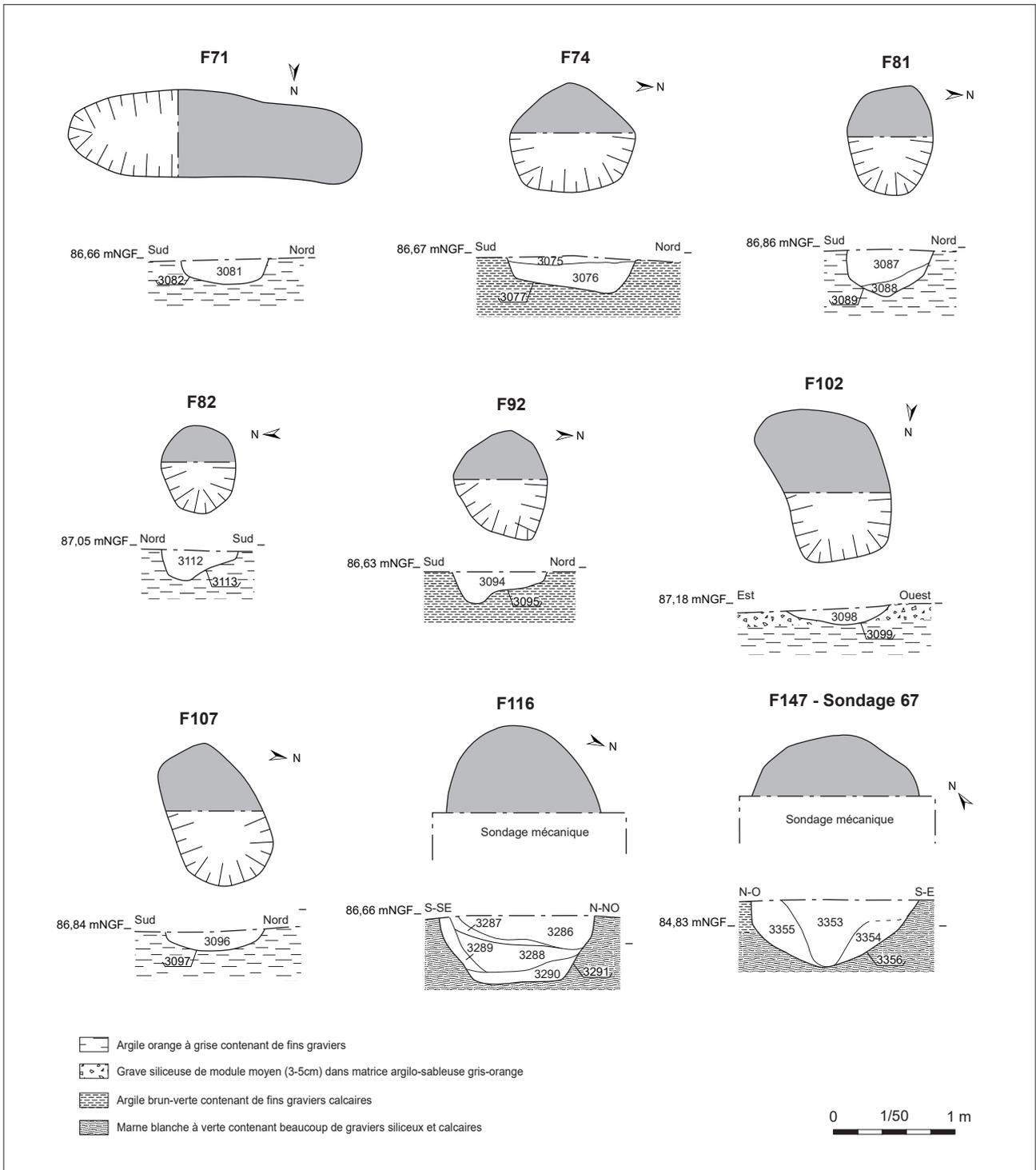


Figure 78 : plan et coupes des creusements de nature indéterminée (1) (DAO : Ch. Lebrun, Sadil 2016)

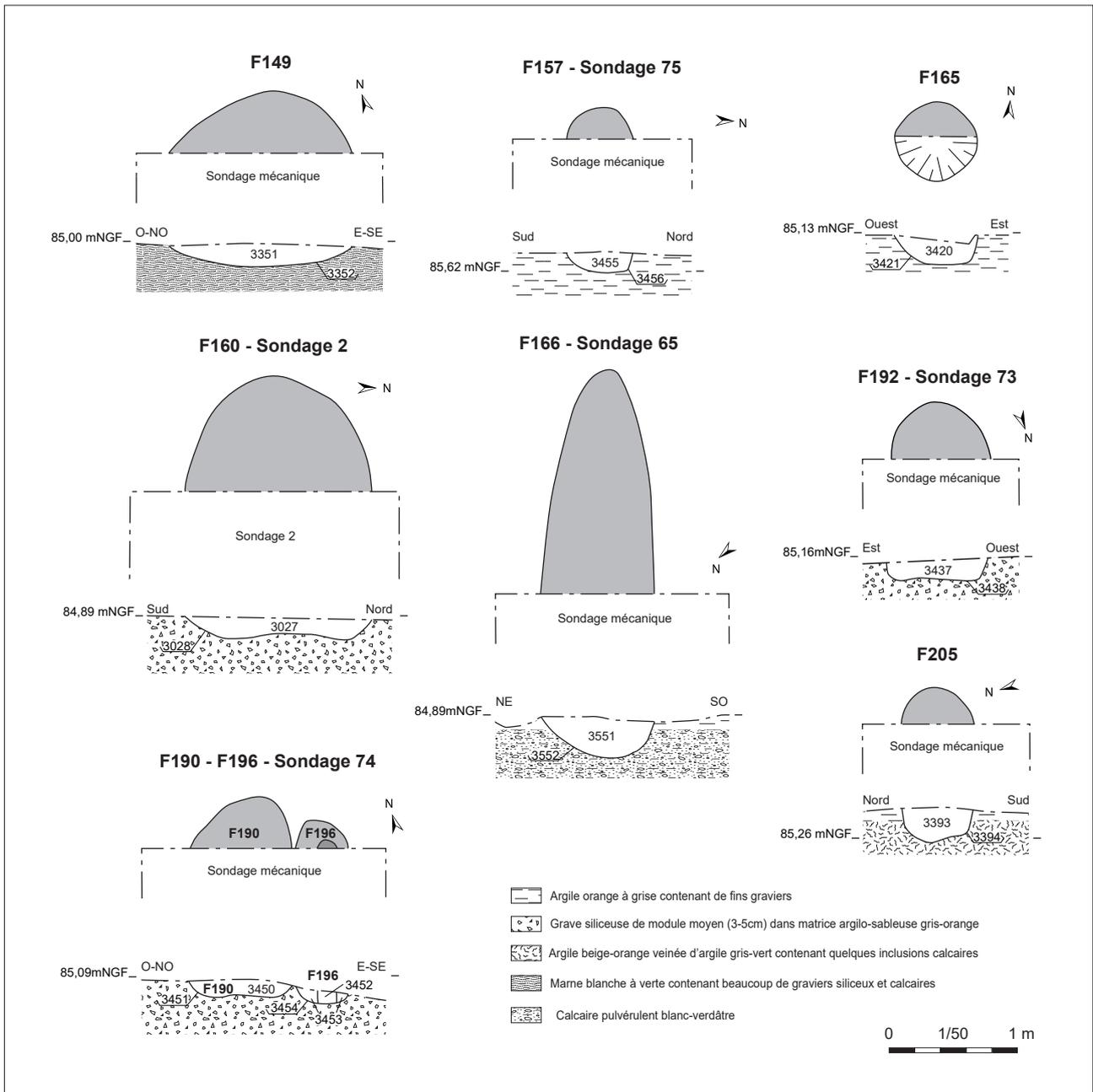


Figure 79 : plan et coupes des creusements de nature indéterminée (2) (DAO : Ch. Lebrun, Sadil 2016)

F157 (Fig. 79)

Ce creusement circulaire (diam. 50 cm) est conservé sur 15 cm de profondeur, le profil est en cuvette. Le creusement est comblé par l'US 3455 (limon sableux brun-gris, quelques graviers de silice, présence de charbons de bois et nodule de terre cuite non prélevés).

F160 (Fig. 79)

Ce creusement circulaire (diam. 145 cm) est conservé sur 15 cm de profondeur, le profil est en cuvette. Le creusement est comblé par l'US 3027 (limon argileux beige).

F165 (Fig. 79)

Ce creusement circulaire (diam. 65 cm) est conservé sur 20 cm de profondeur, le profil est en cuvette. Le creusement est comblé par l'US 3420 (limon sableux brun orangé, quelques graviers de silice, traces d'oxydation de fer ou manganèse).

F166 (Fig. 79)

Ce creusement ovoïde (130x90 cm) est conservé sur 30 cm de profondeur, le profil est en cuvette. Le creusement est comblé par l'US 3551 (limon argileux brun orangé).

F190 (Fig. 79)

Ce creusement ovoïde (80x70 cm) est conservé sur 15 cm de profondeur, le profil est en cuvette. Il est situé au pied des poteaux du bâtiment 6. Le creusement est comblé par l'US 3450 (limon argileux brun, quelques graviers de calcaires et charbons de bois).

F192 (Fig. 79)

Ce creusement circulaire (diam. 80 cm) est conservé sur 15 cm de profondeur, le profil est en U. Il est situé juste à l'ouest des poteaux du bâtiment 6. Le creusement est comblé par l'US 3437 (limon sableux brun, quelques graviers de calcaires et charbons de bois).

F205 (Fig. 79)

Ce creusement circulaire (diam. 60 cm) est conservé sur 25 cm de profondeur, le profil est en cuvette. Le creusement est comblé par l'US 3393 (limon argileux brun mêlé de poche argileuses grises, quelques graviers de calcaires et traces d'oxydation de fer ou manganèse).

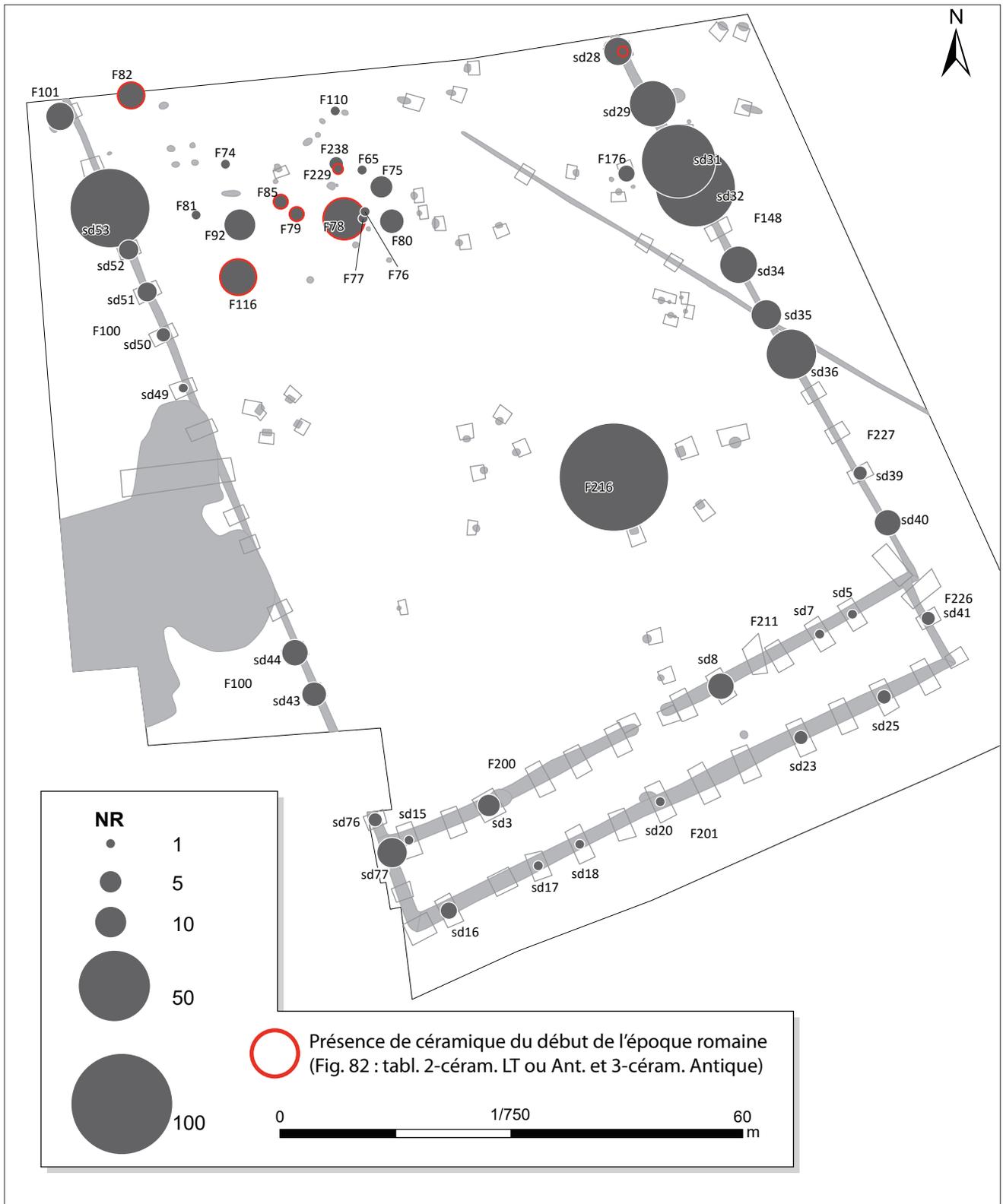


Fig. 81 : répartition spatiale des nombres de restes de céramique sur le site (M. Gaultier, Sadil 2016)

2.2 ANALYSE DU MOBILIER ET ÉTUDES SPÉCIALISÉES

2.2.1 La céramique

(Francesca di Napoli, Inrap Tours)

Introduction et généralités

Au total 524 restes pour 17 individus ont été collectés sur la fouille du site de « La Baraudière », à Chambray-les-Tours (Fig. 80 et Fig. 81)

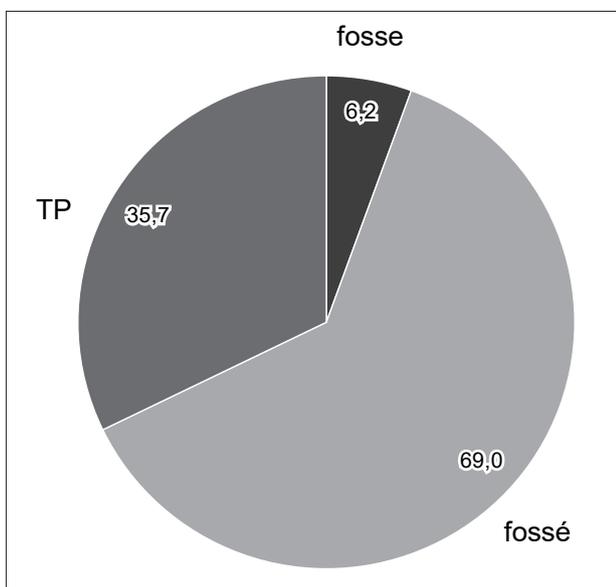


Fig. 80 : graphique de répartition des nombres de restes par type de structure (F. Di Napoli, Inrap 2016)

L'essentiel du mobilier céramique peut être attribué à la période de La Tène finale sans plus de précision, bien que, pour quelques faits, la présence de certains groupes techniques et types spécifiques puissent permettre de préciser la chronologie. Pour cinq faits, F. 77, F.81, F. 101, F. 110 et F226 l'attribution chronologique n'est pas aisée, faute d'éléments morphologiques. Une datation à la protohistoire au sens large a donc été proposée. Cette fourchette, assez large, est justifiée par la présence d'un fragment de panse de vase décoré d'un cordon digité rapporté, issu du le comblement du fossé F201 et mélangé à des éléments plus récents. Il n'est

donc pas exclu que certains comblements puissent être antérieurs à l'occupation laténienne (cf. infra : chronologie de l'occupation).

En général la céramique est rare et très fragmentée. L'absence de curage systématique des fossés d'enclos a certainement contribué à réduire le corpus céramique étudiable mais, somme toute, au regard du pourcentage d'ouverture des structures, le mobilier céramique est peu représenté et mal conservé. On notera que seulement 20% des faits archéologiques hors fossés ont livré au moins un tessou et qu'un peu plus de 50% des sondages dans les fossés ont livré de la céramique (Fig. 81).

La céramique de la Tène finale et du début de l'époque romainé

Quatre-cent-soixante-douze restes et 14 individus, inégalement répartis au sein de 20 faits, peuvent être attribués à La Tène (Fig. 82). Il s'agit pour la plupart de fragments d'amphores vinaires

Céram. laténienne			Céram. LT ou Ant.		
Fait	NR	NMI	Fait	NR	NMI
65	1	0	78	6	1
74	1	0	79	2	0
75	5	1	82	7	0
76	1	1	85	2	1
77	1	0	116	14	0
81	1	0	148	2	0
92	10	2	229	2	0
100	88	3		35	2
101	8	0			
110	1	1			
148	156	4			
176	3	0			
184	9	0			
200	15	1			
201	10	0			
211	9	0			
216	115	0			
226	2	0			
227	34	1			
238	2	0			
	472	14			

Céram. Antique		
Fait	NR	NMI
78	9	1
	9	1

Datation ind.		
Fait	NR	NMI
80	6	0
	6	0

Fig. 82 : tableau des NR et NMI de la céramique de la Tène et du début de l'époque romaine (F. Di Napoli, Inrap 2016)

italiques, de vases tournés en commune sombre et commune sombre enfumée ainsi que de quelques grands vases de stockage en pâte brune de type Val de Loire.

Le mobilier étant très fragmenté et en mauvais état de conservation, la présence de formes et groupes techniques pouvant permettre de déterminer une chronologie plus précise est rare. Les quelques cas relevés sont précisés ci-dessous.

Les fossés F100 (83 NR et 3 NMI) et F148 (159 NR et 4 NMI) sont les plus riches en mobilier céramique.

Le premier livre trois formes pouvant être datées de la fin de la Tène : le haut d'une coupe à carène basse et panse lisse (Fig. 83 : 100.03), un fragment de pot à cuire, fini au tour (Fig. 83 : 100.01) et une amphore vinaire italique de type Dressel 1b (Fig. 83 : 100.02).

Du fossé F148 provient une coupe à carène basse, archéologiquement complète et morphologiquement très proche de celle issue de F100 (Fig. 83 : 148.01).

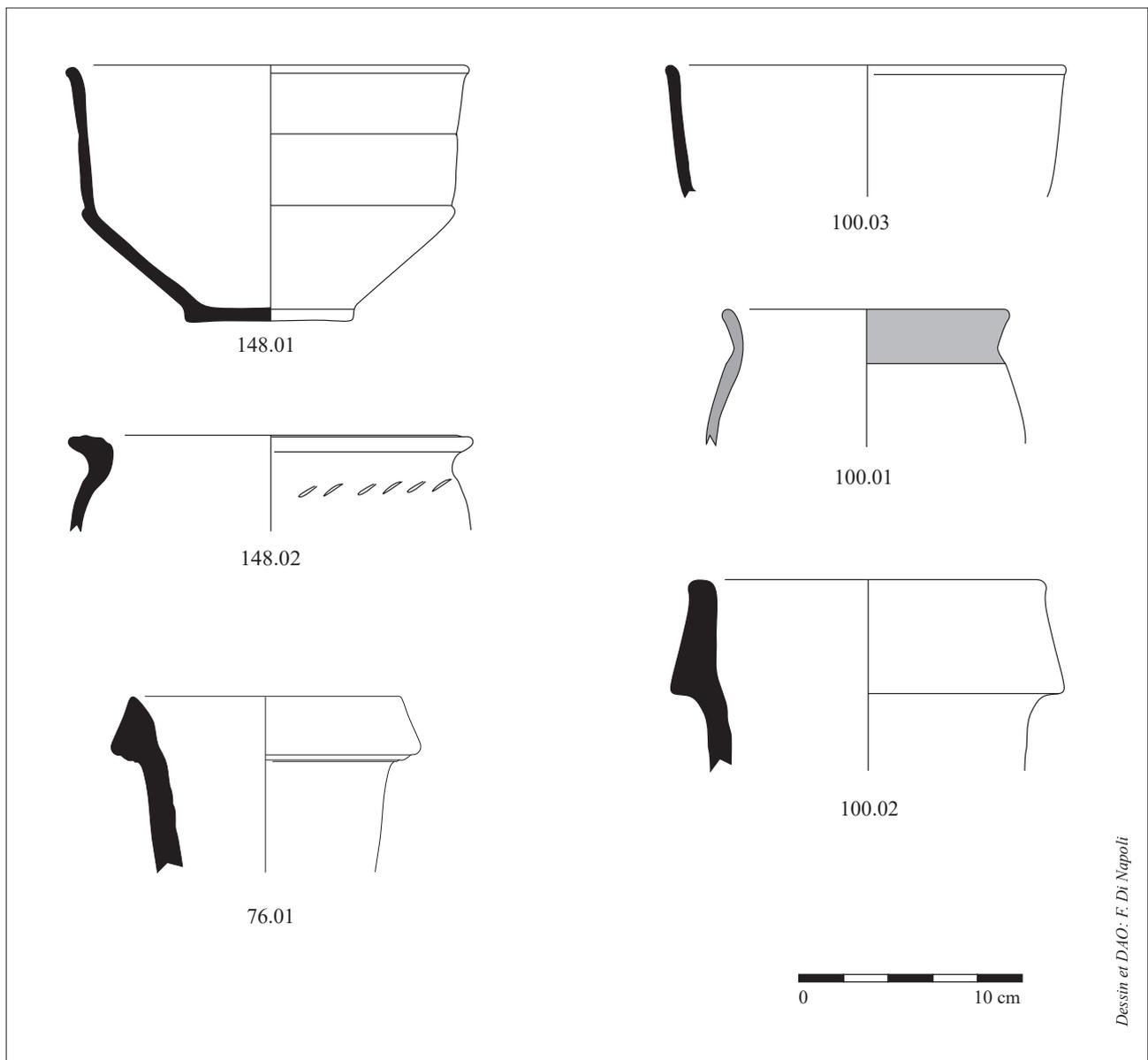


Fig. 83 : céramiques de la fin de l'Âge du Fer (F. Di Napoli, Inrap 2016)

Les coupes à carène surbaissée dominent le répertoire turon dès la fin de La Tène D1b (110-80 av. n.-è.) comme démontré par la tombe 219 d'Esves-sur-Indre «Vaugrignon» où cette forme est associée à des fibules de Nauheim et Cenisola (Riquier 2004 : fig. 12). La variante ornée de baguettes semble être plus ancienne de celle à panse lisse, que l'on retrouve fréquemment en association avec des vases bobine dans des contextes datés de La Tène D2b (60-40 av. n. è.) sur des sites comme Tours «Champ Chardon» (Di Napoli in Couderc 2010 ; Di Napoli in Couderc à paraître) et Amboise VVF (Di Napoli in Laruz à paraître). Dans ces contextes, ces formes sont systématiquement associées à des amphores italiques de type Dressel 1b, dont la circulation en Touraine est largement attestée dès La Tène D2 (80-40) jusqu'à l'époque augustéenne (30 av./ 20 ap. n. è.). La présence du pot imitant le modèle des vases de type Besançon (Fig. 83 : 148.02) et localement diffusé à partir de ce même horizon chronologique, corrobore cette proposition de datation.

Le reste des fossés ne livre que de fragments qui ne peuvent pas être rattachés à des formes spécifiques, mais les groupes techniques sont ceux répertoriés pour les deux derniers siècles avant notre ère. Leurs comblements peuvent donc être dont être inscrits dans ce même horizon chronologique.

Le remplissage du trou de poteau F78 (US 3015 et 3016) livre 17 restes pour deux individus également très fragmentés (Fig. 82 : tableau 2 et 3). Il est toutefois possible de reconnaître des fragments en *terra nigra* du Centre d'un même vase décoré de guillochis et pouvant être attribué à la forme Menez 148 ainsi qu'une assiette de type Menez 22/27 (non illustrés car trop fragmentés). Ces formes sont associées à des fragments calcinés de récipients indéterminés et des restes d'un dolium en pâte brune de type Val de Loire de tradition indigène. La présence de ces deux éléments en *terra nigra* permettent de dater le comblement du trou de poteau au premier quart du 1er siècle de notre ère. Le secteur a livré également quelques tessons de *terra nigra* au diagnostic dans deux fosses peu profondes qui n'ont pas été retrouvées à la fouille (9 tessons de *terra nigra* dans F19 et F20 du diagnostic). La

fosse 85 (numérotée 18 au moment du diagnostic) a également livré un peu de céramique d'époque romaine au moment du diagnostic et à la fouille

Le comblement du trou de poteau F216 livre 115 fragments d'une amphore vinicole italique de type Dressel 1. Il s'agit de restes calcinés et réduits à la taille de quelques centimètres, ce qui permet d'avancer l'hypothèse d'un incendie (cf. supra description des faits du bâtiment 1).

Le peu d'éléments disponibles à travers la céramique permettent donc d'envisager une occupation du site de la deuxième moitié du 1^{er} siècle avant notre ère à la fin du premier quart du 1^{er} siècle après notre ère. La continuité de cette occupation, bien que difficile à prouver, faute de mobilier pouvant corroborer les datations, est fort probable, étant donné le faible écart de cette fourchette chronologique. La présence de vases de cuisson, de stockage et de quelques formes fines destinées au service-présentation, renvoie à une occupation de type domestique

Traces d'une occupation plus ancienne ?

La présence d'au moins un élément résiduel décoré d'un cordon digité (Fig. 84) au sein d'un des fossés de l'enclos, suggère une occupation plus ancienne à proximité immédiate sans que sa forme ou sa localisation puisse être précisée. A cet égard, on notera la présence sur le site d'un silo de grand volume (F224) plutôt caractéristique de la Tène ancienne en région Centre (cf. infra : chronologie de l'occupation).



Fig. 84 : vue du tesson décoré d'un cordon digité (M. Gaultier, Sadil 2016)

2.2.2 Le métal

Une prospection au détecteur à métaux a été réalisée sur l'ensemble du site ce qui a permis de découvrir 5 objets en fer (Fig. 85) et 2 scories de fer.

Objet 1 (Fig. 86)

Il s'agit d'une grande barre de fer rectiligne (longueur 70 cm) de section carrée à rectangulaire (largeur 2 cm à 2,5 cm / épaisseur 1,5 cm à 2 cm) découverte dans le sondage 18 du fossé 201. Le poids de cette barre est de 1349 gr. Aucun aménagement

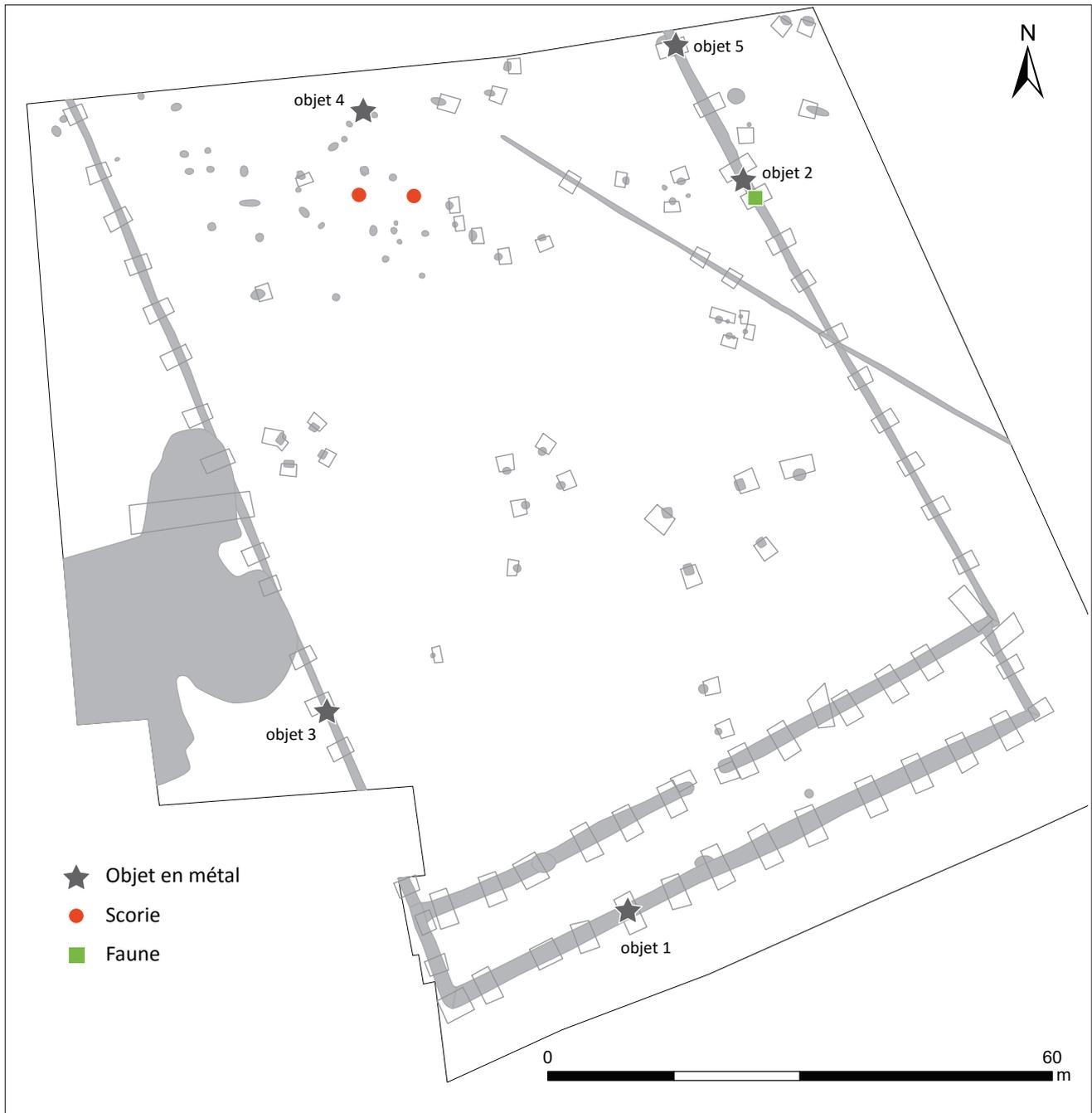


Fig. 85 : localisation des objets en fer, des scories et de la faune sur le site de la Baraudière (M. Gaultier, Sadil 2016)

laissant penser qu'il pourrait s'agir d'un outil n'est visible. La barre ne semble pas cassée. Il pourrait s'agir d'un demi produit ou d'une réserve de métal.

Objet 2 (Fig. 86)

Il s'agit d'une grande serpe à croc (Nillesse 2009) découverte dans le fossé 148 entre les sondages 31 et 32. La hauteur de l'objet est de 27 cm, elle pèse 818 gr. L'objet est corrodé mais identifiable. La lame, longue de 22 cm présente une partie droite sur 14 cm puis décrit un angle à 90 degrés pour former le croc. Elle est large de 5 à 5,5 cm sur la partie droite et assez épaisse (largeur du dos proche de 1,5 cm). L'emmanchement à douille est conservé sur une longueur de 10,5 cm. Un exemplaire de ce type de serpe a été découvert sur le site de Montison à Sorigny (Poitevin et al. 2014)

Objet 3 (Fig. 86)

Il s'agit d'un soc d'araire étroit (Nillesse 2009) de 26,5 cm de longueur découvert dans F100

sondage 44. L'extrémité de la pointe à un corps légèrement aplati (section rectangulaire : largeur : 1,75 cm, épaisseur 1 cm). Le diamètre maximal de l'emmanchement à douille est de 3,7 cm.

Objet 4 (non dessiné)

Il s'agit d'un clou en fer dont le corps est de section quadrangulaire avec une tête sub-circulaire (longueur : 4,5 cm, dimension de la section de la pointe au plus épais : 8x6 mm ; poids 12 gr.). Il a été découvert dans F110.

Objet 5 (non dessiné)

Il s'agit d'un fragment de clou en fer dont le corps est de section quadrangulaire avec une tête sub-circulaire (longueur conservée à partir de la tête : 2 cm, section de la pointe : 6x6 mm, poids 5 gr.). Il a été découvert dans F75.

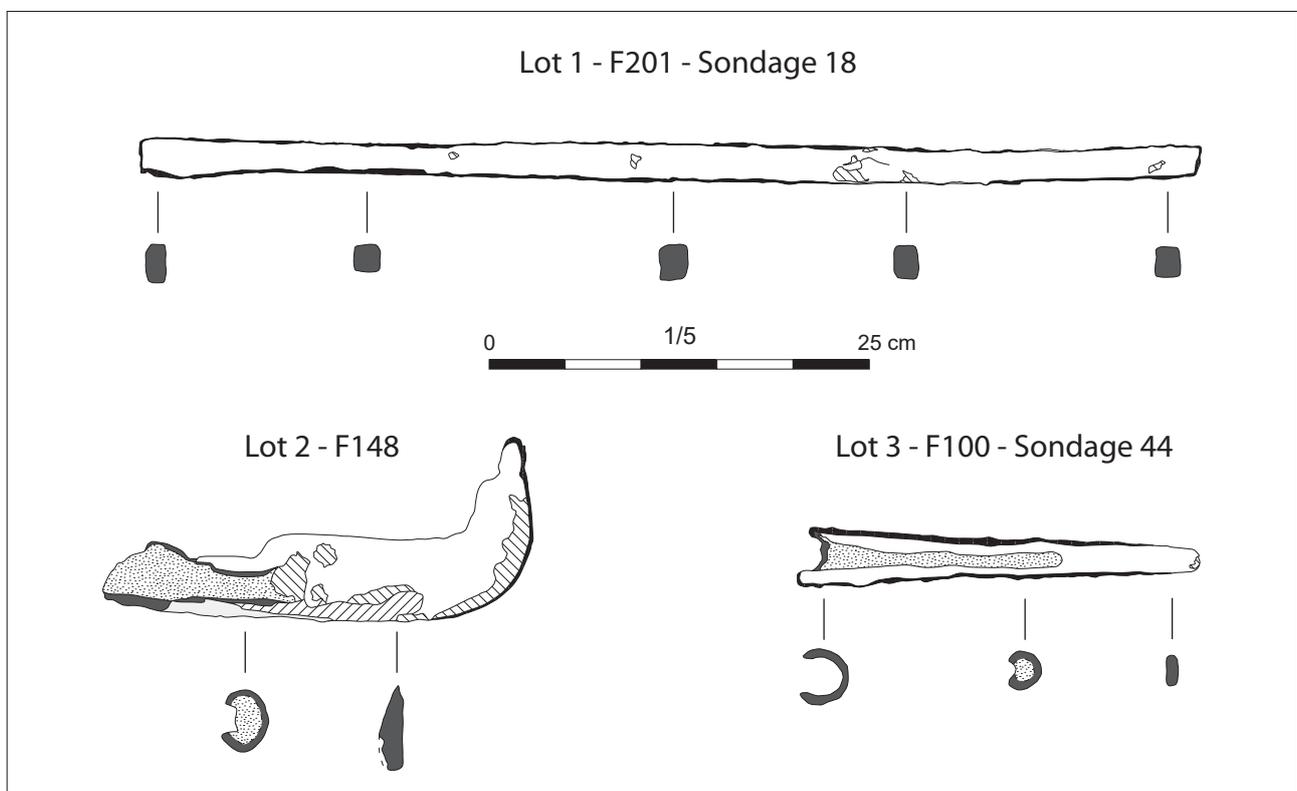


Fig. 86 : dessin des objets en fer découverts sur le site (Ch. Lebrun, Sadil 2016)

2.2.3 La faune

(P. Nuviala)

Très peu d'ossements animaux ont été découverts lors de cette fouille. La nature du terrain (comblement des structures, substrat), le faible enfouissement des vestiges favorisant l'exposition des vestiges à des variations d'hygrométrie, de

température et aux intrants des pratiques agricoles du 20^e siècle n'ont pas favorisé la conservation de la matière osseuse. Un fragment de mandibule d'un équidé a été découvert dans F148 – sondage 32 (Fig. 85). Seules les dents (très fragmentaires) ont pu être prélevées (NR : 30, pds : 100 gr).

2.2.4 La terre cuite

Soixante-quatorze tessons de terre cuite ont été découverts à l'occasion de la fouille de Chambray La Baraudière pour un poids total d'un peu plus de 3,5 kg. La plupart sont des fragments de terre cuite architecturale indéterminés (Fig. 87)

Les éléments de couverture identifiés sont deux fragments d'imbres : un à profil en arc de cercle, l'autre anguleux. L'imbres en arc de cercle découvert en surface de F201 au moment du décapage (sondage 79) est passé au feu (incendie ?), il présente un aspect surcuit brun/noir sur toute sa surface et la partie interne est dégradée (desquamation/érosion de la surface qui a un aspect bosselé mousse). Dans les éléments classés dans la catégorie paroi, on

relève la présence d'un peu de torchis ayant subi l'action du feu dans F100, F148 et F78.

Enfin, deux fragments d'objets parallélépipédiques en terre cuite avec un dégraissant assez grossier ont également été découverts dans F100 (sd 47) et F148 (sd 34) (Fig. 88).

Dans un cas, nous ne disposons que d'un angle, dans l'autre la largeur est conservée (entre 5 et 6 cm de large). La coloration noire/brune des parois évoque un passage au feu. Il pourrait s'agir de fragments de chenet(s). Des exemplaires d'objets similaires sont fréquemment retrouvés sur les établissements ruraux turons, par exemple à Tours – Champ Chardon (Robert in Couderc et al. 2010).



Fig. 88 : fragment de chenet (?) découvert dans F100 - sondage 47 (M. Gaultier, Sadil 2016)

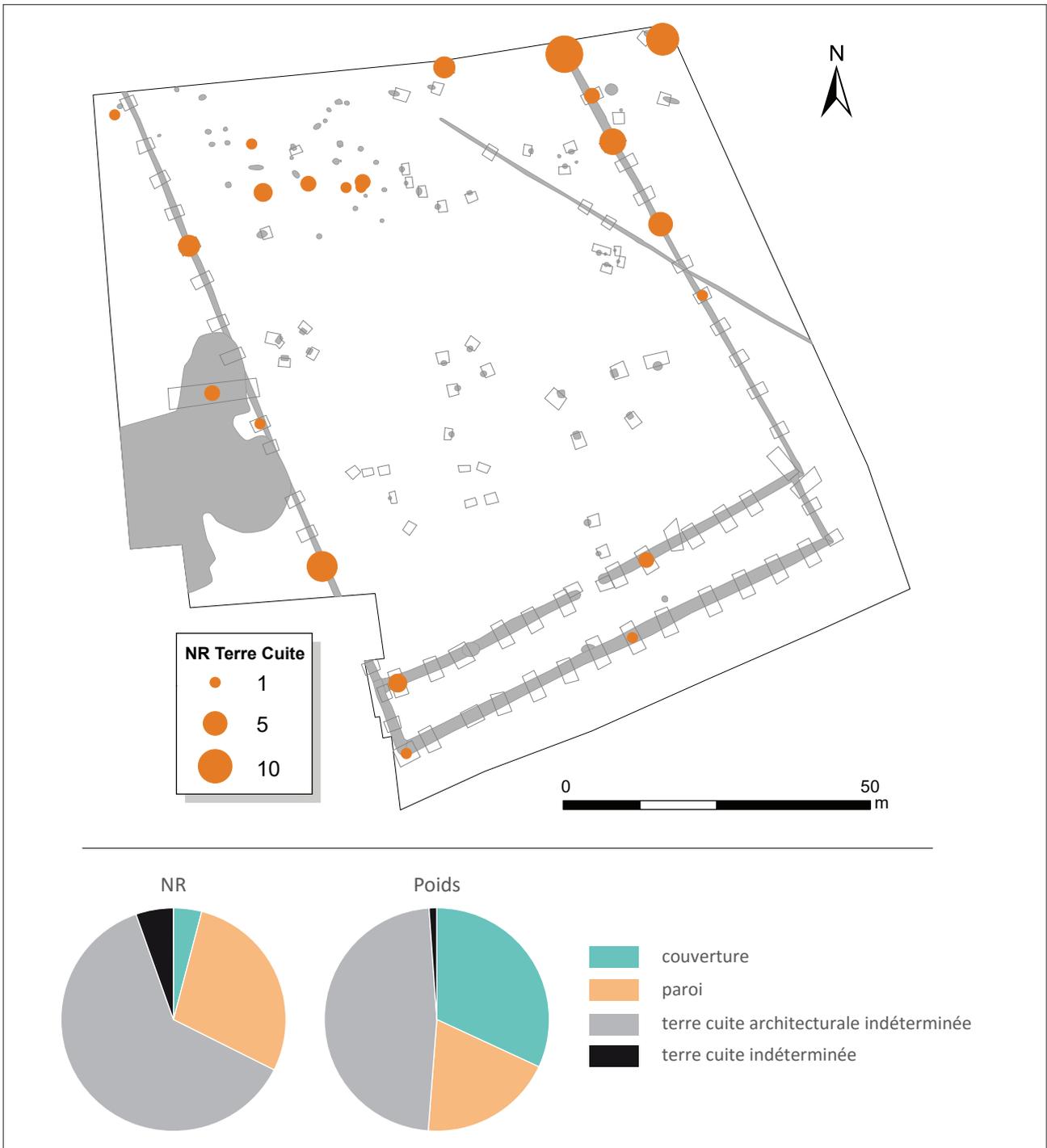


Fig. 87 : répartition spatiale de la terre cuite et distribution en NR et poids par catégorie de terre cuite (M. Gaultier, Sadil 2016)

2.2.5 Etude anthracologique

(A. Vaughan-Williams et S. Save - Amélie)

La fouille du site de Chambray-les-Tours (37) ZAC de La Vrillonnerie a permis la découverte d'une occupation agro-pastorale du second âge du Fer. Un fossé d'enclos rectangulaire et sept bâtiments sur poteaux ont été identifiés. Des traces d'incendie ont été détectés lors de la fouille.

Neuf échantillons provenant d'un foyer et de six trous de poteau ont été analysés en anthracologie afin d'identifier les essences mises en oeuvre dans l'architecture des bâtiments et pour les activités de combustion, et les éventuelles variations spatiales (Fig. 89).

Structure	Type structure	Description
F136	TP	
F181 (x2)	foyer	
F216A	TP	poteau principal
F216B	TP	renforcement latéral
F217	TP	
F219	TP	
F221	TP	
F223	TP	

Fig. 89 : tableau récapitulatif des prélèvements étudiés sur le site de La Baraudière (A. Vaughan-Williams et S. Save - Amélie)

Méthodologie

Les neuf échantillons ont été flottés par Sabrina Save à travers une maille de 2mm dans une machine à flottation de type Saint-Denis. Le prélèvement est versé dans la cuve remplie d'eau, agitée par des jets d'eau sous pression. Le sédiment est brassé également manuellement, de manière à faciliter la flottaison des éléments légers qui s'évacuent par le bec verseur de la cuve en direction de la colonne de tamis. L'eau est récupérée et passe dans une succession de deux bacs de décantation où elle est de nouveau mobilisée au bout de la chaîne par pompage. Lorsque plus aucun élément ne flotte,

ce qui reste du prélèvement dans la cuve est vidé et scanné de manière à récupérer les éventuels éléments qui n'auraient pas flottés (certains restes minéralisés ou imbibés par exemple). Les résidus de flottation sont ensuite séchés à l'air libre (pour les prélèvements secs uniquement) dans une chambre de séchage. Ils ont ensuite été confiés à Alys Vaughan-Williams pour étude anthracologique.

Seuls les charbons de bois de dimensions supérieures à 4 mm² et les bois ronds supérieurs à 2mm² ont été examinés, les fragments plus petits ne permettant malheureusement pas de réaliser les observations nécessaires à leur identification (Asouti 2006, p. 31; Smart et Hoffman 1988, p. 178-179). Dans la mesure du possible, 100 charbons de bois par échantillon ont été identifiés, selon le protocole établi par Hather (2000), sous microscope à épiluminescence à grossissement x400 max. Le poids de chaque taxon a été mesuré ainsi que la taille des fragments. Toute observation sur la condition physique des charbons ou traces de dégradation thermique a été consignée. Les fragments ne ressemblant pas à du chêne ont été privilégiés dans les échantillons où le chêne semblait majoritaire afin de représenter au maximum la diversité de l'assemblage.

Les identifications ont été menées à l'aide d'une collection de référence et d'ouvrages de référence (Hather 2000; Schweingruber 1990). La nomenclature suit Stace (1997).

Résultats

Au total, 610 charbons de bois ont été identifiés (Fig. 90). Le chêne *Quercus* est majoritaire dans les assemblages à la fois en terme de nombre de fragments et de poids (603 fragments, 10,578g). Les rares autres fragments ont été attribués au charme cf. *Carpinus* (7 fragments, 0,072g).

Le foyer F181 présentait un petit assemblage de charbons de bois dont 100 pièces ont été identifiées

et toutes attribuées à *Quercus*. Les fragments étaient de petite taille (max 10mm) et vitrifiés. Aucun fragment de bois rond n'a été observé. Un grain d'orge *Hordeum* et un cotylédon de légumineuse étaient également présents dans cet assemblage.

Tous les autres prélèvements provenaient de différents trous de poteau et contenaient quasi uniquement des fragments de charbons de chêne. Les fragments étaient de petite taille et souvent vitrifiés. Le poteau F216A ne contenait que de très petits fragments qui n'ont pas pu être identifiés. Les prélèvements F216B et F217 ont révélé la présence de fragments de charbons s'apparentant à du mâchefer. Le TP F221 est le seul à avoir livré quelques fragments d'une essence différente, le charme.

Interprétation et discussion

Le bois de chêne *Quercus* est un bois fréquemment rencontré sur les sites archéologiques, sélectionné pour ses qualités de combustible et de robustesse. La combustion du chêne permet d'atteindre et de maintenir dans le temps de fortes températures. De la même manière, le charme *Carpinus* fait un bon combustible et un bon charbon. Il peut être travaillé à partir de taillis ou d'arbre têtard.

La plupart des charbons de chêne était vitrifiée ce qui suggère des températures très importantes et une combustion rapide (Smart et Hoffman 1988). Les fragments de charme ne montraient pas ces mêmes signes de vitrification ce qui évoque un épisode de combustion différent de celui du chêne.

Le spectre anthracologique des assemblages de Chambray-les-Tours (37) ZAC de La Vrillonnerie est très restreint et ne représente pas la diversité d'une végétation arborée naturelle. Les essences ici présentes sont donc visiblement le fruit d'une sélection anthropique même si le chêne devait certainement constituer une composante importante du paysage végétal de l'époque.

On notera la présence de charbons de bois s'apparentant à du mâchefer dans les TP F216 et F217. Ces deux trous de poteau appartiennent au même bâtiment. Celui-ci aurait donc pu abriter une activité métallurgique.

Conclusion

Les assemblages anthracologiques du site de Chambray-les-Tours (37) ZAC de La Vrillonnerie livrent un spectre anthracologique très restreint, largement dominé par le chêne accompagné de quelques fragments de charbons de charme. Le bois de chêne a sans doute fait l'objet d'une sélection anthropique pour ses qualités de combustible et sa robustesse mais il devait néanmoins constituer une composante importante du paysage de l'époque. La vitrification observée sur les charbons de chêne suggère une chauffe rapide et importante que l'on ne retrouve pas sur les quelques fragments de charme, d'où probablement une origine différente. La présence de ce qui ressemble à du mâchefer dans les trous de poteau F216 et F217 pourrait témoigner d'une activité métallurgique dans le bâtiment.

Structure	Type structure	Volume restes (ml)	Taxa	Nombre de fragments (poids en g)	Commentaires
F136	TP	5	<i>Quercus</i>	100 (1,053)	vitrifiés, petits fragments
F181 (x2)	foyer	12	<i>Quercus</i>	100 (0,449)	max 10mm
F216A	TP	<1	/	/	<2mm
F216B	TP	2	cf. <i>Quercus</i>	84 (0,689)	max 6mm
F217	TP	4	cf. <i>Quercus</i>	100 (0,527)	max 8mm
F219	TP	22	<i>Quercus</i>	100 (4,614)	max 22mm
F221	TP	14	<i>Quercus</i>	88 (0,972)	max 10mm
			cf. <i>Quercus</i>	5 (0,038)	
			cf. <i>Carpinus</i>	7 (0,072)	max 5mm
F223	TP	30	<i>Quercus</i>	100 (2,236)	max 10mm

Fig. 90 : résultats comptables de l'étude anthracologique des prélèvements du site de La Baraudière (A. Vaughan-Williams et S. Save - Amélie)

2.3 CHRONOLOGIE DE L'OCCUPATION

2.3.1 Période 1 : l'occupation antérieure à l'enclos

Les vestiges constitutifs de cette phase sont peu nombreux (Fig. 91). Il s'agit de 2 fosses dont la relation d'antériorité à l'enclos est visible en coupe :

- F143 recoupé par le fossé F148 à l'est
- F213 recoupé par le fossé F201 au sud

Le silo F224 doit également probablement être associé à cette phase de l'occupation. Ce fait n'a pas livré de céramique et aucune relation stratigraphique entre cet aménagement et l'enclos n'est observable mais deux arguments viennent à l'appui de cette hypothèse :

- Un argument typo-chronologique : ce type de structure est plutôt caractéristique de la Tène ancienne et moyenne avec une tendance forte à la raréfaction sur les sites ruraux à la Tène finale (Maguer, Lusson 2009). Ainsi, sur le territoire Turon, les silos de stockage sont plus fréquents sur des sites occupés à la fin du premier âge du fer ou à la Tène A et B (Sublaines : Le Grand Ormeau, Sainte-Maure-de-Touraine : Les Chauffeaux, Bléré : Les Fossés Blancs, Nouâtre : Les Arrentements) et plus rares au sein des occupations de la fin de la Tène (Maguer, Lusson 2009).

- Un argument taphonomique : d'après le profil relevé pour F224 une partie importante du silo est manquante car érodée. En effet, il semble que seule la partie inférieure en tronc de cône soit conservée. La cheminée supérieure est manquante si l'on compare le profil du silo de Chambray à des exemplaires mieux conservés comme ceux de d'Epieds-en-Beauce (Pueyo et al. 2011). La

profondeur totale du silo pourrait ainsi être doublée ce qui porte à près d'un mètre l'épaisseur de terrain érodé. Or, à proximité immédiate de F224, quatre poteaux d'un vaste bâtiment attribué à la période 2 de l'occupation ont été découverts. Sur le profil du plus proche (F221), le poteau est incliné et devait donc initialement être appuyé contre le bord du creusement ce qui nous permet d'évaluer l'importance de l'érosion ayant affectée les vestiges à une quarantaine de centimètres.

Cette différence probable dans la taphonomie de vestiges situés à un peu plus de 7 mètres de distance est également un argument pour attester de l'antériorité de F224 et de son attribution à une phase ancienne de La Tène.

La partie inférieure du comblement de F224 a été prélevé pour tamisage. La couche n'a pas révélé de reste organique carbonisé ou minéralisé, ni de charbon de bois susceptible d'être utilisé pour une datation radiocarbone.

Les trois creusements attribués à la phase 1 de l'occupation n'ont pas livré de matériel. De ce point de vue le seul témoignage d'une occupation ancienne du site est constitué par un tesson à décor de cordon digité découvert dans le comblement de F201 - sondage 16 (cf. supra : étude de la céramique) qui peut être attribué à la protohistoire ancienne sans plus de précision (Fig. 84).

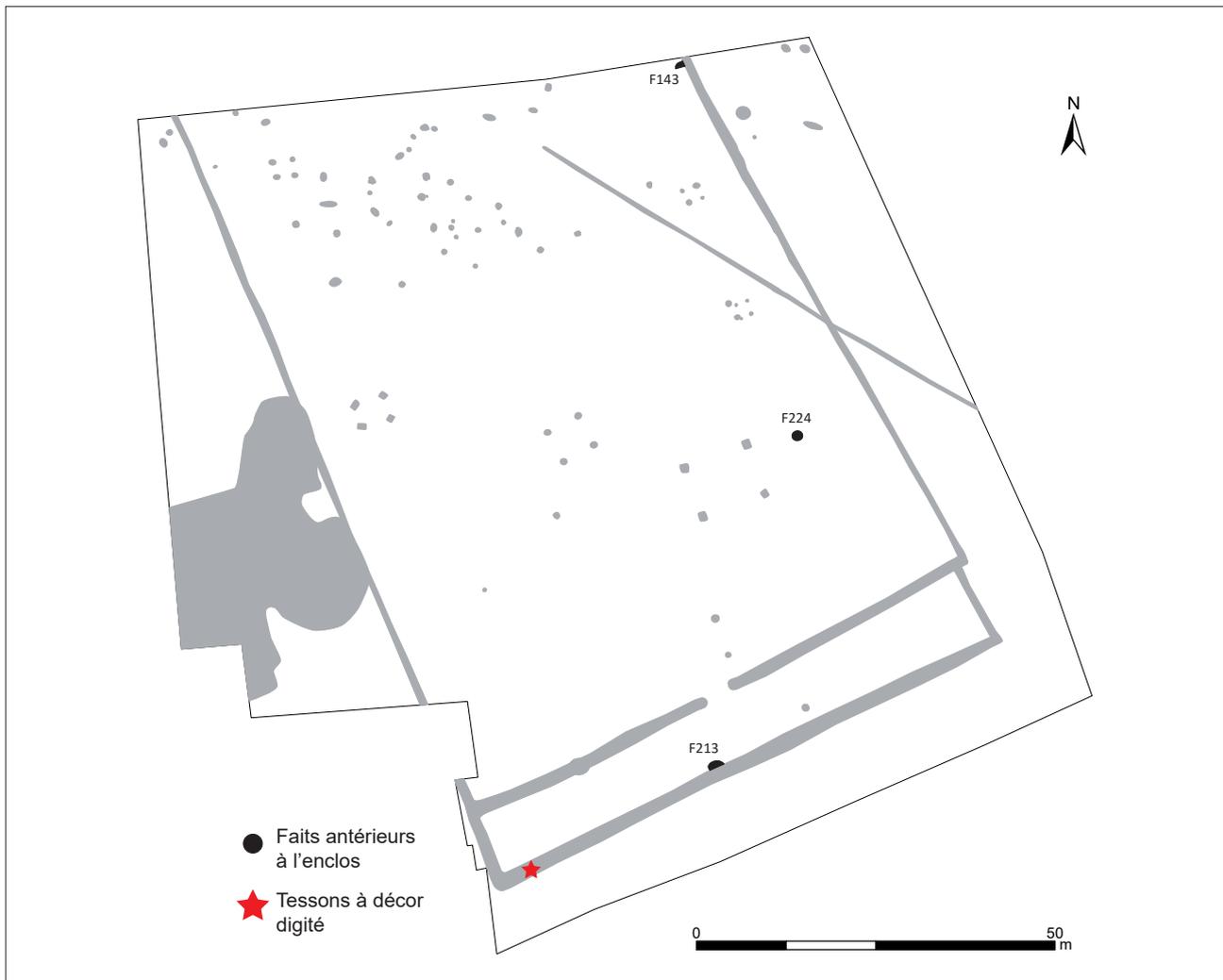


Fig. 91 : aménagements de la période 1 du site de La Baraudière (M. Gaultier, Sadil 2016)

2.3.2 Période 2 : l'enclos de la fin de la Tène et l'occupation du début de l'époque romaine

L'essentiel des vestiges découverts peut être attribué à cette période au sein de laquelle on peut distinguer deux phases : la première correspond à la fin de la Tène et la deuxième couvre le début de l'époque romaine. L'essentiel de la céramique découverte relève de la première phase, seules quelques fosses et TP ont livré un peu de céramique du début de notre ère.

Période 2, phase 1 : l'occupation de la fin de la Tène

Cette première phase de la deuxième période de l'occupation correspond à l'installation et à l'occupation principale de l'établissement rural de La Baraudière. Le site est structuré par un enclos au sein duquel huit bâtiments ont été installés : les bâtiments 1 à 6, 8 et 9 (Fig. 92). Leur association à l'enclos est faite sur des critères matériels (céramique attribuable à la même période), typologiques (Maguer, Robert 2013) et topographiques (orientation des parois des bâtiments parallèlement aux fossés de l'enclos).

Le comblement correspondant à l'abandon des fossés de l'enclos a livré un peu de matériel homogène du point de vue de la datation : Tène finale. Dans de rares cas, cette datation peut être précisée et quelques lots céramiques sont attribuables à la Tène D2. Quelques poteaux de bâtiments associables à cet enclos ont également livré un peu de céramique de la Tène finale.

Evolution générale de la topographie de l'occupation, formes de l'habitat

L'établissement de la Baraudière semble occupé sur un laps de temps assez court pendant le 1^{er} siècle avant notre ère. Plusieurs arguments viennent à l'appui de cette hypothèse : homogénéité chronologique du mobilier céramique attribuable à

la Tène D, faiblesse du corpus mobilier découvert⁶, simplicité des plans de bâtiments qui ne subissent apparemment pas de nombreuses réfections et modifications.

L'abandon du site semble également précipité car nombre de bâtiments présentent des traces d'incendie (Fig. 92). L'étude des charbons issus de la combustion des poteaux présentent des traces de vitrification qui témoigne d'une chauffe rapide et importante (cf. *supra*).

Au cours de l'occupation le plan de l'enclos est légèrement étendu vers le sud. Les fossés 200 et 211 sont comblés, F100 et F227 sont prolongés de 10 m environ et se raccordent à la nouvelle limite de l'enclos au sud : F201. Les modalités d'accès à l'enclos sont modifiées (Fig. 92). Initialement l'accès se faisait au sud grâce à l'interruption entre les fossés 200 et 211. Après extension, le côté sud est barré par un fossé continu. En revanche, à l'est, il semble qu'une ouverture soit ménagée entre l'extension de l'enclos vers le sud et l'ancien fossé Est par une interruption entre les fossés. F226, légèrement décalé par rapport à F227, recoupe le comblement du fossé F211. L'interruption du fossé 227 qui a dû être partiellement comblé au cours de ce réaménagement n'a pas été perçue.

Les plans des bâtiments sont relativement simples : ils sont majoritairement sur quatre poteaux porteurs (6 cas sur 8) avec, très probablement, des parois déportées pour les plus grands comme cela a été observé sur de nombreux sites contemporains dans le centre et l'ouest de la France (Maguer et Robert 2013). La présence de parois déportées permettait, entre autre, de garantir la pérennité des fondations sur poteau en les mettant hors d'eau (Epaud 2009). En plus des six bâtiments sur quatre poteaux porteurs, deux apparaissent fondés sur deux poteaux porteurs (axe de la faîtière), aucune trace des parois périphériques n'étant conservée.

⁶ cf. étude céramique

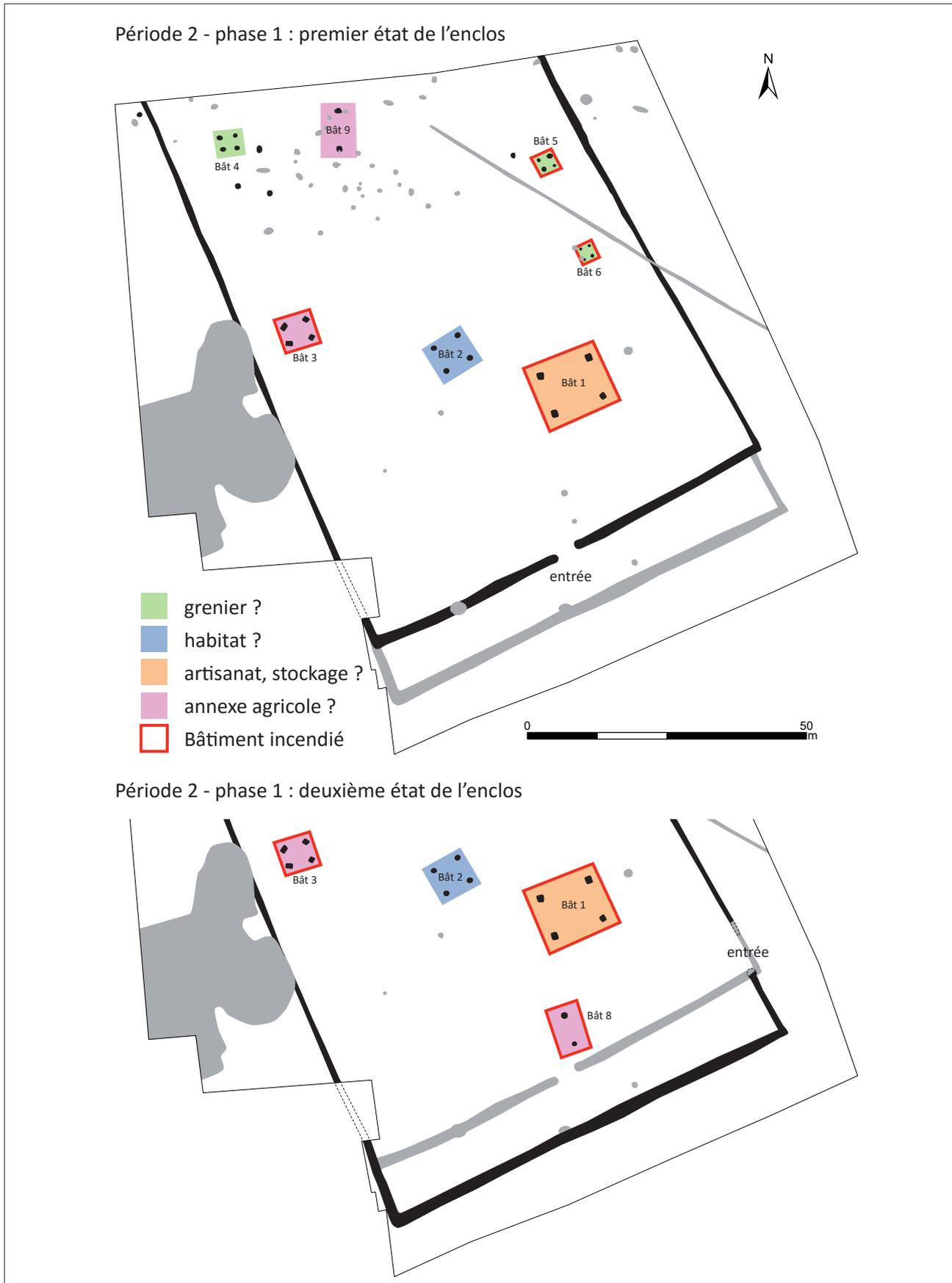


Fig. 92 : aménagements et évolution de la topographie du sud de l'enclos au cours de la fin de La Tène sur le site de La Baraudière (M. Gaultier, Sadil 2016)

Plus généralement, on peut faire le constat qu'à l'exception des poteaux les plus puissamment ancrés dans le sol, aucune trace d'aménagement des bâtiments n'a été repérée. Les matériaux de couvertures ne sont pas connus, en revanche les poteaux sont réalisés en chêne (sept poteaux analysés, cf. *supra* étude anthracologique).

À l'exception du bâtiment 8 qui d'après sa position topographique doit être associé au deuxième état de l'enclos, les autres peuvent être indistinctement associés à l'un ou l'autre, voire aux deux états sans que nous disposions d'éléments pour trancher.

Ainsi, les bâtiments appartiennent majoritairement au type IV de la typologie définie par P. Maguer et G. Robert à l'exception des bâtiments 8 et 9 qui appartiendraient au type II (Maguer, Robert 2013 : 253). Toujours selon les termes de cette typologie, les bâtiments 1, 8 et 9 peuvent assurément être qualifiés de grands. Les bâtiments 2 et 3 sont à classer dans la catégorie de taille moyenne ou grande selon l'écartement d'éventuelles parois rejetés par rapport à l'emplacement des poteaux. Les bâtiments 4 à 6 sont à classer dans la catégorie des constructions de petite taille.

Le bâtiment 1

C'est le plus vaste : les dimensions entre poteaux au sol sont de 8,80 m par 6,80 m soit près de 60 m². Aucun élément ne permet de restituer l'emplacement des parois externes et/ou de refends internes. Les dimensions complètes et le plan précis

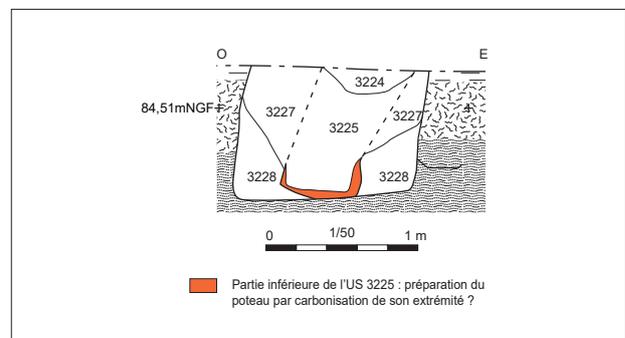


Figure 93 : vue de l'inclinaison du poteau F217, l'extrémité du poteau est marquée par une couche de limon gris-noir témoignant de sa probable préparation par carbonisation avant mise en terre (DAO : Ch. Lebrun, Sadil 2016 ; photographie : J. Mortreau, Inrap 2016)

de ce bâtiment ne peuvent donc être restitués. En revanche, on peut signaler la puissance des quatre poteaux dont le diamètre peut atteindre 40 cm et la profondeur d'ancrage, 1 mètre sous le niveau de décapage. Ces poteaux dont le négatif est circulaire, étaient donc des grumes complètes, non équarries, mais sans doute simplement écorcées. Compte tenu de la taille de ces poteaux, il est probable que ce bâtiment comportait un étage. On peut noter que les poteaux porteurs ont été installés dans leur creusement avec une légère inclinaison d'environ 15 degrés vers l'intérieur de la structure. Les poteaux sont appuyés sur le bord de l'avant-trou contre l'angle interne du creusement (Fig. 93). Cette inclinaison permet de réduire la portée des entrails et sablières hautes reliant les poteaux (Fig. 94). Elle assure également une meilleure résistance à la poussée et renforce le contreventement. L'extrémité des poteaux a probablement subi une préparation par carbonisation avant la mise en terre. En effet, les bases de poteaux sont marquées par une couche noirâtre résultant probablement de la coloration du limon par l'extrémité charbonneuse du poteau (Fig. 93).

Le bâtiment 1 a été détruit par un incendie. La combustion des poteaux porteurs s'est poursuivie jusqu'à une profondeur de 20 à 30 cm sous le décapage. Un renfort latéral du poteau nord-ouest s'est lui consumé intégralement (Fig. 55 à 58).

Les bâtiments fondés sur poteaux inclinés, initialement identifiés en Champagne et Lorraine (Laurelut, Tegel et Vanmoerkerke 2005) sont depuis régulièrement découverts sur des sites de la fin de



la période gauloise. La cité des Turons n'y fait pas exception. Ainsi, cette vaste construction peut être comparée à plusieurs autres fouillées ces dernières années en Touraine. Parmi celles-ci, on peut citer l'ensemble 8 identifié sur le site de Champ Chardon. Les dimensions, tailles et inclinaisons des poteaux correspondent à celles observées à La Baraudière (G. Robert in Couderc et al. 2010 : 105-112). L'hypothèse de parois rejetées est proposée pour la restitution de l'élévation de ce bâtiment attribué à la Tène finale.

Le bâtiment 1 de La Baraudière présente également de nombreux points communs avec l'ensemble de poteaux B4 identifié sur le site de la Tesserie à Couesmes : dimensions entre poteaux porteurs, inclinaisons et appui dans l'angle des poteaux⁷ (Quilliec, Laruzat et al. 2009 : 54-55).

Enfin, ce bâtiment peut être comparé au bâtiment P fouillé sur le site d'Esvres «Sur le Peu» (Fouillet et Mortreau 2009). En ce qui concerne les avants-trous, leurs formes en plan (quadrangulaire à coins arrondis) et leurs profondeurs (0,9 à 1 m)

⁷ Moins marquée toutefois que sur le site de la Baraudière

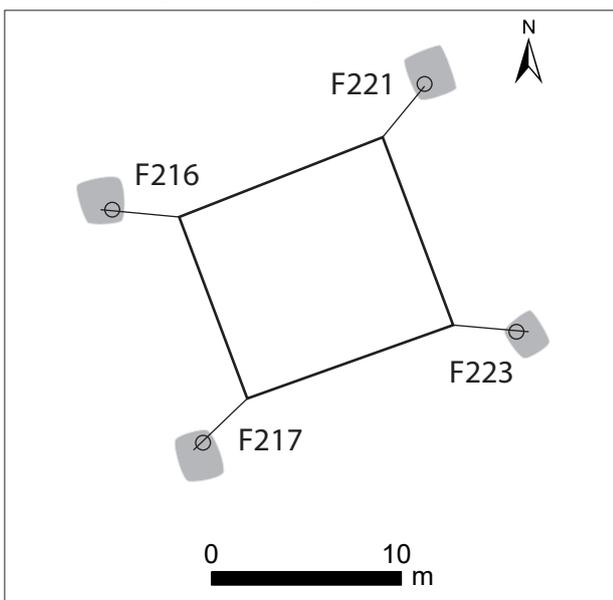


Figure 94 : Chambray - La Baraudière, bâtiment 1 : schéma de l'inclinaison des poteaux porteurs (M. Gaultier, Sadil 2016).

sont similaires à celles du bâtiment 1. De même, l'inclinaison des poteaux entre les deux bâtiments est comparable, elle varie à Esvres de 15 à 18 degrés selon les poteaux. Les dimensions entre poteaux porteurs à Esvres définissent un rectangle de 7 x 5,5 m ce qui est légèrement inférieur aux dimensions observées à La Baraudière (8,8 x 6,8 m).

À Esvres, la présence de poteaux plus petits, légèrement décalés vers l'extérieur par rapport aux axes des poteaux porteurs sur les petits côtés, correspond à l'emplacement des parois de la construction. Gaëlle Robert, qui en a étudié la structure, en propose une restitution (Fig. 95).

La fonction du bâtiment 1 découvert à La Baraudière reste difficile à déterminer avec précision mais, compte tenu de sa taille, il a pu abriter concomitamment plusieurs activités. D'après les témoignages recueillis, on peut suggérer, à titre d'hypothèse qu'il a pu servir au stockage puisque de nombreux tessons d'amphores se sont infiltrés dans le comblement du poteau 216 après sa destruction. Il a pu également abriter une activité artisanale. En effet, la présence de mâchefer mêlé aux charbons de bois des poteaux brûlés F216 et 217 évoque la présence, proche, d'une activité de forge.

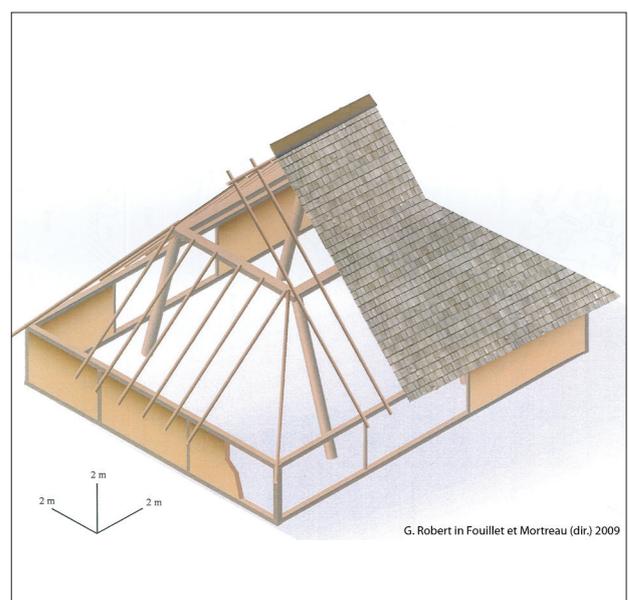


Figure 95 : Esvres «Sur le Peu», proposition de restitution du bâtiment P (G. Robert in Fouillet et Mortreau 2009 : fig. 51).

Les bâtiments 2 et 3

Ces deux constructions sont de taille moyenne. Les écartements entre poteaux du bâtiment 2 sont de 4,7 m par 4,9 (23 m²) et ceux du bâtiment 3 de 4,2 par 3,3 mètres (près de 14 m²). Les poteaux sont plantés verticalement dans le sol à une profondeur variant entre 25 et 50 cm sous le décapage. Les négatifs sont circulaires, il s'agit donc de troncs non équarris. Aucun élément ne permet de restituer l'emplacement des parois externes et/ou de refends internes. Les dimensions complètes et les plans précis de ces bâtiments ne peuvent donc être restitués. En revanche, la taille des poteaux dont le diamètre oscille entre 30 et 40 cm permet d'envisager que ces deux bâtiments comportaient un étage. Nous ne proposons pas ici de restitution de la forme des bâtiments en élévation mais le lecteur pourra se référer aux propositions de restitutions faites pour les bâtiments sur plan centré à quatre poteaux porteurs du site des Natteries à Cholet (Maguer 2005 : 336-340).

La fonction des bâtiments reste difficile à déterminer : habitat, vocation agricole et/ou pastorale... La position centrale du bâtiment 2 sur l'axe longitudinale de l'enclos en face de l'entrée et sa plus grande taille, nous incite à suggérer qu'il pouvait servir à l'habitation des occupants de l'établissement. En revanche, compte tenu de son positionnement en périphérie de la cour délimitée

par l'enclos, nous proposons que le bâtiment 3 ait plutôt eu une fonction d'annexe agricole.

Le bâtiment 3 a été détruit par un incendie. La combustion des poteaux s'est poursuivie jusqu'au fond de l'avant-trou (Fig. 96). Quelques charbons de bois ont été trouvés dans le comblement des trous de poteaux du bâtiment 2 mais aucune trace de combustion des poteaux porteurs n'est visible.

Les bâtiments 4, 5 et 6

Ces constructions sont de petite taille. Les écartements entre poteaux porteurs sont compris entre 1,75 et 2,5 mètres selon les bâtiments. Les surfaces ainsi définies, de plan carré ou rectangulaire, sont comprises entre 3 et 6 m². Les négatifs de poteaux lorsqu'ils sont visibles (bât. 5 et 6) semblent circulaires ce qui indique l'utilisation de bois non équarris. Les poteaux sont peu profondément ancrés : profondeurs comprises entre 10 et 15 cm pour les bâtiments 4 et 6 et entre 20 et 35 cm pour le bâtiment 5.

Ces petites constructions sont en général interprétées comme des greniers surélevés destinés au stockage des récoltes (Gransar 2000). Les bâtiments 5 et 6 ont probablement été détruits par incendie comme en témoigne la présence de nombreux charbons de bois dans les négatifs de poteaux et la coloration noirâtre du sédiment. On peut signaler également la présence de fragments de



Figure 96 : Chambray - La Baraudière, détail des poteaux incendiés des bâtiments 3 et 8. A gauche, le poteau F130 du bâtiment 3 (G. Thiery, Inrap 2016). A droite, le poteau F219 du bâtiment 8 (J.M. Laruz, Sadil 2016).

calcaire brûlé autour du bâtiment 5 (comblements du poteau F170 et de la fosse F177).

Les bâtiments 8 et 9

Si l'on se réfère à la typologie de P. Maguer et G. Robert (2013 : 253), on peut proposer l'existence de bâtiments dont la faîtière serait positionnée sur les deux poteaux découverts et dont les parois s'appuieraient sur des poteaux ou solins moins profondément ancrés dans le sol. Dans le cas du bâtiment 8, sa position le rendrait incompatible avec le premier état de l'enclos puisqu'il en barrerait partiellement l'accès (Fig. 92).

Ces deux constructions se distinguent par leur mode de construction sur deux poteaux axiaux. Elles ont donc pu être construites en même temps et seraient contemporaines du deuxième état d'aménagement de l'enclos.

On peut d'ailleurs noter leur position sur l'axe longitudinal de l'enclos. Si l'on postule qu'ils sont disposés dans la cour selon une certaine symétrie, alors on peut restituer une limite septentrionale de l'enclos qui serait située à une quinzaine de mètres au nord du bâtiment 9, soit quelques mètres au-delà de la limite de décapage.

La superficie minimale de ce type d'aménagement est difficilement restituable puisqu'aucune trace de parois rejetées n'a été identifiée. En revanche, on peut signaler la puissance des poteaux dont le négatif est bien visible : diamètre compris entre 25 et 30 cm, profondeur d'ancrage comprise entre 50 et 60 cm sous le décapage.

Dans le cas du bâtiment 8, les deux poteaux présentent les traces d'une préparation par carbonisation de l'extrémité avant leur mise en terre. Par ailleurs, la construction a probablement été détruite par incendie (traces de combustion des poteaux) (Fig. 96).

Dans le cas du bâtiment 9, on peut relever que les deux poteaux semblent avoir été légèrement

inclinés vers l'intérieur de la structure lors de son édification probablement dans le but de réduire la portée de la faîtière compte tenu de l'écartement entre poteaux au sol (7 m) (Fig. 66).

Comme dans les cas des bâtiments 2 et 3, le peu de vestiges mobiliers associés à ces constructions rend difficile l'interprétation de leur fonction. Du fait de leur position excentrée dans l'aménagement, on peut proposer qu'il s'agissait d'annexes à vocation agro-pastorale.

Caractérisation de l'occupation

L'établissement de La Baraudière peut être classé dans la catégorie des sites à vocation agro-pastorale caractéristiques de la fin de la Tène : organisation de l'exploitation au sein d'un enclos quadrangulaire. Plusieurs exemples sont maintenant bien connus pour le territoire Turons et plus généralement dans une large moitié nord du territoire métropolitain (Maguer, Lusson 2009 ; Malrain, Blancquaert, Lorho (dir.) 2013).

En revanche, le peu de matériel découvert ne permet pas d'en préciser l'économie. On signalera la découverte d'une serpe à croc (travail du bois : taille, fendage), d'un soc d'araire étroit et d'un demi-produit (barre de fer) (Fig. 86). Ce dernier, associé à la présence de mâchefer dans les comblements de poteaux du bâtiment 1 suggère la présence d'une forge sur le site. En ce qui concerne la céramique, le corpus est très réduit. On peut signaler la présence de quelques importations (amphores italiennes et céramiques de type Besançon) qui témoignent de l'inscription de cet établissement dans un réseau d'échange à moyenne et longue distance. Les données sur la faune sont quasi inexistantes (un fragment de mandibule d'équidé). Enfin, la découverte de pierres calcaires irrégulières passées au feu (couleur bleu/gris, aspect pulvérulent) dans l'environnement du bâtiment 5 (comblement de F170 et F177) pourrait témoigner d'activités de grillage de céréales à proximité de leur lieu de stockage.

Période 2 – phase 2 : l'occupation du début du 1^{er} siècle ap. J.-C.

Plusieurs faits ont livré du matériel attribuable au début du premier siècle après J.-C. : F78, F79, F85, F82, F116 – attribution certaine dans le cas de F78 et F85 (cf. étude de la céramique supra et inventaire en annexe). Par ailleurs, deux fosses (F19 et F20) situées à proximité de l'ensemble 7 qui avaient été identifiées lors du diagnostic mais que nous n'avons pu retrouver lors de la fouille ont livré un peu de mobilier de la même période (*terra nigra*). Il semble donc que l'occupation du site se poursuive dans la partie nord-ouest de l'emprise décapée (Fig. 97). Ainsi, nous proposons d'attribuer à la phase 2.2 :

- le bâtiment 7,
- les aménagements interprétés comme des clôtures adjacentes à cet ensemble
- les creusements F82 et F116.

Au 1^{er} siècle après J.-C. les fossés de l'enclos semblent définitivement comblés mais leur trace a pu persister dans le paysage, de même que celle des anciens bâtiments de la Tène finale. Ceci pourrait expliquer le positionnement des aménagements du début du 1^{er} siècle de notre ère dans le périmètre de l'enclos attribué à la phase précédente.

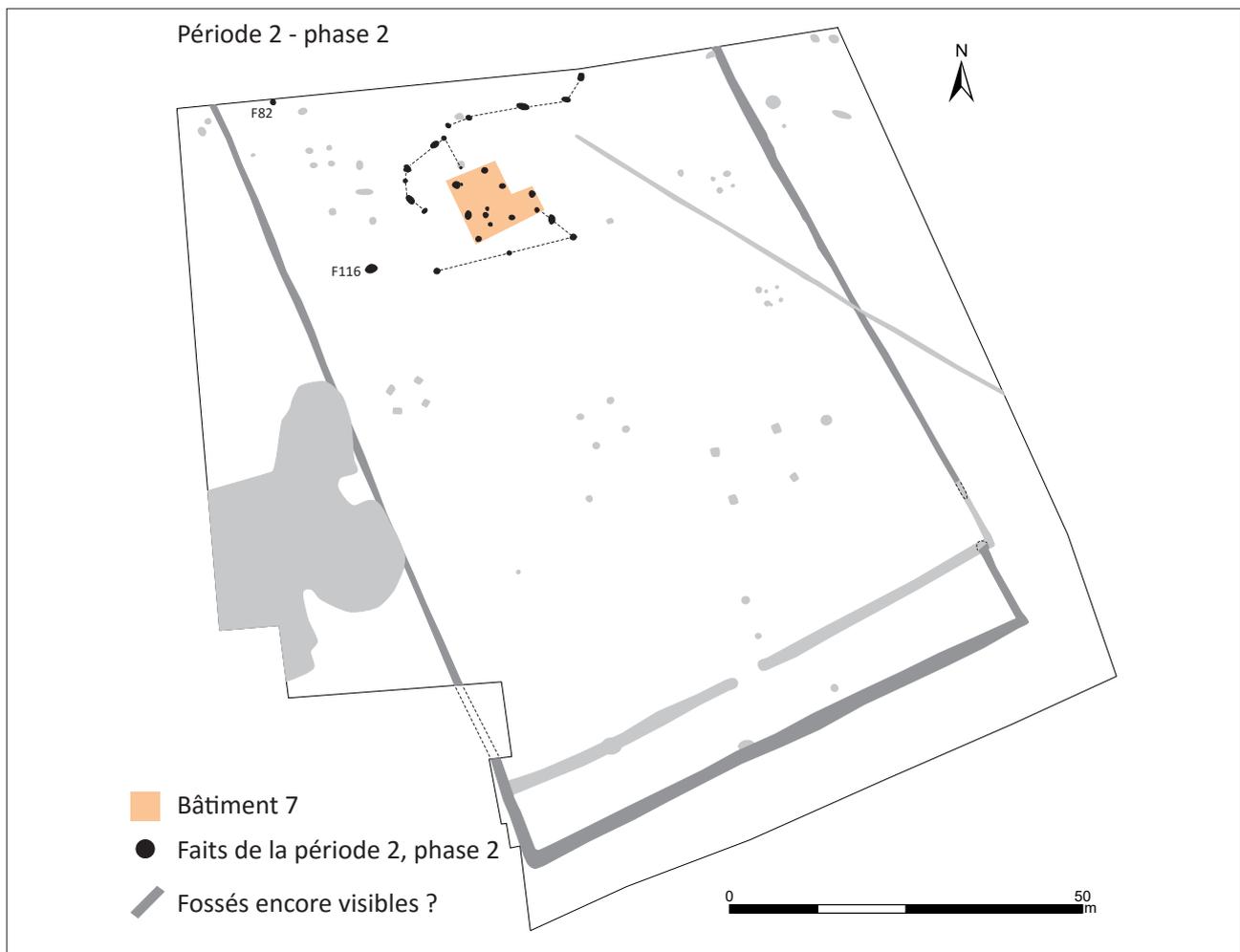


Figure 97 : aménagements et topographie du site au début du 1^{er} siècle après Jésus-Christ (M. Gaultier, Sadil 2016)

2.3.3 Période 3 : l'occupation postérieure à l'enclos

Trois faits sont stratigraphiquement postérieurs à l'enclos de la fin de la Tène (Fig. 98).

Le premier, F203, recoupe le fossé F200. Cette fosse de nature indéterminée n'a pas livré de matériel permettant de préciser sa datation.

F156/F184 recoupe le côté est de l'enclos gaulois. Ce petit fossé (parcellaire ?) n'est pas daté précisément, il a livré 9 tessons résiduels

d'une coupe carénée attribuable à la Tène D2b. Il n'apparaît pas sur le cadastre napoléonien.

La fosse 138 recoupe le côté ouest de l'enclos. Ce vaste creusement, dont toutes les limites n'ont pu être perçues dans l'emprise de l'intervention, est une zone d'extraction de marne calcaire exploitée dans la deuxième moitié du 20^e siècle (information orale du propriétaire de la parcelle voisine). On peut signaler la présence d'un peu d'ardoise en surface de son comblement.

2.3.4 Les faits non datés

Il s'agit de creusements situés dans le nord de l'emprise qui n'ont pas livré de matériel et que nous n'avons pu relier topographiquement à des éléments

datés (Fig. 98). Ces aménagements peuvent, sans certitude, être rattachés à la phase 2.1 et/ou 2.2 de l'occupation.

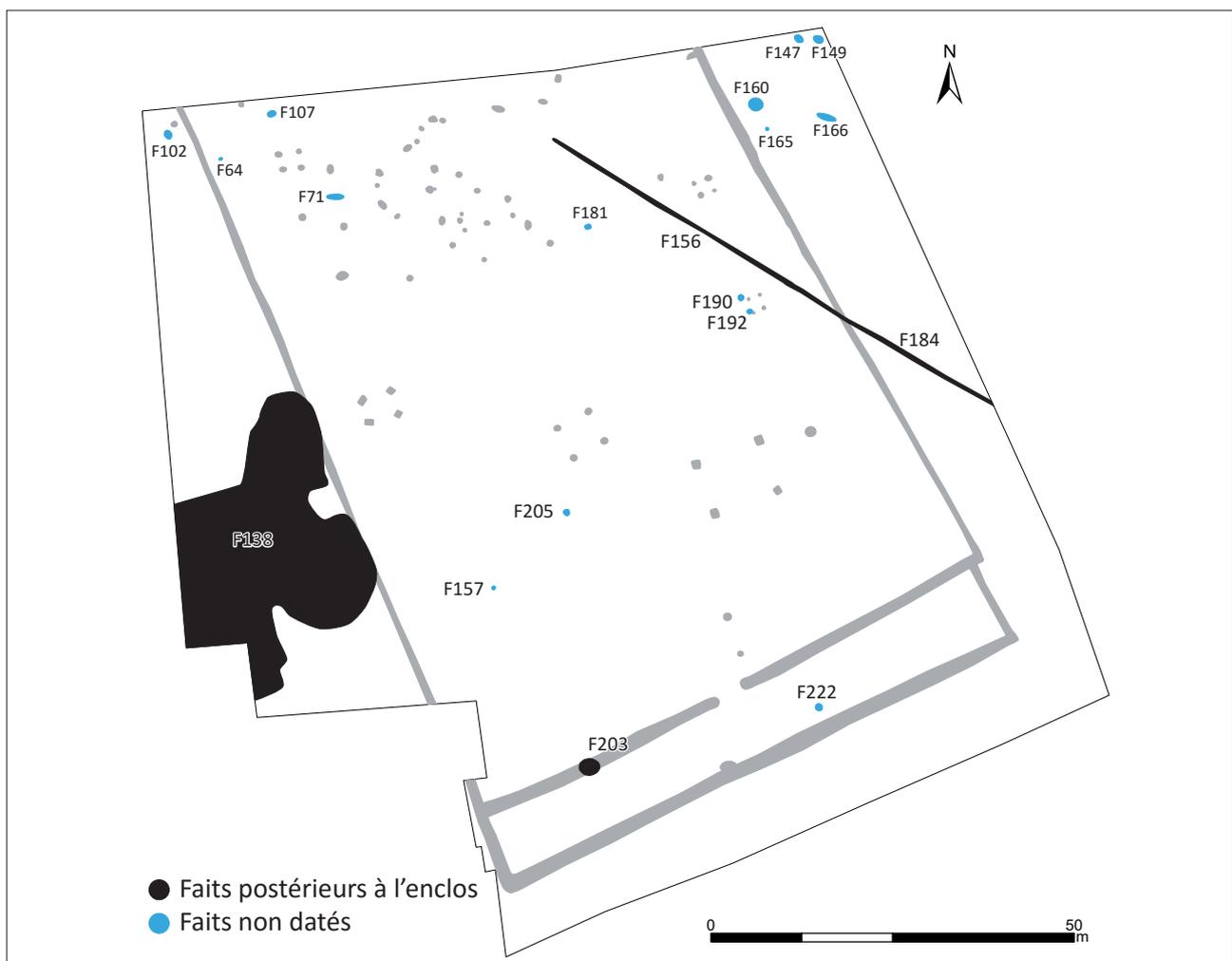


Figure 98 : vestiges postérieurs à l'enclos laténien et faits non datés (M. Gaultier, Sadil 2016)

2.4 SYNTHÈSE

Les premières traces, ténues, de l'occupation du site de la Baraudière doivent remonter à la fin du premier âge du Fer ou au début du second. Deux éléments viennent à l'appui de cette hypothèse :

- le silo F224 est un mode de stockage fréquemment utilisé à cette période et qui a tendance à être progressivement abandonné au profit du stockage dans des petits greniers surélevés à la Tène finale.

- un tesson avec un décor de cordon digité a été découvert en position résiduel dans le fossé F201.

Ces quelques éléments semblent témoigner de la mise en valeur agricole du secteur au moins dès le début du second âge du fer.

L'occupation principale fouillée dans l'emprise date de la fin du 1^{er} siècle avant notre ère. Elle se présente sous la forme d'un enclos quadrangulaire dont trois côtés ont été perçus. Le plan de l'enclos, initialement ouvert au sud, est modifié avant l'abandon du site : comblement du premier fossé situé au sud, extension de l'enclos vers le sud et modification de l'accès qui devait alors se faire dans l'angle sud-est. Le comblement des fossés de l'enclos a livré de la céramique attribuable à la Tène D2B ce qui nous donne une indication sur la brièveté de l'occupation, impression renforcée par la simplicité de lecture des plans de bâtiments qui ne sont pas repris⁸ ou modifiés et le peu de matériel découvert dans les structures fouillées. La fin de l'exploitation semble précipitée car cinq bâtiments sur huit semblent détruits par un incendie (carbonisation des poteaux).

L'établissement est aménagé sur un relief de plateau à la limite d'un petit talweg débouchant sur une vallée plus importante. Ce choix d'implantation est fréquent sur le territoire Turon à la fin de la période gauloise (cf. *supra* chap. 1.3). Il est probablement motivé par la volonté des exploitants de s'installer à proximité d'un interface

topographique et environnemental pour bénéficier d'une plus grande variété de ressources et de potentialités agro-pastorales.

L'organisation spatiale de l'établissement est caractérisée par une répartition des bâtiments plutôt en périphérie de la cour dégageant un espace central. Ce schéma d'organisation est régulièrement mis en évidence sur les établissements ruraux de la fin de l'Âge du Fer (Malrain in Brun, Bury 2008).

Un bâtiment (n° 2) occupe une position plus centrale. Situé dans l'axe de l'accès à l'enclos, il peut correspondre à l'habitation des occupants.

Situé juste à côté; le bâtiment 1 est remarquable par sa taille au sein de l'établissement : les quatre poteaux porteurs de la structure circonscrivent au sol un espace de 60 m² ce qui permet d'envisager un bâtiment de 150 à 200 m² au sol si les (probables) parois rejetées de la structure se trouvent à une distance de 2 à 3 mètres des poteaux porteurs. La puissance des poteaux est également notable puisque les diamètres restitués sont de l'ordre de 30 à 40 cm pour un ancrage conservé pouvant atteindre 1 mètre sous le décapage. Les négatifs des troncs utilisés sont circulaires ce qui indique que les grumes n'ont pas été équarries avant utilisation. En revanche, la base des poteaux a probablement été préparée au feu (carbonisation) afin d'en améliorer la résistance au pourrissement (le limon au contact de la base des poteaux a pris une coloration noirâtre).

La faiblesse du corpus mobilier découvert rend difficile l'appréhension de l'économie de cette ferme ainsi que son organisation spatiale (localisation de l'habitat ou des lieux de production...). On signalera la découverte de trois objets en fer bien conservés (une serpe, un soc d'araire, un probable demi produit : une barre de fer) et de quelques tessons d'amphores italiennes et de céramiques de type Besançon importés respectivement depuis l'Italie et le nord-est du Massif Central qui

⁸ A l'exception d'un renfort par une jambe de force du poteau nord-ouest du plus grand bâtiment (bât. 1)

témoignent de l'inscription de cet établissement dans un réseau d'échanges à longues et moyennes distances. Enfin, la présence de mâchefer dans les négatifs de potaux du bâtiment 1 suggère qu'il a abrité une activité de forge. Cette hypothèse est renforcée par la découverte dans le comblement du fossé 201 d'une grande barre de fer interprétée comme un demi-produit.

L'occupation de la fin de la Tène de La Baraudière est comparable dans sa forme et dans ses modalités d'implantation à de nombreux établissements agricoles contemporains de la cité des Turons. La régularité de l'enclos et les modalités d'agencement des bâtiments qui y sont situés sont caractéristiques de la fin de la période gauloise.

En revanche, l'occupation se distingue par son apparente brièveté comparée à celle d'autres établissements comme ceux, tout proches, fouillés au nord de Tours à l'occasion de la construction du parking relais et du centre de maintenance

du tramway (Laruaz et al. 2012) ou celui fouillé à Champ Chardon (Couderc et al. à paraître). Le site se caractérise également par la simplicité de son plan car aucune subdivision de l'enclos n'a été identifiée. De même, les fossés de l'enclos sont assez peu profonds par rapport à ce que l'on observe le plus fréquemment sur les établissements de la fin de la Tène.

Après abandon de l'enclos, l'espace central de l'établissement sera réoccupé brièvement au début du 1^{er} siècle ap. J.C. par un bâtiment et quelques aménagements périphériques.

Après la période romaine, l'espace fouillé est peu mis en valeur. Il a probablement une vocation agricole ou doit rester en friche. Un petit fossé (parcellaire ?) non daté vient recouper le côté est de l'enclos et dans la deuxième moitié du 20^e siècle une vaste fosse d'extraction de marne est creusée à l'ouest de la fouille.

BIBLIOGRAPHIE

ASOUTI 2006

Asouti E. - Factors affecting the formation of an archaeological wood charcoal assemblage, publication internet : http://pcwww.liv.ac.uk/~easouti/methodology_application.htm

AUNAY et PHILIPPON 2014

Aunay C. et Philippon S. - Chambray-lès-Tours (37). « La Baraudière », phase 2, ZAC de la Vrillonnerie sud : rapport de diagnostic réalisé du 27 août au 05 septembre 2014, correspondant à la prescription n° 14/0127 du 12 mars 2014, Conseil Général d'Indre et Loire, Tours, 81 p.

BLANCHARD 2003

Blanchard P. - Déviation RD58, Verneuil-le-Château, rapport de diagnostic, DRAC SRA Centre,

BRUN et RUBY 2008

Brun P. et Ruby P. - L'âge du fer en France: premières villes, premiers Etats celtiques, La Découverte, Paris, 177 p.

COUDERC 1987

Couderc J.-M. - Dictionnaire des communes de Touraine [En ligne], CLD, Chambray-lès-Tours, 967 p.

COUDERC et al. 2010

Couderc A., Robert G., Badey S., Bouillon J., Cambou D., Coquery J.-F., Couvin F., Di Napoli F., Lusson D., Marsollier B., Pradat B. et Troubady M. - Tours, Indre et Loire, Champ Chardon, établissements ruraux de La Tène finale (180-50 av. J.C.) et du Haut-Empire (Ier-IIIe s. ap. J.C.), Inrap, Service Régional de l'Archéologie de la Région Centre, 251 p.

COUDERC et al. à paraître

Couderc A. (dir.) - Les établissements ruraux de La Tène finale (180-40 av. J.C.) et du Haut-Empire (Ier-IIIe s. ap. J.C.) du site de Tours « Champ Chardon » (Indre-et-Loire). Supplément à la Racf.

DALAYEUN et al. 2011

Dalayeun M.-D., Gardère P., Barthelemy-Sylvand C., Lozahic Y. et Pailler Y. - Découverte d'une occupation laténienne et antique à Mettray : Mettray, Indre-et-Loire, « Le Désert », Rapport d'Opération de diagnostic archéologique, Inrap, SRA Centre, 110 p.

DUBOIS 2003

Dubois J. - Archéologie aérienne : patrimoine de Touraine, A. Sutton, Saint-Cyr-sur-Loire, 190 p.

EPAUD 2009

Epaud F. - Approche ethnoarchéologique des charpentes à poteaux plantés : les loges d'Anjou-Touraine, Archéologie Médiévale, , 39 : 121 160.

FOUILLET et al. 2004

Fouillet N., Couvin F., Fontaine A. et Riquier S. - Autoroute A28, Parçay-Meslay, le site de La Roche Deniau (Indre-et-Loire), Rapport Final d'Opération de fouille archéologique, Inrap Tours, vol. 1 : 173 p., vol. 2 : 150 p.

FOUILLET, CHEROUX et DAVID 2006

Fouillet N., Cheroux A. et David S. - Esvres-sur-Indre (37). « Les Billettes », Autoroute A85, section M4, Site 57 : rapport final d'opération de fouille archéologique préventive correspondant à la prescription n° 05/0155 du 1 mars 2005, Service Régional d'Archéologie - Région Centre, Orléans, 206 p.

FOUILLET et al. 2007

Fouillet N., Couvin F., Barret M. et Barthelemy-Sylvand C. - Notre-Dame-D'Océ (37). Arche d'Océ II, « Le Tertreau » : rapport final d'opération de fouille archéologique préventive correspondant à la prescription n° 05/0772 du 4 novembre 2005, INRAP Direction interrégionale Centre-Ile -de-France, Pantin, 209 p.

FOUILLET et MORTREAU 2009

Fouillet N. et Mortreau J. - Esvres-sur-Indre (Indre-et-Loire), Sur le Peu : rapport de fouilles, Rapport final d'opération, diagnostic archéologique, INRAP CIF, 2 vol. (254, 190 p.) p.

FRENEE et al. 2008

Frénée E., Aubier M., Baguenier J.-P. et Baray L. - A85 (Indre-et-Loire), Sublaines, Le Grand Ormeau : rapport de fouilles, Inrap.

GRANSAR 2000

Gransar F. - Le stockage alimentaire sur les établissements ruraux de l'âge du Fer en France

septentrionale : complémentarité des structures et tendances évolutives, in : Marion S. et Blancquaert G. (dir.), Les installations agricoles de l'âge du Fer en France septentrionale, Presses de l'École Normale Supérieure, Paris, p. 277-297.

HATHER 2000

Hather J.G. - The Identification of Northern European Woods, London, Archetype Publications Ltd.

JESSET et al. 1998

Jeset S., Couderc A., Irribarria R., Josset D. et Lusson D. - Chanceaux-sur-Choisille (Indre-et-Loire) « ZAC de la Grande Pièce » (37.054.006 AH). Rapport de fouille., rapport de fouille, DRAC SRA Centre, Afan, 85 p. + annexes

JOUQUAND 2004

Jouquand A.-M. - Neuillé-Pont-Pierre (37). « La Justonnière » : rapport de fouille correspondant à la prescription n° 03/203 réalisée du 10 novembre au 16 décembre 2003, INRAP Direction interrégionale Centre-Ile -de-France, Pantin, 22 p. + ill.

LARUAZ et al. 2012

Laruaz J.-M., Poitevin G., Aunay C., Barthelemy-Sylvand C. et Bouillon J. - Tours (37) : Première ligne de tramway de l'agglomération tourangelle : Fouilles du Centre de Maintenance et du Parking Relais, rapport final d'opération de fouille archéologique correspondant aux prescriptions n° 10/0445 et 10/0446 du 27 septembre 2010, Rapport Final d'Opération de Fouille, SRA Centre, Conseil Général d'Indre et Loire, INRAP, 222p.

LARUAZ et al. à paraître

Laruaz J.-M. (dir.) - rapport de fouille du Village Vacances Familles à Amboise. à paraître..

LAURELUT, TEGEL et VANMOERKERKE 2005

Laurelut C., Tegel W., Vanmoerkerke J. - Les bâtiments à supports inclinés dans l'architecture de la fin de l'Âge du Fer et du début de l'époque gallo-romaine en Champagne et en Lorraine, Bull. de la Soc. Archéologique Champenoise, 98-2, 2005, p. 3-51.

LUSSON et al. 2004

Lusson D., Riquier S., Yandia F. et Champagne V. - Monnaie « La Cave Blanchette » et Parçay-Meslay « La Gibellerie » (Indre-et-Loire) : tracé de l'A28, section

Le mans - Tours, L3 sud/L4., Rapport Final d'Opération de Fouille, SRA Centre, INRAP CIF, 27 p. + ill. p.

LUSSON et al. 2006

Lusson D., Bourdais-Ehkirch A., Liard M. et Pradat B. - Bléré (37). « Les Fossés Blancs », Autoroute A85, section M3, : rapport final d'opération de fouille correspondant à la prescription n° 04/0603 du 17 septembre 2004, INRAP Direction interrégionale Centre-Ile -de-France, 61 p. + ill.

LUSSON et al. 2006

Lusson D., Riquier S., Liard M., Pradat B. et Troubaday M. - Bléré (37). « Les Pentes du Vaugerin », Autoroute A85, section M3, : rapport final d'opération de fouille correspondant à la prescription n° 04/0727 du 22 novembre 2004, INRAP Direction interrégionale Centre-Ile -de-France, 68 p. + ill.

MAGUER 2005

Maguer P. - L'architecture des bâtiments de La Tène dans le sud du Maine-et-Loire et en Vendée : études de cas, in : Buchsenschutz O. et Mordant C. (dir.), Architectures protohistoriques en Europe occidentale du Néolithique final à l'âge du Fer, Actes du 127e congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Nancy, 15-20 avril 2002, CTHS, Paris, p. 331-345.

MAGUER et LUSSON 2009

Maguer P. et Lusson D. - Fermes, hameaux et résidences aristocratiques de l'âge du Fer entre Loire et Dordogne, in : Bertrand I., Duval A., Gomez de Soto J. et Maguer P. (dir.), Les Gaulois entre Loire et Dordogne, actes du XXXIe colloque international de l'AFEAF de Chauvigny (Vienne) les 17-20 mai 2007, Association des Publications Chauvinoises, Chauvigny, p. 423-459.

MAGUER et ROBERT 2013

Maguer P. et Robert G. - Architecture et fonctions des bâtiments de La Tène dans l'Ouest et le Centre Ouest de la France : premiers éléments de réflexion, in : Krausz S., Colin A., Gruel K., Ralston I. et Dechezleprêtre T. (dir.), L'Âge du Fer en Europe. Mélanges offerts à Olivier Buchsenschutz, Ausonius, Bordeaux, p. 247-258.

MALRAIN, BLANCQUAERT et LORHO 2013

Malrain F., Blancquaert G. et Lorho T. - L'habitat rural du second âge du Fer: rythmes de création et d'abandon

au nord de la Loire, Recherches archéologiques n° 7, INRAP CNRS éd, Paris, 255 p.

Final d'Opération de Fouille, INRAP CIF, 2 vol. (206, 255 p.) p.

MARTEAUX et LEBRUN 2014

Marteaux F. et Lebrun C. - Chambray-lès-Tours (37). « La Baraudière », ZAC de la Vrillonnerie sud : phase 1 diagnostic réalisé du 19 au 28 mai 2014 rapport de diagnostic correspondant à la prescription n° 14/0126 du 12 mars 2014, Conseil Général d'Indre et Loire, Tours, 90 p.

QUILLIEC, LARUAZ et GAULTIER 2009

Quilliec B., Laruz J.-M. et Gaultier M. - Château-la-Vallière (37). Couesmes. « La Tesserie ». Aménagement de la déviation routière de Château-la Vallière - déviation de la RD 766 (Indre-et-Loire) : rapport final d'opération de fouille archéologique réalisé du 23 octobre 2008 au 24 avril 2009 correspondant à la prescription n° 8/0295 du 22 septembre 2008, Conseil Général d'Indre et Loire, 186 p. + ill. p.

MAURAIGE et al. 2007

Mauraige G. de, Papin P., Gaultier M. et Scheffer M.-E. - Neuillé-Pont-Pierre (37). ZAC « Polaxis ». Tranche 1 : rapport de diagnostic archéologique correspondant à la prescription n° 06/0683 du 21 septembre 2006, Conseil Général d'Indre et Loire, vol. 1 : 61 p, vol. 2 : 133 p.

RIQUIER 2004

Riquier S. - La nécropole gauloise de « Vaugrignon » à Esvres-sur-Indre (Indre-et-Loire), *Revue archéologique du Centre de la France*, Tome 43 : 21-113.

NILESSÉ 2009

Nillesse O. - Activités, métiers, vie quotidienne dans les établissements ruraux de l'ouest de la France à travers l'instrumentum (Hallstatt D/début du Haut Empire), in : Bertrand I., Duval A., Gomez de Soto J. et Maguer P. (dir.), *Habitats et paysage ruraux en Gaule et regards sur d'autres régions du monde celtique*, Association des Publications Chauvinoises, Chauvigny, p. 45-83.

SCHWEINGRUBER 1990

Schweingruber F.H. - *Microscopic wood anatomy*, Swiss Federal Institute for Forest, Snow and Landscape Research, Birmensdorf.

SMART et HOFFMAN 1988

Smart T.L. et Hoffman E.S. - « Environmental Interpretation of Archaeological Charcoal », in Hastorf C.A. et Popper V.S. (dirs), *Current Palaeobotany*, Chicago et London, University of Chicago Press, p. 165-205.

PAILLER, BARTHELEMY-SYLVAND et AUDE 2012

Pailler Y., Barthelemy-Sylvand C. et Audé V. - Sainte-Maure de Touraine, Sainte-Catherine de Fierbois (37). LGV SEA - Phase 41.3, 103, Angoulême-Tours : Rapport final d'opération de diagnostic archéologique réalisé du 6 février au 15 juin 2012 correspondant aux arrêtés de prescription n° 11/0611 du 13 décembre 2011, 11/0462 du 25 août 2011 et 12/ 0246 du 13 avril 2012, INRAP, Tours, 643 p.

STACE 1997

Stace C. - *New flora of the British Isles* (2nd ed.), Cambridge, Cambridge University Press.

POITEVIN et al. 2014

Poitevin G., Barthelemy C., Gardère P., Lusson D., Riquier S., Simard M., Thiery G. et Troubady M. - Montison, Sorigny, Indre-et-Loire, LGV SEA - D'un habitat rural enclos gaulois à une villa antique à deux cours en Sud-Touraine, Inrap, 595 p.

PUEYO et al. 2011

Pueyo C., Coubray S., Foisset S., Riquier S., Lusson D., Pailler Y. et Pradat B. - Un habitat protohistorique à vocation agricole : Loiret, Epieds-en-Beauce, ZAC « Les Chantaupiaux » : rapport de fouilles, Rapport

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Figure I : Localisation du site sur la carte topographique au 250 000 ^e (© IGN France Raster)	10
Figure II : Localisation de l'emprise fouillée sur la carte IGN au 25 000 ^e , carroyage principal Lambert 93 CC47 (© IGN Paris - Scan 25, 2005 - Autorisation de reproduction n° 2006/CUDC/0186)	11
Figure III : L'emprise de la fouille sur le fond cadastral, carroyage principal Lambert 93 CC47 (sources : Direction Générale des Impôts – Cadastre - Droits réservés, ©IGN France Raster)	12
Figure IV : Plan masse de la fouille (M. Gaultier, Sadil)	13
Figure 1 : plan de l'enclos de la Baraudière restitué à l'issu du diagnostic (in Aunay 2014) (Sadil)	66
Figure 2 : fond de vase tulipiforme découvert lors du diagnostic de l'enclos (in Aunay 2014) (Sadil)	67
Figure 3 : sites à proximité de La Baraudière, extrait de la carte archéologique de la commune de Chambray-les-Tours (in Aunay 2014) (Sadil)	68
Figure 4 : Contexte géologique autour de La Baraudière, extrait de la carte géologique du BRGM au 1/50 000 - feuille de Langeais (n° 487) (© BRGM, Vectorisation Sadil : C. C. Tan 2012)	69
Figure 5 : contexte topographique autour du site de la Baraudière (Source : IGN BD Alti, Interpolation : M. Gaultier Sadil 2016)	70
Figure 6a : contexte topographique autour de quelques établissement ruraux de la fin de l'âge du Fer en Touraine (Source : IGN BD Alti, Interpolation : M. Gaultier, Sadil 2016)	71
Figure 6b : contexte topographique autour de quelques établissement ruraux de la fin de l'âge du Fer en Touraine (Source : IGN BD Alti, Interpolation : M. Gaultier, Sadil 2016)	72
Figure 7 : plan de localisation des sondages (M. Gaultier, Sadil 2016)	73
Figure 8 : plan de localisation des fossés de l'enclos (M. Gaultier, Sadil 2016)	74
Figure 9 : plan de localisation des sondages réalisés dans le fossé 100 avec indication des coupes relevées (M. Gaultier, Sadil 2016)	75
Figure 10 : fossé 100, coupe du sondage 55 (Ch. Lebrun, Sadil 2016)	76
Figure 11 : fossé 100, coupe du sondage 53 (DAO : Ch. Lebrun, Sadil 2016 ; Photographie : Y. Lozahic, Inrap 2016)	76
Figure 12 : fossé 100, coupe du sondage 50 (DAO : Ch. Lebrun, Sadil 2016 ; Photographie : F. Yvernault, Inrap 2016)	77
Figure 13 : fossé 100, coupe du sondage 1 (Ch. Lebrun, Sadil 2016)	78
Figure 14 : fossé 100, coupe du sondage 47 (DAO Ch. Lebrun, Sadil 2016, Photographie : G. Thierry, Inrap 2016)	78
Figure 15 : fossé 100, coupe du sondage 43 (DAO Ch. Lebrun, Sadil 2016 ; Photographie : Y. Lozahic, Inrap 2016)	79
Figure 16 : fossé 100, coupe du sondage 76 (Ch. Lebrun, Sadil 2016)	79
Figure 17 : localisation des sondages réalisés dans le fossé 204 avec indication des coupes relevées (M.	

Gaultier Sadil 2016)	80
Figure 18 : fossé 204, coupe du sondage 77 (Ch. Lebrun, Sadil 2016)	80
Figure 19 : fossé 204, coupe du sondage 78 (DAO : Ch. Lebrun, Sadil 2016 ; Photographie : Y. Lozahic, Inrap 2016)	81
Figure 20 : fossé 204, coupe du sondage 79 (Ch. Lebrun, Sadil 2016)	82
Figure 21 : localisation des sondages réalisés dans le fossé F148/F227 avec indication des coupes relevées (M. Gaultier Sadil 2016)	83
Figure 22 : fossé 148, coupe du sondage 28 (Ch. Lebrun, Sadil 2016)	84
Figure 23 : fossé 148, coupe du sondage 33 (Ch. Lebrun, Sadil 2016)	84
Figure 24 : fossé 148/227, coupe du sondage 35 (DAO : Ch. Lebrun, Sadil 2016 ; Photographie : G. Silberstein, Sadil 2016)	85
Figure 25 : fossé 227, coupe du sondage 38 (DAO : Ch. Lebrun, Sadil 2016 ; Photographie : G. Thiery, Inrap 2016)	85
Figure 26 : fossé 227, coupe du sondage 40 (DAO : Ch. Lebrun, Sadil 2016 ; Photographie : G. Thiery, Inrap 2016)	86
Figure 27 : localisation des sondages réalisés dans le fossé F226 avec indication des coupes relevées (M. Gaultier Sadil 2016)	87
Figure 28 : fossé 226, coupes des sondages 84 et 85 (DAO coupes : S. Philippon, in Aunay 2014 ; Photographie et interprétation : M. Gaultier, Sadil 2016)	87
Figure 29 : fossé 226, coupe du sondage 41 (DAO : Ch. Lebrun, Sadil 2016 ; Photographie : A. Fontaine, Inrap 2016)	88
Figure 30 : fossé 226, coupe du sondage 27 (Ch. Lebrun, Sadil 2016)	88
Figure 31 : localisation des sondages réalisés dans le fossé F200 avec indication des coupes relevées (M. Gaultier Sadil 2016)	90
Figure 32 : fossé 200, coupe du sondage 77 (Ch. Lebrun, Sadil 2016)	90
Figure 33 : fossé 200, coupe du sondage 15 (Ch. Lebrun, Sadil 2016)	91
Figure 34 : fossé 200, coupe du sondage 3 (DAO : Ch. Lebrun, Photographie : M. Gaultier, Sadil 2016)	92
Figure 35 : fossé 200, coupe du sondage 11 (Ch. Lebrun, Sadil 2016)	92
Figure 36 : fossé 200, coupe du sondage 10 (DAO : Ch. Lebrun, Sadil 2016 ; Photographie : A. Fontaine, Inrap 2016)	93
Figure 37 : fossé 200, coupe du sondage 81 (DAO : Ch. Lebrun, Photographie : J.-M. Laruz, Sadil 2016)	93
Figure 38 : localisation des sondages réalisés dans le fossé F211 avec indication des coupes relevées (M. Gaultier Sadil 2016)	95
Figure 39 : fossé 211, coupe du sondage 80 (DAO : Ch. Lebrun, Photographie : J.-M. Laruz, Sadil 2016)	95
Figure 40 : fossé 211, coupe du sondage 9 (Ch. Lebrun, Sadil 2016)	96
Figure 41 : fossé 211, coupe du sondage 6 (DAO : Ch. Lebrun, Sadil 2016 ; Photographie : J. Mortreau, Inrap 2016)	96

Figure 42 : fossé 211, coupe du sondage 5 (Ch. Lebrun, Sadil 2016)	97
Figure 43 : fossé 211, coupe du sondage 84 (S. Philippon, Sadil : in Aunay 2014)	97
Figure 44 : jonction des fossés 211, 226 et 227 (photographie et interprétation M. Gaultier, Sadil 2016)	98
Figure 45 : localisation des sondages réalisés dans le fossé F201 avec indication des coupes relevées (M. Gaultier Sadil 2016)	99
Figure 46 : fossé 201, coupe du sondage 79 (Ch. Lebrun, Sadil 2016)	99
Figure 47 : fossé 201, coupe du sondage 16 (DAO : Ch. Lebrun, Sadil 2016 ; Photographie : J. Mortreau, Inrap 2016)	100
Figure 48 : fossé 201, coupe du sondage 4 (DAO : Ch. Lebrun ; Photographie : M. Gaultier, Sadil 2016)	100
Figure 49 : fossé 201, coupe du sondage 18 (DAO : Ch. Lebrun, Sadil 2016 ; Photographie : J. Mortreau, Inrap 2016)	101
Figure 50 : fossé 201, coupe du sondage 20 (Ch. Lebrun, Sadil 2016)	102
Figure 51 : fossé 201, coupe du sondage 23 (Ch. Lebrun, Sadil 2016)	102
Figure 52 : fossé 201, coupe du sondage 25 (Ch. Lebrun, Sadil 2016)	103
Figure 53 : fossé 201, coupe du sondage 27 (Ch. Lebrun, Sadil 2016)	103
Figure 54 : plan du bâtiment 1 avec localisation des sondages et des coupes (M. Gaultier, Sadil 2016)	104
Figure 55 : bâtiment 1, poteau F216, plan et coupe (DAO : Ch. Lebrun, Photographies : G. Silberstein Sadil 2016)	105
Figure 56 : bâtiment 1, plan et coupe du poteau F217 (DAO : Ch. Lebrun, Sadil 2016 ; Photographie : J. Mortreau, Inrap 2016)	106
Figure 57 : bâtiment 1, coupe du poteau F221 (DAO : Ch. Lebrun, Photographie : J.-M. Laruz, Sadil 2016)	106
Figure 58 : bâtiment 1, plan et coupe du poteau F223 (DAO : Ch. Lebrun, Photographie : J.-M. Laruz, Sadil 2016)	107
Figure 59 : plans et coupes des poteaux du bâtiment 2 (DAO : Ch. Lebrun, Photographies : G. Silberstein, Sadil 2016)	109
Figure 60 : plans et coupes des poteaux du bâtiment 3 (DAO : Ch. Lebrun, Sadil 2016 ; Photographies F130 : G. Thiery, F136 et F239 : F. Yvernault, F139 : Y. Lozahic, Inrap 2016)	111
Figure 61 : plans et coupes des poteaux du bâtiment 4 (DAO et photographies : Ch. Lebrun, Sadil 2016)	113
Figure 62 : plans et coupes des poteaux du bâtiment 5 (DAO : Ch. Lebrun, Sadil 2016 ; Photographies F170, F172 et F176 : Y. Lozahic, F173 : F. Yvernault, Inrap 2016)	115
Figure 63 : plans et coupes des poteaux du bâtiment 6 (DAO et photographies F193 et F196 : Ch. Lebrun, photographie F195 : M. Gaultier, Sadil 2016 ; Photographie F194 : A. Fontaine, Inrap 2016)	117
Figure 64 : plans et coupes des poteaux du bâtiment 7 (M. Gaultier, Ch. Lebrun, Sadil 2016)	119
Figure 65 : plan et coupes des poteaux du bâtiment 8 (M. Gaultier, Ch. Lebrun, Sadil 2016)	123
Figure 66 : plans et coupes des poteaux du bâtiment 9 (M. Gaultier, Ch. Lebrun, Sadil 2016)	125
Figure 67 : plans de l'alignement 1 (M. Gaultier, Sadil 2016)	126

Figure 68 : plans et coupes des faits de l'alignement 1 (DAO : Ch. Lebrun, Sadil 2016)	127
Figure 69 : plans et coupes des faits de l'alignement 2 (M. Gaultier, Ch. Lebrun, Sadil 2016)	129
Figure 70 : coupe du silo F224 (DAO : Ch. Lebrun, Sadil 2016)	130
Figure 71 : plan et coupe de F181 (DAO : Ch. Lebrun, Sadil 2016 ; Photographie : F. Yvernault, Inrap 2016)	132
Figure 72 : plans et coupes des trous de poteaux isolés (DAO et photographies F64, F101 et F222 : Ch. Lebrun, Sadil 2016 ; photographie F177 : Y. Lozahic, Inrap 2016)	133
Figure 73 : coupe de F143 (Ch. Lebrun, Sadil 2016)	134
Figure 74 : coupe de F213 (Ch. Lebrun, Sadil 2016)	134
Figure 75 : coupe de F138 (Ch. Lebrun, Sadil 2016)	135
Figure 76 : plan et coupes du fossé F156/F184 (M. Gaultier, Ch. Lebrun, Sadil 2016)	136
Figure 77 : coupe de F203 (DAO : Ch. Lebrun, photographie : M. Gaultier, Sadil 2016)	137
Figure 78 : plan et coupes des creusements de nature indéterminée (1) (DAO : Ch. Lebrun, Sadil 2016)	139
Figure 79 : plan et coupes des creusements de nature indéterminée (2) (DAO : Ch. Lebrun, Sadil 2016)	140
Fig. 81 : répartition spatiale des nombres de restes de céramique sur le site (M. Gaultier, Sadil 2016)	142
Fig. 80 : graphique de répartition des nombres de restes par type de structure (F. Di Napoli, Inrap 2016)	143
Fig. 82 : tableau des NR et NMI de la céramique de la Tène et du début de l'époque romaine (F. Di Napoli, Inrap 2016)	143
Fig. 83 : céramiques de la fin de l'Âge du Fer (F. Di Napoli, Inrap 2016)	144
Fig. 84 : vue du tesson décoré d'un cordon digité (M. Gaultier, Sadil 2016)	145
Fig. 85 : localisation des objets en fer, des scories et de la faune sur le site de la Baraudière (M. Gaultier, Sadil 2016)	146
Fig. 86 : dessin des objets en fer découverts sur le site (Ch. Lebrun, Sadil 2016)	147
Fig. 88 : fragment de chenet (?) découvert dans F100 - sondage 47 (M. Gaultier, Sadil 2016)	148
Fig. 87 : répartition spatiale de la terre cuite et distribution en NR et poids par catégorie de terre cuite (M. Gaultier, Sadil 2016)	149
Fig. 89 : tableau récapitulatif des prélèvements étudiés sur le site de La Baraudière (A. Vaughan-Williams et S. Save - Amélie)	150
Fig. 90 : résultats comptables de l'étude anthracologique des prélèvements du site de La Baraudière (A. Vaughan-Williams et S. Save - Amélie)	151
Fig. 91 : aménagements de la période 1 du site de La Baraudière (M. Gaultier, Sadil 2016)	153
Fig. 92 : aménagements et évolution de la topographie du sud de l'enclos au cours de la fin de La Tène sur le site de La Baraudière (M. Gaultier, Sadil 2016)	155
Figure 93 : vue de l'inclinaison du poteau F217, l'extrémité du poteau est marquée par une couche de limon gris-noir témoignant de sa probable préparation par carbonisation avant mise en terre (DAO : Ch. Lebrun, Sadil 2016 ; photographie : J. Mortreau, Inrap 2016)	156

- Figure 94** : Chambray - La Baraudière, bâtiment 1 : schéma de l'inclinaison des poteaux porteurs (M. Gaultier, Sadil 2016). 157
- Figure 95** : Esvres «Sur le Peu», proposition de restitution du bâtiment P (G. Robert in Fouillet et Mortreau 2009 : fig. 51). 157
- Figure 96** : Chambray - La Baraudière, détail des poteaux incendiés des bâtiments 3 et 8. A gauche, le poteau F130 du bâtiment 3 (G. Thiery, Inrap 2016). A droite, le poteau F219 du bâtiment 8 (J.M. Laruz, Sadil 2016). 158
- Figure 97** : aménagements et topographie du site au début du 1^{er} siècle après Jésus-Christ (M. Gaultier, Sadil 2016) 160
- Figure 98** : vestiges postérieurs à l'enclos laténien et faits non datés (M. Gaultier, Sadil 2016) 161

III.

ANNEXES

INVENTAIRES

**NB : LES US, SONDAGES ET FAITS NUMÉROTÉS AU MOMENT DU DÉCAPAGE DU TERRAIN
MAIS ANNULÉS PAR LA SUITE N'APPARAISSENT PAS DANS LES INVENTAIRES, D'OÙ UNE
NUMÉROTATION PARFOIS DISCONTINUE.**

US : 3000**Type d'US :**Décapage**Action :** Passe mécanique**Description :** *Décapage.***Interprétation :** *Décapage effectué à la pelle mécanique sur tout le site.***US : 3001 (F77)****Type d'US :**Remblai**Action :** Abandon**Description :** *Limon gris - orangé contenant de fines inclusions ferromanganiques. Couche homogène et compacte.***Interprétation :** *Comblement unique de F77.**Poterie : Lot : 40 / Type : NNT_FN / forme : ind / période : Âge du Fer - protohistoire indéterminée / NR : 1 / NMI : 0**Terre cuite : Lot : 104 / Type : TCA / sous-type : Indet / datation indét. / NR : 1 / Poids : 36***US : 3002 (F77)****Type d'US :**Creusement**Action :** Construction**Description :** *Creusement circulaire au profil en cuvette aux bords évasés.**Diamètre. : 0,58 m**Prof. obs : 0,12 m***Interprétation :** *Creusement de F77.***US : 3003 (F138)****Type d'US :**Remblai**Action :** Abandon**Description :** *Limon brun contenant de très fines inclusions calcaires. Couche homogène et assez compacte.***Interprétation :** *Comblement terminal de la fosse F138.**Lithique : Lot : 116 / matière : Ardoise / Type : couverture / période : Contemporain / NR : / Poids : 24**Terre cuite : Lot : 108 / Type : TCA / sous-type : Indet / datation indét. / NR : 1 / Poids : 38**Terre cuite : Lot : 110 / Type : TCA / sous-type : Indet / datation indét. / NR : 1 / Poids : 111***US : 3004 (F138)****Type d'US :**Remblai**Action :** Abandon**Description :** *Marne argileuse blanche à beige mêlée de quelques poches de limon brun. Couche hétérogène et assez compacte.***Interprétation :** *Comblement secondaire de la fosse F138.***US : 3005 (F138)****Type d'US :**Remblai**Action :** Abandon**Description :** *Limon argileux brun clair contenant de rares poches argileuses beige. Couche homogène et compacte.***Interprétation :** *Comblement primaire de la fosse F138. Est égal à l'US 3006 constituant la majeure partie du comblement primaire de F138 (côté ouest).***US : 3006 (F138)****Type d'US :**Remblai**Action :** Abandon**Description :** *Limon argileux brun clair contenant de rares poches argileuses beige. Couche homogène et compacte.***Interprétation :** *Comblement primaire de la fosse F138. Est égal à l'US 3005 constituant la partie est du comblement primaire de F138).***US : 3007 (F138)****Type d'US :**Creusement**Action :** Construction**Description :** *Large creusement au profil en cuvette et au fond assez irrégulier.**Larg. ouv max. : 33 m**Prof. obs : 1 m***Interprétation :** *Vaste creusement aux contours irréguliers de la fosse F138.***US : 3008 (F79)****Type d'US :**Remblai**Action :** Abandon**Description :** *Argile gris - clair contenant quelques fines traces de CDB. Couche homogène et compacte.***Interprétation :** *Comblement terminal de F79.***US : 3009 (F79)****Type d'US :**Remblai**Action :** Abandon**Description :** *Argile gris - clair mélangée à de l'argile jaunâtre. Couche hétérogène et compacte.***Interprétation :** *Comblement primaire de F79.**Poterie : Lot : 46 / Type : parois_fines / forme : ind / période : Antiquité - LT_finale ou antiquité / NR : 1 / NMI : 0**Poterie : Lot : 47 / Type : NNT_FN / forme : ind / période : Antiquité - LT_finale ou antiquité / NR : 1 / NMI : 0**Terre cuite : Lot : 88 / Type : TCA / sous-type : Couverture ? / datation indét. / NR : 2 / Poids : 420***US : 3010 (F79)****Type d'US :**Creusement**Action :** Construction**Description :** *Creusement de forme circulaire au profil en cuvette à fond plat.**Diamètre. : 0,58 m**Prof. obs : 0,20 m***Interprétation :** *Creusement de F79.***US : 3011 (F85)****Type d'US :**Remblai**Action :** Abandon**Description :** *Argile brun-gris foncé contenant quelques CDB et de fines inclusions calcaires. Couche homogène et compacte.***Interprétation :** *Comblement unique de la fosse F85. Cette dernière avait été fouillée par moitié lors du diagnostic (F18 et US 2025).**Poterie : Lot : 51 / Type : PBVL / forme : pot ind / période : Antiquité - LT_finale ou antiquité / NR : 2 / NMI : 1***US : 3012 (F85)****Type d'US :**Creusement**Action :** Construction**Description :** *Creusement de forme subcirculaire au profil en cuvette à fond plat.**Diamètre. : 0,83 m**Prof. obs : 0,18 m***Interprétation :** *Creusement de la fosse F85. Cette dernière avait été fouillée par moitié lors du diagnostic (F18 et US 2026).*

US : 3013 (F80)**Type d'US** : Remblai **Action** : Abandon**Description** : Limon gris-orange contenant quelques inclusions ferro-manganiques et quelques fins graviers siliceux (entre 1 et 2 cm). Couche homogène et compact.**Interprétation** : Comblement unique de F80.

Poterie : Lot : 48 / Type : CC / forme : ind / période : Âge du Fer - ind / NR : 6 / NMI : 0

US : 3014 (F80)**Type d'US** : Creusement **Action** : Construction**Description** : Creusement de forme ovoïde avec profil en cuvette.

Larg. : 0,60 m

Long. : 0,85

Prof. obs : 0,27 m

Interprétation : Creusement de F80.**US : 3015** (F78)**Type d'US** : Négatif **Action** : Abandon**Description** : Argile grise contenant de rares inclusions d'argile jaunâtre, de nombreux CDB. Couche Homogène et assez compacte. Céramique et TC présentes.**Interprétation** : Négatif de poteau penché vers le côté nord.

Poterie : Lot : 41 / Type : PBVL / forme : dolium / période : Antiquité - LT finale ou antiquité / NR : 6 / NMI : 1

Poterie : Lot : 42 / Type : TN_CENTRE / forme : Menez 148 / période : Antiquité - Auguste_Tibère / NR : 2 / NMI : 0

US : 3016 (F78)**Type d'US** : Creusement **Action** : Construction**Description** : Creusement de forme subcirculaire au profil en auge. Comporte un léger surcreusement sur le niveau bas du négatif de poteau (US 3015).

Diamètre. : 0,60 m

Prof. obs : 1 m

Interprétation : Creusement du TP F78.

Poterie : Lot : 43 / Type : TN_CENTRE / forme : Menez 27 / période : Antiquité - Auguste_Tibère / NR : 2 / NMI : 1

Poterie : Lot : 44 / Type : TN_CENTRE / forme : Menez 148 / période : Antiquité - Auguste_Tibère / NR : 1 / NMI : 0

Poterie : Lot : 45 / Type : ind / forme : ind / période : Antiquité - Antiquité / NR : 4 / NMI : 0

Terre cuite : Lot : 112 / Type : Torchis / sous-type : Paroi / datation indéterminée / NR : 1 / Poids : 20

US : 3017 (F94)**Type d'US** : Remblai **Action** : Abandon**Description** : Limon gris, légèrement orangé contenant de fines inclusions de CDB et quelques inclusions ferro-manganiques. Couche homogène et compacte.**Interprétation** : Comblement unique de F94 (identique dans sa composition à F87).**US : 3018** (F94)**Type d'US** : Creusement **Action** : Construction**Description** : Creusement de forme circulaire au profil en cuvette.

Diamètre. : 0,56 m

Prof. obs : 0,16 m

Interprétation : Creusement de F94.**US : 3019** (F87)**Type d'US** : Remblai **Action** : Abandon**Description** : Limon gris, légèrement orangé contenant de fines inclusions de CDB et quelques inclusions ferro-manganiques. Couche homogène et compacte.

A noter : quelques inclusions de céramique brune à gros dégraissai en surface (non prélevable).

Interprétation : Comblement unique de F87.**US : 3020** (F87)**Type d'US** : Creusement **Action** : Construction**Description** : Creusement de forme circulaire au profil en cuvette.

Diamètre. : 0,67 m

Prof. obs : 0,11 m

Interprétation : Creusement de F87.**US : 3021** (F65)**Type d'US** : Remblai **Action** : Construction**Description** : Argile gris-jaune contenant quelques inclusions de fir. graviers siliceux et de petites poches d'argile orangée (TN remanié, Couche hétérogène et compacte.

La base de la couche, à l'ouest du négatif, est perturbé par un terrier.

Interprétation : Comblement terminal de l'avant - trou, lié à la mis en place du poteau.**US : 3022** (F65)**Type d'US** : Négatif **Action** : Abandon**Description** : Limon argileux gris avec inclusions ferro-manganiques et de nombreuses inclusions de CDB. Couche homogène et compacte.**Interprétation** : Négatif de poteau.

Poterie : Lot : 34 / Type : BESANCON / forme : ind / période : Âge a Fer - LT finale / NR : 1 / NMI : 0

US : 3023 (F65)**Type d'US** : Creusement **Action** : Construction**Description** : Creusement de forme circulaire au profil en auge.

Diamètre. : 0,60 m

Prof. obs : 0,82 m

Interprétation : Creusement su TP F65.**US : 3024** (F 100 / sd 1)**Type d'US** : Remblai **Action** : Abandon**Description** : Argile jaune-orange contenant quelques inclusions a graviers siliceux et de fins nodules calcaire-marneux en fond a couche. Couche homogène et compacte.**Interprétation** : Comblement primaire du fossé F100.**US : 3025** (F 100 / sd 1)**Type d'US** : Remblai **Action** : Abandon**Description** : Limon brun-orangé contenant nombre de caillou siliceux et de traces d'oxydation ferro-manganiques, et quelque inclusions de CDB. Couche homogène et compacte.**Interprétation** : Comblement terminal du fossé F100.

US : 3026 (F 100 / sd 1)**Type d'US :** Creusement **Action :** Construction**Description :** Creusement linéaire au profil en cuvette aux bords évasés (plus évasés en partie supérieure).Larg. ouv max. : 1,30 m
Prof. obs : 0,50 m**Interprétation :** Creusement du fossé F100 d'orientation nord-nord-ouest / sud-sud-est à l'ouest de l'emprise.**US : 3027** (F160)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Limon argileux beige. Couche homogène et assez compacte.**Interprétation :** Comblement unique de F160.**US : 3028** (F160)**Type d'US :** Creusement **Action :** Construction**Description :** Creusement ovale au profil en cuvette à fond irrégulier.Long. : 2,58 m
Larg. : 1,48 m
Prof. obs : 0,18 m**Interprétation :** Creusement de F160.**US : 3029** (F75)**Type d'US :** Creusement **Action :** Construction**Description :** Creusement circulaire au profil en cuvette à fond plat (profil légèrement dissymétrique).Diamètre. : 0,76 m
Prof. obs : 0,24 m**Interprétation :** Creusement de F75.**US : 3030** (F75)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile brune contenant de petites poches d'argile orange et de fines inclusions de CDB et pierres calcaires. Couche homogène et assez compacte.**Interprétation :** Comblement unique de F75.

Métal : Lot : 5 / matière : fer / Type : scorie / datation indét. / NR : 1 / NMI : 1 / Poids : 234

Poterie : Lot : 36 / Type : CC / forme : ind / période : Âge du Fer - LT_finale / NR : 1 / NMI : 0

Poterie : Lot : 37 / Type : CSTE / forme : ind / période : Âge du Fer - LT_finale / NR : 2 / NMI : 1

Poterie : Lot : 38 / Type : NNT_GR / forme : ind / période : Âge du Fer - LT_finale / NR : 2 / NMI : 0

US : 3031 (F76)**Type d'US :** Creusement **Action :** Construction**Description :** Creusement circulaire au profil en cuvette.Diamètre. : 0,40 m
Prof. obs : 0,18 m**Interprétation :** Creusement de F76.**US : 3032** (F76)**Type d'US :** Remblai **Action :** Construction**Description :** Argile brun-orangé contenant de rares inclusions de graviers siliceux (0-2cm) et quelques CDB. Couche homogène et compacte.**Interprétation :** Comblement unique de l'avant-trou (?) lié à la mise en place d'un petit poteau.**US : 3033** (F76)**Type d'US :** Négatif **Action :** Abandon**Description :** Argile brun-gris contenant beaucoup de CDB, quelque graviers calcaires (0-6cm) et de rares petits fragments de TC. Couch homogène et assez compacte.**Interprétation :** Négatif de poteau (?).

Poterie : Lot : 39 / Type : amph_ita / forme : Dressel 1a_precoce

Iso : 76.01 / période : Âge du Fer - LTD / NR : 1 / NMI : 1

Terre cuite : Lot : 105 / Type : TCA / sous-type : Indet / datatio indét. / NR : 2 / Poids : 5

US : 3034 (F65)**Type d'US :** Remblai **Action :** Construction**Description :** Argile gris-jaune contenant de nombreuses poches a limon gris. Couche hétérogène et compacte.**Interprétation :** Comblement primaire de l'avant - trou antérieur à la mise en place du poteau.**US : 3035** (F65)**Type d'US :** Remblai **Action :** Construction**Description :** Limon brun-gris contenant quelques inclusions ferru manganiques et de petites poches d'argile jaune-gris. Couch homogène et compacte.**Interprétation :** Comblement secondaire de l'avant - trou, lié à la mise en place du poteau.**US : 3036** (F78)**Type d'US :** Remblai **Action :** Construction**Description :** Argile jaunâtre avec poches argileuses gris-cla contenant de nombreuses pierres calcaires et siliceuses (TN remanié, Couche hétérogène et compacte.**Interprétation :** Comblement terminal de l'avant - trou, lié à la mis en place du poteau.**US : 3037** (F78)**Type d'US :** Remblai **Action :** Construction**Description :** Argile beige ne contenant aucune inclusion. Couch homogène et compacte.**Interprétation :** Comblement primaire de l'avant - trou, lié à la mis en place du poteau.**US : 3038** (F159)**Type d'US :** Remblai **Action :** Construction**Description :** Pierres calcaires lisses se positionnant de chaque côté du négatif de poteau(?).**Interprétation :** Restes de petites pierres de calage(?).**US : 3039** (F159)**Type d'US :** Négatif **Action :** Abandon**Description :** Limon gris-brun avec nombreuses inclusions de CDI. Couche homogène et compacte.**Interprétation :** Négatif de petit poteau (?) incliné vers l'est.**US : 3040** (F159)**Type d'US :** Remblai **Action :** Construction**Description :** Argile brun-orange, homogène et compacte.**Interprétation :** Comblement unique de l'avant-trou (?) lié à la mis en place d'un petit poteau.

US : 3041 (F159)**Type d'US :** Creusement **Action :** Construction**Description :** Creusement de forme circulaire au profil en cuvette à fond plat.

Diamètre. : 0,46 m

Prof. obs : 0,10 m

Interprétation : Creusement de F159.**US : 3042** (F110)**Type d'US :** Creusement **Action :** Construction**Description :** Creusement de forme ovale aux bords verticaux et à fond plat.

Long. : 1,12 m

Larg. : 0,90 m

Prof. obs : 0,58 m

Interprétation : Creusement de F110.**US : 3043** (F110)**Type d'US :** Remblai **Action :** Construction**Description :** Argile gris-orange contenant quelques taches d'oxydations ferro-manganiques et de rares inclusions calcaires. Couche homogène et compacte.**Interprétation :** Comblement primaire de l'avant - trou, lié à la mise en place du poteau (coté est du négatif).**US : 3044** (F110)**Type d'US :** Remblai **Action :** Construction**Description :** Argile gris-beige contenant quelques poches d'argile orange et des inclusions de cailloutis et cailloux calcaire. Couche homogène et faiblement aérée.**Interprétation :** Comblement secondaire de l'avant - trou, lié à la mise en place du poteau (est du négatif).**US : 3045** (F110)**Type d'US :** Remblai **Action :** Construction**Description :** Limon argileux brun orangé contenant des inclusions de cailloutis calcaires. Couche homogène et faiblement aérée.**Interprétation :** Comblement terminal de l'avant - trou, lié à la mise en place du poteau (est du négatif).**US : 3046** (F110)**Type d'US :** Remblai **Action :** Construction**Description :** TN remanié composé de calcaire marneux et de poches d'argile grise-orangé avec cailloutis. Couche homogène et légèrement aérée.**Interprétation :** Petit effondrement le long de la paroi ouest antérieure à l'installation du poteau.**US : 3047** (F110)**Type d'US :** Remblai **Action :** Construction**Description :** Limon fortement argileux brun-gris avec poches d'argile orangé contenant des inclusions de gravillons calcaire issus du TN et de CDB. Hétérogène et légèrement aéré.**Interprétation :** Petit effondrement de paroi en fond de fosse (paroi ouest) antérieure à l'installation du poteau.**US : 3048** (F110)**Type d'US :** Remblai **Action :** Construction**Description :** Argile brun avec poches d'argile orange et quelque oxydations ferro-manganiques. Couche homogène et compacte.**Interprétation :** Petit effondrement de paroi en fond de fosse (par ouest) antérieure à l'installation du poteau.Métal : Lot : 4 / matière : fer / Type : clou / datation indét. / NR : 1
NMI : 1 / Poids : 12**US : 3049** (F110)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Limon argileux gris contenant des oxydations ferro-manganiques, des fragments de CDB et quelques inclusions de caillou et graviers calcaires. Couche homogène et faiblement aérée.**Interprétation :** Négatif de poteau.**US : 3050** (F110)**Type d'US :** Remblai **Action :** Construction**Description :** Limon argileux gris-orange contenant de nombreuses oxydations ferro-manganiques. Couche homogène et assez compacte.**Interprétation :** Comblement de l'avant - trou, lié à la mise en place du poteau (ouest du négatif).**US : 3051** (F110)**Type d'US :** Remblai **Action :** Construction**Description :** Argile grise et nombreux cailloutis siliceux (T. remanié). Couche homogène et aérée.**Interprétation :** Comblement de l'avant - trou, lié à la mise en place du poteau (ouest du négatif).**US : 3052** (F110)**Type d'US :** Remblai **Action :** Construction**Description :** Limon faiblement argileux gris clair contenant quelque oxydations ferro-manganiques. Couche homogène et assez compacte.**Interprétation :** Comblement de l'avant - trou, lié à la mise en place du poteau (ouest du négatif).Poterie : Lot : 56 / Type : ind / forme : ind / période : Âge du Fer
protohistoire indéterminée / NR : 1 / NMI : 1**US : 3053** (F110)**Type d'US :** Remblai **Action :** Construction**Description :** Limon argileux brun-clair mêlé de quelques poches d'argile orange et contenant quelques CDB, cailloux et graviers calcaires. Couche hétérogène et assez compacte.**Interprétation :** Comblement terminal de l'avant - trou, lié à la mise en place du poteau (ouest du négatif).**US : 3054** (F111)**Type d'US :** Creusement **Action :** Construction**Description :** Creusement de forme circulaire et profil en cuvette au bords évasés.

Diamètre. : 0,62 m

Prof. obs : 0,20 m

Interprétation : Creusement de F111.**US : 3055** (F111)**Type d'US :** Remblai **Action :** Construction**Description :** Argile orangée homogène et compacte (TN remanié).**Interprétation :** Comblement primaire du TP, lié potentiellement un effondrement de paroi avant la mise en place du poteau.

US : 3056 (F111)**Type d'US** : Remblai**Action** : Construction

Description : Limon argileux brun clair à gris contenant des poches d'argile orangées, quelques petites oxydations ferro-manganiques et quelques graviers calcaires. Couche hétérogène.

Interprétation : Comblement de l'avant - trou, lié à la mise en place du poteau.

US : 3057 (F111)**Type d'US** : Négatif**Action** : Abandon

Description : Limon argileux brun clair à gris contenant d'assez rares CDB. Couche homogène.

Interprétation : Négatif de poteau.

US : 3058 (F58)**Type d'US** : Remblai**Action** : Abandon

Description : Argile gris-clair contenant de rares graviers calcaires et siliceux. Couche homogène et compacte.

Interprétation : Comblement terminal de la fosse F58.

US : 3059 (F58)**Type d'US** : Remblai**Action** : Abandon

Description : Argile orangée mélangée à de l'argile gris-clair. Couche hétérogène.

Interprétation : Comblement primaire de la fosse F58.

US : 3060 (F58)**Type d'US** : Creusement**Action** : Construction

Description : Creusement de forme subcirculaire au profil en cuvette.

Long. : 1,10 m

Larg. : 0,88 m

Prof. obs : 0,22 m

Interprétation : Creusement de la fosse F58.

US : 3061 (F 203 / sd 3)**Type d'US** : Remblai**Action** : Abandon

Description : Limon argileux gris sombre contenant des poches argileuse orange-ocre. Couche hétérogène.

Interprétation : Comblement unique de la fosse F203.

US : 3062 (F 203 / sd 3)**Type d'US** : Creusement**Action** : Construction

Description : Creusement de forme subcirculaire au profil en cuvette aux bords évasés.

Diamètre. : 2,00 m

Prof. obs : 0,30 m

Interprétation : Creusement de la fosse F203 qui recoupe la partie supérieure du fossé F200.

US : 3063 (F 200 / sd 3)**Type d'US** : Remblai**Action** : Abandon

Description : Argile blanche contenant des cailloux siliceux et des poches limoneuses grises entremêlées. Couche hétérogène et assez compacte.

Interprétation : Comblement terminal du fossé F200.

Poterie : Lot : 61 / Type : amph_ita / forme : Dressel 1 / période : Âge du Fer - LT_finale / NR : 5 / NMI : 0

US : 3064 (F 200 / sd 3)**Type d'US** : Remblai**Action** : Abandon

Description : Limon argileux gris sombre mêlé de poches limoneuse ocre. Couche hétérogène et compacte.

Interprétation : Comblement primaire du fossé F200.

US : 3065 (F 200 / sd 3)**Type d'US** : Creusement**Action** : Construction

Description : Creusement linéaire d'orientation ouest-sud-ouest/es nord-est au profil en "V" au fond arrondi et bords légèrement évasés.

Larg. ouv max. : 0,82 m

Prof. obs : 0,96 m

Interprétation : Creusement du fossé F200 qui est le penda occidental du fossé F211.

US : 3066 (F 201 / sd 4)**Type d'US** : Remblai**Action** : Abandon

Description : Limon argileux gris sombre contenant des poches d'argile orangées. Couche homogène et peu compacte.

Interprétation : Comblement terminal du fossé F201.

US : 3067 (F 201 / sd 4)**Type d'US** : Remblai**Action** : Abandon

Description : Limon argileux brun-orangé. Couche homogène et compacte.

Interprétation : Comblement intermédiaire du fossé F201 avant dernier curage (US 3479).

US : 3068 (F 201 / sd 4)**Type d'US** : Remblai**Action** : Abandon

Description : Limon argileux gris-clair contenant de nombreuses poches d'argile oranges. Couche assez hétérogène.

Interprétation : Comblement intermédiaire du fossé F201 faisant suite au 2e curage (US 3478).

US : 3069 (F 201 / sd 4)**Type d'US** : Remblai**Action** : Abandon

Description : Argile gris-clair mêlée de poches argileuses orangées et contenant des inclusions de cailloux siliceux. Couche hétérogène et compacte.

Interprétation : Comblement intermédiaire du fossé F201 précédant le 2e curage (US 3478).

US : 3070 (F 201 / sd 4)**Type d'US** : Remblai**Action** : Abandon

Description : Limon argileux ocre contenant énormément de cailloux siliceux. Couche homogène et compacte.

Interprétation : Comblement intermédiaire du fossé F201.

US : 3071 (F 201 / sd 4)**Type d'US** : Remblai**Action** : Abandon

Description : Argile blanche mêlée de poches argileuses orangées. Couche homogène et plastique.

Interprétation : Comblement intermédiaire du fossé F20. Certainement lié à un effondrement de la paroi nord du fossé.

US : 3072 (F 201 / sd 4)**Type d'US** : Remblai**Action** : Abandon**Description** : Limon argileux gris-orangé contenant quelques cailloux siliceux. Couche homogène et compacte.**Interprétation** : Comblement secondaire du fossé F201 précédant le 1er curage (US 3477).**US : 3073** (F 201 / sd 4)**Type d'US** : Remblai**Action** : Abandon**Description** : Limon argileux ocre homogène et assez plastique. Moins plastique que l'US 3072.**Interprétation** : Comblement primaire du fossé F201.**US : 3074** (F 201 / sd 4)**Type d'US** : Creusement**Action** : Construction**Description** : Creusement linéaire d'orientation ouest-sud-ouest/est-nord-est, au profil en "V" et aux bords légèrement évasés et convexes. Larg. ouv max. : 1,90 m

Prof. obs : 0,98 m

Interprétation : Creusement du fossé F201.**US : 3075** (F74)**Type d'US** : Remblai**Action** : Abandon**Description** : Argile brune homogène et compacte.**Interprétation** : Comblement terminal de la fosse F74.**US : 3076** (F74)**Type d'US** : Remblai**Action** : Abandon**Description** : Argile orangée contenant de très rares inclusions de CDB et des graviers calcaires et siliceux

Présence d'un tessou de céramique et d'un fragment de TCA.

Interprétation : Comblement primaire de la fosse F74.

Poterie : Lot : 35 / Type : BESANCON / forme : ind / période : Âge du Fer - LT_finale / NR : 1 / NMI : 0

Terre cuite : Lot : 93 / Type : TCA / sous-type : Indet / datation indét. / NR : 1 / Poids : 7

US : 3077 (F74)**Type d'US** : Creusement**Action** : Construction**Description** : Creusement de forme ovale au profil en cuvette à bords évasés et à fond irrégulier.

Long. : 1,08 m

Larg. : 0,90 m

Prof. obs : 0,30 m

Interprétation : Creusement de la fosse F74.**US : 3078** (F113)**Type d'US** : Creusement**Action** : Construction**Description** : Creusement de forme circulaire, au profil en cuvette à fond plat aux bords légèrement asymétriques.

Diamètre. : 0,60 m

Prof. obs : 0,22 m

Interprétation : Creusement du TP F113.**US : 3079** (F113)**Type d'US** : Remblai**Action** : Construction**Description** : Limon argileux brun-clair à gris contenant de nombreuses poches d'argile orangées (TN remanié) et quelques oxydations ferro-manganiques. Couche assez hétérogène et compacte**Interprétation** : Comblement de l'avant - trou, lié à la mise en place du poteau.**US : 3080** (F113)**Type d'US** : Négatif**Action** : Abandon**Description** : Limon faiblement argileux gris contenant quelques CD et inclusions de graviers siliceux. Couche homogène et assez compacte.**Interprétation** : Négatif de poteau situé le long de la paroi nord-e. du fait.**US : 3081** (F71)**Type d'US** : Remblai**Action** : Abandon**Description** : Limon argileux gris contenant de fins graviers siliceux, des CDB et de légères traces d'oxydation ferro-manganiques. Couch homogène et compacte.**Interprétation** : Comblement unique de la fosse F71.**US : 3082** (F71)**Type d'US** : Creusement**Action** : Construction**Description** : Creusement de forme oblongue au profil en cuvette fond plat.

Long. : 2,42 m

Larg. : 0,72 m

Prof. obs : 0,20 m

Interprétation : Creusement de la fosse F71.**US : 3083** (F59)**Type d'US** : Remblai**Action** : Abandon**Description** : Limon argileux brun-gris contenant quelques fines inclusions de petits graviers siliceux (0-1 cm) et de fines traces de CDB. Couche homogène et compacte.**Interprétation** : Comblement unique de F59. Identique aux comblements de F60, 61 et 62.**US : 3084** (F59)**Type d'US** : Creusement**Action** : Construction**Description** : Creusement de forme circulaire et au profil en cuvette fond plat.

Diamètre. : 0,76 m

Prof. obs : 0,12 m

Interprétation : Creusement de F59. Assez proche en forme, profil et dimensions des faits 60, 61 et 62.**US : 3085** (F60)**Type d'US** : Remblai**Action** : Abandon**Description** : Limon argileux brun-gris contenant quelques fines inclusions de petits graviers siliceux (0-1 cm) et de fines traces de CDB. Couche homogène et compacte.**Interprétation** : Comblement unique de F60. Identique aux comblements de F59, 61 et 62.

US : 3086 (F60)**Type d'US** : Creusement **Action** : Construction**Description** : Creusement de forme circulaire et au profil en cuvette à fond plat.

Diamètre. : 0,88 m

Prof. obs : 0,17 m

Interprétation : Creusement de F60. Assez proche en forme, profil et dimensions des faits 59, 61 et 62.**US : 3087** (F81)**Type d'US** : Remblai **Action** : Abandon**Description** : Argile brune contenant quelques pierres siliceuses et calcaires. Couche homogène et compacte.**Interprétation** : Comblement terminal de la fosse F81.

Poterie : Lot : 49 / Type : NNT_GR / forme : ind / période : Âge du Fer - protohistoire indéterminée / NR : 1 / NMI : 0

US : 3088 (F81)**Type d'US** : Remblai **Action** : Abandon**Description** : Argile blanche à verdâtre contenant quelques poches d'argile orangées. Couche homogène et compacte.**Interprétation** : Comblement primaire de F81**US : 3089** (F81)**Type d'US** : Creusement **Action** : Construction**Description** : Creusement de forme ovale et au profil en cuvette au fond irrégulier.

Long. : 0,90 m

Larg. : 0,70 m

Prof. obs : 0,40 m

Interprétation : Creusement de F81.**US : 3090** (F61)**Type d'US** : Remblai **Action** : Abandon**Description** : Limon argileux brun-gris contenant quelques fines inclusions de petits graviers siliceux (0-1 cm) et de fines traces de CDB. Couche homogène et compacte.**Interprétation** : Comblement unique de F61. Identique aux complements de F60, 61 et 62.**US : 3091** (F61)**Type d'US** : Creusement **Action** : Construction**Description** : Creusement de forme circulaire et au profil en cuvette à fond plat.

Diamètre. : 0,87 m

Prof. obs : 0,13 m

Interprétation : Creusement de F61. Assez proche en forme, profil et dimensions des faits 59, 60 et 62.**US : 3092** (F62)**Type d'US** : Remblai **Action** : Abandon**Description** : Limon argileux brun-gris contenant quelques fines inclusions de petits graviers siliceux (0-1 cm) et de fines traces de CDB. Couche homogène et compacte.**Interprétation** : Comblement unique de F62. Identique aux complements de F59, 60 et 61.**US : 3093** (F62)**Type d'US** : Creusement **Action** : Construction**Description** : Creusement de forme circulaire et au profil en cuvette à fond plat.

Diamètre. : 0,67 m

Prof. obs : 0,09 m

Interprétation : Creusement de F62. Assez proche en forme, profil et dimensions des faits 59, 60 et 61.**US : 3094** (F92)**Type d'US** : Remblai **Action** : Abandon**Description** : Argile grise foncée contenant des inclusions de CDB et de nombreux graviers siliceux et calcaires. Couche homogène et assez compacte.**Interprétation** : Comblement unique de F92.

Poterie : Lot : 52 / Type : NNT_GR / forme : ind / période : Âge du Fer - LT_finale / NR : 2 / NMI : 1

Poterie : Lot : 53 / Type : PBVL / forme : ind / période : Âge du Fer - LT_finale / NR : 6 / NMI : 1

Poterie : Lot : 54 / Type : BESANCON / forme : ind / période : Âge du Fer - LT_finale / NR : 2 / NMI : 0

Terre cuite : Lot : 103 / Type : TCA / sous-type : Indet / datatic indét. / NR : 1 / Poids : 177

Terre cuite : Lot : 106 / Type : TCA / sous-type : Indet / datatic indét. / NR : 2 / Poids : 5

US : 3095 (F92)**Type d'US** : Creusement **Action** : Construction**Description** : Creusement de forme ovale (assez irrégulière) au profil en cuvette asymétrique.

Long. : 0,90 m

Larg. : 0,80 m

Prof. obs : 0,30 m

Interprétation : Creusement de F92.**US : 3096** (F107)**Type d'US** : Remblai **Action** : Abandon**Description** : Limon gris-orangé contenant de fines inclusions ferrugineuses et quelques fins CDB. Couche homogène et compacte.**Interprétation** : Comblement unique de la fosse F107.**US : 3097** (F107)**Type d'US** : Creusement **Action** : Construction**Description** : Creusement de forme ovoïde au profil en cuvette aux bords très évasés.

Long. : 1,15 m

Larg. : 0,82 m

Prof. obs : 0,17 m

Interprétation : Creusement de la fosse F107.**US : 3098** (F102)**Type d'US** : Remblai **Action** : Abandon**Description** : Limon gris-orangé contenant de fines inclusions ferrugineuses. Couche homogène et compacte.**Interprétation** : Comblement unique de la fosse F102.

Terre cuite : Lot : 91 / Type : TCA / sous-type : Indet / datation indét. / NR : 1 / Poids : 28

US : 3099 (F102)**Type d'US** : Creusement **Action** : Construction**Description** : Creusement de forme subrectangulaire et au profil en cuvette aux bords très évasés.

Long. : 1,30 m

Larg. : 0,87 m

Prof. obs : 0,10 m

Interprétation : Creusement de la fosse F102.**US : 3100** (F96)**Type d'US** : Négatif **Action** : Abandon**Description** : Argile grise contenant quelques inclusions de CDB. Couche homogène et assez compacte.**Interprétation** : Éventuel négatif de poteau (limite verticalisée et présence de CDB). Se situe contre le bord sud du creusement.**US : 3101** (F96)**Type d'US** : Remblai **Action** : Construction**Description** : Argile beige avec poches d'argile orangée (TN remanié). Couche homogène et compacte.**Interprétation** : Éventuel comblement de l'avant-trou pour calage du poteau.

Terre cuite : Lot : 102 / Type : TCA / sous-type : Indet / datation indét. / NR : 2 / Poids : 49

US : 3102 (F96)**Type d'US** : Creusement **Action** : Construction**Description** : Creusement de forme ovale au profil en auge.

Long. : 0,94 m

Larg. : 0,60 m

Prof. obs : 0,26 m

Interprétation : Creusement de F96.**US : 3103** (F101)**Type d'US** : Négatif **Action** : Abandon**Description** : Limon argileux gris-noir avec beaucoup d'inclusions de CDB. Couche homogène et compacte.**Interprétation** : Négatif de petit poteau?

Poterie : Lot : 55 / Type : NNT_FN / forme : ind / période : Âge du Fer - protohistoire indéterminée / NR : 8 / NMI : 0

US : 3104 (F101)**Type d'US** : Remblai **Action** : Construction**Description** : Limon argileux gris contenant de fines inclusions de CDB et de nombreuses oxydations ferro-manganiques. Couche homogène et compacte.**Interprétation** : Éventuel comblement de l'avant-trou pour calage du poteau.**US : 3105** (F101)**Type d'US** : Creusement **Action** : Construction**Description** : Creusement de forme circulaire au profil en cuvette aux parois évasées.

Diamètre. : 0,65 m

Prof. obs : 0,15 m

Interprétation : Creusement de F101.**US : 3106** (F225)**Type d'US** : Négatif **Action** : Abandon**Description** : Argile sableuse grise contenant quelques CDB et de très fins fragments de céramique (non prélevables). Couche homogène et assez compacte.**Interprétation** : Négatif du pieu après son pourrissement (?) avec altération ou perturbation en partie basse et est de la couche.**US : 3107** (F225)**Type d'US** : Remblai **Action** : Construction**Description** : Argile sableuse brun-clair à grise contenant de rares cailloux siliceux. Couche homogène et compacte.**Interprétation** : Éventuel comblement de l'avant-trou pour calage a poteau.**US : 3108** (F225)**Type d'US** : Remblai **Action** : Construction**Description** : Cailloutis mêlé à de l'argile grise à verdâtre (substrat remanié : graves). Couche homogène et compacte.**Interprétation** : Éventuel effondrement de paroi précédent la mise en place du poteau.**US : 3109** (F225)**Type d'US** : Remblai **Action** : Construction**Description** : Argile grise à ocre-jaune homogène et compacte.**Interprétation** : Couche liée (et antérieure) à la mise en place a poteau.**US : 3110** (F225)**Type d'US** : Remblai **Action** : Construction**Description** : Argile ocre-jaune Contenant des poches argil sableuses grises. Couche hétérogène et compacte.**Interprétation** : Couche liée (et antérieure) à la mise en place a poteau.**US : 3111** (F225)**Type d'US** : Creusement **Action** : Construction**Description** : Creusement de forme subcirculaire au profil en auge.

Diamètre. : 0,60 m

Prof. obs : 0,43 m

Interprétation : Creusement de F225.**US : 3112** (F82)**Type d'US** : Remblai **Action** : Abandon**Description** : Argile grise contenant de nombreux CDB et des traces ferro-manganiques et quelques pierres calcaires et siliceuses.**Interprétation** : Comblement unique de F82.

Poterie : Lot : 50 / Type : PBVL / forme : dolium / période : Antiquité LT_finale ou antiquité / NR : 7 / NMI : 0

US : 3113 (F82)**Type d'US** : Creusement **Action** : Construction**Description** : Creusement de forme ovale et au profil en cuvette fond irrégulier et asymétrique.

Long. : 0,74 m

Larg. : 0,62 m

Prof. obs : 0,26 m

Interprétation : Creusement de F82.

US : 3114 (F57)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile grise foncée contenant des traces d'oxydation ferro-manganiques. Couche homogène et compacte.**Interprétation :** Remblai unique de F57.**US : 3115** (F57)**Type d'US :** Creusement **Action :** Construction**Description :** Creusement de forme circulaire au profil en cuvette aux bords évasés.

Diamètre. : 0,32 m

Prof. obs : 0,10 m

Interprétation : Creusement de F57.**US : 3116** (F 211 / sd 5)**Type d'US :** Creusement **Action :** Construction**Description :** Creusement linéaire d'orientation ouest-sud-ouest/est-nord-est au profil en "V" au fond arrondi et bords légèrement évasés.

Larg. ouv max. : 1,38 m

Prof. obs : 0,78 m

Interprétation : Creusement du fossé F211 qui est le pendant oriental du fossé F200 (sondage 5).

Poterie : Lot : 71 / Type : amph_ita / forme : Dressel 1 / période : Âge du Fer - LT_finale / NR : 1 / NMI : 0

US : 3117 (F 211 / sd 5)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile orangée mêlée de poches argileuses grises avec inclusions ferro-manganiques dans sa partie haute. Homogène et plastique.**Interprétation :** Comblement primaire du fossé F211 (sondage 5).**US : 3118** (F 211 / sd 5)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile de teinte bleu-gris mêlée à des poches d'argile brun-orange. Cette couche, assez homogène et compacte, contient de fins graviers (0-5mm) et de rares pierres calcaires ainsi que de nombreuses taches d'oxydations ferro-manganiques.**Interprétation :** Comblement secondaire du fossé F211 avec présence de caractères hydromorphiques (sondage 5).**US : 3119** (F 211 / sd 5)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile gris-orange contenant quelques pierres et de fins graviers calcaires ainsi que quelques nodules ferro-manganiques. Couche homogène et assez aérée.**Interprétation :** Comblement intermédiaire du fossé F211 (sondage 5).**US : 3120** (F 211 / sd 5)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile grise contenant de petites poches d'argile orange, quelques pierres calcaires (0-5cm) accompagné de très nombreux nodules calcaires et de quelques nodules ferro-manganiques. Couche homogène et compacte.**Interprétation :** Comblement intermédiaire du fossé F211 (sondage 5) après curage (US 3480).**US : 3121** (F 211 / sd 5)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile grise contenant de fines poches d'argile orange quelques pierres et fines inclusions calcaires ainsi que des nodules ferro-manganiques. Couche homogène et assez aérée.**Interprétation :** Comblement terminal du fossé F211 (sondage 5) après curage (US 3481).**US : 3122** (F 211 / sd 6)**Type d'US :** Creusement **Action :** Construction**Description :** Creusement linéaire d'orientation ouest-sud-ouest/est-nord-est au profil en entonnoir au fond arrondi et bords supérieurs évasés.

Larg. ouv max. : 1,71 m

Prof. obs : 0,86 m

Interprétation : Creusement du fossé F211 qui est le pendant oriental du fossé F200 (sondage 6).**US : 3123** (F 211 / sd 6)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile orangée mêlée à de l'argile gris-bleu contenant de très fines inclusions calcaires et quelques nodules ferro-manganiques. Couche homogène et plastique.**Interprétation :** Comblement primaire du fossé F211 (sondage 6).**US : 3124** (F 211 / sd 6)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile grise mêlée de poches argileuses orangées contenant de fines inclusions calcaires et de nombreux nodules ferro-manganiques. Couche homogène et très compacte.**Interprétation :** Comblement intermédiaire du fossé F211 (sondage 6) après curage (US 3482).**US : 3125** (F 211 / sd 6)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile gris-orange contenant quelques pierres (0 - 1 cm) et de fines inclusions calcaires ainsi que de nombreux nodules ferro-manganiques. Couche homogène et compacte.**Interprétation :** Comblement intermédiaire du fossé F211 (sondage 6).**US : 3126** (F 211 / sd 6)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile orange mêlée de fines poches d'argile grise contenant quelques nodules ferro-manganiques. Couche homogène et très compacte.**Interprétation :** Comblement intermédiaire du fossé F211 (sondage 6) après curage (US 3483).**US : 3127** (F 211 / sd 6)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile gris-bleu mêlée de fines poches d'argile orange contenant de rares et fines inclusions calcaires et quelques nodules ferro-manganiques. Couche homogène et assez aérée.**Interprétation :** Comblement terminal du fossé F211 (sondage 6) après curage (US 3484).

US : 3128 (F 200 / sd 15)**Type d'US** : Creusement**Action** : Construction

Description : Creusement linéaire d'orientation ouest-sud-ouest/est-nord-est au profil en entonnoir à fond plat et bords supérieurs évasés et asymétriques (asymétrie liée à un curage postérieur débordant sur la paroi nord-ouest).

Larg. ouv max. : 1,94 m

Prof. obs : 0,96 m

Interprétation : Creusement du fossé F200 qui est le pendant occidental du fossé F211 (sondage 15).

US : 3129 (F 200 / sd 15)**Type d'US** : Remblai**Action** : Abandon

Description : Argile gris-beige contenant quelques petits cailloux calcaires (0-10 cm) et traces d'oxydation ferro-manganiques ainsi que de très nombreuses et fines inclusions calcaires. Couche homogène et plastique.

Interprétation : Comblement primaire du fossé F200 (sondage 15).

US : 3130 (F 200 / sd 15)**Type d'US** : Remblai**Action** : Abandon

Description : Argile grise légèrement bleutée avec de petites poches argileuses orangées. Cette couche contient de nombreuses pierres calcaires (3 - 7 cm) et de nombreuses fines inclusions calcaires ainsi que des nodules ferro-manganiques. Assez homogène et très compacte.

Interprétation : Comblement intermédiaire du fossé F200 (sondage 15) après curage (US 3485).

US : 3131 (F 200 / sd 15)**Type d'US** : Remblai**Action** : Abandon

Description : Argile grise contenant quelques fines inclusions calcaires et des poches argileuses oranges liées à des oxydations ferro-manganiques. Couche homogène et compacte.

Interprétation : Comblement intermédiaire du fossé F200 (sondage 15).

Poterie : Lot : 86 / Type : NNT_GR / forme : ind / période : Âge du Fer - protohistoire indéterminée / NR : 1 / NMI : 0

US : 3132 (F 200 / sd 15)**Type d'US** : Remblai**Action** : Abandon

Description : Argile gris-beige contenant de nombreuses et fines inclusions calcaires, des poches argileuses oranges liées à des oxydations ferro-manganiques et des cailloux calcaires (3 - 6 cm). Couche homogène et aérée.

Interprétation : Comblement terminal du fossé F200 (sondage 15) après curage (US 3486).

Terre cuite : Lot : 109 / Type : TCA / sous-type : Indet / datation indét. / NR : 3 / Poids : 36

US : 3133 (F 200 / sd 10)**Type d'US** : Creusement**Action** : Construction

Description : Creusement linéaire d'orientation ouest-sud-ouest/est-nord-est au profil en "V" à fond plat et aux bords légèrement évasés. La légère asymétrie du bord supérieur de la paroi sud-est semble liée à un curage postérieur légèrement débordant.

Larg. ouv max. : 1,80 m

Prof. obs : 1,06 m

Interprétation : Creusement du fossé F200 qui est le pendant occidental du fossé F211 (sondage 10).

US : 3134 (F 200 / sd 10)**Type d'US** : Remblai**Action** : Abandon

Description : Argile brun-orange contenant de fines inclusions calcaires et quelques traces d'oxydation ferro-manganiques. Couch homogène et très compacte.

Interprétation : Comblement primaire du fossé F200 (sondage 10).

US : 3135 (F 200 / sd 10)**Type d'US** : Remblai**Action** : Abandon

Description : Argile gris-bleu contenant de nombreuses poches d'argile orange, de traces ferro-manganiques et quelques fines inclusions calcaires. Couche Homogène et compacte.

Interprétation : Comblement intermédiaire du fossé F200 (sondage 10) après curage (US 3487). Présence de caractères hydromorphiques

US : 3136 (F 200 / sd 10)**Type d'US** : Remblai**Action** : Abandon

Description : Argile beige, légèrement orangée, avec quelques poches d'argile gris-bleu contenant quelques fines inclusions calcaire et de nombreuses traces ferro-manganiques. Couche assez hétérogène et compacte.

Interprétation : Comblement intermédiaire du fossé F200 (sondage 10).

US : 3137 (F 200 / sd 10)**Type d'US** : Remblai**Action** : Abandon

Description : Argile gris-orangé contenant quelques cailloux calcaire et siliceux, de rares fines inclusions calcaires et des traces ferro-manganiques. Couche homogène et aérée.

Interprétation : Comblement terminal du fossé F200 (sondage 10).

US : 3138 (F 200 / sd 11)**Type d'US** : Creusement**Action** : Construction

Description : Creusement linéaire d'orientation ouest-sud-ouest/est-nord-est au profil en entonnoir et aux bords supérieurs évasés et légèrement asymétriques (asymétrie liée à un curage postérieur débordant sur la paroi sud-est).

Larg. ouv max. : 1,62 m

Prof. obs : 1,04 m

Interprétation : Creusement du fossé F200 qui est le pendant occidental du fossé F211 (sondage 11).

US : 3139 (F 200 / sd 11)**Type d'US** : Remblai**Action** : Abandon

Description : Argile brun-clair avec fines poches d'argile gris-bleu. Contient de rares graviers, de fines inclusions calcaires et quelques traces d'oxydation ferro-manganiques. Couche homogène et plastique.

Interprétation : Comblement primaire du fossé F200 (sondage 11).

US : 3140 (F 200 / sd 11)**Type d'US** : Remblai**Action** : Abandon

Description : Argile brun-orange avec quelques fines poches d'argile gris-bleu. Contient de rares graviers, de fines inclusions calcaires et quelques traces d'oxydation ferro-manganiques. Couche homogène et plastique.

Interprétation : Comblement intermédiaire du fossé F200 (sondage 11).

US : 3141 (F 200 / sd 11)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon

Description : Argile brune avec quelques fines poches d'argile gris-bleu. Contient de rares graviers calcaires, quelques cailloux siliceux et des traces d'oxydation ferro-manganiques. Couche homogène et plastique.

Interprétation : Comblement intermédiaire du fossé F200 (sondage 11).

US : 3142 (F 200 / sd 11)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon

Description : Argile gris-brun contenant de rares graviers calcaires et des traces d'oxydation ferro-manganiques. Couche homogène et plastique.

Interprétation : Comblement intermédiaire du fossé F200 (sondage 11).

US : 3143 (F 200 / sd 11)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon

Description : Argile sableuse grise à gris-bleutée contenant énormément d'oxydes ferro-manganiques oranges et quelques inclusions de fins graviers calcaires. Couche hétérogène et légèrement meuble.

Interprétation : Comblement intermédiaire du fossé F200 (sondage 11) après curage (US 3489). Présence de caractères hydromorphiques.

US : 3144 (F 200 / sd 11)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon

Description : Argile limoneuse brun-gris contenant quelques graviers calcaires, de rares CDB et quelques traces d'oxydation ferro-manganiques. Couche hétérogène et assez compacte.

Interprétation : Comblement intermédiaire du fossé F200 (sondage 11).

US : 3145 (F 200 / sd 11)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon

Description : Argile gris-vert contenant de fines inclusions calcaires et de rares nodules ferro-manganiques.

Interprétation : Comblement intermédiaire du fossé F200 (sondage 11) après curage (US 3490).

US : 3146 (F 200 / sd 11)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon

Description : Argile sableuse grise contenant de rares nodules ferro-manganiques avec tâches d'oxydation et des cailloux siliceux (5 - 10 cm) en fond de couche.

Interprétation : Comblement terminal du fossé F200 (sondage 11) après curage (US 3491).

US : 3147 (F 211 / sd 9)**Type d'US :** Creusement **Action :** Construction

Description : Creusement linéaire d'orientation ouest-sud-ouest/est-nord-est au profil en entonnoir et aux bords supérieurs évasés et légèrement asymétriques (asymétrie liée à un curage postérieur débordant sur la paroi sud-est).

Larg. ouv max. : 1,68 m

Prof. obs : 0,92m

Interprétation : Creusement du fossé F211 qui est le pendant oriental du fossé F200 (sondage 9).

US : 3148 (F 211 / sd 9)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon

Description : Argile brune avec poches d'argile marneuse blanchâtre et fines inclusions calcaires. Couche hétérogène et plastique.

Interprétation : Comblement primaire du fossé F211 (sondage 9).

US : 3149 (F 211 / sd 9)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon

Description : Argile sableuse brun-orange contenant des poches d'argile grises et de rares inclusions calcaires. Couche hétérogène et plastique.

Interprétation : Comblement intermédiaire du fossé F211 (sondage 9).

US : 3150 (F 211 / sd 9)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon

Description : Argile brun-orange contenant des traces d'oxydation ferro-manganiques. Couche homogène et plastique.

Interprétation : Comblement intermédiaire du fossé F211 (sondage 9).

US : 3151 (F 211 / sd 9)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon

Description : Argile sableuse grise contenant de nombreux CDB et des oxydations ferro-manganiques.

Interprétation : Perturbation postérieure (racine?).

US : 3152 (F 211 / sd 9)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon

Description : Argile gris-brun contenant de nombreuses et fines inclusions calcaires, quelques CDB et traces d'oxydations ferro-manganiques. Couche homogène et compacte.

Interprétation : Comblement intermédiaire du fossé F211 (sondage 9).

US : 3153 (F 211 / sd 9)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon

Description : Argile sableuse grise contenant quelques CDB et des traces d'oxydations et de nodules ferro-manganiques. Couche homogène et peu compacte.

Interprétation : Comblement terminal du fossé F211 (sondage 9) après curage (US 3469).

US : 3154 (F 227 / sd 38)**Type d'US :** Creusement **Action :** Construction

Description : Creusement linéaire d'orientation nord-nord-ouest sud-sud-est au profil en cuvette aux bords semi verticalisés et légèrement asymétriques (asymétrie liée à un curage postérieur débordant sur la paroi nord-est).

Larg. ouv max. : 0,85 m

Prof. obs : 0,58 m

Interprétation : Creusement du fossé F227 (dans sondage 38) qui constitue le prolongement sud du fossé F148 (au sud de l'intersection avec le fossé F184) et qui est antérieur au fossé F226 se trouvant, lui plus au sud.

US : 3155 (F 227 / sd 38)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon

Description : Argile faiblement sableuse gris-orange contenant quelques inclusions d'oxydes ferro-manganiques. Couche homogène et compacte.

Interprétation : Comblement primaire du fossé F227 (sondage 38).

US : 3156 (F 227 / sd 38)**Type d'US** : Remblai**Action** : Abandon

Description : Argile sableuse grise contenant de nombreuses inclusions d'oxydes ferro-manganiques et quelques cailloux calcaires. Couche homogène et assez compacte.

Interprétation : Comblement intermédiaire du fossé F227 (sondage 38).

US : 3157 (F 227 / sd 40)**Type d'US** : Creusement**Action** : Construction

Description : Creusement linéaire d'orientation nord-nord-ouest / sud-sud-est au profil en "V" au fond arrondi et légèrement asymétriques dans sa partie supérieure (asymétrie liée à un curage postérieur débordant sur la paroi nord-est).

Larg. ouv max. : 0,94 m

Prof. obs : 0,64 m

Interprétation : Creusement du fossé F227 (dans sondage 40) qui constitue le prolongement sud du fossé F148 (au sud de l'intersection avec le fossé F184) et qui est antérieur au fossé F226 se trouvant, lui, plus au sud.

US : 3158 (F 227 / sd 40)**Type d'US** : Remblai**Action** : Abandon

Description : Argile gris-orange contenant quelques inclusions d'oxydes ferro-manganiques. Couche homogène et compacte.

Interprétation : Comblement primaire du fossé F227 (sondage 40).

US : 3159 (F 227 / sd 40)**Type d'US** : Remblai**Action** : Abandon

Description : Argile sableuse gris-orange contenant de fines inclusions calcaires et quelques traces d'oxydations ferro-manganiques. Couche homogène et compacte.

Interprétation : Comblement intermédiaire du fossé F227 (sondage 40).

US : 3160 (F 227 / sd 40)**Type d'US** : Remblai**Action** : Abandon

Description : Argile faiblement sableuse gris-orange contenant quelques inclusions d'oxydes ferro-manganiques et quelques fins graviers siliceux. Couche homogène et compacte.

Interprétation : Comblement intermédiaire du fossé F227 (sondage 40).

US : 3161 (F 227 / sd 40)**Type d'US** : Remblai**Action** : Abandon

Description : Argile grise faiblement sableuse contenant quelques fines inclusions et un caillou calcaires. Couche homogène et assez compacte.

Interprétation : Comblement intermédiaire du fossé F227 (sondage 40).

US : 3162 (F 227 / sd 40)**Type d'US** : Remblai**Action** : Abandon

Description : Argile sableuse grise contenant de nombreuses oxydations ferro-manganiques, de petits cailloux calcaires et graviers siliceux ainsi que quelques petits CDB. Couche homogène et assez meuble.

Interprétation : Comblement intermédiaire du fossé F227 (sondage 40).

US : 3163 (F 184 / sd 35)**Type d'US** : Remblai**Action** : Abandon

Description : Argile légèrement limoneuse grise contenant de nombreuses traces et nodules ferro-manganiques. Couche homogène et peu compacte.

Interprétation : Comblement unique du fossé F184 (sondage 35).

Poterie : Lot : 73 / Type : CSTE / forme : coupe carenée à panse liss / période : Âge du Fer - LTD2b / NR : 9 / NMI : 0

US : 3164 (F 184 / sd 35)**Type d'US** : Creusement**Action** : Construction

Description : Creusement linéaire d'orientation nord-ouest / sud-est au profil arasé en cuvette aux bords évasés et légèrement asymétriques.

Larg. ouv max. : 0,70 m

Prof. obs : 0,16 m

Interprétation : Creusement du fossé F184 = F156 (dans sondage 35) qui traverse la partie nord-est de l'emprise et qui recoupe le fossé F227.

US : 3165 (F 227 / sd 35)**Type d'US** : Remblai**Action** : Abandon

Description : Limon sableux gris contenant de nombreuses traces d'oxydations et nodules ferro-manganiques oranges, quelques cailloux siliceux. Couche homogène et meuble.

Interprétation : Comblement terminal du fossé F227 (sondage 35).

US : 3166 (F 227 / sd 35)**Type d'US** : Remblai**Action** : Abandon

Description : Limon légèrement sableux gris contenant de nombreuses traces d'oxydations et nodules ferro-manganiques oranges, quelques cailloux siliceux. Couche homogène et meuble.

Interprétation : Comblement primaire du fossé F227 (sondage 35).

US : 3167 (F 227 / sd 35)**Type d'US** : Creusement**Action** : Construction

Description : Creusement linéaire d'orientation nord-nord-ouest sud-sud-est au profil en cuvette aux bords asymétriques

Larg. ouv max. : 0,78 m

Prof. obs : 0,54 m

Interprétation : Creusement du fossé F227 (dans sondage 35) qui constitue le prolongement sud du fossé F148 (au sud de l'intersection avec le fossé F184) et qui est antérieur au fossé F226 se trouvant, lui, plus au sud.

US : 3168 (F 143 / sd 28)**Type d'US** : Remblai**Action** : Abandon

Description : Argile gris-clair contenant de fines inclusions calcaires, des nodules ferro-manganiques ainsi que de TCA. Couche homogène et assez meuble.

Interprétation : comblement terminal de la fosse F143.

Terre cuite : Lot : 101 / Type : TCA / sous-type : Indet / datatio indét. / NR : 4 / Poids : 89

Terre cuite : Lot : 115 / Type : TCA / sous-type : Indet / datatio indét. / NR : 5 / Poids : 200

US : 3169 (F 143 / sd 28)**Type d'US** : Remblai**Action** : Abandon

Description : Argile orangée avec poches d'argile verdâtre contenant de nombreuses traces d'oxydes ferro-manganiques. Couche homogène et compacte.

Interprétation : Comblement primaire de la fosse F143.

US : 3170 (F 143 / sd 28)**Type d'US :** Creusement **Action :** Construction**Description :** Creusement au profil en cuvette à fond plat et irrégulier aux bords évasés.Larg. : 0,78 m
Prof. obs : 0,54 m**Interprétation :** Creusement de la fosse F143 (antérieure au fossé F148).**US : 3171** (F 148 / sd 28)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Limon grise contenant de nombreuses traces d'oxydations ferro-manganiques et quelques graviers calcaires. Couche homogène et compacte.**Interprétation :** Comblement final du fossé F148 (sondage 28).

Métal : Lot : 117 / matière : Fer / Type : Clou / datation indéterminée. / NR : / Poids : 5

Poterie : Lot : 19 / Type : PBVL / forme : dolium / période : Âge du Fer - LT_finale / NR : 3 / NMI : 0

Poterie : Lot : 20 / Type : CSTE / forme : ind / période : Âge du Fer - LT_finale / NR : 1 / NMI : 0

Poterie : Lot : 21 / Type : CC / forme : ind / période : Antiquité - LT_finale ou antiquité / NR : 2 / NMI : 0

Terre cuite : Lot : 111 / Type : TCA / sous-type : Indet / datation indéterminée. / NR : 1 / Poids : 38

Terre cuite : Lot : 97 / Type : TCA / sous-type : Indet / datation indéterminée. / NR : 2 / Poids : 348

US : 3172 (F 148 / sd 28)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile grise contenant de nombreuses traces d'oxydations ferro-manganiques et quelques graviers calcaires. Couche homogène et compacte.**Interprétation :** Comblement intermédiaire du fossé F148 (sondage 28).**US : 3173** (F 148 / sd 28)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile blanchâtre contenant des inclusions d'argile orange (très proche du TN). Homogène et plastique.**Interprétation :** Comblement primaire du fossé F148 certainement lié à un effondrement partiel de paroi (sondage 28).

Poterie : Lot : 18 / Type : PBVL / forme : ind / période : Âge du Fer - LT_finale / NR : 2 / NMI : 1

US : 3174 (F 148 / sd 28)**Type d'US :** Creusement **Action :** Construction**Description :** Creusement linéaire d'orientation nord-nord-ouest / sud-sud-est au profil en cuvette aux bords asymétriques et fond irrégulier.Larg. ouv max. : 1,28 m
Prof. obs : 0,80 m**Interprétation :** Creusement du fossé F148 (dans sondage 28) qui constitue le prolongement nord du fossé F227 (au nord de l'intersection avec le fossé postérieur F184/156).**US : 3175** (F 148 / sd 33)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Limon gris-clair contenant de fines inclusions calcaires, des nodules ferro-manganiques ainsi que de TCA. Couche homogène et assez meuble.**Interprétation :** Comblement terminal du fossé F148 (sondage 33).**US : 3176** (F 148 / sd 33)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile brun-clair contenant de fines inclusions calcaire et de nombreuses traces d'oxydation ferro-manganiques. Couches homogènes et assez compactes.**Interprétation :** Comblement intermédiaire du fossé F148 (sondage 33) après éventuel curage (US 3503).**US : 3177** (F 148 / sd 33)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile beige à orange mêlée de poches argileuses grises et contenant de fins graviers calcaires et des traces de CDB. Couches hétérogènes et compactes.**Interprétation :** Comblement primaire de F148 (sondage 33).**US : 3178** (F 148 / sd 33)**Type d'US :** Creusement **Action :** Construction**Description :** Creusement linéaire d'orientation nord-nord-ouest sud-sud-est au profil en cuvette aux bords évasés.Larg. ouv max. : 1,02 m
Prof. obs : 0,54 m**Interprétation :** Creusement du fossé F148 (dans sondage 33) qui constitue le prolongement nord du fossé F227 (au nord de l'intersection avec le fossé postérieur F184/156).**US : 3179** (F 201 / sd 27)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile beige mêlée de poches argileuses grises et qui contient de nombreuses traces d'oxydations ferro-manganiques. Couche légèrement hétérogène et compacte.**Interprétation :** Comblement terminal du fossé F201 équivalent à l'US 3526 de F226 (sondage 27).**US : 3180** (F 201 / sd 27)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile beige mêlée de nombreuses poches argileuses grises et qui contient des traces d'oxydations ferro-manganiques. Couche hétérogène et compacte.**Interprétation :** Comblement intermédiaire du fossé F201 (sondage 27) équivalent à l'US 3527 de F226.**US : 3181** (F 201 / sd 27)**Type d'US :** Creusement **Action :** Construction**Description :** Creusement linéaire d'orientation ouest-sud-ouest / est-nord-est.

Profil indéfini car il se confond avec celui de F226 (sondage d'angle entre F226 et F201). Seul le profil sud est mesurable et il forme une demi-cuvette au bord supérieur très évasé.

Interprétation : Creusement du fossé F201 (dans sondage 2) contemporain de celui du fossé F226 (US 3185).**US : 3182** (F 201 / sd 27)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile orange contenant quelques fines poches d'argile grise et quelques traces d'oxydes ferro-manganiques. Couches légèrement hétérogènes et compactes.**Interprétation :** Comblement intermédiaire du fossé F201 (sondage 27) équivalent à l'US 3528 de F226.

US : 3183 (F 201 / sd 27)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon

Description : Argile gris-clair contenant de fines poches d'argile orange et de nombreuses traces d'oxydation ferro-manganiques. Couche légèrement hétérogène et compacte.

Interprétation : Comblement intermédiaire du fossé F201 (sondage 27) équivalent à l'US 3529 de F226.

US : 3184 (F 201 / sd 27)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon

Description : Argile orange homogène contenant de très fines inclusions calcaires et quelques nodules ferro-manganiques. Couche homogène et plastique.

Interprétation : Comblement primaire du fossé F201 (sondage 27) certainement lié à l'érosion partielle des parois (TN remanié). Équivalent à l'US 3530 de F226.

US : 3185 (F 226 / sd 27)**Type d'US :** Creusement **Action :** Construction

Description : Creusement linéaire d'orientation nord-nord-ouest / sud-sud-est.

Profil indéfini car il se confond avec celui de F201 (sondage d'angle entre F226 et F201). Seul le profil est est mesurable et il forme un demi "V" au bord supérieur très évasé.

Prof. obs. : 0,62 m

Interprétation : Creusement du fossé F226 (dans sondage 27) qui constitue le prolongement postérieur sud du fossé F227 (au sud de l'intersection avec le fossé antérieur F211). Ce fossé F226 constitue le pendant oriental du fossé F204 et est contemporain du fossé perpendiculaire F201.

US : 3186 (F 224 / sd 64)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon

Description : Limon marbré orange contenant de nombreuses poches argileuses grises. Couche hétérogène et assez aéré.

Interprétation : Comblement terminal du silo F224.

US : 3187 (F 224 / sd 64)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon

Description : Argile marneuse blanc-gris avec fins fragments de calcaire dégradé (TN remanié). Couche homogène et assez compacte.

Interprétation : Comblement intermédiaire du silo F224 constitutif d'un apport exogène de sédiment.

US : 3188 (F 224 / sd 64)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon

Description : Limon marbré orange contenant de nombreuses poches argileuses grises. Couche hétérogène et assez aéré.

Interprétation : Comblement intermédiaire du silo F244.

US : 3189 (F 224 / sd 64)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon

Description : Concentration compacte de pierres calcaires chauffées (4 à 10 cm). Couche homogène

Interprétation : Comblement intermédiaire du silo F224 constitutif d'un apport exogène de pierres calcaires issues d'une structure de chauffe.

US : 3190 (F 224 / sd 64)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon

Description : Limon brun-gris contenant de fines inclusions de CDL. Couche homogène et compacte.

Interprétation : Comblement intermédiaire du silo F244.

US : 3191 (F 224 / sd 64)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon

Description : Limon argileux marbré orange contenant a nombreuses poches argileuses grises. Couche hétérogène et compacte.

Interprétation : Comblement primaire du silo F244.

US : 3192 (F 224 / sd 64)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon

Description : Limon argileux marbré orange contenant a nombreuses poches argileuses grises. Couche hétérogène et compacte.

Interprétation : Comblement primaire du silo F244.

US : 3193 (F 224 / sd 64)**Type d'US :** Creusement **Action :** Construction

Description : Creusement de forme circulaire au profil piriforme (fon plat et parois concaves).

Diamètre. : 1,42m

Prof. obs : 0,96 m

Interprétation : Creusement du silo F224. Il se situe aux abords immédiats du bâtiment constitué par F216, 217, 221, 223.

US : 3194 (F 221 / sd 63)**Type d'US :** Négatif **Action :** Démolition

Description : Argile sableuse gris-noir contenant de nombreux CDB et quelques nodules de TC. Couche homogène et meuble.

Interprétation : Reste de poteau incendié.

US : 3195 (F 221 / sd 63)**Type d'US :** Négatif **Action :** Abandon

Description : Argile grise-orange à brune contenant quelque inclusions de fins graviers dont la partie inférieure révèle la trace charbonneuse de la base du poteau. Couche hétérogène et assez compacte.

Interprétation : Emplacement supposé du poteau (non visible après pourrissement) déterminé par la situation respective du poteau calciné encore en place (US 3194) et de la partie inférieure de ce même poteau, visible à la base de cette US 3195. Il existe certainement un effet d'écrasement de part et d'autre par les US de comblement a l'avant-trou 3197 et 3198.

US : 3197 (F 221 / sd 63)**Type d'US :** Remblai **Action :** Construction

Description : Argile orange avec poches d'argile grise et inclusions a fins graviers calcaires (TN remanié). Couche assez hétérogène et compacte.

Interprétation : Comblement de l'avant-trou pour calage du poteau.

US : 3198 (F 221 / sd 63)**Type d'US :** Remblai **Action :** Construction

Description : Argile orange avec poches d'argile grise et inclusions a fins graviers calcaires (TN remanié). Couche assez hétérogène et compacte.

Interprétation : Comblement de l'avant-trou pour calage du poteau.

US : 3199 (F 221 / sd 63)**Type d'US :** Remblai **Action :** Construction**Description :** Limon argileux gris-brun très homogène et très compact.**Interprétation :** Couche certainement liée à un effondrement de la partie haute de la paroi et qui est antérieure à l'installation du poteau.**US : 3200** (F 221 / sd 63)**Type d'US :** Creusement **Action :** Construction**Description :** Creusement de forme rectangulaire aux angles arrondis et au profil en auge très régulier (fond plat et parois verticales).

Larg. : 1,50m ?

Long. : 1,58m

Prof. obs : 1,04m

Interprétation : Creusement de F221. Les TP F216, 217, 221, et 223 constituent un important bâtiment rectangulaire sis dans la partie sud-est de l'enclos.**US : 3201** (F 201 / sd 23)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile sableuse grise contenant de nombreuses inclusions d'oxydes ferro-manganiques orangées et quelques cailloux calcaires et siliceux (2-5cm). Quelques fins fragments de céramique (non prélevables) sont présents. Couche homogène et assez meuble.**Interprétation :** Comblement terminal du fossé F201 (sondage 23).

Poterie : Lot : 85 / Type : NNT_GR / forme : ind / période : Âge du Fer - protohistoire indéterminée / NR : 2 / NMI : 0

US : 3202 (F 201 / sd 23)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Sédiment argilo sableux brun-clair à beige contenant de nombreuses traces d'oxydes ferro-manganiques. Couche homogène et peu compacte.**Interprétation :** Comblement intermédiaire du fossé F201 (sondage 23) largement recoupé par le curage US 3504.**US : 3203** (F 201 / sd 23)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Sédiment argilo sableux brun-clair à beige contenant de nombreuses traces d'oxydes ferro-manganiques. Couche homogène et peu compacte.**Interprétation :** Comblement intermédiaire du fossé F201 (sondage 23) largement recoupé par le curage US 3504.**US : 3204** (F 201 / sd 23)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile légèrement sableuse grise à orange contenant des inclusions d'oxydes ferro-manganiques orangées et de très fins et rares graviers calcaires. Couche homogène et compacte.**Interprétation :** Comblement intermédiaire du fossé F201 (sondage 23).**US : 3205** (F 201 / sd 23)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile orange contenant quelques inclusions de graviers calcaires et siliceux. Couche homogène et plastique.**Interprétation :** Comblement primaire du fossé F201 (sondage 23).**US : 3206** (F 201 / sd 23)**Type d'US :** Creusement **Action :** Construction**Description :** Creusement linéaire d'orientation ouest-sud-ouest / est-nord-est au profil en "V" aux bords supérieurs évasés.

Larg. ouv max. : 1,84m

Prof. obs : 1,02m

Interprétation : Creusement du fossé F201 (sondage 23).**US : 3207** (F 213 / sd 20)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile gris-orange contenant des cailloux calcaires et siliceux. Couche homogène et assez compacte.**Interprétation :** Comblement terminal de la fosse F213.**US : 3208** (F 213 / sd 20)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile gris-vert contenant de très nombreux cailloux calcaires et siliceux. Couche homogène et compacte.**Interprétation :** Comblement intermédiaire de la fosse F213.**US : 3209** (F 213 / sd 20)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile légèrement sableuse gris-orange contenant de nombreuses traces d'oxydations ferro-manganiques. Couche homogène et compacte.**Interprétation :** Comblement intermédiaire de la fosse F213.**US : 3210** (F 213 / sd 20)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile orange à grise contenant de rares cailloux siliceux et de nombreuses traces d'oxydes ferro-manganiques. Couche homogène et plastique.**Interprétation :** Comblement primaire de la fosse F213.**US : 3211** (F 213 / sd 20)**Type d'US :** Creusement **Action :** Construction**Description :** Creusement de forme circulaire et de profil en cuvette aux bords évasés.

Diamètre. : 0,84 m

Prof. : 0,69 m

Interprétation : Creusement de la fosse F213.**US : 3212** (F 201 / sd 20)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile grise contenant quelques graviers siliceux et fond de couche, de rares traces d'oxydations ferro-manganiques et quelques fins nodules de TC. Couche homogène et assez compacte.**Interprétation :** Comblement terminal du fossé F201 (sondage 20).**US : 3213** (F 201 / sd 20)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile grise à orange contenant de petits cailloux et de fines inclusions calcaires ainsi que des traces d'oxydes ferro-manganiques. Couche assez hétérogène et compacte.**Interprétation :** Comblement intermédiaire du fossé F201 (sondage 20).

US : 3214 (F 201 / sd 20)**Type d'US :** Remblai**Action :** Abandon

Description : Argile orange avec avec poches d'argiles grises contenant de nombreux cailloux et graviers calcaires et siliceux, notamment en partie supérieure. Couche hétérogène et compacte.

Interprétation : Comblement intermédiaire du fossé F201 (sondage 20).

Poterie : Lot : 78 / Type : NNT_GR / forme : ind / période : Âge du Fer - protohistoire indéterminée / NR : 1 / NMI : 0

US : 3215 (F 201 / sd 20)**Type d'US :** Remblai**Action :** Abandon

Description : Argile sableuse gris-orange contenant énormément de traces d'oxydes ferro-manganiques. Couche homogène et assez compacte.

Interprétation : Comblement intermédiaire du fossé F201 (sondage 20) largement recoupé par le curage US 3505.

US : 3216 (F 201 / sd 20)**Type d'US :** Remblai**Action :** Abandon

Description : Argile à dominante orange contenant des cailloux calcaires et siliceux (notamment à la base de la couche). Couche homogène et plastique.

Interprétation : Comblement primaire du fossé F201 (sondage 20).

US : 3217 (F 201 / sd 20)**Type d'US :** Creusement**Action :** Construction

Description : Creusement linéaire d'orientation ouest-sud-ouest / est-nord-est au profil en "V" aux bords supérieurs légèrement évasés et asymétriques.

Larg. ouv max. : 1,88m

Prof. obs : 1,06m

Interprétation : Creusement du fossé F201 (sondage 20).

US : 3218 (F 223 / sd 62)**Type d'US :** Négatif**Action :** Démolition

Description : Argile sableuse gris-noir contenant de nombreux CDB et quelques nodules de TC ainsi que quelques poches d'argile orange et de rares graviers. Couche assez hétérogène et meuble.

Interprétation : Reste d'une partie du poteau incendié.

US : 3219 (F 223 / sd 62)**Type d'US :** Remblai**Action :** Construction

Description : Argile peu limoneuse orange-grise contenant quelques fins graviers et cailloux calcaires et de rares traces d'oxydations ferro-manganiques. Couche plutôt homogène et meuble.

Interprétation : Comblement de l'avant-trou.

US : 3220 (F 223 / sd 62)**Type d'US :** Remblai**Action :** Construction

Description : Argile peu limoneuse gris-clair contenant de nombreuses traces d'oxydations ferro-manganiques. Couche homogène et meuble.

Interprétation : Couche antérieure au comblement massif de l'avant-trou (certainement liée à un effondrement partiel de paroi avant mise en place du poteau) qui a subi un phénomène de percolation potentiellement lié au pourrissement du poteau.

US : 3221 (F 223 / sd 62)**Type d'US :** Remblai**Action :** Construction

Description : Argile peu limoneuse gris-clair contenant quelques traces d'oxydations ferro-manganiques et des inclusions de CDB. Couche homogène et assez meuble.

Interprétation : Couche antérieure au comblement massif de l'avant-trou (certainement liée à un effondrement partiel de paroi avant mise en place du poteau) qui a subi un phénomène de percolation potentiellement lié au pourrissement du poteau.

US : 3222 (F 223 / sd 62)**Type d'US :** Creusement**Action :** Construction

Description : Creusement de forme rectangulaire aux angles arrondis et au profil en auge assez régulier (fond plat et parois verticales).

Larg. ouv max. : 1,28m

Long. : 1,50m ?

Prof. obs : 0,82m

Interprétation : Creusement de F223. Les TP F216, 217, 221, et 223 constituent un important bâtiment rectangulaire sis dans la part sud-est de l'enclos.

US : 3223 (F 216 / sd 60)**Type d'US :** Creusement**Action :** Construction

Description : Creusement de forme carrée aux angles arrondis et a profil en auge assez régulier (fond plat et parois verticales).

Larg. : 1,32m

Long. : 1,50 m ?

Prof. obs : 0,97m

Interprétation : Creusement de F216 lié à la mise en place a poteau (incendié) portant l'US 3251. Les TP F216, 217, 221, et 22 constituent un bâtiment rectangulaire.

US : 3224 (F 217 / sd 61)**Type d'US :** Négatif**Action :** Démolition

Description : Limon gris contenant de nombreux CDB et quelques nodules de TC. Couche assez homogène et meuble.

Interprétation : Reste d'une partie du poteau incendié.

US : 3225 (F 217 / sd 61)**Type d'US :** Négatif**Action :** Abandon

Description : Argile grise-orange à brune contenant quelques trace d'oxydation ferro-manganiques dont la partie inférieure révèle la trac charbonneuse de la base du poteau. Couche hétérogène et assez compacte.

Interprétation : Emplacement supposé du poteau (non visible après pourrissement) déterminé par la situation respective du poteau calciné encore en place (US 3224) et de la partie inférieure de ce même poteau, visible à la base de cette US 3225. Il existe certainement un effet d'écrasement de part et d'autre par l'US de comblement a l'avant-trou 3227.

US : 3227 (F 217 / sd 61)**Type d'US :** Remblai**Action :** Construction

Description : Limon argileux orange à gris avec inclusions a quelques graviers calcaires. Couche homogène et assez compacte.

Interprétation : Comblement de l'avant-trou.

US : 3228 (F 217 / sd 61)**Type d'US :** Remblai **Action :** Construction**Description :** Argile limoneuse orange à gris avec inclusions de quelques graviers calcaires. Couche homogène et assez compacte.**Interprétation :** Comblement initial ayant certainement servi à caler, en première instance, le poteau à l'US 3224, avant qu'un comblement massif (US 3227) soit déversé.**US : 3229** (F 217 / sd 61)**Type d'US :** Creusement **Action :** Construction**Description :** Creusement de forme rectangulaire aux angles arrondis et au profil en auge assez régulier (fond plat et parois verticales).

Larg. : 1,25m

Long. : 1,50m ?

Prof. obs : 0,88m

Interprétation : Creusement de F223.

Les TP F216, 217, 221, et 223 constituent un important bâtiment rectangulaire sis dans la partie sud-est de l'enclos.

US : 3230 (F 201 / sd 25)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile limoneuse grise contenant quelques traces d'oxydations ferro-manganiques et de rares cailloux calcaires. Couche homogène et assez meuble.**Interprétation :** Comblement terminal du fossé F201 (sondage 25).

Poterie : Lot : 63 / Type : amph_ita / forme : Dressel 1 / période : Âge du Fer - LT_finale / NR : 2 / NMI : 0

US : 3231 (F 201 / sd 25)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile sableuse grise à brun-clair contenant de nombreuses taches et inclusions ferro-manganiques. Homogène et assez meuble.**Interprétation :** Comblement intermédiaire du fossé F201 (sondage 25).**US : 3232** (F 201 / sd 25)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile grise contenant quelques traces d'oxydes ferro-manganiques. Couche homogène et plastique.**Interprétation :** Comblement intermédiaire du fossé F201 (sondage 25).**US : 3233** (F 201 / sd 25)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile grise contenant quelques traces d'oxydations ferro-manganiques et quelques graviers calcaires. Couche homogène et plastique (grasse).**Interprétation :** Comblement primaire du fossé F201 (sondage 25) recoupé par l'éventuel curage US 3510.**US : 3234** (F 201 / sd 25)**Type d'US :** Creusement **Action :** Construction**Description :** Creusement linéaire d'orientation ouest-sud-ouest / est-nord-est au profil en entonnoir et au fond arrondi.

Larg. ouv max. : 2,04m

Prof. obs : 0,85m

Interprétation : Creusement du fossé F201 (sondage 25).**US : 3235** (F 201 / sd 16)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile limoneuse grise contenant de fines inclusions calcaires, quelques taches d'oxydation ferro-manganiques et de rare CDB. Couche homogène et assez meuble.**Interprétation :** Comblement terminal du fossé F201 (sondage 16).

Poterie : Lot : 76 / Type : NNT_FN / forme : ind / période : Âge du Fe - protohistoire indéterminée / NR : 2 / NMI : 0

Poterie : Lot : 77 / Type : NNT_GR / forme : ind / période : Âge du Fe - protohistoire ancienne / NR : 1 / NMI : 0

US : 3236 (F 201 / sd 16)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile grise à bleutée contenant quelques graviers calcaires et siliceux.

Couche homogène et assez compacte.

Interprétation : Comblement intermédiaire du fossé F201 (sondage 16) recoupé par le curage US 3512.**US : 3237** (F 201 / sd 16)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Limon argileux brun-clair contenant des taches d'oxydations ferro-manganiques et de rares cailloux calcaires et siliceux. Couche homogène et assez compacte.**Interprétation :** Comblement intermédiaire du fossé F201 (sondage 16).**US : 3238** (F 201 / sd 16)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile brun-clair à grise contenant des taches d'oxydations ferro-manganiques et de rares cailloux calcaires. Couche homogène et assez compacte.**Interprétation :** Comblement intermédiaire du fossé F201 (sondage 16) recoupé par le curage US 3512.**US : 3239** (F 201 / sd 16)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile beige-orange contenant de rares pierres calcaires ou siliceuses. Couche homogène et plastique.**Interprétation :** Un des comblements primaires du fossé F20 (sondage 16) recoupé par le curage US 3511. Certainement lié à un effondrement de la paroi nord-ouest du fossé car la composition du sédiment est très proche de celui du TN (TN légèrement remanié et oxydé). Elle est la même que celle de l'US 3242 dont elle est séparée par une bio-perturbation.**US : 3240** (F 201 / sd 16)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Limon argileux brun-clair contenant des taches d'oxydations ferro-manganiques et de rares cailloux calcaires et siliceux. Couche homogène et assez compacte.**Interprétation :** Comblement intermédiaire du fossé F201 (sondage 16). Sa composition est la même que celle de l'US 3237 dont il est séparé par une bio-perturbation.**US : 3241** (F 201 / sd 16)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile vert-orange. Couche homogène et plastique.**Interprétation :** Un des comblements primaires du fossé F20 (sondage 16) qui est certainement lié à un effondrement de la paroi sud-est du fossé car la composition du sédiment est très proche de celui du TN.

US : 3242 (F 201 / sd 16)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile beige-orange contenant de rares pierres calcaires ou siliceuses. Couche homogène et plastique.**Interprétation :** Un des comblements primaires du fossé F201 (sondage 16) recoupé par le curage US 3511. Certainement lié à un effondrement de la paroi nord-ouest du fossé car la composition du sédiment est très proche de celui du TN (TN légèrement remanié et oxydé). Elle est la même que celle de l'US 3239 dont elle est séparée par une bio-perturbation.**US : 3243** (F 201 / sd 16)**Type d'US :** Creusement **Action :** Construction**Description :** Creusement linéaire d'orientation ouest-sud-ouest / est-nord-est au profil en "V" aux bords légèrement asymétriques.

Larg. ouv max. : 2,28m

Prof. obs : 1,12m

Interprétation : Creusement du fossé F201 (sondage 16).**US : 3244** (F 201 / sd 18)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile sableuse grise contenant des graviers et quelques cailloux calcaires et quelques taches d'oxydations ferro-manganiques. Couche homogène et assez meuble.**Interprétation :** Comblement terminal du fossé F201 (sondage 18).

Métal : Lot : 1 / matière : fer / Type : demi-produit / datation indéterminée. / NR : 1 / NMI : 1 / Poids : 1349

Poterie : Lot : 74 / Type : NNT_GR / forme : ind / période : Âge du Fer - protohistoire indéterminée / NR : 1 / NMI : 0

US : 3245 (F 201 / sd 18)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile légèrement sableuse grise contenant de fines poches argileuses oranges, des taches d'oxydations ferro-manganiques et de fines inclusions calcaires. Couche homogène et assez compacte.**Interprétation :** Comblement intermédiaire du fossé F201 (sondage 18) recoupé par le curage US 3513.**US : 3246** (F 201 / sd 18)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile orange contenant des taches d'oxydations ferro-manganiques et de fines inclusions calcaires. Couche homogène et compacte.**Interprétation :** Comblement intermédiaire du fossé F201 (sondage 18).**US : 3247** (F 201 / sd 18)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile brun-orange contenant de fines inclusions calcaires. Couche homogène et compacte.**Interprétation :** Un des comblements primaires du fossé F201 (sondage 18).**US : 3248** (F 201 / sd 18)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile gris-orange contenant de très nombreux cailloux et inclusions calcaires. Couche homogène et compacte.**Interprétation :** Comblement intermédiaire du fossé F201 (sondage 18).**US : 3249** (F 201 / sd 18)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile orange veinée de gris contenant de fines inclusions calcaires et quelques traces d'oxydations ferro-manganiques. Couche homogène et compacte.**Interprétation :** Un des comblements primaires du fossé F201 (sondage 18).**US : 3250** (F 201 / sd 18)**Type d'US :** Creusement **Action :** Construction**Description :** Creusement linéaire d'orientation ouest-sud-ouest / est-nord-est au profil en "V" aux bords supérieurs asymétriques et au fond légèrement arrondi.

Larg. ouv max. : 1,96m

Prof. obs : 1,10m

Interprétation : Creusement du fossé F201 (sondage 18).**US : 3251** (F 216 / sd 60)**Type d'US :** Négatif **Action :** Démolition**Description :** Argile brune à grise contenant quelques graviers et un nombre de CDB. Couche plutôt hétérogène et meuble.**Interprétation :** Reste d'une partie de poteau incendié.

Poterie : Lot : 65 / Type : amph_ita / forme : Dressel 1 / période : Âge du Fer - LT_finale / NR : 37 / NMI : 0

US : 3252 (F 216 / sd 60)**Type d'US :** Négatif **Action :** Abandon**Description :** Argile gris-noir mêlée de poches éparses d'argile orange et oxydée contenant de nombreux CDB et de fins graviers calcaires. E parties haute et basse, les CDB sont plus nombreux et des inclusions de TC sont présentes. Couche hétérogène et meuble.**Interprétation :** Négatif d'une partie de poteau incendié. Ce poteau est certainement venu renforcer le poteau principal portant l'US 325 dont une petite partie est visible en coupe. Il a été installé lors d'un recouvrement US 3507.

Sa partie médiane est plus diffuse, ce qui s'expliquerait par un phénomène de compression.

Poterie : Lot : 64 / Type : amph_ita / forme : Dressel 1 / période : Âge du Fer - LT_finale / NR : 78 / NMI : 0

US : 3253 (F 216 / sd 60)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile limoneuse orange mêlée de poches d'argile grise. Couche hétérogène et meuble.**Interprétation :** Couche constitutive soit d'une percolation de l'US 3252 sur l'US 3256, soit d'une bio-perturbation.**US : 3254** (F 216 / sd 60)**Type d'US :** Remblai **Action :** Construction**Description :** Argile grise contenant quelques inclusions calcaires marneuses. Couche homogène et assez meuble.**Interprétation :** Comblement initial ayant certainement servi à caler en première instance, le poteau à l'US 3252, avant qu'un comblement massif (US 3256) soit déversé.

US : 3255 (F 216 / sd 60)**Type d'US :** Remblai**Action :** Construction

Description : Argile grise mêlée à de l'argile limoneuse orange contenant des traces d'oxydation ferro-manganiques. Couche hétérogène et meuble.

Interprétation : Couche antérieure au comblement massif de l'avant-trou du poteau à l'US 3252. Vestige du comblement initial pour l'installation du poteau 1 (US 3251)

US : 3256 (F 216 / sd 60)**Type d'US :** Remblai**Action :** Construction

Description : Argile limoneuse orange à brune contenant de nombreuses poches de calcaire plus ou moins pulvérulent. Couche hétérogène et assez meuble.

Interprétation : Comblement massif faisant suite à l'installation du poteau à l'US 3252.

US : 3257 (F 100 / sd 76)**Type d'US :** Remblai**Action :** Abandon

Description : Limon brun à brun foncé contenant quelques graviers et cailloux siliceux et de rares inclusions ferro-manganiques. Couche homogène et assez meuble.

Interprétation : Comblement terminal du fossé F201 (sondage 18).

Poterie : Lot : 17 / Type : amph_ita / forme : Dressel 1 / période : Âge du Fer - LT_finale / NR : 2 / NMI : 0

US : 3258 (F 100 / sd 76)**Type d'US :** Remblai**Action :** Abandon

Description : Limon argileux gris-clair contenant de nombreux CDB en bas de couche, avec quelques cailloux siliceux et beaucoup d'oxydations ferro-manganiques. Couche homogène et compacte.

Interprétation : Comblement intermédiaire du fossé F100 (sondage 76) recoupé par le curage US 3494. Ce comblement présente un faciès hydromorphe.

US : 3259 (F 100 / sd 76)**Type d'US :** Remblai**Action :** Abandon

Description : Limon argileux gris-brun contenant quelques CDB, avec quelques cailloux siliceux et beaucoup d'oxydations ferro-manganiques. Couche homogène et assez meuble.

Interprétation : Comblement intermédiaire du fossé F100 (sondage 76) recoupé par le curage US 3493.

US : 3260 (F 100 / sd 76)**Type d'US :** Remblai**Action :** Abandon

Description : Limon légèrement argileux brun contenant de fines inclusions ferro-manganiques. Couche homogène et assez meuble.

Interprétation : Comblement intermédiaire du fossé F100 (sondage 76) recoupé par le curage US 3494.

US : 3261 (F 100 / sd 76)**Type d'US :** Remblai**Action :** Abandon

Description : Argile orange à grise contenant quelques fines inclusions ferro-manganiques. Couche hétérogène et plastique

Interprétation : Comblement intermédiaire du fossé F100 (sondage 76) recoupé par le curage US 3492.

Terre cuite : Lot : 98 / Type : TCA / sous-type : Indet / datation indét. / NR : 9 / Poids : 185

US : 3262 (F 100 / sd 76)**Type d'US :** Remblai**Action :** Abandon

Description : Argile gris-jaune contenant de fines inclusions de graviers siliceux. Couche homogène et très plastique.

Interprétation : Comblement intermédiaire du fossé F100 (sondage 76).

US : 3263 (F 100 / sd 76)**Type d'US :** Remblai**Action :** Abandon

Description : Argile orange contenant des poches d'argile grises et des graviers (3 - 5 cm) et quelques inclusions ferro-manganiques. Couche homogène et plastique.

Interprétation : Comblement primaire du fossé F100 (sondage 76).

US : 3264 (F 100 / sd 47)**Type d'US :** Creusement**Action :** Construction

Description : Creusement linéaire d'orientation nord-nord-ouest sud-sud-est au profil en cuvette à bords légèrement évasés.

Larg. ouv max. : 0,88m

Prof. obs : 0,56 m

Interprétation : Creusement du fossé F100 (sondage 47).

US : 3265 (F 100 / sd 47)**Type d'US :** Remblai**Action :** Abandon

Description : Argile orangée contenant de petites poches d'argile verdâtre et de fines inclusions calcaires. Couche homogène et plastique.

Interprétation : Comblement primaire du fossé F100 (sondage 47).

US : 3266 (F 100 / sd 47)**Type d'US :** Remblai**Action :** Abandon

Description : Argile orangée contenant de petites poches d'argile verdâtre, de fines inclusions calcaires et de nombreux cailloux calcaire et siliceux. Couche homogène et compacte.

Interprétation : Comblement intermédiaire du fossé F100 (sondage 47).

US : 3267 (F 100 / sd 47)**Type d'US :** Remblai**Action :** Abandon

Description : Argile légèrement sableuse brun-orange contenant de nombreuses traces d'oxydations ferro-manganiques, quelques cailloux et graviers siliceux et calcaires ainsi que de fins nodules de TC. La partie basse de l'US est beaucoup plus jaune-orangé. Couche hétérogène et assez meuble.

Interprétation : Comblement terminal du fossé F100 (sondage 47).

Terre cuite : Lot : 94 / Type : TCA / sous-type : Paroi / datation indét. / NR : 1 / Poids : 307

US : 3268 (F 100 / sd 43)**Type d'US :** Creusement**Action :** Construction

Description : Creusement linéaire d'orientation nord-nord-ouest sud-sud-est au profil en cuvette à bords légèrement évasés et asymétriques.

Larg. ouv max. : 1,18m

Prof. obs : 0,85 m

Interprétation : Creusement du fossé F100 (sondage 43).

US : 3269 (F 100 / sd 43)**Type d'US :** Remblai**Action :** Abandon**Description :** Argile brun-vert contenant de nombreuses inclusions ferro-manganiques. Couche homogène et plastique.**Interprétation :** Comblement primaire du fossé F100 (sondage 43). Couche certainement issue d'un effondrement partielle de parois (ressemble beaucoup au TN).**US : 3270** (F 100 / sd 43)**Type d'US :** Remblai**Action :** Abandon**Description :** Argile orange marbrée de gris légèrement sableuse avec bio-perturbation brune. Couche hétérogène et compacte.**Interprétation :** Comblement intermédiaire du fossé F100 (sondage 43).**US : 3271** (F 100 / sd 43)**Type d'US :** Remblai**Action :** Abandon**Description :** Argile orange comprenant des marbrures grises avec poches de sable très grossier. Couche hétérogène et assez meuble.**Interprétation :** Comblement intermédiaire du fossé F100 (sondage 43).**US : 3272** (F 100 / sd 43)**Type d'US :** Remblai**Action :** Abandon**Description :** Argile grise légèrement orange homogène et compacte.**Interprétation :** Comblement intermédiaire du fossé F100 (sondage 43) recoupé par le curage US 3515.**US : 3273** (F 100 / sd 43)**Type d'US :** Remblai**Action :** Abandon**Description :** Limon argileux gris-orange contenant de rares cailloux siliceux. Couche homogène et assez compacte.**Interprétation :** Comblement intermédiaire du fossé F100 (sondage 43) recoupé par le curage US 3515.*Poterie : Lot : 6 / Type : NNT_GR / forme : ind / période : Âge du Fer - protohistoire indéterminée / NR : 1 / NMI : 0**Poterie : Lot : 7 / Type : NNT_FN / forme : ind / période : Âge du Fer - protohistoire indéterminée / NR : 1 / NMI : 0**Poterie : Lot : 8 / Type : amph_ita / forme : Dressel 1 / période : Âge du Fer - LT_finale / NR : 2 / NMI : 0**Poterie : Lot : 9 / Type : NNT_GR / forme : ind / période : Âge du Fer - protohistoire indéterminée / NR : 2 / NMI : 0***US : 3274** (F 100 / sd 43)**Type d'US :** Remblai**Action :** Abandon**Description :** Limon argileux brun contenant quelques cailloux siliceux. Couche homogène et assez compacte.**Interprétation :** Comblement terminal du fossé F100 (sondage 43).*Terre cuite : Lot : 89 / Type : Torchis / sous-type : Paroi / datation indéf. / NR : 8 / Poids : 119***US : 3275** (F 100 / sd 50)**Type d'US :** Creusement**Action :** Construction**Description :** Creusement linéaire d'orientation nord-nord-ouest / sud-sud-est au profil en cuvette à bords légèrement évasés et asymétriques.*Larg. ouv max. : 1,78m**Prof. obs : 0,96 m***Interprétation :** Creusement du fossé F100 (sondage 50).**US : 3276** (F 100 / sd 50)**Type d'US :** Remblai**Action :** Abandon**Description :** Argile verdâtre mélangée à de l'argile brune contenant quelques graviers calcaires. Hétérogène et plastique.**Interprétation :** Comblement primaire du fossé F100 (sondage 50). Couche certainement issue d'un effondrement partielle de parois.**US : 3277** (F 100 / sd 50)**Type d'US :** Remblai**Action :** Abandon**Description :** Argile verdâtre hétérogène et plastique.**Interprétation :** Comblement intermédiaire du fossé F100 (sondage 50) recoupé par le curage US 3516. Couche certainement issue d'un effondrement partielle de parois (ressemble beaucoup au TN).**US : 3278** (F 100 / sd 50)**Type d'US :** Remblai**Action :** Abandon**Description :** Argile brune contenant des cailloux et de fins graviers calcaires ainsi que de nombreuses traces d'oxydation ferro-manganiques. Couche homogène et compacte.**Interprétation :** Comblement intermédiaire du fossé F100 (sondage 50).**US : 3279** (F 100 / sd 50)**Type d'US :** Remblai**Action :** Abandon**Description :** Argile brune, mêlée de poches d'argile verdâtre contenant des cailloux et de fins graviers calcaires ainsi que de nombreuses traces d'oxydation ferro-manganiques. Couche hétérogène et compacte.**Interprétation :** Comblement intermédiaire du fossé F100 (sondage 50).**US : 3280** (F 100 / sd 50)**Type d'US :** Remblai**Action :** Abandon**Description :** Argile grise faiblement sableuse contenant quelques cailloux et des traces d'oxydations ferro-manganiques. Couche homogène et assez compacte.**Interprétation :** Comblement intermédiaire du fossé F100 (sondage 50).**US : 3281** (F 100 / sd 50)**Type d'US :****Action :****Description :** Argile grise faiblement sableuse, mêlée de poche d'argile verte, contenant quelques cailloux et des traces d'oxydation ferro-manganiques. Couche hétérogène et assez compacte.**Interprétation :** Comblement intermédiaire du fossé F100 (sondage 50) recoupé par le curage US 3517.**US : 3282** (F 100 / sd 50)**Type d'US :** Remblai**Action :** Abandon**Description :** Argile sableuse brun-gris contenant des cailloux et de graviers calcaires et siliceux. Couche homogène et peu compacte.**Interprétation :** Comblement terminal du fossé F100 (sondage 50).*Poterie : Lot : 12 / Type : amph_ita / forme : Dressel 1 / période : Âge du Fer - LT_finale / NR : 1 / NMI : 0**Poterie : Lot : 15 / Type : NNT_GR / forme : ind / période : Âge du Fer - protohistoire indéterminée / NR : 1 / NMI : 0*

US : 3283 (F 100 / sd 53)**Type d'US :** Creusement **Action :** Construction**Description :** Creusement linéaire d'orientation nord-nord-ouest / sud-sud-est au profil en "V" à fond plat

Larg. ouv max. : 0,84 m

Prof. obs : 0,86 m

Interprétation : Creusement du fossé F100 (sondage 53).**US : 3284** (F 100 / sd 53)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile gris-orange homogène et très compact.**Interprétation :** Comblement primaire du fossé F100 (sondage 53). Couche certainement issue d'un effondrement partielle de parois (ressemble beaucoup au TN) .**US : 3285** (F 100 / sd 53)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Limon argileux brun contenant des inclusions de CDB, des cailloux siliceux et de très fins graviers calcaires. Couche homogène et assez meuble.**Interprétation :** Comblement terminal du fossé F100 (sondage 53).

Poterie : Lot : 16 / Type : CSTE / forme : coupe carenée à panse lisse / Iso : 100.03 / période : Âge du Fer - LTD2b / NR : 62 / NMI : 1

US : 3286 (F 116 / sd 101)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile sableuse brune contenant peu de CDB et de cailloux siliceux. Couche homogène et assez meuble.**Interprétation :** Comblement terminal de la fosse F116.

Poterie : Lot : 57 / Type : PBVL / forme : dolium / période : Antiquité - LT_finale ou antiquité / NR : 4 / NMI : 0

Poterie : Lot : 58 / Type : CC / forme : ind / période : Antiquité - LT_finale ou antiquité / NR : 2 / NMI : 0

Poterie : Lot : 59 / Type : BESANCON / forme : ind / période : Antiquité - LT_finale ou antiquité / NR : 1 / NMI : 0

US : 3287 (F 116 / sd 101)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile brune contenant énormément de CDB et quelques tessons de céramique. Couche légèrement hétérogène et meuble.**Interprétation :** Comblement intermédiaire de la fosse F116.

Poterie : Lot : 60 / Type : PBVL / forme : dolium / période : Antiquité - LT_finale ou antiquité / NR : 7 / NMI : 0

US : 3288 (F 116 / sd 101)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile brune contenant des inclusions de CDB, de fins graviers calcaires et des cailloux siliceux. Couche homogène et assez compacte.**Interprétation :** Comblement intermédiaire de la fosse F116.**US : 3289** (F 116 / sd 101)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile brun-clair mêlée de fines poches d'argile verdâtre contenant des cailloux siliceux, des nodules de TC et de fins CDB. Couche hétérogène et assez compacte.**Interprétation :** Comblement intermédiaire de la fosse F116.**US : 3290** (F 116 / sd 101)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile brun-clair contenant de fines inclusions et de graviers calcaires ainsi que de rares CDB. Couche homogène et plastique.**Interprétation :** Comblement primaire de la fosse F116.**US : 3291** (F 116 / sd 101)**Type d'US :** Creusement **Action :** Construction**Description :** Creusement circulaire au profil en cuvette à fond plat

Diamètre. : 1,30 m

Prof. obs : 0,58 m

Interprétation : Creusement de la fosse F116.**US : 3292** (F 204 / sd 79)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile sableuse gris-jaune contenant quelques pierre siliceuses et des traces d'oxydations ferro-manganiques. Couch homogène et compact. (Présence d'un fragment d'imbrex).**Interprétation :** Comblement terminal du fossé F204.**US : 3293** (F 204 / sd 79)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile limoneuse gris-brun contenant quelques caillou calcaires et siliceux et des traces d'oxydations ferro-manganique. Contient aussi quelques traces de CDB (avec poche importante e limite de curage à l'ouest, peut-être due à une bio-perturbation. Couche homogène et assez compacte.**Interprétation :** Comblement intermédiaire du fossé F204 (sondag 79) recoupé par le curage US 3524. Équivalent de l'US 3300 (F201).**US : 3294** (F 204 / sd 79)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile sableuse brun-clair contenant beaucoup de trace d'oxydations ferro-manganiques orangées ainsi que de fins gravier calcaires en fond de couche. Couche homogène et assez compacte.**Interprétation :** Comblement intermédiaire du fossé F204 (sondag 79). Équivalent à l'US 3301 (F201).**US : 3295** (F 204 / sd 79)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile grise à orange contenant quelques trace d'oxydations ferro-manganiques ainsi que de fins graviers siliceux. Couche homogène et plastique.**Interprétation :** Comblement intermédiaire du fossé F204 (sondag 79). Équivalent à l'US 3302 (F201).**US : 3296** (F 204 / sd 79)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile grise contenant beaucoup de graviers calcaires et siliceux et quelques traces d'oxydations ferro-manganiques. Couch homogène et plastique.**Interprétation :** Comblement intermédiaire du fossé F204 (sondag 79).**US : 3297** (F 204 / sd 79)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile orange à grise contenant quelques trace d'oxydations ferro-manganiques et de rares graviers. Couch homogène et plastique.**Interprétation :** Comblement intermédiaire du fossé F204 (sondag 79). Équivalent à l'US 3304 (F201).

US : 3298 (F 204 / sd 79)**Type d'US :** Remblai**Action :** Abandon

Description : Argile verdâtre à orange contenant beaucoup de graviers. Couche homogène et plastique.

Interprétation : Fait partie des petits comblements primaires du fossé F204 (sondage 79). Couche certainement issue d'un effondrement partielle de parois (ressemble beaucoup au TN).

US : 3299 (F 204 / sd 79)**Type d'US :** Creusement**Action :** Construction

Description : Creusement linéaire d'orientation nord-nord-ouest / sud-sud-est.

Profil indéfini car il se confond avec celui de F201 (sondage d'angle entre F204 et F201). Seul le profil ouest est mesurable et il forme une demi-cuvette au bord légèrement évasé.

Interprétation : Creusement du fossé F204 (sondage 79) qui est contemporain de celui du fossé F201 (US 3306).

US : 3300 (F 201 / sd 79)**Type d'US :** Remblai**Action :** Abandon

Description : Argile limoneuse gris-brun contenant quelques cailloux calcaires et siliceux et des traces d'oxydations ferro-manganiques. Contient aussi quelques traces de CDB. Couche homogène et assez compacte.

Interprétation : Comblement final du fossé F201 (sondage 79). Équivalent de l'US 3293 (F204).

Terre cuite : Lot : 90 / Type : Imbrex / sous-type : Couverture / datation indét. / NR : 1 / Poids : 713

US : 3301 (F 201 / sd 79)**Type d'US :** Remblai**Action :** Abandon

Description : Argile sableuse brun-clair contenant beaucoup de traces d'oxydations ferro-manganiques orangées ainsi que de fins graviers calcaires en fond de couche. Couche homogène et assez compacte.

Interprétation : Comblement intermédiaire du fossé F201 (sondage 79). Équivalent à l'US 3294 (F204).

US : 3302 (F 201 / sd 79)**Type d'US :** Remblai**Action :** Abandon

Description : Argile grise à orange contenant quelques traces d'oxydations ferro-manganiques ainsi que de fins graviers siliceux. Couche homogène et plastique.

Interprétation : Comblement intermédiaire du fossé F201 (sondage 79). Équivalent à l'US 3295 (F204).

US : 3304 (F 201 / sd 79)**Type d'US :** Remblai**Action :** Abandon

Description : Argile orange à grise contenant quelques traces d'oxydations ferro-manganiques et de rares graviers. Couche homogène et plastique.

Interprétation : Comblement intermédiaire du fossé F201 (sondage 79). Équivalent à l'US 3297 (F204).

US : 3305 (F 201 / sd 79)**Type d'US :** Remblai**Action :** Abandon

Description : Argile orange à grise contenant quelques cailloux et graviers siliceux ainsi que quelques traces d'oxydations ferro-manganiques. Couche homogène et plastique.

Interprétation : Comblement primaire du fossé F201 (sondage 79). Est l'équivalent de l'US 3525 (F204).

US : 3306 (F 201 / sd 79)**Type d'US :** Creusement**Action :** Construction

Description : Creusement linéaire d'orientation ouest-sud-ouest / est-nord-est.

Profil indéfini car il se confond avec celui de F204 (sondage d'angle entre F204 et F201). Seul le profil sud est mesurable et il forme une demi "V" au bord évasé et irrégulier.

Interprétation : Creusement du fossé F201 (sondage 79) qui est contemporain de celui du fossé F204 (US 3299).

US : 3307 (F 200 / sd 81)**Type d'US :** Remblai**Action :** Abandon

Description : Argile gris-orangé contenant quelques cailloux calcaire et siliceux, de rares fines inclusions calcaires et des traces ferro-manganiques. Couche homogène et aérée.

Interprétation : Comblement terminal du fossé F200 (sondage 81). Équivalent à l'US 3137 observée dans le sondage 10.

US : 3308 (F 200 / sd 81)**Type d'US :** Remblai**Action :** Abandon

Description : Argile beige, légèrement orangée, avec quelques poches d'argile gris-bleu contenant quelques fines inclusions calcaire et de nombreuses traces ferro-manganiques. Couche assez hétérogène et compacte.

Interprétation : Comblement intermédiaire hydromorphe du fossé F200 (sondage 81). Équivalent à l'US 3136 observée dans le sondage 10.

US : 3309 (F 200 / sd 81)**Type d'US :** Remblai**Action :** Abandon

Description : Limon argileux brun-orange contenant quelques fines poches d'argile gris-bleu. couche homogène et compacte

Interprétation : Comblement intermédiaire du fossé F200 (sondage 81). Équivalent à la partie supérieure de l'US 3135 observée dans le sondage 10.

US : 3310 (F 200 / sd 81)**Type d'US :** Remblai**Action :** Abandon

Description : Limon argileux brun-orange mêlé de nombreuses poches d'argile gris-bleu et contenant quelques fines inclusions calcaires et de nombreux nodules ferro-manganiques. couche homogène et compacte

Interprétation : Comblement intermédiaire hydromorphe du fossé F200 (sondage 81). Équivalent à la partie inférieure de l'US 313 observée dans le sondage 10.

US : 3311 (F 200 / sd 81)**Type d'US :** Remblai**Action :** Abandon

Description : Limon argileux brun-orange contenant des inclusions calcaires. Couche homogène et compacte

Interprétation : Comblement intermédiaire du fossé F200 (sondage 81). Équivalent à la partie supérieure de l'US 3134 observée dans le sondage 10.

US : 3312 (F 200 / sd 81)**Type d'US :** Remblai**Action :** Abandon

Description : Limon argileux brun-orange contenant des inclusions de graviers calcaires (0 - 1 cm). Couche homogène et compacte

Interprétation : Comblement primaire du fossé F200 (sondage 81). Équivalent à la partie inférieure de l'US 3134 observée dans le sondage 10.

US : 3313 (F 200 / sd 81)**Type d'US :** Creusement **Action :** Construction**Description :** Creusement linéaire d'orientation ouest-sud-ouest/est-nord-est. Le profil longitudinal de l'extrémité est de ce fossé laisse apparaître un fond plat et un bord évasé et légèrement concave .

Larg. ouv max. : indéterminé

Prof. obs : 0,83 m

Interprétation : Creusement de l'extrémité est du fossé F200.**US : 3314** (F 211 / sd 80)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Limon argileux gris-orangé contenant quelques graviers calcaires et de rares inclusions de CDB.. Couche homogène et aérée.**Interprétation :** Comblement terminal du fossé F211 (sondage 80).**US : 3315** (F 211 / sd 80)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile beige, légèrement orangée, avec quelques poches d'argile gris-bleu et de nombreuses traces ferro-manganiques. Couche assez hétérogène et compacte.**Interprétation :** Comblement intermédiaire hydromorphe du fossé F211 (sondage 80).**US : 3316** (F 211 / sd 80)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile limoneuse orangée, avec poches d'argile gris-bleu et de nombreuses fines inclusions calcaires. Couche assez hétérogène et compacte.**Interprétation :** Comblement intermédiaire du fossé F211 (sondage 80).**US : 3317** (F 211 / sd 80)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Limon argileux brun- orange, contenant de nombreuses inclusions de graviers calcaires. Couche homogène et compacte.**Interprétation :** Comblement intermédiaire du fossé F211 (sondage 80).**US : 3318** (F 211 / sd 80)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Limon argileux gris mêlé de quelques poches d'argile bleutée contenant de très fines inclusions calcaires. Couche hétérogène et compacte.**Interprétation :** Comblement primaire hydromorphe du fossé F211 (sondage 80).**US : 3319** (F 211 / sd 80)**Type d'US :** Creusement **Action :** Construction**Description :** Creusement linéaire d'orientation ouest-sud-ouest/est-nord-est. Le profil longitudinal de l'extrémité ouest de ce fossé laisse apparaître un fond plat et un bord évasé et légèrement concave .

Larg. ouv max. : indéterminé

Prof. obs : 0,96 m

Interprétation : Creusement de l'extrémité ouest du fossé F211.**US : 3320** (F 198 / sd 56)**Type d'US :** Négatif **Action :** Abandon**Description :** Limon argileux brun foncé à gris contenant de nombreuses traces d'oxydations ferro-manganiques oranges, quelques inclusions de CDB et de rares graviers siliceux. Couche homogène et meuble.**Interprétation :** Négatif de poteau.**US : 3321** (F 198 / sd 56)**Type d'US :** Remblai **Action :** Construction**Description :** Argile peu limoneuse brun-orange contenant des trace d'hydromorphie gris-clair, de rares graviers et cailloux siliceux. Couch homogène et légèrement meuble.**Interprétation :** Comblement de l'avant-trou de F198.**US : 3322** (F 198 / sd 56)**Type d'US :** Creusement **Action :** Construction**Description :** Creusement de forme carrée aux coins arrond (restitution) et au profil en cuvette à fond relativement plat.

Long. : 0,98 m

Larg. : 0,98 m

Prof. obs : 0,38m

Interprétation : Creusement de F198. Fait partie d'un ensemble de TP formant un quadrilatère (F236, 235, 208, 198).**US : 3323** (F 236 / sd 59)**Type d'US :** Négatif **Action :** Abandon**Description :** Limon argileux brun foncé à orange contenant a nombreuses traces d'oxydations ferro-manganiques, quelque inclusions de TC et de rares graviers en fond d'US. Couche homogèn et meuble.**Interprétation :** Négatif de poteau.**US : 3324** (F 236 / sd 59)**Type d'US :** Remblai **Action :** Construction**Description :** Limon argileux brun-orange contenant des trace d'oxydations ainsi que des inclusions ferro-manganiques et de rare graviers siliceux. Couche homogène et meuble.**Interprétation :** Comblement de l'avant-trou de F236.**US : 3325** (F 236 / sd 59)**Type d'US :** Creusement **Action :** Construction**Description :** Creusement de forme carrée aux coins arrond (restitution) et au profil en cuvette à bords légèrement évasés.

Long. : 0,91 m

Larg. : 0,91 m

Prof. obs : 0,32m

Interprétation : Creusement de F236. Fait partie d'un ensemble de TP formant un quadrilatère (F236, 235, 208, 198).**US : 3326** (F 235 / sd 58)**Type d'US :** Négatif **Action :** Abandon**Description :** Limon argileux brun-gris contenant de nombreuse inclusions et traces d'oxydations ferro-manganiques, quelque inclusions de TC, de CDB et de rares graviers. Couche homogène e meuble.**Interprétation :** Négatif de poteau.**US : 3327** (F 235 / sd 58)**Type d'US :** Remblai **Action :** Construction**Description :** Argile limoneuse brun-gris contenant des trace d'oxydations et inclusions ferro-manganiques et de rares gravie siliceux. Couche homogène et meuble.**Interprétation :** Comblement de l'avant-trou de F235 avec trace d'hydromorphie.

US : 3328 (F 235 / sd 58)**Type d'US** : Creusement **Action** : Construction**Description** : Creusement de forme carrée aux coins arrondis (restitution) et au profil en cuvette à bords légèrement évasés.

Long. : 0,79 m

Larg. : 0,79 m

Prof. obs : 0,32m

Interprétation : Creusement de F235. Fait partie d'un ensemble de 4 TP formant un quadrilatère (F236, 235, 208, 198).**US : 3329** (F 208 / sd 57)**Type d'US** : Négatif **Action** : Abandon**Description** : Limon argileux brun foncé à gris contenant de nombreuses inclusions et traces d'oxydations ferro-manganiques orangées. Couche homogène et meuble.**Interprétation** : Négatif de poteau.**US : 3330** (F 208 / sd 57)**Type d'US** : Remblai **Action** : Construction**Description** : Limon argileux gris-brun contenant des traces d'oxydations ferro-manganiques orangées et de rares graviers siliceux. Couche hétérogène et meuble.**Interprétation** : Comblement de l'avant-trou de F208.**US : 3331** (F 208 / sd 57)**Type d'US** : Creusement **Action** : Construction**Description** : Creusement de forme carrée aux coins arrondis (restitution) et au profil en cuvette à bords légèrement évasés.

Long. : 0,96 m

Larg. : 0,96 m

Prof. obs : 0,38 m

Interprétation : Creusement de F208. Fait partie d'un ensemble de 4 TP formant un quadrilatère (F236, 235, 208, 198).**US : 3332** (F 204 / sd 78)**Type d'US** : Creusement **Action** : Construction**Description** : Creusement linéaire d'orientation nord-nord-ouest/sud-sud-est au profil en "U" évasé aux parois asymétriques (partie supérieure de la paroi est très évasée, ce qui est peut-être lié à un curage postérieur débordant.

Larg. ouv max. : 1,66m

Prof. obs : 0,86 m.

Interprétation : Creusement du fossé F204 (sondage 78) qui est le pendant occidental du fossé F226. Il recoupe F200 et est contemporain de F201.**US : 3333** (F 204 / sd 78)**Type d'US** : Remblai **Action** : Abandon**Description** : Argile gris-orange contenant quelques traces d'oxydations ferro-manganiques et de nombreux graviers calcaires et siliceux. Couche homogène et plastique.**Interprétation** : Comblement primaire du fossé F204 (sondage 78).**US : 3334** (F 204 / sd 78)**Type d'US** : Remblai **Action** : Abandon**Description** : Argile gris-vert mêlée de poches argileuses oranges. Couche légèrement hétérogène et plastique.**Interprétation** : Comblement intermédiaire du fossé F204 (sondage 78). Semblable au TN environnant, il paraît être le résultat d'un léger effondrement de paroi.**US : 3335** (F 204 / sd 78)**Type d'US** : Remblai **Action** : Abandon**Description** : Argile orange avec forte proportion de sable grossier contenant beaucoup de graviers siliceux. Couche hétérogène et assez meuble.**Interprétation** : Comblement intermédiaire du fossé F204 (sondage 78).**US : 3336** (F 204 / sd 78)**Type d'US** : Remblai **Action** : Abandon**Description** : Limon argileux gris-orange contenant de nombreuses traces d'oxydations et nodules ferro-manganiques. Couche homogène et assez meuble.**Interprétation** : Comblement intermédiaire du fossé F204 (sondage 78).**US : 3337** (F 204 / sd 78)**Type d'US** : Remblai **Action** : Abandon**Description** : Limon argileux gris, légèrement orange, contenant de traces d'oxydations et nodules ferro-manganiques. Couche homogène et assez meuble.**Interprétation** : Comblement intermédiaire du fossé F204 (sondage 78).**US : 3338** (F 204 / sd 78)**Type d'US** : Remblai **Action** : Abandon**Description** : Limon argileux brun-gris contenant quelques fines graviers siliceux. Couche homogène et meuble.**Interprétation** : Comblement terminal du fossé F204 (sondage 78).**US : 3339** (F 239 / sd 98)**Type d'US** : Creusement **Action** : Construction**Description** : Creusement de forme subcirculaire au profil en cuvette à bords légèrement évasés et asymétriques.

Diamètre. : 1,46 m

Prof. obs : 0,38 m

Interprétation : Creusement de F239. Fait partie d'un ensemble de TP formant un quadrilatère (F130, 139, 136, 239).**US : 3340** (F 239 / sd 98)**Type d'US** : Remblai **Action** : Construction**Description** : Argile grise-orange contenant énormément de gravier siliceux. Couche homogène et très compacte.**Interprétation** : Constitue l'un des comblements de l'avant-trou a F239.(équivalent à l'US 3342).**US : 3341** (F 239 / sd 98)**Type d'US** : Remblai **Action** : Construction**Description** : Argile grise grise-orange contenant quelques graviers siliceux. Couche homogène et plastique.**Interprétation** : Constitue l'un des comblements de l'avant-trou a F239.**US : 3342** (F 239 / sd 98)**Type d'US** : Remblai **Action** : Construction**Description** : Argile orange-grise contenant quelques graviers cailloux siliceux. Couche homogène et plastique.**Interprétation** : Constitue l'un des comblements de l'avant-trou a F239 (équivalent à l'US 3340).

US : 3343 (F 239 / sd 98)**Type d'US :** Remblai**Action :** Construction**Description :** Argile sableuse orange contenant des graviers siliceux. Couche homogène et compacte.**Interprétation :** Constitue l'un des comblements de l'avant-trou de F239.**US : 3344** (F 239 / sd 98)**Type d'US :** Remblai**Action :** Construction**Description :** Argile sableuse orange avec poches de limoneuses brun-clair, contenant des graviers siliceux. Couche homogène et compacte.**Interprétation :** Constitue l'un des comblements de l'avant-trou de F239.**US : 3345** (F 239 / sd 98)**Type d'US :** Négatif**Action :** Démolition**Description :** Argile sableuse gris-noir contenant énormément de torchis brûlé et de CDB. Couche homogène et assez compacte.**Interprétation :** Couche liée à la démolition (incendie) du bâtiment, constituée potentiellement par le reste du poteau incendié subsistant en partie nord-ouest, et de mélange de torchis et bois brûlé en partie sud-est.**US : 3346** (F 239 / sd 98)**Type d'US :** Négatif**Action :** Abandon**Description :** Argile gris-noir contenant quelques fragments de torchis brûlés des gravillons siliceux et du CDB. Couche hétérogène et assez compacte.**Interprétation :** Comblement partiel d'abandon postérieur à l'incendie du poteau.**US : 3347** (F 239 / sd 98)**Type d'US :** Négatif**Action :** Abandon**Description :** Limon argilo-sableux brun-clair (avec petites poches argilo-sableuses orangées) contenant de très fins nodules de torchis brûlés, quelques cailloux siliceux et peu de CDB. Couche hétérogène et assez compacte.**Interprétation :** Comblement partiel et terminal d'abandon, postérieur à l'incendie du poteau.**US : 3348** (F 136 / sd 99)**Type d'US :** Négatif**Action :** Démolition**Description :** Argile sableuse gris-noir contenant énormément de torchis brûlé et de CDB. Couche homogène et assez compacte.**Interprétation :** Couche liée à la démolition (incendie) du bâtiment qui caractérise l'emplacement antérieur du poteau.**US : 3348** (F206)**Type d'US :** Remblai**Action :** Abandon**Description :** Argile peu limoneuse brune mêlé de poches d'argile grise et contenant des graviers calcaires. Couche hétérogène et compacte.**Interprétation :** Comblement unique de F206.**US : 3349** (F 136 / sd 99)**Type d'US :** Remblai**Action :** Construction**Description :** Argile orange mêlée de poches d'argile brune contenant des cailloux et des graviers siliceux en surface. Couche hétérogène et assez compacte.**Interprétation :** Comblement de l'avant-trou de F136.**US : 3350** (F 136 / sd 99)**Type d'US :** Creusement**Action :** Construction**Description :** Creusement de forme subcirculaire au profil en cuvette à bords semi-verticalisés.

Diamètre. : 1,00 m

Prof. obs : 0,28 m

Interprétation : Creusement de F136. Fait partie d'un ensemble de TP formant un quadrilatère (F130, 139, 136, 239).**US : 3351** (F 149 / sd 66)**Type d'US :** Remblai**Action :** Abandon**Description :** Limon sableux brun-orange contenant quelques cailloux calcaires. Couche homogène et meuble.**Interprétation :** Comblement unique de la fosse F149.**US : 3352** (F 149 / sd 66)**Type d'US :** Creusement**Action :** Construction**Description :** Creusement ovale au profil en cuvette très évasée.

Longueur. : 1,43 m

Largeur. : 1,07 m

Prof. obs : 0,18 m

Interprétation : Creusement de la fosse indéterminée (plantation: F149).**US : 3353** (F 147 / sd 67)**Type d'US :** Remblai**Action :** Abandon**Description :** Argile peu limoneuse gris-brun contenant des trace d'oxydation et des nodules ferro-manganiques, de fines inclusior. calcaires et de rares graviers siliceux. Couche plutôt homogène et assez meuble.**Interprétation :** Comblement terminal de la fosse F147.**US : 3354** (F 147 / sd 67)**Type d'US :** Remblai**Action :** Abandon**Description :** Argile légèrement limoneuse brun-orange contenant quelques fins graviers calcaires. Couche homogène et meuble.**Interprétation :** Comblement primaire de la fosse F147 (équivalent l'US 3355).**US : 3355** (F 147 / sd 67)**Type d'US :** Remblai**Action :** Abandon**Description :** Argile gris-brun mêlé de graviers et fines inclusior. calcaires et siliceuses. Couche hétérogène et meuble.**Interprétation :** Comblement primaire de la fosse F147 (équivalent l'US 3354).**US : 3356** (F 147 / sd 67)**Type d'US :** Creusement**Action :** Construction**Description :** Creusement ovale au profil en cuvette évasée.

Longueur. : 1,38 m

Largeur. : 0,98 m

Prof. obs : 0,56 m

Interprétation : Creusement de la fosse indéterminée (plantation: F147).**US : 3357** (F 139 / sd 100)**Type d'US :** Creusement**Action :** Construction**Description :** Creusement subcirculaire au profil en auge.

Diamètre. : 1,24 m

Prof. obs : 0,44 m

Interprétation : Creusement de F139. Fait partie d'un ensemble de TP formant un quadrilatère (F130, 139, 136, 239).

US : 3358 (F 139 / sd 100)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile sableuse gris-brun contenant quelques fines inclusions calcaires. Couche homogène et compacte.**Interprétation :** Comblement primaire de la fosse lié à la mise en place du poteau.**US : 3359** (F 139 / sd 100)**Type d'US :** Remblai **Action :** Construction**Description :** Argile grise veinée de fins liserés sableux bruns. Couche assez homogène et compacte.**Interprétation :** Constitue l'un des comblements de l'avant-trou de F139.**US : 3360** (F 139 / sd 100)**Type d'US :** Remblai **Action :** Construction**Description :** Sable argileux brun mêlé de poches d'argile gris-orangé, de sable grossier. Contient des graviers siliceux. Couche hétérogène et assez compacte.**Interprétation :** Constitue l'un des comblements de l'avant-trou de F139.**US : 3361** (F 139 / sd 100)**Type d'US :** Négatif **Action :** Abandon**Description :** Argile gris-clair mêlée de poches argilo-sableuses brun-orangé. Couche assez hétérogène et compacte.**Interprétation :** Emplacement supposé du poteau (très peu visible après pourrissement). Il existe certainement un effet d'écrasement de part et d'autre par les US respectives de comblement de l'avant-trou 3359 et 3360.**US : 3362** (F 139 / sd 100)**Type d'US :** Négatif **Action :** Démolition**Description :** Argile gris-noir contenant beaucoup de CDB et quelques nodules de torchis brûlé. Couche homogène et meuble.**Interprétation :** Restes d'une partie du poteau incendié avec infiltrations d'éléments liés à la destruction par incendie.**US : 3363** (F 144 / sd 86)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Limon sableux gris-jaune (granulométrie très fine) contenant de nombreuses inclusions ferro-manganiques. Couche homogène et meuble.**Interprétation :** Comblement unique de la fosse F144.

Terre cuite : Lot : 96 / Type : TCA / sous-type : Indet / datation indét. / NR : 4 / Poids : 137

US : 3364 (F 144 / sd 86)**Type d'US :** Creusement **Action :** Construction**Description :** Creusement de forme subcirculaire au profil en cuvette au fond légèrement irrégulier.

Longueur : 1,10 m

Largeur : 0,82 m

Prof. obs : 0,25 m

Interprétation : Creusement de la fosse F144.**US : 3365** (F 180 / sd 106)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile légèrement sableuse gris-clair mêlée à de l'argile orangée et contenant de nombreux nodules ferro-manganique. Couche hétérogène et assez meuble.**Interprétation :** Comblement terminal de la fosse F180.**US : 3366** (F 180 / sd 106)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile orange veinée d'argile verdâtre. Couch hétérogène et plastique.**Interprétation :** Comblement primaire de la fosse F180.**US : 3367** (F 180 / sd 106)**Type d'US :** Creusement **Action :** Construction**Description :** Creusement de forme circulaire au profil en cuveté présentant un fond assez irrégulier.

Diamètre : 0,88 m

Prof. obs : 0,42 m

Interprétation : Creusement de la fosse F180.**US : 3368** (F 151 / sd 87)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Limon sableux brun-gris (granulométrie très fine) contenant des traces d'oxydation et des nodules ferro-manganique. Couche homogène et meuble.**Interprétation :** Comblement unique de la fosse F151.**US : 3369** (F 151 / sd 87)**Type d'US :** Creusement **Action :** Construction**Description :** Creusement de forme ovale au profil en cuvette au bords évasés et asymétriques.

Longueur : 1,22 m

Largeur : 0,72 m

Prof. obs : 0,25 m

Interprétation : Creusement de la fosse F151.**US : 3370** (F 153 / sd 88)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Limon sableux brun-gris (granulométrie très fine) contenant des traces d'oxydation et des nodules ferro-manganique. Couche homogène et meuble.**Interprétation :** Comblement unique de la fosse F153.**US : 3371** (F 153 / sd 88)**Type d'US :** Creusement **Action :** Construction**Description :** Creusement de forme ovale au profil en cuvette au bords évasés et asymétriques et au fond irrégulier.

Longueur : 1,78 m

Largeur : 1 m

Prof. obs : 0,38 m

Interprétation : Creusement de la fosse F153.**US : 3372** (F 171 / sd 105)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile sableuse gris-clair mêlée d'argile orangée contenant de nombreux nodules ferro-manganiques. Couch hétérogène et assez meuble.**Interprétation :** Comblement unique de la fosse F171.

US : 3373 (F 171 / sd 105)**Type d'US :** Creusement **Action :** Construction**Description :** Creusement de forme ovale au profil en cuvette aux bords évasés et au fond assez irrégulier.

Longueur. : 1,78 m

Largeur. : 1,25 m

Prof. obs : 0,28 m

Interprétation : Creusement de la fosse F171.**US : 3374** (F 130 / sd 97)**Type d'US :** Remblai **Action :** Construction**Description :** Argile verdâtre mêlée de poches argilo-sableuses orange à brune contenant quelques graviers et inclusions calcaires. Couche hétérogène et plastique.**Interprétation :** Un des comblements primaires de l'avant trou certainement lié à la mise en place du poteau.**US : 3375** (F 130 / sd 97)**Type d'US :** Remblai **Action :** Construction**Description :** Argile verdâtre contenant des nodules ferromanganiques, quelques graviers et cailloux calcaires et siliceux. Couche homogène et compacte.**Interprétation :** Comblement intermédiaire de l'avant-trou après mise en place du poteau.**US : 3376** (F 130 / sd 97)**Type d'US :** Remblai **Action :** Construction**Description :** Argile légèrement sableuse orange à brune mêlée de poches argileuses verdâtres, contenant des inclusions et graviers calcaires. Couche hétérogène et plastique.**Interprétation :** Un des comblements primaires de l'avant trou, certainement lié à un effondrement de la paroi nord lors de la mise en place du poteau.**US : 3377** (F 130 / sd 97)**Type d'US :** Remblai **Action :** Construction**Description :** Argile grise-orange contenant quelques rares graviers calcaires et une poche de calcaire pulvérulent. Couche assez hétérogène et compacte.**Interprétation :** Comblement intermédiaire de l'avant-trou après mise en place du poteau.**US : 3378** (F 130 / sd 97)**Type d'US :** Remblai **Action :** Construction**Description :** Limon gris-brun (aspect lessivé) contenant des oxydations ferromanganiques oranges et diffuses. Couche homogène et assez meuble.**Interprétation :** Comblement terminal de l'avant-trou après mise en place du poteau.**US : 3379** (F 130 / sd 97)**Type d'US :** Négatif **Action :** Abandon**Description :** Limon faiblement argileux gris-noir contenant beaucoup de CDB et quelques très fins nodules de torchis brûlés en infiltrations.**Interprétation :** Emplacement supposé du poteau après pourrissement.**US : 3380** (F 130 / sd 97)**Type d'US :** Remblai **Action :** Construction**Description :** Argile plastique grise avec quelques imprégnations à fins CDB.**Interprétation :** Un des comblements primaires de l'avant trou certainement lié à un effondrement de la paroi nord lors de la mise en place du poteau (dans la continuité de l'US 3376). Cette couche certainement subi une percolation de l'US 3379 lors du pourrissement du poteau, lui donnant en partie cette couleur grise.**US : 3381** (F 130 / sd 97)**Type d'US :** Négatif **Action :** Démolition**Description :** Très nombreux CDB, nodules de torchis et TC brûlé pris dans une fine matrice argilo-limoneuse gris-noir. Couches hétérogènes et assez meubles.**Interprétation :** Restes d'une partie du poteau incendié avec infiltrations d'éléments liés à la destruction.**US : 3382** (F 100 / sd 55)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Limon argileux brun-foncé contenant des inclusions ferromanganiques et quelques CDB. Couche homogène et compacte.**Interprétation :** Comblement terminal du fossé F100 (sondage 55).**US : 3383** (F 100 / sd 55)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Limon argileux brun-orange contenant de nombreuses inclusions de graviers siliceux et traces d'oxydations ferromanganiques. Couche homogène et compacte.**Interprétation :** Comblement intermédiaire du fossé F100 (sondage 55) recoupé par le curage portant l'US 3520.**US : 3384** (F 100 / sd 55)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Limon argileux gris-brun contenant de nombreuses inclusions de graviers siliceux et de nodules ferromanganiques. Couche homogène et compacte.**Interprétation :** Comblement intermédiaire du fossé F100 (sondage 55) recoupé par le curage portant l'US 3519.**US : 3385** (F 100 / sd 55)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile jaune mêlée de poches argileuses brunes contenant des inclusions ferromanganiques. Couche assez homogène et très compacte.**Interprétation :** Comblement primaire du fossé F100 (sondage 55) recoupé par le curage portant l'US 3518.**US : 3386** (F 100 / sd 55)**Type d'US :** Creusement **Action :** Construction**Description :** Creusement linéaire d'orientation nord-nord-ouest sud-sud-est au profil en "U" aux bords supérieurs évasés.

Larg. ouv max. : 1 m

Prof. obs : 0,76 m

Interprétation : Creusement du fossé F100 (sondage 55).**US : 3387** (F 168 / sd 104)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile sableuse brun-gris contenant quelques pierres calcaires et siliceuses. Couche homogène et assez meuble.**Interprétation :** Comblement unique de F168.

US : 3388 (F 168 / sd 104)**Type d'US** : Creusement **Action** : Construction*Description* : Creusement de forme circulaire au profil en cuvette aux bords légèrement évasés.

Diamètre. : 0,38 m

Prof. obs : 0,18 m

Interprétation : Creusement de F168 (petit TP?).**US : 3389** (F 167 / sd 103)**Type d'US** : Creusement **Action** : Construction*Description* : Creusement de forme subcirculaire au profil en cuvette à fond plat et aux bords évasés et asymétriques.

Diamètre. : 1,12 m

Prof. obs : 0,32 m

Interprétation : Creusement de F167.**US : 3390** (F 167 / sd 103)**Type d'US** : Remblai **Action** : Construction*Description* : Argile orange marbrée de petites poches d'argile grise. Couche homogène et assez compacte.*Interprétation* : Comblement de l'avant-trou après mise en place du poteau.**US : 3391** (F 167 / sd 103)**Type d'US** : Remblai **Action** : Construction*Description* : Argile orange à gris homogène et assez compacte.*Interprétation* : Comblement de l'avant-trou après mise en place du poteau.**US : 3392** (F 167 / sd 103)**Type d'US** : Négatif **Action** : Abandon*Description* : Argile brun-gris contenant de fins graviers et cailloux calcaires. Couche homogène et assez meuble.*Interprétation* : Négatif de poteau.**US : 3393** (F 205 / sd 111)**Type d'US** : Remblai **Action** : Abandon*Description* : Argile limoneuse brune mêlée de poches d'argile grise très plastique. Contient quelques inclusions ferro-manganiques ainsi que quelques fins graviers calcaires. Couche homogène et plutôt meuble.*Interprétation* : Comblement unique de F205.**US : 3394** (F 205 / sd 111)**Type d'US** : Creusement **Action** : Construction*Description* : Creusement de forme subcirculaire au profil en cuvette à fond irrégulier et aux bords évasés et asymétriques.

Diamètre. : 0,57 m

Prof. obs : 0,27 m

Interprétation : Creusement de F205.**US : 3395** (F64)**Type d'US** : Négatif **Action** : Abandon*Description* : Limon argileux brun-gris contenant quelques inclusions de CDB et des nodules ferro-manganiques. Couche homogène et compacte.*Interprétation* : Négatif de poteau (?).**US : 3396** (F64)**Type d'US** : Remblai **Action** : Construction*Description* : Argile limoneuse gris-orange contenant de fines inclusions ferro-manganiques. Couche homogène et compacte.*Interprétation* : Comblement unique de l'avant-trou (?).**US : 3397** (F64)**Type d'US** : Creusement **Action** : Construction*Description* : Creusement de forme circulaire au profil en cuvette au bords évasés et légèrement asymétriques.

Diamètre. : 0,82 m

Prof. obs : 0,35 m

Interprétation : Creusement de F64.**US : 3398** (F 156 / sd 68)**Type d'US** : Creusement **Action** : Construction*Description* : Creusement linéaire d'orientation nord-ouest / sud-est au profil arasé en cuvette aux bords évasés et fond plat.

Larg. ouv max. : 0,64 m

Prof. obs : 0,16 m

Interprétation : Creusement du fossé F156 = F184 (dans sondage 68) qui traverse la partie nord-est de l'emprise et qui recoupe le fossé F227.**US : 3399** (F 156 / sd 68)**Type d'US** : Remblai **Action** : Abandon*Description* : Limon brun foncé contenant de rares et fines inclusions calcaires. Couche homogène et assez meuble.*Interprétation* : Comblement unique et arasé du fossé F15 (sondage 68).**US : 3400** (F 181 / sd 107)**Type d'US** : Remblai **Action** : Abandon*Description* : Argile brune homogène et aérée.*Interprétation* : Comblement primaire du foyer F181.**US : 3401** (F 181 / sd 107)**Type d'US** : Remblai **Action** : Occupation*Description* : Argile brun-noir contenant des fragments d'os brûlés de petits fragments de TC et quelques cailloux calcaires et siliceux ayant subi l'action du feu.*Interprétation* : Comblement anthropisé certainement lié à l'utilisation du foyer F181.**US : 3402** (F 181 / sd 107)**Type d'US** : Couche **Action** : Occupation*Description* : Argile beige à rougeâtre. Couche homogène et compacte.*Interprétation* : Couche de rubéfaction liée à l'utilisation du foyer F181.**US : 3403** (F 181 / sd 107)**Type d'US** : Creusement **Action** : Construction*Description* : Creusement subcirculaire au profil en cuvette à fond plat légèrement irrégulier.

Diamètre. : 0,83 m

Prof. obs : 0,10 m

Interprétation : Creusement du foyer F181.

US : 3404 (F229)**Type d'US :** Creusement **Action :** Construction**Description :** Creusement de forme circulaire au profil en cuvette aux bords évasés.

Diamètre. : 0,70 m

Prof. obs : 0,24 m

Interprétation : Creusement de F229.**US : 3405** (F229)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Limon argilo-sableux brun-clair mêlé à quelques poches d'argile plastique grise, contenant des inclusions de graviers et cailloux calcaires et siliceux. Couche assez hétérogène et compacte.**Interprétation :** Comblement unique de F229.

Poterie : Lot : 81 / Type : CST / forme : ind / période : Antiquité - LT_finale ou antiquité / NR : 2 / NMI : 0

US : 3406 (F238)**Type d'US :** Creusement **Action :** Construction**Description :** Creusement de forme circulaire au profil en auge.

Diamètre. : 0,80 m

Prof. obs : 0,48 m

Interprétation : Creusement du TP F238.**US : 3407** (F238)**Type d'US :** Remblai **Action :** Construction**Description :** Argile gris-orange mêlée de petites poches sablo-argileuses grises (lessivé), contenant quelques graviers et cailloux calcaires et siliceux, quelques traces et nodules ferro-manganiques ainsi que de rares CDB. Couche assez hétérogène et compacte.**Interprétation :** Comblement terminal de l'avant-trou après mise en place du poteau.**US : 3408** (F238)**Type d'US :** Négatif **Action :** Démolition**Description :** Limon argileux gris-noir contenant de nombreuses inclusions de CDB. Couche homogène et meuble.**Interprétation :** Partie (supérieure) du poteau.

Poterie : Lot : 66 / Type : amph_ita / forme : Dressel 1 / période : Âge du Fer - LT_finale / NR : 1 / NMI : 0

Poterie : Lot : 67 / Type : CC / forme : ind / période : Âge du Fer - LT_finale / NR : 1 / NMI : 0

US : 3409 (F 177 / sd 108)**Type d'US :** Creusement **Action :** Construction**Description :** Creusement de forme circulaire au profil en cuvette aux parois évasées et asymétriques.

Diamètre. : 0,98 m

Prof. obs : 0,28 m

Interprétation : Creusement du TP F177.**US : 3410** (F 177 / sd 108)**Type d'US :** Remblai **Action :** Construction**Description :** Argile brun-orange contenant quelques fines inclusions calcaires et siliceuses. Couche homogène et plastique.**Interprétation :** Comblement de l'avant-trou après mise en place du poteau.**US : 3411** (F 177 / sd 108)**Type d'US :** Remblai **Action :** Construction**Description :** Argile brun-orange contenant quelques fines inclusions calcaires et siliceuses. Couche homogène et plastique.**Interprétation :** Comblement de l'avant-trou après mise en place d poteau.**US : 3412** (F 177 / sd 108)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Concentration de pierres calcaires chauffées.**Interprétation :** Comblement du trou de poteau laissé vide après arrachage éventuel de ce dernier.**US : 3413** (F 173 / sd 69)**Type d'US :** Creusement **Action :** Construction**Description :** Creusement de forme circulaire au profil en cuvette au parois évasées et légèrement asymétriques.

Diamètre. : 0,83 m

Prof. obs : 0,26 m

Interprétation : Creusement du TP F173. Fait partie d'un ensemble de 4 TP formant un quadrilatère (F170, 172, 173, 176).**US : 3414** (F 173 / sd 69)**Type d'US :** Négatif **Action :** Abandon**Description :** Argile sableuse gris-clair contenant des CDB et de traces d'oxydes ferro-manganiques. Couche homogène et assez compacte.**Interprétation :** Négatif de poteau .**US : 3415** (F 173 / sd 69)**Type d'US :** Remblai **Action :** Construction**Description :** Argile orange mêlée de poches d'argile grise. Couch homogène et assez compacte.**Interprétation :** Comblement de l'avant-trou après mise en place d poteau.**US : 3416** (F 55 / sd 102)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Limon argileux gris-noir contenant des inclusions de CDB et quelques fins graviers calcaires. Couche homogène et compacte.**Interprétation :** Comblement unique de la fosse F55.**US : 3417** (F 55 / sd 102)**Type d'US :** Creusement **Action :** Construction**Description :** Creusement de forme ovale au profil en cuvette au parois évasées, asymétriques et au fond irrégulier.

Longeur. : 1, 07 m

Largeur. : 0,94 m

Prof. obs : 0,22 m

Interprétation : Creusement de la fosse indéterminée F55.**US : 3418** (F 240 / sd 102)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile légèrement limoneuse gris-clair contenant de inclusions et taches ferro-manganiques. Couche homogène et compacte.**Interprétation :** Comblement unique de F240

US : 3419 (F 240 / sd 102)**Type d'US :** Creusement **Action :** Construction**Description :** Creusement de forme circulaire au profil en auge.

Diamètre. : 0,36 m

Prof. obs : 0,21 m

Interprétation : Creusement du TP (?) F240.**US : 3420** (F165)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile légèrement sableuse brun-orange contenant quelques inclusions ferro-manganiques et graviers siliceux. Couche homogène et compacte.**Interprétation :** Comblement unique de F165.**US : 3421** (F165)**Type d'US :** Creusement **Action :** Construction**Description :** Creusement de forme circulaire au profil en cuvette aux bords évasés et légèrement dissymétriques.

Diamètre. : 0,66 m

Prof. obs : 0,19 m

Interprétation : Creusement de F165.**US : 3422** (F67)**Type d'US :** Creusement **Action :** Construction**Description :** Creusement de forme subcirculaire au profil en auge au fond légèrement irrégulier.

Diamètre. : 0,92 m

Prof. obs : 0,74 m

Interprétation : Creusement du TP F67**US : 3423** (F67)**Type d'US :** Remblai **Action :** Construction**Description :** Argile marneuse grise mêlée à quelques petites poches d'argile jaune, contenant de fines inclusions calcaires. Couche assez hétérogène et compacte.**Interprétation :** Première partie du comblement de l'avant-trou après mise en place du poteau.**US : 3424** (F67)**Type d'US :** Remblai **Action :** Construction**Description :** Argile marneuse grise mêlée à quelques petites poches d'argile jaune, contenant de fines inclusions et un cailloux calcaires. Couche assez hétérogène et compacte.**Interprétation :** Première partie du comblement de l'avant-trou après mise en place du poteau.**US : 3425** (F67)**Type d'US :** Remblai **Action :** Construction**Description :** Argile grise mêlée à quelques petites poches d'argile jaune, contenant de fines inclusions de CDB. Couche homogène et compacte.**Interprétation :** Partie intermédiaire du comblement de l'avant-trou après mise en place du poteau.**US : 3426** (F67)**Type d'US :** Remblai **Action :** Construction**Description :** Argile brune contenant de rares poches d'argile jaune, quelques CDB et de fins gravillons calcaires. Couche assez homogène et compacte.**Interprétation :** Partie terminale du comblement de l'avant-trou après mise en place du poteau.**US : 3427** (F67)**Type d'US :** Remblai **Action :** Construction**Description :** Argile brune contenant de rares poches d'argile jaune quelques CDB et de fins gravillons calcaires. Couche assez homogène et compacte.**Interprétation :** Partie terminale du comblement de l'avant-trou après mise en place du poteau.**US : 3428** (F67)**Type d'US :** Négatif **Action :** Abandon**Description :** Argile brun-foncé à gris contenant de nombreux CD (et cendres?), des cailloux calcaires et siliceux (dont certains brûlés ainsi que des nodules de TC.

Couche Homogène et assez compacte.

Interprétation : Négatif de poteau (avec potentielles pierres a calage).

Métal : Lot : 118 / matière : Fer / Type : Scorie / datation indét. / NR / Poids : 26

US : 3429 (F 176 / sd 70)**Type d'US :** Creusement **Action :** Construction**Description :** Creusement de forme subcirculaire au profil en auge aux bords asymétriques et au fond légèrement irrégulier.

Diamètre. : 1,02 m

Prof. obs : 0,30 m

Interprétation : Creusement du TP F176. Fait partie d'un ensemble de 4 TP formant un quadrilatère (F170, 172, 173, 176).**US : 3430** (F 176 / sd 70)**Type d'US :** Remblai **Action :** Construction**Description :** Argile grise mêlée de poches argileuses orange. Couche assez hétérogène et compacte.**Interprétation :** Comblement de l'avant-trou après mise en place a poteau.**US : 3431** (F 176 / sd 70)**Type d'US :** Remblai **Action :** Construction**Description :** Argile grise mêlée de poches argileuses orange. Couche assez hétérogène et compacte.**Interprétation :** Comblement de l'avant-trou après mise en place a poteau.

Poterie : Lot : 79 / Type : NNT_GR / forme : ind / période : Âge du Fc - protohistoire indéterminée / NR : 3 / NMI : 0

US : 3432 (F 176 / sd 70)**Type d'US :** Négatif **Action :** Abandon**Description :** Argile gris-foncé contenant quelques CDB en part basse. Couche homogène et assez compacte.**Interprétation :** Négatif de poteau.**US : 3433** (F 195 / sd 109)**Type d'US :** Remblai **Action :** Construction**Description :** Argile sableuse brun-orange contenant quelques fines inclusions de CDB et de rares petits graviers et un caillou calcaire. Couche homogène et assez compacte.**Interprétation :** Comblement de l'avant-trou après mise en place a poteau.

US : 3434 (F 195 / sd 109)**Type d'US** : Creusement **Action** : Construction**Description** : Petit creusement circulaire au profil en cuvette à fond plat.

Diamètre. : 0,40m

Prof. obs : 0,12 m

Interprétation : Creusement du TP F195. Fait partie d'un ensemble de 4 TP formant un quadrilatère (F193, 194, 195, 196).**US : 3435** (F172)**Type d'US** : Creusement **Action** : Construction**Description** : Creusement circulaire au profil en cuvette à fond plat.

Diamètre. : 0,40m

Prof. obs : 0,12 m

Interprétation : Creusement du TP F172. Fait partie d'un ensemble de 4 TP formant un quadrilatère (F170, 172, 173, 176).**US : 3436** (F172)**Type d'US** : Remblai **Action** : Construction**Description** : Argile grise mêlée de poches argileuses oranges. Couche assez hétérogène et compacte.**Interprétation** : Comblement de l'avant-trou après mise en place du poteau.**US : 3437** (F 192 / sd 73)**Type d'US** : Remblai **Action** : Abandon**Description** : Argile sableuse brune contenant de fins graviers calcaires et quelques CDB. Couche homogène et assez compacte.**Interprétation** : Comblement unique de la fosse F192.**US : 3438** (F 192 / sd 73)**Type d'US** : Creusement **Action** : Construction**Description** : Creusement circulaire au profil en cuvette à fond plat.

Diamètre. : 0,78m

Prof. obs : 0,17 m

Interprétation : Creusement de la fosse F192.**US : 3439** (F 193 / sd 73)**Type d'US** : Négatif **Action** : Abandon**Description** : Argile légèrement sableuse brun-noir contenant de fines inclusions et graviers calcaires et des CDB. Couche homogène et assez compacte.**Interprétation** : Négatif de poteau.**US : 3440** (F 193 / sd 73)**Type d'US** : Remblai **Action** : Construction**Description** : Argile légèrement sableuse brun-orange contenant de fines inclusions calcaires et quelques CDB. Couche homogène et assez compacte.**Interprétation** : Comblement de l'avant-trou après mise en place du poteau.**US : 3441** (F 193 / sd 73)**Type d'US** : Creusement **Action** : Construction**Description** : Petit creusement circulaire au profil en cuvette à fond plat.

Diamètre. : 0,52m

Prof. obs : 0,18 m

Interprétation : Creusement du TP F193. Fait partie d'un ensemble de 4 TP formant un quadrilatère (F193, 194, 195, 196).**US : 3442** (F 194 / sd 110)**Type d'US** : Creusement **Action** : Construction**Description** : Petit creusement circulaire au profil en cuvette à fond plat.

Diamètre. : 0,52 m

Prof. obs : 0,17 m

Interprétation : Creusement du TP F194. Fait partie d'un ensemble de 4 TP formant un quadrilatère (F193, 194, 195, 196).**US : 3443** (F 194 / sd 110)**Type d'US** : Remblai **Action** : Construction**Description** : Argile légèrement sableuse grise contenant des taches et nodules ferro-manganeux ainsi que quelques graviers calcaires. Couche homogène et compacte.**Interprétation** : Comblement de l'avant-trou après mise en place du poteau.**US : 3444** (F170)**Type d'US** : Creusement **Action** : Construction**Description** : Creusement circulaire au profil en cuvette aux bords asymétriques.

Diamètre. : 0,48 m

Prof. obs : 0,37 m

Interprétation : Creusement du TP F170. Fait partie d'un ensemble de 4 TP formant un quadrilatère (F170, 172, 173, 176).**US : 3445** (F170)**Type d'US** : Négatif **Action** : Abandon**Description** : Argile gris foncée contenant de petits cailloux calcaires chauffés. Couche assez hétérogène et compacte.**Interprétation** : Éventuel négatif de poteau.**US : 3446** (F170)**Type d'US** : Remblai **Action** : Construction**Description** : Argile brun-gris mêlée de poches argileuses oranges et contenant un petit cailloux de calcaire chauffé. Couche hétérogène et compacte.**Interprétation** : Éventuel comblement de l'avant-trou après la mise en place du poteau.**US : 3447** (F 195 / sd 109)**Type d'US** : Négatif **Action** : Abandon**Description** : Argile sableuse brun-noir contenant beaucoup de fines inclusions de CDB et de rares petits graviers calcaires. Couche homogène et assez compacte.**Interprétation** : Négatif de poteau.**US : 3449** (F206)**Type d'US** : Creusement **Action** : Construction**Description** : Creusement de forme circulaire et au profil en cuvette.

Diamètre. : 0,65 m

Prof. obs. : 0,34 m

Interprétation : Creusement de la petite fosse (?) F206.**US : 3450** (F 190 / sd 74)**Type d'US** : Remblai **Action** : Abandon**Description** : Argile sableuse brune contenant de fins graviers calcaires et quelques CDB. Couche homogène et assez compacte.**Interprétation** : Comblement unique de la fosse F190.

US : 3451 (F 190 / sd 74)**Type d'US :** Creusement **Action :** Construction**Description :** Creusement circulaire au profil en cuvette aux bords évasés et à fond plat.

Diamètre. : 0,66 m

Prof. obs : 0,32 m

Interprétation : Creusement de la fosse F190.**US : 3452** (F 196 / sd 74)**Type d'US :** Négatif **Action :** Abandon**Description :** Argile légèrement sableuse brun-noir contenant de fines inclusions et graviers calcaires et des CDB. Couche homogène et assez compacte.**Interprétation :** Négatif de poteau.**US : 3453** (F 196 / sd 74)**Type d'US :** Remblai **Action :** Construction**Description :** Argile légèrement sableuse brun-orange contenant de fines inclusions calcaires et quelques CDB. Couche homogène et assez compacte.**Interprétation :** Comblement de l'avant-trou après mise en place du poteau.**US : 3454** (F 196 / sd 74)**Type d'US :** Creusement **Action :** Construction**Description :** Petit creusement circulaire au profil en cuvette à fond plat.

Diamètre. : 0,41m

Prof. obs : 0,10 m

Interprétation : Creusement du TP F196. Fait partie d'un ensemble de 4 TP formant un quadrilatère (F193, 194, 195, 196).**US : 3455** (F 157 / sd 75)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Limon sableux brun gris, de très fine granulométrie, contenant quelques graviers siliceux et des inclusions de CDB et de nodules de TC. Couche hétérogène et meuble.**Interprétation :** Comblement unique de la fosse F157.**US : 3456** (F 157 / sd 75)**Type d'US :** Creusement **Action :** Construction**Description :** Creusement circulaire au profil en cuvette aux bords évasés et légèrement asymétriques.

Diamètre. : 0,62m

Prof. obs : 0,17 m

Interprétation : Creusement de la fosse F157.**US : 3457** (F222)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Sable argileux gris contenant des traces d'oxydations et des nodules ferro-manganiques, de fins graviers et de fins CDB. Couche assez homogène et compacte.**Interprétation :** Comblement éventuellement constitutif de l'arrachage d'un poteau.**US : 3458** (F222)**Type d'US :** Remblai **Action :** Construction**Description :** Sable argileux gris-orange contenant des traces d'oxydations ferro-manganiques et de fins CDB. Couche homogène et compacte.**Interprétation :** Comblement de l'avant-trou après la mise en place du poteau.**US : 3459** (F222)**Type d'US :** Remblai **Action :** Construction**Description :** Sable argileux grise contenant des traces d'oxydation ferro-manganiques. Couche homogène et compacte.**Interprétation :** Comblement de l'avant-trou après la mise en place du poteau.**US : 3460** (F222)**Type d'US :** Creusement **Action :** Construction**Description :** Creusement circulaire au profil en cuvette à fond plat

Diamètre. : 1,06m

Prof. obs : 0,34 m

Interprétation : Creusement de F222.**US : 3461** (F 226 / sd 41)**Type d'US :** Creusement **Action :** Construction**Description :** Creusement linéaire d'orientation nord-nord-ouest sud-sud-est au profil en "V" et à fond arrondi.

Larg. ouv max. : 0,90 m

Prof. obs : 0,75 m

Interprétation : Creusement du fossé F226 (dans sondage 41) qui constitue le prolongement postérieur sud du fossé F227 (au sud de l'intersection avec le fossé antérieur F211). Ce fossé F226 constitue pendant oriental du fossé F204 et est contemporain du fossé perpendiculaire F201.**US : 3462** (F 226 / sd 41)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile orange-brun mêlée de poches d'argile grise, contenant quelques graviers calcaires et siliceux et des inclusions ferro-manganiques. Couche assez hétérogène et compacte.**Interprétation :** Comblement primaire du fossé F226 (sondage 41).**US : 3463** (F 226 / sd 41)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile grise mêlée de poches d'argile brun-orange contenant de rares graviers calcaires et siliceux et des inclusions ferro-manganiques. Couche assez hétérogène et compacte.**Interprétation :** Comblement intermédiaire du fossé F226 (sondage 41).**US : 3464** (F 226 / sd 41)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile grise contenant de rares graviers calcaires et siliceux ainsi que de nombreuses inclusions ferro-manganiques. Couche homogène et compacte.**Interprétation :** Comblement intermédiaire du fossé F226 (sondage 41).**US : 3465** (F 226 / sd 41)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile gris-foncé contenant de nombreuses tâches et inclusions ferro-manganiques. Couche homogène et compacte.**Interprétation :** Comblement terminal du fossé F226 (sondage 41).

Poterie : Lot : 80 / Type : NNT / forme : ind / période : Âge du Fer protohistoire indéterminée / NR : 2 / NMI : 0

US : 3466 (F 218 / sd 82)**Type d'US :** Creusement **Action :** Construction**Description :** Creusement de forme subcirculaire au profil en auge aux bords asymétriques et au fond légèrement irrégulier.

Diamètre. :1,10 m

Prof. obs : 0,74 m

Interprétation : Creusement du TP F218, situé aux abords de l'entrée existant entre les fossés F211 et F200.**US : 3467** (F 218 / sd 82)**Type d'US :** Remblai **Action :** Construction**Description :** Argile grise mêlée de légères marbrures oranges. Assez hétérogène et compacte.**Interprétation :** Comblement initial (avec l'US 3468) ayant certainement servi à caler, en première instance, le poteau portant les 3472 et 3474, avant qu'un comblement massif soit déversé.**US : 3468** (F 218 / sd 82)**Type d'US :** Remblai **Action :** Construction**Description :** Argile gris-foncé. Assez hétérogène et compacte.**Interprétation :** Comblement initial (avec l'US 3467) ayant certainement servi à caler, en première instance, le poteau portant les 3472 et 3474, avant qu'un comblement massif soit déversé.

Diffère de l'US 3467 par sa composition plus foncée certainement due à sa proximité avec le poteau (percolation).

US : 3469 (F 218 / sd 82)**Type d'US :** Remblai **Action :** Construction**Description :** Argile grise mêlée de légères marbrures oranges. Assez hétérogène et compacte.**Interprétation :** Comblement de l'avant-trou après la mise en place du poteau. Cette couche constitue certainement une partie de l'US 3473 qui a subi des altérations liées au phénomène de percolation issu de la décomposition du poteau.**US : 3470** (F 218 / sd 82)**Type d'US :** Remblai **Action :** Construction**Description :** Argile grise mêlée de légères marbrures oranges. Assez hétérogène et compacte.**Interprétation :** Comblement de l'avant-trou après la mise en place du poteau. Cette couche constitue certainement une partie de l'US 3471 qui a subi des altérations liées au phénomène de percolation issu de la décomposition du poteau.**US : 3471** (F 218 / sd 82)**Type d'US :** Remblai **Action :** Construction**Description :** Argile brun-orange mêlée de marbrures grises. Couche homogène et compacte.**Interprétation :** Comblement de l'avant-trou après la mise en place du poteau.**US : 3472** (F 218 / sd 82)**Type d'US :** Négatif **Action :** Abandon**Description :** Argile brun-orange mêlée de marbrures grises. Couche homogène et compacte.**Interprétation :** Emplacement supposé du poteau après son pourrissement (qui se différencie de son reste incendié portant l'US 3474).**US : 3473** (F 218 / sd 82)**Type d'US :** Remblai **Action :** Construction**Description :** Argile brun-orange mêlée de marbrures grises. Couch homogène et compacte.**Interprétation :** Comblement de l'avant-trou après la mise en place du poteau.**US : 3474** (F 218 / sd 82)**Type d'US :** Négatif **Action :** Démolition**Description :** Argile gris-noir contenant de nombreux CDB homogène et assez compacte.**Interprétation :** Reste du poteau incendié.**US : 3475** (F148)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile gris-clair contenant de fines inclusions calcaire. des nodules ferro-manganiques ainsi que de TCA . Couche homogène et assez meuble.**Interprétation :** Comblement terminal du fossé F148 (à 7m au nord du sondage 33) dans lequel a été trouvé la serpe.

Métal : Lot : 2 / matière : fer / Type : outil / précision : serpe à croc datation indéterminée. / NR : 1 / NMI : 1 / Poids : 818

US : 3476 (F100)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Limon argileux brun contenant quelques cailloux siliceux. Couche homogène et assez compacte.**Interprétation :** Comblement terminal du fossé F100 (en bord ouest du sondage 44) dans lequel a été trouvé le pic en métal.

Métal : Lot : 3 / matière : fer / Type : outil / précision : soc d'araire datation indéterminée. / NR : 1 / NMI : 1 / Poids : 490

US : 3477 (F 201 / sd 4)**Type d'US :** Creusement **Action :** Occupation**Description :** Creusement au profil en cuvette aux bords évasés et asymétriques.**Interprétation :** Premier curage du fossé F201 observé dans le sondage 4.**US : 3478** (F 201 / sd 4)**Type d'US :** Creusement **Action :** Occupation**Description :** Creusement au profil en cuvette.**Interprétation :** Deuxième curage du fossé F201 observé dans le sondage 4 (partie supérieure nord) .**US : 3479** (F 201 / sd 4)**Type d'US :** Creusement **Action :** Occupation**Description :** Large creusement au profil en cuvette aux bords évasés.**Interprétation :** Dernier curage du fossé F201 observé dans le sondage 4 (partie supérieure).**US : 3480** (F 211 / sd 5)**Type d'US :** Creusement **Action :** Occupation**Description :** Creusement au profil en cuvette aux bords évasés.**Interprétation :** Premier curage du fossé F211 observé dans le sondage 5 (partie supérieure).

US : 3481 (F 211 / sd 5)**Type d'US** : Creusement **Action** : Occupation

Description : Creusement au profil en cuvette aux bords évasés.
Interprétation : Deuxième curage du fossé F211 observé dans le sondage 5 (partie supérieure).

US : 3482 (F 211 / sd 6)**Type d'US** : Creusement **Action** : Occupation

Description : Creusement au profil en cuvette aux bords évasés et asymétriques
Interprétation : Premier curage du fossé F211 observé dans le sondage 6.

US : 3483 (F 211 / sd 6)**Type d'US** : Creusement **Action** : Occupation

Description : Creusement au profil en cuvette.
Interprétation : Deuxième curage du fossé F211 observé dans dans le sondage 6 (partie supérieure).

US : 3484 (F 211 / sd 6)**Type d'US** : Creusement **Action** : Occupation

Description : Creusement au profil en cuvette aux bords évasés.
Interprétation : Troisième curage du fossé F211 observé dans le sondage 6 (partie supérieure).

US : 3485 (F 200 / sd 15)**Type d'US** : Creusement **Action** : Occupation

Description : Creusement au profil en entonnoir aux bords évasés. Recreuse largement le fossé sur sa paroi nord, ce qui lui donne un aspect asymétrique en partie supérieure.
Interprétation : Premier curage du fossé F200 observé dans le sondage 15.

US : 3486 (F 200 / sd 15)**Type d'US** : Creusement **Action** : Occupation

Description : Creusement au profil en cuvette aux bords évasés.
Interprétation : Deuxième curage du fossé F200 observé dans le sondage 15 (partie supérieure).

US : 3487 (F 200 / sd 10)**Type d'US** : Creusement **Action** : Occupation

Description : Creusement au profil en "V" aux bords légèrement évasés.
Interprétation : Premier curage du fossé F200 observé dans le sondage 10.

US : 3488 (F 200 / sd 10)**Type d'US** : Creusement **Action** : Occupation

Description : Creusement en cuvette au fond irrégulier.
Interprétation : Second curage du fossé F200 observé dans le sondage 10.

US : 3489 (F 200 / sd 11)**Type d'US** : Creusement **Action** : Occupation

Description : Creusement au profil en auge.
Interprétation : Premier curage du fossé F200 observé dans le sondage 11 (partie inférieure).

US : 3490 (F 200 / sd 11)**Type d'US** : Creusement **Action** : Occupation

Description : Creusement au profil en auge.
Interprétation : Deuxième curage du fossé F200 observé dans le sondage 11 (partie supérieure).

US : 3491 (F 200 / sd 11)**Type d'US** : Creusement **Action** : Occupation

Description : Creusement au profil en auge.
Interprétation : Troisième curage du fossé F200 observé dans le sondage 11 (partie supérieure).

US : 3492 (F 100 / sd 76)**Type d'US** : Creusement **Action** : Occupation

Description : Creusement au profil en cuvette aux bords évasés.
Interprétation : Premier curage du fossé F100 observé dans le sondage 76.

US : 3493 (F 100 / sd 76)**Type d'US** : Creusement **Action** : Occupation

Description : Creusement au profil en entonnoir.
Interprétation : Deuxième curage du fossé F100 observé dans le sondage 76 (partie supérieure).

US : 3494 (F 100 / sd 76)**Type d'US** : Creusement **Action** : Occupation

Description : Creusement au profil en cuvette et bords très évasés.
Interprétation : Troisième curage du fossé F100 observé dans le sondage 76 (partie supérieure).

US : 3495 (F 211 / sd 9)**Type d'US** : Creusement **Action** : Occupation

Description : Creusement au profil en cuvette et aux bords évasés.
Interprétation : Premier curage éventuel du fossé F211 observé dans le sondage 9.

US : 3496 (F 211 / sd 9)**Type d'US** : Creusement **Action** : Occupation

Description : Creusement au profil en cuvette et bords très évasés.
Interprétation : Deuxième curage du fossé F211 observé dans le sondage 9 (partie supérieure).

US : 3497 (F 211 / sd 9)**Type d'US** : Remblai **Action** : Abandon

Description : Argile gris-brun contenant quelques très fines inclusions calcaires. Couche homogène et compacte.
Interprétation : Comblement intermédiaire du fossé F211 (sondag 9).

US : 3498 (F 227 / sd 38)**Type d'US** : Creusement **Action** : Occupation

Description : Creusement au profil en cuvette et bords évasés.
Interprétation : Curage du fossé F227 observé dans le sondage 3 (partie supérieure).

US : 3499 (F 227 / sd 38)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile sableuse grise contenant quelques oxydations ferro-manganiques et quelques cailloux calcaires. Couche homogène et assez meuble.**Interprétation :** Comblement terminal du fossé F227 (sondage 38).**US : 3500** (F 227 / sd 40)**Type d'US :** Creusement **Action :** Occupation**Description :** Creusement au profil en cuvette et bords très évasés.**Interprétation :** Curage du fossé F227 observé dans le sondage 40 (partie supérieure).**US : 3501** (F 227 / sd 40)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile sableuse grise contenant quelques oxydations ferro-manganiques et quelques cailloux calcaires. Couche homogène et assez meuble.**Interprétation :** Comblement terminal du fossé F227 (sondage 40).

Poterie : Lot : 82 / Type : CSTE / forme : ind / période : Âge du Fer - LT_finale / NR : 4 / NMI : 1

Poterie : Lot : 83 / Type : NNT_GR / forme : ind / période : Âge du Fer - LT_finale / NR : 3 / NMI : 0

US : 3502 (F 148 / sd 28)**Type d'US :** Creusement **Action :** Occupation**Description :** Creusement au profil en cuvette et bords asymétriques.**Interprétation :** Éventuel curage du fossé F148 observé dans le sondage 28 (partie supérieure).**US : 3503** (F 148 / sd 33)**Type d'US :** Creusement **Action :** Occupation**Description :** Creusement au profil en cuvette et bords asymétriques.**Interprétation :** Éventuel curage du fossé F148 observé dans le sondage 28 (partie supérieure).**US : 3504** (F 201 / sd 23)**Type d'US :** Creusement **Action :** Occupation**Description :** Creusement au profil en entonnoir à bords asymétriques.**Interprétation :** Curage du fossé F148 observé dans le sondage 23 (partie supérieure).**US : 3505** (F 201 / sd 20)**Type d'US :** Creusement **Action :** Occupation**Description :** Creusement au profil en cuvette aux bords légèrement asymétriques et évasés en partie supérieure.**Interprétation :** Curage du fossé F201 observé dans le sondage 20 (partie supérieure).**US : 3506** (F 223 / sd 62)**Type d'US :** Négatif **Action :** Abandon**Description :** Argile grise-orange à brune contenant quelques inclusions de fins graviers dont la partie inférieure est constituée de la trace charbonneuse de la base du poteau. Couche hétérogène et assez compacte.**Interprétation :** Emplacement supposé du poteau (peu visible après pourrissement : sédiment très légèrement plus orangé que l'US 3219) déterminé par la situation respective du poteau calciné encore en place (US 3251) et la base de 3506 marquée par une teinte plus sombre.**US : 3507** (F 216 / sd 60)**Type d'US :** Creusement **Action :** Construction**Description :** Creusement au profil assez incertain (cuvette à fon plat).

Larg. ouv max. : 1,30m

Prof. obs : 0,74m

Interprétation : Creusement effectué pour la mise en place d'un renfort oblique (ou poteau de remplacement) sur le poteau initial portant l'US 3251.**US : 3508** (F 216 / sd 60)**Type d'US :** Remblai **Action :** Construction**Description :** Argile gris-orange contenant de fines inclusior. calcaires. Couche assez homogène et compacte (TN remanié?).**Interprétation :** Comblement de l'avant-trou pour calage du poteau portant l'US 3251.**US : 3509** (F 216 / sd 60)**Type d'US :** Remblai **Action :** Construction**Description :** Argile grise mêlée à de l'argile limoneuse orang contenant des traces d'oxydation ferro-manganiques. Couch hétérogène et meuble.**Interprétation :** Couche antérieure au comblement massif de l'avant-trou du poteau à l'US 3252. Vestige du comblement initial pour l'installation du poteau 1 (US 3251)**US : 3510** (F 201 / sd 25)**Type d'US :** Creusement **Action :** Occupation**Description :** Creusement au profil en cuvette aux bords évasés.**Interprétation :** Curage éventuel du fossé F201 observé dans le sondage 25.**US : 3511** (F 201 / sd 16)**Type d'US :** Creusement **Action :** Occupation**Description :** Creusement au profil en cuvette aux bords évasés.**Interprétation :** Curage du fossé F201 observé dans le sondage 16.**US : 3512** (F 201 / sd 16)**Type d'US :** Creusement **Action :** Occupation**Description :** Creusement au profil en cuvette aux bords évasés.**Interprétation :** Curage du fossé F201 observé dans la partie supérieure du sondage 16.**US : 3513** (F 201 / sd 18)**Type d'US :** Creusement **Action :** Occupation**Description :** Creusement au profil en cuvette aux bords évasés.**Interprétation :** Curage du fossé F201 observé dans la partie supérieure du sondage 16.**US : 3514** (F 100 / sd 76)**Type d'US :** Creusement **Action :** Construction**Description :** Creusement linéaire d'orientation nord-nord-ouest sud-sud-est au profil en entonnoir et fond arrondi.

Larg. ouv max. : 2,06m

Prof. obs : 1,04 m

Interprétation : Creusement du fossé F100 (sondage 76).

US : 3515 (F 100 / sd 43)**Type d'US** : Creusement **Action** : Occupation

Description : Creusement au profil en cuvette aux bords évasés.
Interprétation : Curage du fossé F100 observé dans la partie supérieure du sondage 43.

US : 3516 (F 100 / sd 50)**Type d'US** : Creusement **Action** : Occupation

Description : Creusement au profil en cuvette aux bords évasés et asymétriques.
Interprétation : Premier curage du fossé F100 observé dans la partie inférieure du sondage 50.

US : 3517 (F 100 / sd 50)**Type d'US** : Creusement **Action** : Occupation

Description : Creusement au profil en cuvette aux bords très évasés.
Interprétation : Second curage du fossé F100 observé dans la partie supérieure du sondage 50.

US : 3518 (F 100 / sd 55)**Type d'US** : Creusement **Action** : Occupation

Description : Creusement au profil en cuvette aux bords assez verticalisés et au fond irrégulier.
Interprétation : Premier curage du fossé F100 observé dans la partie supérieure du sondage 55.

US : 3519 (F 100 / sd 55)**Type d'US** : Creusement **Action** : Occupation

Description : Creusement au profil en cuvette aux bords évasés.
Interprétation : Deuxième curage du fossé F100 observé dans la partie supérieure du sondage 55.

US : 3520 (F 100 / sd 55)**Type d'US** : Creusement **Action** : Occupation

Description : Creusement au profil en cuvette aux bords semi-verticalisés.
Interprétation : Troisième curage du fossé F100 observé dans la partie supérieure du sondage 55.

US : 3521 (F 100 / sd 53)**Type d'US** : Creusement **Action** : Occupation

Description : Creusement au profil en cuvette aux bords semi-verticalisés et légèrement asymétriques.
Interprétation : Événuel curage du fossé F100 observé dans la partie supérieure du sondage 53.

US : 3522 (F 100 / sd 53)**Type d'US** : Remblai **Action** : Abandon

Description : Argile gris-brun (légèrement bleuté en fond de couche) contenant des inclusions de CDB et très fins graviers calcaires. Couche homogène et assez compacte.
Interprétation : Comblement intermédiaire du fossé F100 recoupé par l'événuel curage US 3521 (sondage 53).

US : 3523 (F 204 / sd 78)**Type d'US** : Creusement **Action** : Occupation

Description : Creusement au profil en cuvette aux bords évasés et légèrement asymétriques.
Interprétation : Second curage du fossé F204 observé dans la partie supérieure du sondage 78.

US : 3524 (F 204 / sd 79)**Type d'US** : Creusement **Action** : Occupation

Description : Creusement au profil en cuvette aux bords évasés et légèrement asymétriques.
Interprétation : Curage du fossé F204 observé dans la partie supérieure du sondage 79.

US : 3525 (F 204 / sd 79)**Type d'US** : Remblai **Action** : Abandon

Description : Argile orange à grise contenant quelques cailloux et graviers siliceux ainsi que quelques traces d'oxydations ferro-manganiques. Couche homogène et plastique.
Interprétation : Comblement primaire du fossé F204 (sondage 79). Est l'équivalent de l'US 3305 (F201).

US : 3526 (F 226 / sd 79)**Type d'US** : Remblai **Action** : Abandon

Description : Argile beige mêlée de poches argileuses grises et qui contient de nombreuses traces d'oxydations ferro-manganique. Couche légèrement hétérogène et compacte.
Interprétation : Comblement terminal du fossé F226 équivalent l'US 3179 de F201 (sondage 27).

US : 3527 (F 226 / sd 79)**Type d'US** : Remblai **Action** : Abandon

Description : Argile beige mêlée de poches argileuses grises et qui contient de nombreuses traces d'oxydations ferro-manganique. Couche légèrement hétérogène et compacte.
Interprétation : Comblement intermédiaire du fossé F226 (sondage 27) équivalent à l'US 3180 de F201.

US : 3528 (F 226 / sd 79)**Type d'US** : Remblai **Action** : Abandon

Description : Argile orange contenant quelques fines poches d'argile grise et quelques traces d'oxydes ferro-manganiques. Couch légèrement hétérogène et compacte.
Interprétation : Comblement intermédiaire du fossé F226 (sondage 27) équivalent à l'US 3182 de F201.

US : 3529 (F 226 / sd 79)**Type d'US** : Remblai **Action** : Abandon

Description : Argile orange contenant quelques fines poches d'argile grise et quelques traces d'oxydes ferro-manganiques. Couch légèrement hétérogène et compacte.
Interprétation : Comblement intermédiaire du fossé F226 (sondage 27) équivalent à l'US 3183 de F201.

US : 3530 (F 226 / sd 79)**Type d'US** : Remblai **Action** : Abandon

Description : Argile orange homogène contenant de très fine inclusions calcaires et quelques nodules ferro-manganiques. Couch homogène et plastique.
Interprétation : Comblement primaire du fossé F226 (sondage 27) équivalent à l'US 3184 de F201.

US : 3531 (F 200 / sd 77)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile grise contenant quelques fines inclusions et petits cailloux calcaires et des poches argileuses oranges liées à des oxydations ferro-manganiques. Couche homogène et compacte.**Interprétation :** Comblement terminal du fossé F200 (sondage 77) équivalent à l'US 3132 (F200 sondage 15).

Poterie : Lot : 119 / Type : NNT / forme : ecuelle tronconique / période : Âge du Fer - LT_finale / NR : 4 / NMI : 1

Poterie : Lot : 72 / Type : NNT / forme : ind / période : Âge du Fer - LT_finale / NR : 5 / NMI : 0

US : 3532 (F 200 / sd 77)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile grise contenant quelques fines inclusions calcaires et des poches argileuses oranges liées à des oxydations ferro-manganiques. Couche homogène et compacte.**Interprétation :** Comblement intermédiaire du fossé F200 (sondage 77) équivalent à l'US 3131 (F200 sondage 15).**US : 3533** (F 200 / sd 77)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile grise légèrement bleutée avec de petites poches argileuses orangées. Cette couche contient de nombreuses et fines inclusions calcaires. Assez homogène et très compacte.**Interprétation :** Comblement intermédiaire du fossé F200 (sondage 77) équivalent à l'US 3130 (F200 sondage 15).**US : 3534** (F 200 / sd 77)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile gris-beige contenant quelques petits cailloux calcaires (0-10 cm) et traces d'oxydation ferro-manganiques. Couche homogène et plastique.**Interprétation :** Comblement primaire du fossé F200 (sondage 77) équivalent à l'US 3129 (F200 sondage 15).**US : 3535** (F 200 / sd 77)**Type d'US :** Creusement **Action :** Construction**Description :** Creusement linéaire d'orientation ouest-sud-ouest/est-nord-est. Profil non visible car coupé longitudinalement et recoupé en totalité par F204.

Larg. ouv max. : indéterminé

Prof. obs : 0,86 m

Interprétation : Creusement du fossé F200 (sondage 77) qui est le pendant occidental du fossé F211 et qui est recoupé à l'ouest par F204.**US : 3536** (F 204 / sd 77)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile sableuse grise contenant quelques CDB et traces d'oxydations ferro-manganiques et de rares cailloux calcaires. Couche homogène et assez meuble.**Interprétation :** Comblement terminal du fossé F204 (sondage 77).**US : 3537** (F 204 / sd 77)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile grise légèrement sableuse contenant de nombreuses traces d'oxydations et nodules ferro-manganiques ainsi que de rares cailloux calcaires. Couche homogène et assez meuble.**Interprétation :** Comblement intermédiaire du fossé F204 (sondage 77).**US : 3538** (F 204 / sd 77)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon**Description :** Argile grise contenant de nombreux CDB en part supérieure, des traces d'oxydations ferro-manganiques, ainsi que de cailloux calcaires et siliceux (1 - 15 cm). Couche homogène et plastique.**Interprétation :** Comblement intermédiaire du fossé F204 (sondage 77).**US : 3539** (F 204 / sd 77)**Type d'US :** Creusement **Action :** Construction**Description :** Creusement linéaire d'orientation nord-nord-ouest/sud-sud-est. Le profil est de ce fossé laisse apparaître un fond plat et u bord semi-verticalisé légèrement irrégulier.

Larg. ouv max. : indéterminé

Prof. obs : 0,78 m

Interprétation : Creusement du fossé F204 (sondage 77) qui est pendant occidental du fossé F226 recoupe le fossé F200 et est contemporain du fossé F201.**US : 3540** (F 130 / sd 97)**Type d'US :** Creusement **Action :** Construction**Description :** Creusement subcirculaire au profil en auge.

Diamètre. : 1,38 m

Prof. obs : 0,53 m

Interprétation : Creusement de F130. Fait partie d'un ensemble de TP formant un quadrilatère (F130, 139, 136, 239).**US : 3541** (F 130 / sd 97)**Type d'US :** Remblai **Action :** Construction**Description :** Argile grise-orange contenant quelques rares graviers calcaires et une poche de calcaire pulvérulent. Couche assez hétérogène et compacte.**Interprétation :** Comblement terminal de l'avant-trou après mise en place du poteau.**US : 3542** (F238)**Type d'US :** Négatif **Action :** Abandon**Description :** Limon sablo-argileux gris-orange (lessivé) mêlée de fines poches argileuses grises contenant quelques fines inclusions calcaires et ferro-manganiques. Couche légèrement hétérogène et compacte.**Interprétation :** Négatif discret du poteau. A dû subir un effet d'écrasement (moins large que sa partie supérieure US3408).**US : 3543** (F238)**Type d'US :** Remblai **Action :** Construction**Description :** Limon argileux gris mêlé de fines poches argileuses oranges contenant de fines inclusions calcaires et ferro-manganiques. Couche légèrement hétérogène et compacte.**Interprétation :** Premier comblement de l'avant-trou après mise en place du poteau.**US : 3544** (F 194 / sd 110)**Type d'US :** Négatif **Action :** Abandon**Description :** Argile légèrement sableuse gris-noir contenant de nodules ferro-manganiques, quelques graviers calcaires et des traces de CDB. Couche homogène et compacte.**Interprétation :** Négatif de poteau.

US : 3545 (F172)**Type d'US** : Négatif**Action** : Abandon

Description : Argile gris-noir contenant quelques oxydations ferromanganiques et des traces de CDB (notamment en partie basse).
Couche homogène et compacte.

Interprétation : Négatif de poteau.

US : 3546 (F 219 / sd 83)**Type d'US** : Négatif**Action** : Abandon

Description : Limon argileux beige au pourtour constitué de très nombreux CDB. Couche hétérogène et meuble.

Interprétation : Négatif de poteau dont on perçoit le pourrissement central et la dégradation partielle (CDB) en pourtour.

US : 3547 (F 219 / sd 83)**Type d'US** : Remblai**Action** : Construction

Description : Limon argileux gris-orange contenant de rares inclusions ferro-manganiques. Couche homogène et assez compacte.

Interprétation : Comblement de l'avant après mise en place du poteau.

US : 3548 (F 219 / sd 83)**Type d'US** : Remblai**Action** : Construction

Description : Limon argileux gris présentant un faciès hydromorphique mêlé à quelques poches de limon argileux gris-orange. Couche assez hétérogène et compacte.

Interprétation : Comblement ayant certainement servi à caler, en première instance, le poteau à l'US 3252, avant qu'un comblement massif (US 3247) soit déversé.

US : 3549 (F 219 / sd 83)**Type d'US** : Remblai**Action** : Construction

Description : Limon argileux orange-gris contenant un cailloux siliceux. Couche assez homogène et compacte.

Interprétation : Comblement initial de F219 probablement lié à quelques légers écroulements des parties supérieures de paroi, avant la mise en place du premier comblement et du poteau.

US : 3550 (F 219 / sd 83)**Type d'US** : Creusement**Action** : Construction

Description : Creusement de forme circulaire au profil en auge (fond plat et parois verticales).

Diamètre. : 0,87m

Prof. obs : 0,63m

Interprétation : Creusement du TP F219, situé aux abords de l'entrée existant entre les fossés F211 et F200.

US : 3551 (F 166 / sd 65)**Type d'US** : Creusement**Action** : Construction

Description : Limon argileux brun-orange homogène et assez meuble.

Interprétation : Comblement unique de la fosse F166.

US : 3552 (F 166 / sd 65)**Type d'US** : Creusement**Action** : Construction

Description : Creusement de forme ovale au profil en cuvette.

Long. : 2,58 m

Larg. : 0,88 m

Prof. obs : 0,33 m

Interprétation : Creusement de la fosse F166.

US : 3553 (F241)**Type d'US** : Remblai**Action** : Abandon

Description : Argile brun-foncé à gris contenant quelques CDB et de graviers calcaires. Couche Homogène et assez compacte.

Interprétation : Comblement de F241.

US : 3554 (F241)**Type d'US** : Creusement**Action** : Construction

Description : Creusement de forme ovale et au profil inconnu (non fouillé).

Long. : 0,44 m

Larg. : 0,27 m

Prof. : non observé

Interprétation : Creusement de F241.

US : 3555 (F 100 / sd 1)**Type d'US** : Creusement**Action** : Occupation

Description : Creusement au profil en cuvette aux bords semi verticalisés et légèrement asymétriques.

Interprétation : Curage unique du fossé F100 observé dans sondage 1.

US : 3556 (F 100 / sd 47)**Type d'US** : Creusement**Action** : Occupation

Description : Creusement au profil en cuvette aux bords évasés et asymétriques (asymétrie liée à un curage postérieur débordant sur la paroi est).

Interprétation : Curage unique du fossé F100 observé dans sondage 47.

US : 3557 (F 204 / sd 78)**Type d'US** : Creusement**Action** : Occupation

Description : Creusement au profil en cuvette aux bords évasés et asymétriques (asymétrie sur la paroi est).

Interprétation : premier curage du fossé F204 observé dans sondage 78.

US : 3558 (F 184 / sd 72)**Type d'US** : Remblai**Action** : Abandon

Description : Limon brun foncé contenant de rares et fines inclusions calcaires. Couche homogène et assez meuble.

Interprétation : Comblement unique et arasé du fossé F184 (sondage 72).

US : 3559 (F 184 / sd 72)**Type d'US** : Creusement**Action** : Construction

Description : Creusement linéaire d'orientation nord-ouest / sud-est au profil arasé en cuvette aux bords très évasés et fond plat.

Larg. ouv max. : 0,78 m

Prof. obs : 0,10 m

Interprétation : Creusement du fossé F184=F156 (dans sondage 72) qui traverse la partie nord-est de l'emprise et qui recoupe le fossé F227.

US : 3560 (F 204 / sd 77)**Type d'US** : Remblai**Action** : Abandon

Description : Argile limoneuse grise contenant des traces d'oxydations et des cailloux calcaires et siliceux.

Interprétation : Comblement primaire du fossé F204 (sondage 77).

US : 3561 (F 148 / sd 32)**Type d'US :** Remblai**Action :** Abandon

Description : Limon gris-clair contenant de fines inclusions calcaires, des nodules ferro-manganiques ainsi que de TCA . Couche homogène et assez meuble.

Interprétation : Comblement terminal de F148. Présence de mobilier, pas d'autre US attribuée pour ce sondage fouillé mais non relevé.

Faune : Lot : 87 / animal : équidé / partie anat. : mandibule / Type : Mandibule / précision : Dents / datation indéterminée. / NR : 1 / NMI : 1 / Poids : 100

Poterie : Lot : 28 / Type : CSTE / forme : coupe carenée à panse lisse / Iso : 148.01 / période : Âge du Fer - LTD2b / NR : 54 / NMI : 1

Poterie : Lot : 29 / Type : amph_ita / forme : Dressel 1 / période : Âge du Fer - LT_finale / NR : 1 / NMI : 0

Poterie : Lot : 30 / Type : FT / forme : imitation pot type Besançon / Iso : 148.02 / période : Âge du Fer - LTD2b / NR : 7 / NMI : 1

US : 3562 (F 201 / sd 17)**Type d'US :** Remblai**Action :** Abandon

Description : Argile sableuse grise contenant des graviers et quelques cailloux calcaires et quelques taches d'oxydations ferro-manganiques. Couche homogène et assez meuble.

Interprétation : Comblement terminal de F201. Présence de céramique dans le comblement terminal. Pas d'autre US attribuée pour ce sondage fouillé mais non relevé.

Poterie : Lot : 62 / Type : amph_ita / forme : Dressel 1 / période : Âge du Fer - LT_finale / NR : 1 / NMI : 0

US : 3563 (F 148 / sd 31)**Type d'US :** Remblai**Action :** Abandon

Description : Limon gris-clair contenant de fines inclusions calcaires, des nodules ferro-manganiques

Interprétation : Comblement terminal du fossé F148. Présence de céramique. Pas d'autre numéro d'US attribué pour ce sondage fouillé mais non relevé.

Poterie : Lot : 26 / Type : amph_ita / forme : Dressel 1 / période : Âge du Fer - LT_finale / NR : 45 / NMI : 0

Poterie : Lot : 27 / Type : NNT_GR / forme : ind / période : Âge du Fer - LT_finale / NR : 6 / NMI : 0

Terre cuite : Lot : 100 / Type : Torchis / sous-type : Paroi / datation indéterminée. / NR : 6 / Poids : 165

US : 3564 (F 148 / sd 34)**Type d'US :** Remblai**Action :** Abandon

Description : Limon gris-clair contenant de fines inclusions calcaires, des nodules ferro-manganiques

Interprétation : Comblement terminal du fossé F148. Présence de céramique. Pas d'autre numéro d'US attribué pour ce sondage fouillé mais non relevé.

Poterie : Lot : 31 / Type : amph_ita / forme : Dressel 1 / période : Âge du Fer - LT_finale / NR : 5 / NMI : 0

Poterie : Lot : 32 / Type : CSTE / forme : ind / période : Âge du Fer - LT_finale / NR : 5 / NMI : 0

Poterie : Lot : 33 / Type : NNT / forme : ind / période : Âge du Fer - LT_finale / NR : 3 / NMI : 0

Terre cuite : Lot : 99 / Type : TCA / sous-type : Paroi / datation indéterminée. / NR : 5 / Poids : 73

US : 3565 (F 148 / sd 29)**Type d'US :** Remblai**Action :** Abandon

Description : Argile gris-brun contenant de nombreux CDB, de traces d'oxydations ferro-manganiques, quelques pierres (5 - 8 cm) et de fines inclusions calcaires. Couche homogène et assez compacte.

Interprétation : Comblement terminal du fossé F148. Présence de mobilier, pas d'autre US attribuée pour ce sondage fouillé mais non relevé

Poterie : Lot : 22 / Type : NNT_GR / forme : ind / période : Âge du Fer - LT_finale / NR : 20 / NMI : 0

Poterie : Lot : 23 / Type : PBVL / forme : ind / période : Âge du Fer - LT_finale / NR : 1 / NMI : 1

Terre cuite : Lot : 107 / Type : TCA / sous-type : Indet / datation indéterminée. / NR : 2 / Poids : 24

US : 3566 (F 148 / sd 30)**Type d'US :** Remblai**Action :** Abandon

Description : Argile gris-brun contenant de nombreux CDB, de traces d'oxydations ferro-manganiques. Couche homogène et assez compacte.

Interprétation : Comblement terminal du fossé F148. Présence de mobilier, pas d'autre US attribuée pour ce sondage fouillé mais non relevé

Poterie : Lot : 24 / Type : amph_ita / forme : Dressel 1 / période : Âge du Fer - LT_finale / NR : 2 / NMI : 0

Poterie : Lot : 25 / Type : PBVL / forme : ind / période : Âge du Fer - LT_finale / NR : 1 / NMI : 0

US : 3567 (F 100 / sd 52)**Type d'US :** Remblai**Action :** Abandon

Description : Argile sableuse brun-gris contenant des cailloux et de graviers calcaires et siliceux. Couche homogène et peu compacte.

Interprétation : Comblement terminal du fossé F100. Présence de mobilier, pas d'autre US attribuée pour ce sondage fouillé mais non relevé.

Poterie : Lot : 14 / Type : PBVL / forme : ind / période : Âge du Fer - LT_finale / NR : 4 / NMI : 0

US : 3568 (F 211 / sd 7)**Type d'US :** Remblai**Action :** Abandon

Description : Argile gris-bleu mêlée de fines poches d'argile orangée contenant de rares et fines inclusions calcaires et quelques nodules ferro-manganiques. Couche homogène et assez aérée.

Interprétation : Comblement final du fossé F211. Présence de mobilier, pas d'autres US attribuées pour ce sondage fouillé mais non relevé.

Poterie : Lot : 70 / Type : amph_ita / forme : Dressel 1 / période : Âge du Fer - LT_finale / NR : 1 / NMI : 0

US : 3569 (F 227 / sd 39)**Type d'US :** Remblai**Action :** Abandon

Description : Argile sableuse grise contenant quelques oxydations ferro-manganiques et quelques cailloux calcaires. Couche homogène et assez meuble.

Interprétation : Comblement terminal du fossé F227. Présence de mobilier, pas d'autre US attribuée pour ce sondage fouillé mais non relevé.

Poterie : Lot : 84 / Type : NNT_FN / forme : ind / période : Âge du Fer - protohistoire indéterminée / NR : 2 / NMI : 0

US : 3570 (F 211 / sd 8)**Type d'US :** Remblai**Action :** Abandon

Description : Argile sableuse grise contenant quelques CDB et des traces d'oxydations et de nodules ferro-manganiques. Couche homogène et peu compacte.

Interprétation : Comblement terminal du fossé F211. Présence de mobilier, pas d'autre US attribuée pour ce sondage fouillé mais non relevé.

Poterie : Lot : 75 / Type : amph_ita / forme : Dressel 1 / période : Âge du Fer - LT_finale / NR : 7 / NMI : 0

Terre cuite : Lot : 113 / Type : TCA / sous-type : Indet / datation indét. / NR : 2 / Poids : 42

US : 3571 (F 227 / sd 36)**Type d'US :** Remblai**Action :** Abandon

Description : Limon sableux gris contenant de nombreuses traces d'oxydations et nodules ferro-manganiques oranges, quelques cailloux siliceux. Couche homogène et meuble.

Interprétation : Comblement terminal du fossé F227. Présence de mobilier, pas d'autre US attribuée pour ce sondage fouillé mais pas relevé.

Poterie : Lot : 68 / Type : amph_ita / forme : Dressel 1 / période : Âge du Fer - LT_finale / NR : 5 / NMI : 0

Poterie : Lot : 69 / Type : NNT_GR / forme : ind / période : Âge du Fer - LT_finale / NR : 20 / NMI : 0

Terre cuite : Lot : 95 / Type : TCA / sous-type : Indet / datation indét. / NR : 1 / Poids : 14

US : 3572 (F 100 / sd 44)**Type d'US :** Remblai**Action :** Abandon

Description : Argile sableuse brun-gris contenant des cailloux et des graviers calcaires et siliceux. Couche homogène et peu compacte.

Interprétation : Comblement terminal du fossé F100. Présence de mobilier, pas d'autre US attribuée pour ce sondage fouillé mais non relevé.

Poterie : Lot : 10 / Type : FT / forme : pot / Iso : 100.01 / période : Âge du Fer - LTD2 / NR : 7 / NMI : 1

US : 3573 (F 100 / sd 49)**Type d'US :** Remblai**Action :** Abandon

Description : Argile sableuse brun-gris contenant des cailloux et des graviers calcaires et siliceux. Couche homogène et peu compacte.

Interprétation : Comblement terminal du fossé F100. Présence de mobilier, pas d'autre US attribuée pour ce sondage fouillé mais non relevé.

Poterie : Lot : 11 / Type : amph_ita / forme : Dressel 1b / Iso : 100.02 / période : Âge du Fer - LTD2 / NR : 1 / NMI : 1

US : 3574 (F 100 / sd 51)**Type d'US :** Remblai**Action :** Abandon

Description : Argile sableuse brun-gris contenant des cailloux et des graviers calcaires et siliceux. Couche homogène et peu compacte.

Interprétation : Comblement terminal du fossé F100. Présence de mobilier, pas d'autre US attribuée pour ce sondage fouillé mais non relevé.

Poterie : Lot : 13 / Type : amph_ita / forme : Dressel 1b / période : Âge du Fer - LTD2 / NR : 4 / NMI : 0

Terre cuite : Lot : 92 / Type : Terre cuite / sous-type : Indet / datation indét. / NR : 4 / Poids : 39

US : 3575 (F 201 / sd 21)**Type d'US :** Remblai**Action :** Abandon

Description : Argile sableuse brun-gris contenant des cailloux et des graviers calcaires et siliceux. Couche homogène et peu compacte.

Interprétation : Comblement terminal du fossé F201. Présence de mobilier, pas d'autre US attribuée pour ce sondage fouillé mais non relevé.

Terre cuite : Lot : 114 / Type : TCA / sous-type : Indet / datation indét. / NR : 1 / Poids : 122

US : 3576 (F 200 / sd 12)**Type d'US :** Remblai**Action :** Abandon

Description : limon brun-gris contenant des graviers calcaires et siliceux. Couche homogène et peu compacte.

Interprétation : Comblement terminal du fossé F200. Pas d'autre US attribuée pour ce sondage fouillé mais non relevé.

US : 3577 (F 200 / sd 14)**Type d'US :** Remblai**Action :** Abandon

Description : limon brun-gris contenant des graviers calcaires et siliceux. Couche homogène et peu compacte.

Interprétation : Comblement terminal du fossé F200. Pas d'autre US attribuée pour ce sondage fouillé mais non relevé.

US : 3578 (F 201 / sd 19)**Type d'US :** Remblai**Action :** Abandon

Description : limon brun-gris contenant des graviers calcaires et siliceux. Couche homogène et peu compacte.

Interprétation : Comblement terminal du fossé F201. Pas d'autre US attribuée pour ce sondage fouillé mais non relevé.

US : 3579 (F 201 / sd 22)**Type d'US :** Remblai**Action :** Abandon

Description : limon brun-gris contenant des graviers calcaires et siliceux. Couche homogène et peu compacte.

Interprétation : Comblement terminal du fossé F201. Pas d'autre US attribuée pour ce sondage fouillé mais non relevé.

US : 3580 (F 201 / sd 24)**Type d'US :** Remblai**Action :** Abandon

Description : limon brun-gris contenant des graviers calcaires et siliceux. Couche homogène et peu compacte.

Interprétation : Comblement terminal du fossé F201. Pas d'autre US attribuée pour ce sondage fouillé mais non relevé.

US : 3581 (F 201 / sd 26)**Type d'US :** Remblai**Action :** Abandon

Description : limon brun-gris contenant des graviers calcaires et siliceux. Couche homogène et peu compacte.

Interprétation : Comblement terminal du fossé F201. Pas d'autre US attribuée pour ce sondage fouillé mais non relevé.

US : 3582 (F 227 / sd 37)**Type d'US :** Remblai**Action :** Abandon

Description : limon brun-gris contenant des graviers calcaires et siliceux. Couche homogène et peu compacte.

Interprétation : Comblement terminal du fossé F227. Pas d'autre US attribuée pour ce sondage fouillé mais non relevé.

US : 3583 (F 100 / sd 45)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon

Description : limon brun-gris contenant des graviers calcaires et siliceux. Couche homogène et peu compacte.

Interprétation : Comblement terminal du fossé F100. Pas d'autre US attribuée pour ce sondage fouillé mais non relevé.

US : 3584 (F 138 / sd 46)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon

Description : limon brun contenant des graviers calcaires et siliceux. Couche homogène et peu compacte.

Interprétation : Comblement terminal de F138. Pas d'autre US attribuée pour ce sondage fouillé mais non relevé.

US : 3585 (F 138 / sd 48)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon

Description : limon brun contenant des graviers calcaires et siliceux. Couche homogène et peu compacte.

Interprétation : Comblement terminal de F138. Pas d'autre US attribuée pour ce sondage fouillé mais non relevé.

US : 3586 (F 100 / sd 54)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon

Description : limon brun-gris contenant des graviers calcaires et siliceux. Couche homogène et peu compacte.

Interprétation : Comblement terminal du fossé F100. Pas d'autre US attribuée pour ce sondage fouillé mais non relevé.

US : 3587 (F 156 / sd 71)**Type d'US :** Remblai **Action :** Abandon

Description : limon brun. Couche homogène et peu compacte.

Interprétation : Comblement terminal du fossé F156. Pas d'autre US attribuée pour ce sondage fouillé mais non relevé.

Inventaire des Faits

N° fait : 96

Catégorie : Trou de poteau

dimensions

long. : 0,94 larg. : 0,60 prof. : 0,26

Description :

Trou de poteau au creusement de forme ovale et au profil en auge.

Liste des US :

3100 / 3101 / 3102

Mobilier

	CER	MET	LiTH	TC	VER	MON	LAPID	ORGA	AUTR
NR				2					
NMI									

N° fait : 100

Catégorie : Fossé

dimensions

long. : 105 larg. : 0,88 prof. : 0,50

Description :

Fossé au creusement linéaire d'orientation nord-nord-ouest / sud-sud-est (fossé occidental de l'enclos). Perpendiculaire au fossé F200, il est prolongé postérieurement au sud par le fossé F204. Son profil est variable ; il est en cuvette évasée assez peu large et profonde dans une grande partie nord (0,88m de largeur et 0,50m de profondeur minimum) puis s'élargit au sud pour revêtir un profil en entonnoir au fond arrondi (2,06m de largeur et 1,04m de profondeur).

Liste des US :

3024 / 3025 / 3026 / 3257 / 3258 / 3259 / 3260 / 3261 / 3262 / 3263 / 3264 / 3265 / 3266 / 3267 / 3268 / 3269 / 3270 / 3271 / 3272 / 3273 / 3274 / 3275 / 3276 / 3277 / 3278 / 3279 / 3280 / 3281 / 3282 / 3283 / 3284 / 3285 / 3382 / 3383 / 3384 / 3385 / 3386 / 3476 / 3492 / 3493 / 3494 / 3514 / 3515 / 3516 / 3517 / 3518 / 3519 / 3520 / 3521 / 3522 / 3555 / 3556 / 3567 / 3572 / 3573 / 3574

Mobilier

	CER	MET	LiTH	TC	VER	MON	LAPID	ORGA	AUTR
NR	88	1		22					
NMI	3	1							

N° fait : 101

Catégorie : Trou de poteau

dimensions

diam. : 0,65 prof. : 0,15

Description :

Trou de poteau au creusement de forme circulaire et au profil en cuvette aux parois évasées.

Liste des US :

3103 / 3104 / 3105

Mobilier

	CER	MET	LiTH	TC	VER	MON	LAPID	ORGA	AUTR
NR	8								
NMI	0								

N° fait : 102

Catégorie : Fosse

dimensions

long. : 1,3 larg. : 0,87 prof. : 0,10

Description :

Fosse au creusement de forme subrectangulaire et au profil en cuvette aux bords très évasés.

Liste des US :

3098 / 3099

Mobilier

	CER	MET	LiTH	TC	VER	MON	LAPID	ORGA	AUTR
NR				1					
NMI									

N° fait : 107

Catégorie : Fosse

dimensions

long. : 1,15 larg. : 0,82 prof. : 0,17

Description :

Fosse au creusement de forme ovoïde et au profil en cuvette aux bords très évasés.

Liste des US :

3096 / 3097

Mobilier

	CER	MET	LiTH	TC	VER	MON	LAPID	ORGA	AUTR
NR									
NMI									

N° fait : 110

Catégorie : Trou de poteau

dimensions

long. : 1,12 larg. : 0,9 prof. : 0,58

Description :

Trou de poteau au creusement de forme sub-rectangulaire, aux bords verticaux et à fond plat.

Liste des US :

3042 / 3043 / 3044 / 3045 / 3046 / 3047 / 3048 / 3049 / 3050 / 3051 / 3052 / 3053

Mobilier

	CER	MET	LiTH	TC	VER	MON	LAPID	ORGA	AUTR
NR	1	1							
NMI	1	1							

Sondage 1

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F100

US du sondage : 3024, 3025, 3026, 3555

Sondage 3

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F200, F203

US du sondage : 3061, 3062, 3063, 3064, 3065

Sondage 4

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F201

US du sondage : 3066, 3067, 3068, 3069, 3070, 3071, 3072, 3073, 3074, 3477, 3478, 3479

Sondage 5

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F211

US du sondage : 3116, 3117, 3118, 3119, 3120, 3121, 3480, 3481

Sondage 6

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F211

US du sondage : 3122, 3123, 3124, 3125, 3126, 3127, 3482, 3483, 3484

Sondage 7

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F211

US du sondage : 3568

Sondage 8

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F211

US du sondage : 3570

Sondage 9

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F211

US du sondage : 3147, 3148, 3149, 3150, 3151, 3152, 3153, 3495, 3496, 3497

Sondage 10

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F200

US du sondage : 3133, 3134, 3135, 3136, 3137, 3487, 3488

Sondage 11

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F200

US du sondage : 3138, 3139, 3140, 3141, 3142, 3143, 3144, 3145, 3146, 3489, 3490, 3491

Sondage 12

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F200

US du sondage : 3576

Sondage 14

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F200

US du sondage : 3577

Sondage 15

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F200

US du sondage : 3128, 3129, 3130, 3131, 3132, 3485, 3486

Sondage 16

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F201

US du sondage : 3235, 3236, 3237, 3238, 3239, 3240, 3241, 3242, 3243, 3511, 3512

Sondage 17

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F201

US du sondage : 3562

Sondage 18

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F201

US du sondage : 3244, 3245, 3246, 3247, 3248, 3249, 3250, 3513

Sondage 19

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F201

US du sondage : 3578

Sondage 20

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F201, F213

US du sondage : 3207, 3208, 3209, 3210, 3211, 3212, 3213, 3214, 3215, 3216, 3217, 3505

Sondage 21

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F201

US du sondage : 3575

Sondage 22

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F201

US du sondage : 3579

Sondage 23

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F201

US du sondage : 3201, 3202, 3203, 3204, 3205, 3206, 3504

Sondage 24

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F201

US du sondage : 3580

Sondage 25

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F201

US du sondage : 3230, 3231, 3232, 3233, 3234, 3510

Sondage 26

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F201

US du sondage : 3581

Sondage 27

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F201, F226

US du sondage : 3179, 3180, 3181, 3182, 3183, 318 3185

Sondage 28

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F143, F148

US du sondage : 3168, 3169, 3170, 3171, 3172, 317 3174, 3502

Sondage 29

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F148

US du sondage : 3565

Sondage 30

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F148

US du sondage : 3566

Sondage 31

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F148

US du sondage : 3563

Sondage 32

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F148

US du sondage : 3561

Sondage 33

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F148

US du sondage : 3175, 3176, 3177, 3178, 3503

Sondage 34

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F148

US du sondage : 3564

Sondage 35

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F184, F227

US du sondage : 3163, 3164, 3165, 3166, 3167

Sondage 36

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F227

US du sondage : 3571

Sondage 37

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F227

US du sondage : 3582

Sondage 38

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F227

US du sondage : 3154, 3155, 3156, 3498, 3499

Sondage 39

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F227

US du sondage : 3569

Sondage 40

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F227

US du sondage : 3157, 3158, 3159, 3160, 3161, 3162, 3500, 3501

Sondage 41

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F226

US du sondage : 3461, 3462, 3463, 3464, 3465

Sondage 43

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F100

US du sondage : 3268, 3269, 3270, 3271, 3272, 3273, 3274, 3515

Sondage 44

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F100

US du sondage : 3572

Sondage 45

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F100

US du sondage : 3583

Sondage 46

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F138

US du sondage : 3584

Sondage 47

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F100

US du sondage : 3264, 3265, 3266, 3267, 3556

Sondage 48

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F138

US du sondage : 3585

Sondage 49

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F100

US du sondage : 3573

Sondage 50

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F100

US du sondage : 3275, 3276, 3277, 3278, 3279, 3280, 3281, 3282, 3516, 3517

Sondage 51

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F100

US du sondage : 3574

Sondage 52

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F100

US du sondage : 3567

Sondage 53

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F100

US du sondage : 3283, 3284, 3285, 3521, 3522

Sondage 54

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F100

US du sondage : 3586

Sondage 55

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F100

US du sondage : 3382, 3383, 3384, 3385, 3386, 3518, 3519, 3520

Sondage 56

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F198

US du sondage : 3320, 3321, 3322

Sondage 57

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F208

US du sondage : 3329, 3330, 3331

Sondage 58

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F235

US du sondage : 3326, 3327, 3328

Sondage 59

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F236

US du sondage : 3323, 3324, 3325

Sondage 60

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F216

US du sondage : 3223, 3251, 3252, 3253, 3254, 325 3256, 3507, 3508, 3509

Sondage 61

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F217

US du sondage : 3224, 3225, 3227, 3228, 3229

Sondage 62

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F223

US du sondage : 3218, 3219, 3220, 3221, 3222, 350

Sondage 63

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F221

US du sondage : 3194, 3195, 3197, 3198, 3199, 320

Sondage 64

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F224

US du sondage : 3186, 3187, 3188, 3189, 3190, 319 3192, 3193

Sondage 65

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F166

US du sondage : 3551, 3552

Sondage 66

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F149

US du sondage : 3351, 3352

Sondage 67

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F147

US du sondage : 3353, 3354, 3355, 3356

Sondage 68

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F156

US du sondage : 3398, 3399

Sondage 69

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F173

US du sondage : 3413, 3414, 3415

Sondage 70

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F176

US du sondage : 3429, 3430, 3431, 3432

Sondage 71

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F156

US du sondage : 3587

Sondage 72

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F184

US du sondage : 3558, 3559

Sondage 73

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F192, F193

US du sondage : 3437, 3438, 3439, 3440, 3441

Sondage 74

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F190, F196

US du sondage : 3450, 3451, 3452, 3453, 3454

Sondage 75

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F157

US du sondage : 3455, 3456

Sondage 76

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F100

US du sondage : 3257, 3258, 3259, 3260, 3261, 3262, 3263, 3492, 3493, 3494, 3514

Sondage 77

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F200, F204

US du sondage : 3531, 3532, 3533, 3534, 3535, 3536, 3537, 3538, 3539, 3560

Sondage 78

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F204

US du sondage : 3332, 3333, 3334, 3335, 3336, 3337, 3338, 3523, 3557

Sondage 79

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F201, F204, F226

US du sondage : 3292, 3293, 3294, 3295, 3296, 3297, 3298, 3299, 3300, 3301, 3302, 3304, 3305, 3306, 3524, 3525, 3526, 3527, 3528, 3529, 3530

Sondage 80

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F211

US du sondage : 3314, 3315, 3316, 3317, 3318, 3319

Sondage 81

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F200

US du sondage : 3307, 3308, 3309, 3310, 3311, 3312, 3313

Sondage 82

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F218

US du sondage : 3466, 3467, 3468, 3469, 3470, 3471, 3472, 3473, 3474

Sondage 83

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F219

US du sondage : 3546, 3547, 3548, 3549, 3550

Sondage 84

type Mécanique

nouveau numéro attribué au sondage 4 du diagnostic (Aunay 2014). Coupe l'angle sud-est de l'enclos : F211, F226 et F227

Sondage 85

type Mécanique

nouveau numéro attribué au sondage 3 du diagnostic (Aunay 2014). Coupe F226

Sondage 86

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F144

US du sondage : 3363, 3364

Sondage 87

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F151

US du sondage : 3368, 3369

Sondage 88

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F153

US du sondage : 3370, 3371

Sondage 97

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F130

US du sondage : 3374, 3375, 3376, 3377, 3378, 3379, 3380, 3381, 3540, 3541

Sondage 98

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F239

US du sondage : 3339, 3340, 3341, 3342, 3343, 334345, 3346, 3347

Sondage 99

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F136

US du sondage : 3348, 3349, 3350

Sondage 100

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F139

US du sondage : 3357, 3358, 3359, 3360, 3361, 336

Sondage 101

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F116

US du sondage : 3286, 3287, 3288, 3289, 3290, 329

Sondage 102

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F55, F240

US du sondage : 3416, 3417, 3418, 3419

Sondage 103

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F167

US du sondage : 3389, 3390, 3391, 3392

Sondage 104

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F168

US du sondage : 3387, 3388

Sondage 105

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F171

US du sondage : 3372, 3373

Sondage 106

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F180

US du sondage : 3365, 3366, 3367

Sondage 107

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F181

US du sondage : 3400, 3401, 3402, 3403

Sondage 108

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F177

US du sondage : 3409, 3410, 3411, 3412

Sondage 109

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F195

US du sondage : 3433, 3434, 3447

Sondage 110

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F194

US du sondage : 3442, 3443, 3544

Sondage 111

type Mécanique

Fait(s) concerné(s) : F205

US du sondage : 3393, 3394

Sondage 112

type Mécanique

nouveau numéro attribué au sondage 5 du diagnostic
(Aunay 2014). Coupe F211

FAUNE

F148

Sond. 32

US 3561

Lot 87

Type : Mandibule / sous-type : Dents / animal : équidé / partie anat. : mandibule / lat. : axiale / description : fragment de mandibule d'équidé.
Os très dégradé, seules les dents fragmentaires ont été prélevées / remarque : Simple identification par Pauline Nuviala le 05/10/2016 / conservation : mauvaise

NR : 30, NMI : 1, Poids : 100

LITHIQUE / ARDOISE

F138

Sond. 1

US 3003

Lot 116

Type : couverture / matière : Ardoise / remarque : fragment d'ardoise issue d'un toit sans doute 20e s.

NR : 1, Poids : 24

MÉTAL / FER

F67

US 3428

Lot 118

Type : Scorie / matière : Fer / état de conserv. : corrodé
Scorie(s) étude métal. : non
NR : 2, Poids : 26

F75

US 3030

Lot 5

Type : scorie / matière : fer / scorie de fer
Dimension(s) long. : 80 larg. : 60 épais. : 55
Scorie(s) étude métal. : non
NR : 1, NMI : 1, Poids : 234

F100

US 3476

Lot 3

Type : outil / sous-type : soc d'araire / matière : fer / Pic en fer avec emmanchure en partie supérieure. La partie supérieure de l'outil (du côté de l'emmanchure) est d'un diamètre de 42 mm. Sa partie inférieure se termine de façon lamellaire au bout arrondi (15mm de largeur sur 6mm d'épaisseur) / état de conserv. : bon état
Dimension(s) long. : 264
NR : 1, NMI : 1, Poids : 490

F110

US 3048

Lot 4

Type : clou / matière : fer / Clou en fer de section quadrangulaire avec tête subcirculaire. / état de conserv. : bon état
Dimension(s) long. : 45 larg. : 8 épais. : 6
NR : 1, NMI : 1, Poids : 12

F148

US 3475

Lot 2

Type : outil / sous-type : serpe à croc / matière : fer / Serpe en fer avec emmanchure à demi conservée. Le talon de lame est très large (supérieure à 11mm) / remarque : trouvé dans le comblement supérieur de F148 lors du décapage dans la partie nord du fossé. / état de conserv. : corrodé
Dimension(s) long. : 270 larg. : 55
NR : 1, NMI : 1, Poids : 818

Sond. 28

US 3171

Lot 117

Type : Clou / matière : Fer / fragment de clou (tête), tête de forme circulaire, section de la pointe : quadrangulaire (6*6 mm) / état de conserv. : corrodé
Dimension(s) long. : 20
NR : 1, Poids : 5

F201

Sond. 18

US 3244

Lot 1

Type : demi-produit / matière : fer / Longue barre en fer de section quadrangulaire et aux deux bouts légèrement aplatis. / remarque : Trouvé dans le comblement supérieur du fossé F201 (sondage 18) / état de conserv. : bon état
Dimension(s) long. : 695 larg. : 23 épais. : 16
NR : 1, NMI : 1, Poids : 1349

POTERIE**F65****US 3022****Lot 34****Datation : LT_finale**Type : BESANCON / sous-type : importation gauloise / forme : ind
NR : 1, NMI : 0**F74****US 3076****Lot 35****Datation : LT_finale**Type : BESANCON / sous-type : importation gauloise / forme : ind
NR : 1, NMI : 0**F75****US 3030****Lot 36****Datation : LT_finale**Type : CC / sous-type : importation ind / forme : ind / remarque : argile fine, couleur beige, très micacée
NR : 1, NMI : 0**US 3030****Lot 37****Datation : LT_finale**Type : CSTE / sous-type : locale / forme : ind
NR : 2, NMI : 1**US 3030****Lot 38****Datation : LT_finale**Type : NNT_GR / sous-type : locale / forme : ind
NR : 2, NMI : 0**F76****US 3033****Lot 39****Datation : LTD**Type : amph_ita / sous-type : importation med / forme : Dressel 1a_precoce
Iso : 76.01
NR : 1, NMI : 1**F77****US 3001****Lot 40****Datation : protohistoire indéterminée**Type : NNT_FN / sous-type : locale / forme : ind
NR : 1, NMI : 0**F78****US 3015****Lot 41****Datation : LT_finale ou antiquité**Type : PBVL / sous-type : locale / forme : dolium
NR : 6, NMI : 1**US 3015****Lot 42****Datation : Auguste_Tibère**Type : TN_CENTRE / sous-type : importation gauloise / forme : Menez 148 / remarque : décor de guillochis
NR : 2, NMI : 0**US 3016****Lot 43****Datation : Auguste_Tibère**Type : TN_CENTRE / sous-type : importation gauloise / forme : Menez 27
NR : 2, NMI : 1**US 3016****Lot 44****Datation : Auguste_Tibère**Type : TN_CENTRE / sous-type : importation gauloise / forme : Menez 148
NR : 1, NMI : 0**US 3016****Lot 45****Datation : Antiquité**Type : ind / sous-type : ind / forme : ind / remarque : frgms très abîmés et calcinés
NR : 4, NMI : 0**F79****US 3009****Lot 46****Datation : LT_finale ou antiquité**Type : parois_fines / sous-type : ind / forme : ind
NR : 1, NMI : 0**US 3009****Lot 47****Datation : LT_finale ou antiquité**Type : NNT_FN / sous-type : locale / forme : ind
NR : 1, NMI : 0**F80****US 3013****Lot 48****Datation : ind**Type : CC / sous-type : ind / forme : ind / remarque : frgm très abîmés
NR : 6, NMI : 0**F81****US 3087****Lot 49****Datation : protohistoire indéterminée**Type : NNT_GR / sous-type : locale / forme : ind
NR : 1, NMI : 0**F82****US 3112****Lot 50****Datation : LT_finale ou antiquité**Type : PBVL / sous-type : locale / forme : dolium
NR : 7, NMI : 0**F85****US 3011****Lot 51****Datation : LT_finale ou antiquité**Type : PBVL / sous-type : locale / forme : pot ind
NR : 2, NMI : 1

F92**US 3094 Lot 52****Datation : LT_finale**Type : NNT_GR / sous-type : locale / forme : ind / remarque : fond plat
NR : 2, NMI : 1**US 3094 Lot 53****Datation : LT_finale**Type : PBVL / sous-type : locale / forme : ind
NR : 6, NMI : 1**US 3094 Lot 54****Datation : LT_finale**Type : BESANCON / sous-type : importation gauloise / forme : ind
NR : 2, NMI : 0**F100****Sond. 43****US 3273 Lot 6****Datation : protohistoire indéterminée**Type : NNT_GR / sous-type : locale / forme : ind
NR : 1, NMI : 0**US 3273 Lot 7****Datation : protohistoire indéterminée**Type : NNT_FN / sous-type : locale / forme : ind
NR : 1, NMI : 0**US 3273 Lot 8****Datation : LT_finale**Type : amph_ita / sous-type : importation med / forme : Dressel 1
NR : 2, NMI : 0**US 3273 Lot 9****Datation : protohistoire indéterminée**Type : NNT_GR / sous-type : locale / forme : ind
NR : 2, NMI : 0**Sond. 44****US 3572 Lot 10****Datation : LTD2**Type : FT / sous-type : locale / forme : pot
Iso : 100.01
NR : 7, NMI : 1**Sond. 49****US 3573 Lot 11****Datation : LTD2**Type : amph_ita / sous-type : importation med / forme : Dressel 1b
Iso : 100.02
NR : 1, NMI : 1**Sond. 50****US 3282 Lot 12****Datation : LT_finale**Type : amph_ita / sous-type : importation med / forme : Dressel 1
NR : 1, NMI : 0**US 3282 Lot 15****Datation : protohistoire indéterminée**Type : NNT_GR / sous-type : locale / forme : ind
NR : 1, NMI : 0**Sond. 51****US 3574 Lot 13****Datation : LTD2**Type : amph_ita / sous-type : importation med / forme : Dressel 1b
NR : 4, NMI : 0**Sond. 52****US 3567 Lot 14****Datation : LT_finale**Type : PBVL / sous-type : locale / forme : ind
NR : 4, NMI : 0**Sond. 53****US 3285 Lot 16****Datation : LTD2b**Type : CSTE / sous-type : locale / forme : coupe carenée à panse lisse
Iso : 100.03
NR : 62, NMI : 1**Sond. 76****US 3257 Lot 17****Datation : LT_finale**Type : amph_ita / sous-type : importation med / forme : Dressel 1
NR : 2, NMI : 0**F101****US 3103 Lot 55****Datation : protohistoire indéterminée**Type : NNT_FN / sous-type : locale / forme : ind
NR : 8, NMI : 0**F110****US 3052 Lot 56****Datation : protohistoire indéterminée**Type : ind / sous-type : locale / forme : ind / remarque : frgm de lèvre
verticale, calcinée
NR : 1, NMI : 1**F116****US 3286 Lot 57****Datation : LT_finale ou antiquité**Type : PBVL / sous-type : locale / forme : dolium
NR : 4, NMI : 0**US 3286 Lot 58****Datation : LT_finale ou antiquité**Type : CC / sous-type : locale / forme : ind
NR : 2, NMI : 0

US 3286 **Lot 59**
Datation : LT_finale ou antiquité
 Type : BESANCON / sous-type : importation gauloise / forme : ind
 NR : 1, NMI : 0

US 3287 **Lot 60**
Datation : LT_finale ou antiquité
 Type : PBVL / sous-type : locale / forme : dolium
 NR : 7, NMI : 0

F148

Sond. 28

US 3171 **Lot 19**
Datation : LT_finale
 Type : PBVL / sous-type : locale / forme : dolium
 NR : 3, NMI : 0

US 3171 **Lot 20**
Datation : LT_finale
 Type : CSTE / sous-type : locale / forme : ind
 NR : 1, NMI : 0

US 3171 **Lot 21**
Datation : LT_finale ou antiquité
 Type : CC / sous-type : locale / forme : ind
 NR : 2, NMI : 0

US 3173 **Lot 18**
Datation : LT_finale
 Type : PBVL / sous-type : locale / forme : ind
 NR : 2, NMI : 1

Sond. 29

US 3565 **Lot 22**
Datation : LT_finale
 Type : NNT_GR / sous-type : locale / forme : ind
 NR : 20, NMI : 0

US 3565 **Lot 23**
Datation : LT_finale
 Type : PBVL / sous-type : locale / forme : ind
 NR : 1, NMI : 1

Sond. 30

US 3566 **Lot 24**
Datation : LT_finale
 Type : amph_ita / sous-type : importation med / forme : Dressel 1
 NR : 2, NMI : 0

US 3566 **Lot 25**
Datation : LT_finale
 Type : PBVL / sous-type : locale / forme : ind
 NR : 1, NMI : 0

Sond. 31

US 3563 **Lot 26**
Datation : LT_finale
 Type : amph_ita / sous-type : importation med / forme : Dressel 1 /
 remarque : calciné
 NR : 45, NMI : 0

US 3563 **Lot 27**
Datation : LT_finale
 Type : NNT_GR / sous-type : locale / forme : ind
 NR : 6, NMI : 0

Sond. 32

US 3561 **Lot 28**
Datation : LTD2b
 Type : CSTE / sous-type : locale / forme : coupe carenée à panse lisse
 Iso : 148.01
 NR : 54, NMI : 1

US 3561 **Lot 29**
Datation : LT_finale
 Type : amph_ita / sous-type : importation med / forme : Dressel 1
 NR : 1, NMI : 0

US 3561 **Lot 30**
Datation : LTD2b
 Type : FT / sous-type : locale / forme : imitation pot type Besançon
 Iso : 148.02
 NR : 7, NMI : 1

Sond. 34

US 3564 **Lot 31**
Datation : LT_finale
 Type : amph_ita / sous-type : importation med / forme : Dressel 1
 NR : 5, NMI : 0

US 3564 **Lot 32**
Datation : LT_finale
 Type : CSTE / sous-type : locale / forme : ind
 NR : 5, NMI : 0

US 3564 **Lot 33**
Datation : LT_finale
 Type : NNT / sous-type : locale / forme : ind
 NR : 3, NMI : 0

F176

Sond. 70

US 3431 **Lot 79**
Datation : protohistoire indéterminée
 Type : NNT_GR / sous-type : locale / forme : ind
 NR : 3, NMI : 0

F184**Sond. 35****US 3163****Lot 73****Datation : LTD2b**

Type : CSTE / sous-type : locale / forme : coupe carenée à panse lisse
/ remarque : affinités avec iso 148.01
NR : 9, NMI : 0

F200**Sond. 15****US 3131****Lot 86****Datation : protohistoire indéterminée**

Type : NNT_GR / sous-type : locale / forme : ind
NR : 1, NMI : 0

Sond. 3**US 3063****Lot 61****Datation : LT_finale**

Type : amph_ita / sous-type : importation med / forme : Dressel 1
NR : 5, NMI : 0

Sond. 77**US 3531****Lot 72****Datation : LT_finale**

Type : NNT / sous-type : locale / forme : ind
NR : 5, NMI : 0

US 3531**Lot 119****Datation : LT_finale**

Type : NNT / sous-type : locale / forme : ecuelle tronconique
NR : 4, NMI : 1

F201**Sond. 16****US 3235****Lot 76****Datation : protohistoire indéterminée**

Type : NNT_FN / sous-type : locale / forme : ind
NR : 2, NMI : 0

US 3235**Lot 77****Datation : protohistoire ancienne**

Type : NNT_GR / sous-type : locale / forme : ind / remarque : décor de
cordon digité
NR : 1, NMI : 0

Sond. 17**US 3562****Lot 62****Datation : LT_finale**

Type : amph_ita / sous-type : importation med / forme : Dressel 1
NR : 1, NMI : 0

Sond. 18**US 3244****Lot 74****Datation : protohistoire indéterminée**

Type : NNT_GR / sous-type : locale / forme : ind
NR : 1, NMI : 0

Sond. 20**US 3214****Lot 78****Datation : protohistoire indéterminée**

Type : NNT_GR / sous-type : locale / forme : ind
NR : 1, NMI : 0

Sond. 23**US 3201****Lot 85****Datation : protohistoire indéterminée**

Type : NNT_GR / sous-type : locale / forme : ind
NR : 2, NMI : 0

Sond. 25**US 3230****Lot 63****Datation : LT_finale**

Type : amph_ita / sous-type : importation med / forme : Dressel 1
NR : 2, NMI : 0

F211**Sond. 5****US 3116****Lot 71****Datation : LT_finale**

Type : amph_ita / sous-type : importation med / forme : Dressel 1
NR : 1, NMI : 0

Sond. 7**US 3568****Lot 70****Datation : LT_finale**

Type : amph_ita / sous-type : importation med / forme : Dressel 1
NR : 1, NMI : 0

Sond. 8**US 3570****Lot 75****Datation : LT_finale**

Type : amph_ita / sous-type : importation med / forme : Dressel 1
NR : 7, NMI : 0

F216**Sond. 60****US 3251****Lot 65****Datation : LT_finale**

Type : amph_ita / sous-type : importation med / forme : Dressel 1
NR : 37, NMI : 0

US 3252**Lot 64****Datation : LT_finale**

Type : amph_ita / sous-type : importation med / forme : Dressel 1
NR : 78, NMI : 0

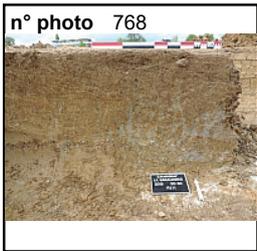
F226**Sond. 41****US 3465****Lot 80****Datation : protohistoire indéterminée**Type : NNT / sous-type : locale / forme : ind
NR : 2, NMI : 0**F227****Sond. 36****US 3571****Lot 68****Datation : LT_finale**Type : amph_ita / sous-type : importation med / forme : Dressel 1
NR : 5, NMI : 0**US 3571****Lot 69****Datation : LT_finale**Type : NNT_GR / sous-type : locale / forme : ind
NR : 20, NMI : 0**Sond. 39****US 3569****Lot 84****Datation : protohistoire indéterminée**Type : NNT_FN / sous-type : locale / forme : ind
NR : 2, NMI : 0**Sond. 40****US 3501****Lot 82****Datation : LT_finale**Type : CSTE / sous-type : locale / forme : ind
NR : 4, NMI : 1**US 3501****Lot 83****Datation : LT_finale**Type : NNT_GR / sous-type : locale / forme : ind
NR : 3, NMI : 0**F229****US 3405****Lot 81****Datation : LT_finale ou antiquité**Type : CST / sous-type : locale / forme : ind
NR : 2, NMI : 0**F238****US 3408****Lot 66****Datation : LT_finale**Type : amph_ita / sous-type : importation med / forme : Dressel 1
NR : 1, NMI : 0**US 3408****Lot 67****Datation : LT_finale**Type : CC / sous-type : locale / forme : ind
NR : 1, NMI : 0

TERRE CUITE**F74****US 3076****Lot 93**Type : TCA / sous-type : Indet
NR : 1, Poids : 7**F76****US 3033****Lot 105**Type : TCA / sous-type : Indet
NR : 2, Poids : 5**F77****US 3001****Lot 104**Type : TCA / sous-type : Indet
NR : 1, Poids : 36**F78****US 3016****Lot 112**Type : Torchis / sous-type : Paroi / description : brûlé
NR : 1, Poids : 20**F79****US 3009****Lot 88**Type : TCA / sous-type : Couverture ? / description : Probable imbrex,
deux pans à 45 degrés, dégraissant assez grossier
NR : 2, Poids : 420**F92****US 3094****Lot 103**Type : TCA / sous-type : Indet
NR : 1, Poids : 177**US 3094****Lot 106**Type : TCA / sous-type : Indet
NR : 2, Poids : 5**F96****US 3101****Lot 102**Type : TCA / sous-type : Indet / description : brûlé
NR : 2, Poids : 49**F100****Sond. 43****US 3274****Lot 89**Type : Torchis / sous-type : Paroi
NR : 8, Poids : 119**Sond. 47****US 3267****Lot 94**Type : TCA / sous-type : Paroi / description : angle d'une brique de
terre crue cuite lors d'un incendie ? Largeur : 6 cm, longueur, hauteur
non restituables
NR : 1, Poids : 307**Sond. 51****US 3574****Lot 92**Type : Terre cuite / sous-type : Indet / description : dans le comblement
supérieur, fragments d'un objet en terre cuite, dégraissant grossier,
parie externe lissée et passée au feu (couleur noire) : fragment de
plaque foyer ?
NR : 4, Poids : 39**F102****US 3098****Lot 91**Type : TCA / sous-type : Indet
NR : 1, Poids : 28**F138****Sond. 1****US 3003****Lot 108**Type : TCA / sous-type : Indet
NR : 1, Poids : 38**US 3003****Lot 110**Type : TCA / sous-type : Indet / description : en surface, brûlé : une
face noircie
NR : 1, Poids : 111**F143****Sond. 28****US 3168****Lot 101**Type : TCA / sous-type : Indet
NR : 4, Poids : 89**US 3168****Lot 115**Type : TCA / sous-type : Indet
NR : 5, Poids : 200**F144****US 3363****Lot 96**Type : TCA / sous-type : Indet
NR : 4, Poids : 137**F148****Sond. 28****US 3171****Lot 97**Type : TCA / sous-type : Indet / description : dans comblement sup, un
fragment passé au feu (couleur gris/run)
NR : 2, Poids : 348

US 3171**Lot 111**Type : TCA / sous-type : Indet
NR : 1, Poids : 38**Sond. 29****US 3565****Lot 107**Type : TCA / sous-type : Indet
NR : 2, Poids : 24**Sond. 31****US 3563****Lot 100**Type : Torchis / sous-type : Paroi
NR : 6, Poids : 165**Sond. 34****US 3564****Lot 99**Type : TCA / sous-type : Paroi / description : frgt d'une brique en terre
cruie cuite lors d'un incendie ? Largeur conservée : 5 cm
NR : 5, Poids : 73**F149****Sond. 66****US 3261****Lot 98**Type : TCA / sous-type : Indet / description : dont un probable frgt de
tegula
NR : 9, Poids : 185**F200****Sond. 15****US 3132****Lot 109**Type : TCA / sous-type : Indet / description : en surface
NR : 3, Poids : 36**F201****Sond. 21****US 3575****Lot 114**Type : TCA / sous-type : Indet
NR : 1, Poids : 122**Sond. 79****US 3300****Lot 90**Type : Imbrex / sous-type : Couverture / description : Forme en arc de
cercle, dégraissant grossier, couleur gris/brun : passé au feu ?, partie
inférieure (côté toit) érodée. Découvert en surface de F201 au moment
du décapage
NR : 1, Poids : 713**F211****Sond. 8****US 3570****Lot 113**Type : TCA / sous-type : Indet / description : en surface
NR : 2, Poids : 42**F227****Sond. 36****US 3571****Lot 95**Type : TCA / sous-type : Indet
NR : 1, Poids : 14

Lot n° 01 fossés

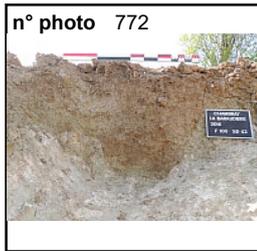
<p>n° photo 595</p> 	<p>n° photo 621</p> 	<p>n° photo 622</p> 	<p>n° photo 666</p> 	<p>n° photo 673</p> 
<p>Vue de la coupe de F 100 (Sd. 1) - (Lebrun Christophe)</p>	<p>Vue de la coupe de F200 et 203 (Sd. 3) - (Gaultier Matthieu)</p>	<p>Vue de la coupe de F 201 (Sd. 4) - (Gaultier Matthieu)</p>	<p>Vue de la coupe de F 211 (Sd. 5) - (Lebrun Christophe)</p>	<p>Vue de la coupe de F 211 (Sd. 6) - (Mortreau Joël)</p>
<p>n° photo 679</p> 	<p>n° photo 681</p> 	<p>n° photo 683</p> 	<p>n° photo 685</p> 	<p>n° photo 688</p> 
<p>Vue de la coupe de F 211 (Sd. 9) - (Lebrun Christophe)</p>	<p>Vue de la coupe de F 200 (Sd. 15) - (Lebrun Christophe)</p>	<p>Vue de la coupe de F 200 (Sd. 11) - (Lebrun Christophe)</p>	<p>Vue de la coupe de F 200 (Sd. 10) - (Fontaine Alexandre)</p>	<p>Vue de la coupe de F201 et 226 (Sd. 27) - (Lebrun Christophe)</p>
<p>n° photo 689</p> 	<p>n° photo 690</p> 	<p>n° photo 692</p> 	<p>n° photo 694</p> 	<p>n° photo 705</p> 
<p>Vue de la coupe de F201 et 226 (Sd. 27) - (Lebrun Christophe)</p>	<p>Vue de la coupe de F 201 (Sd. 25) - (Lebrun Christophe)</p>	<p>Vue de la coupe de F 201 (Sd. 23) - (Lebrun Christophe)</p>	<p>Vue de la coupe de F 227 (Sd. 38) - (Thierry Géraldine)</p>	<p>Vue de la coupe de F 201 et 213 - (Lebrun Christophe)</p>
<p>n° photo 706</p> 	<p>n° photo 708</p> 	<p>n° photo 712</p> 	<p>n° photo 715</p> 	<p>n° photo 722</p> 
<p>Vue de la coupe de F 201 - (Lebrun Christophe)</p>	<p>Vue de la coupe de F 227 (Sd. 40) - (Thierry Géraldine)</p>	<p>Vue de la coupe de F 201 (Sd. 18) - (Mortreau Joël)</p>	<p>Vue de la coupe de F 184 et 227 - (Silberstein Grégory)</p>	<p>Vue de la coupe de F 201 (Sd. 16) - (Mortreau Joël)</p>
<p>n° photo 731</p> 	<p>n° photo 734</p> 	<p>n° photo 742</p> 	<p>n° photo 762</p> 	<p>n° photo 766</p> 
<p>Vue de la coupe de F143 et 148 (Sd. 28) - (Lebrun Christophe)</p>	<p>Vue de la coupe de F143 et 148 (Sd. 28) - (Lebrun Christophe)</p>	<p>Vue de la coupe de F 148 (Sd. 33) - (Lebrun Christophe)</p>	<p>Vue de la coupe de F 100 (Sd. 76) - (Lebrun Christophe)</p>	<p>Vue de la coupe de F 200 (Sd. 81) - (Laruz Jean-Marie)</p>



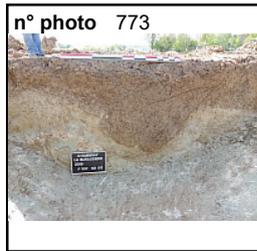
Vue de la coupe de F 211 (Sd. 80) - (Laruaz Jean-Marie)



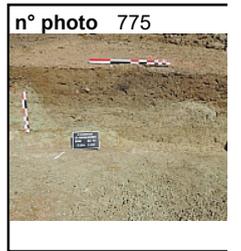
Vue de la coupe de F 100 (Sd. 47) - (Thierry Géraldine)



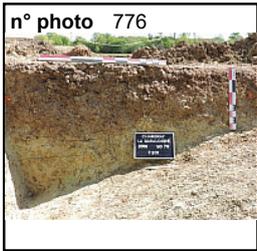
Vue de la coupe de F 100 (Sd. 43) - (Lozahic Yann)



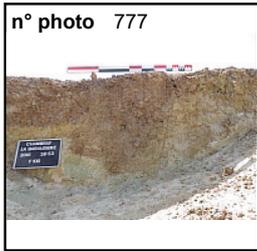
Vue de la coupe de F 100 (Sd. 50) - (Yvernault Françoise)



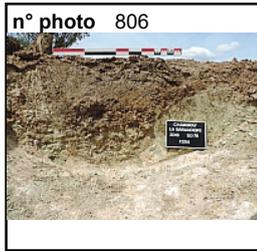
Vue de la coupe de F20 et 204 (Sd. 79) - (Lebrun Christophe)



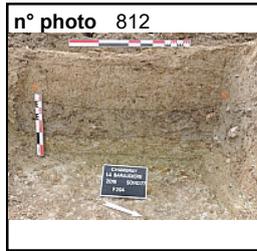
Vue de la coupe de F 201 (Sd. 79) - (Lebrun Christophe)



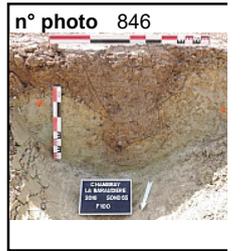
Vue de la coupe de F 100 (Sd. 53) - (Lozahic Yann)



Vue de la coupe de F 204 (Sd. 78) - (Lozahic Yann)



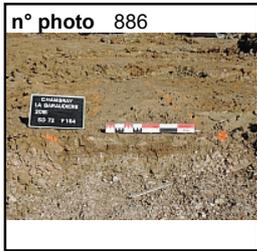
Vue de la coupe de F 204 (Sd. 77) - (Lebrun Christophe)



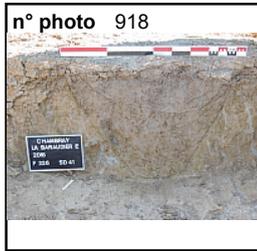
Vue de la coupe de F 100 (Sd. 55) - (Lebrun Christophe)



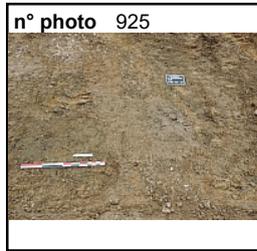
Vue de la coupe de F 156 (Sd. 68) - (Lozahic Yann)



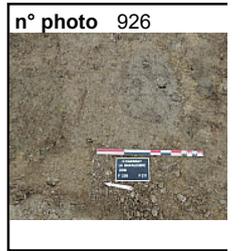
Vue de la coupe de F 184 (Sd. 72) - (Gaultier Matthieu)



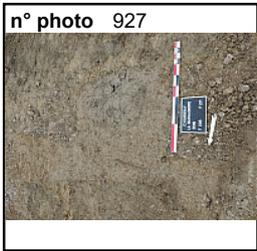
Vue de la coupe de F 226 - (Fontaine Alexandre)



Vue générale du recoupement de F211 par F226 - (Gaultier Matthieu)

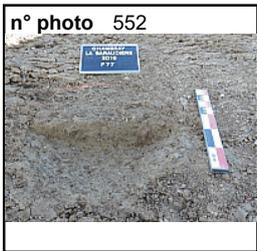


Vue en plan de l'extrémité de F226 et de F211 - (Gaultier Matthieu)

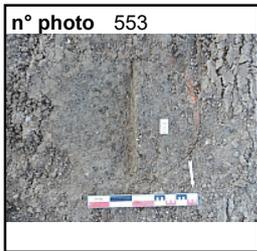


Vue générale du recoupement de F211 par F226 - (Gaultier Matthieu)

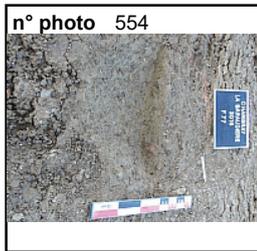
Lot n° 02 trous de poteaux



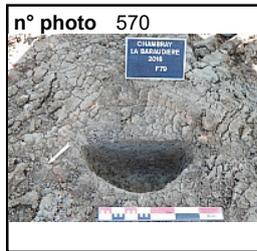
Vue de la coupe de F 77 - (Lebrun Christophe)



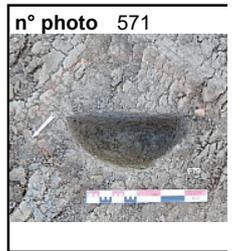
Vue en plan de F 77 - (Lebrun Christophe)



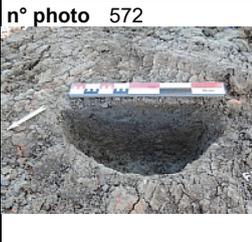
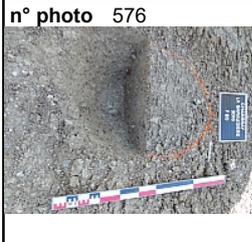
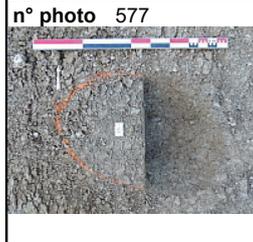
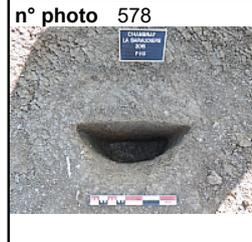
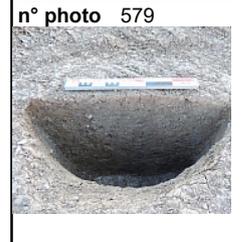
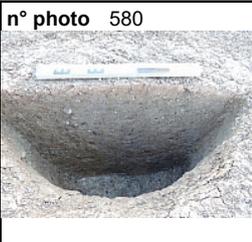
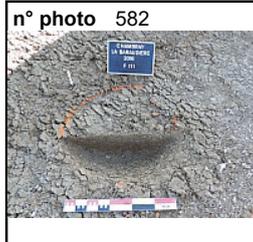
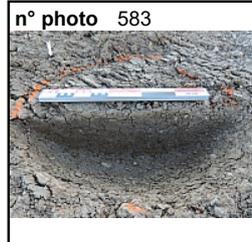
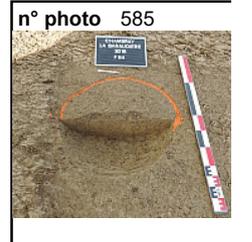
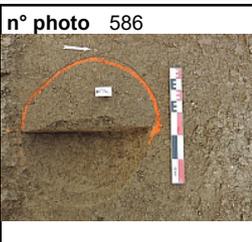
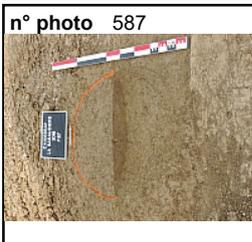
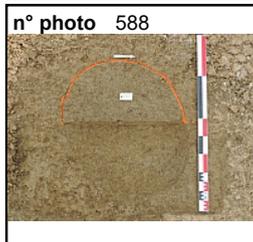
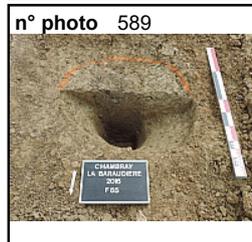
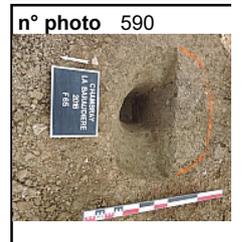
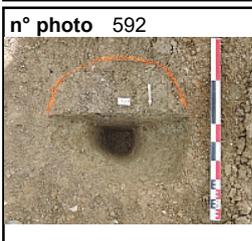
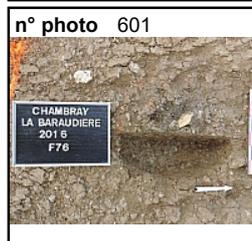
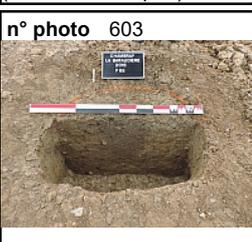
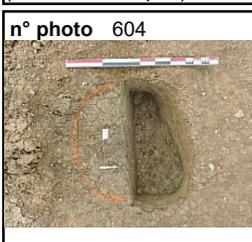
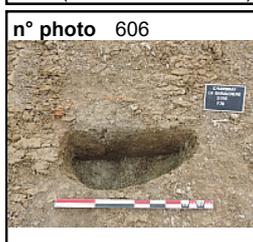
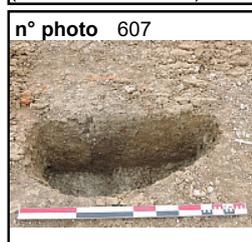
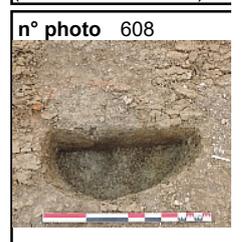
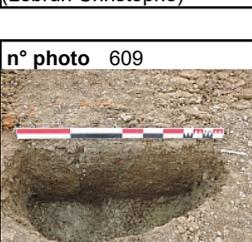
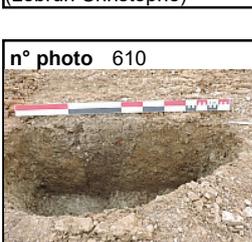
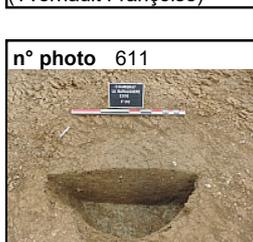
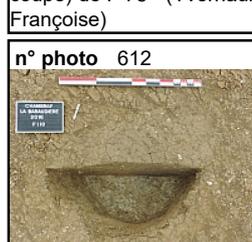
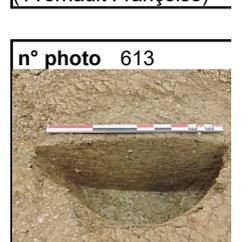
Vue de la coupe de F 77 - (Lebrun Christophe)

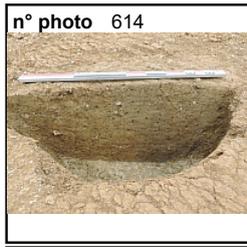


Vue générale (plan et coupe) de F 79 - (Yvernault Françoise)



Vue en plan de F 79 - (Yvernault Françoise)

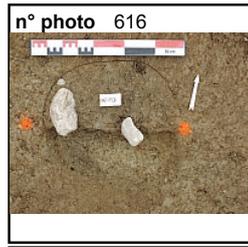
n° photo 572 	n° photo 576 	n° photo 577 	n° photo 578 	n° photo 579 
Vue de la coupe de F 79 - (Yvernault Françoise)	Vue de la coupe de F 80 - (Lebrun Christophe)	Vue en plan de F 80 - (Lebrun Christophe)	Vue en plan de F 110 - (Thierry Géraldine)	Vue de la coupe de F 110 - (Thierry Géraldine)
n° photo 580 	n° photo 581 	n° photo 582 	n° photo 583 	n° photo 585 
Vue de la coupe de F 110 - (Thierry Géraldine)	Vue zénithale de F 110 - (Thierry Géraldine)	Vue en plan de F 111 - (Thierry Géraldine)	Vue de la coupe de F 111 - (Thierry Géraldine)	Vue de la coupe de F 94 - (Lebrun Christophe)
n° photo 586 	n° photo 587 	n° photo 588 	n° photo 589 	n° photo 590 
Vue zénithale de F 94 - (Lebrun Christophe)	Vue de la coupe de F 87 - (Lebrun Christophe)	Vue zénithale de F 87 - (Lebrun Christophe)	Vue de la coupe de F 65 - (Lebrun Christophe)	Vue de la coupe de F 65 - (Lebrun Christophe)
n° photo 591 	n° photo 592 	n° photo 600 	n° photo 601 	n° photo 602 
détail de la coupe de F 65 - (Lebrun Christophe)	Vue zénithale de F 65 - (Lebrun Christophe)	Vue en plan sans mire de F 76 - (Fontaine Alexandre)	Vue en plan de F 76 - (Fontaine Alexandre)	Vue de la coupe de F 76 - (Fontaine Alexandre)
n° photo 603 	n° photo 604 	n° photo 606 	n° photo 607 	n° photo 608 
Vue de la coupe de F 65 - (Lebrun Christophe)	Vue en plan de F 65 - (Lebrun Christophe)	Vue en plan de F 78 - (Yvernault Françoise)	Vue générale (plan et coupe) de F 78 - (Yvernault Françoise)	Vue en plan de F 78 - (Yvernault Françoise)
n° photo 609 	n° photo 610 	n° photo 611 	n° photo 612 	n° photo 613 
Vue de la coupe de F 78 - (Yvernault Françoise)	Vue de la coupe de F 78 - (Yvernault Françoise)	Vue générale en plan de F 110 - (Thierry Géraldine)	Vue zénithale de F 110 - (Thierry Géraldine)	Vue de la coupe de F 110 - (Thierry Géraldine)



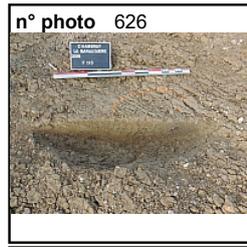
Vue de la coupe de F 110 - (Thierry Géraldine)



Vue de la coupe de F 159 - (Lebrun Christophe)



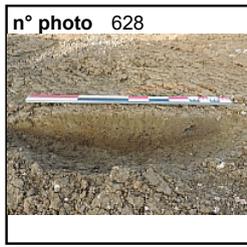
Vue zénithale de F 159 - (Lebrun Christophe)



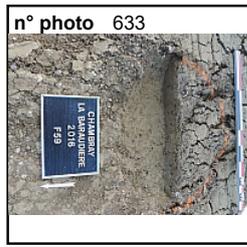
Vue générale (plan et coupe) de F 113 - (Thierry Géraldine)



Vue zénithale de F 113 - (Thierry Géraldine)



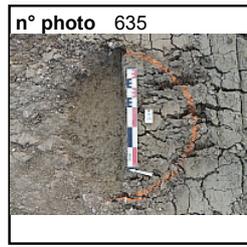
Vue de la coupe de F 113 - (Thierry Géraldine)



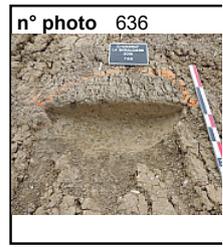
Vue générale (plan et coupe) de F 59 - (Lebrun Christophe)



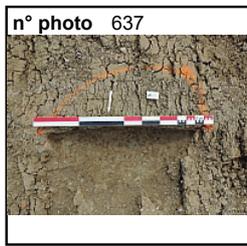
Vue de la coupe de F 59 - (Lebrun Christophe)



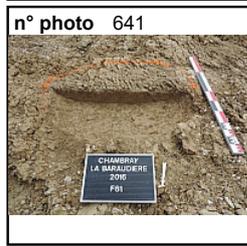
Vue zénithale de F 59 - (Lebrun Christophe)



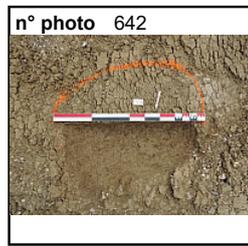
Vue de la coupe de F 60 - (Lebrun Christophe)



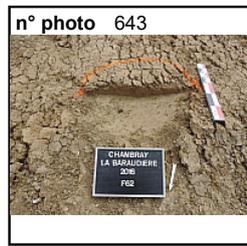
Vue zénithale de F 60 - (Lebrun Christophe)



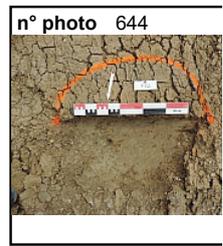
Vue de la coupe de F 61 - (Lebrun Christophe)



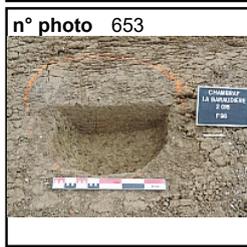
Vue zénithale de F 61 - (Lebrun Christophe)



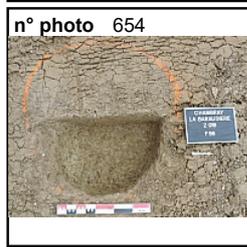
Vue de la coupe de F 62 - (Lebrun Christophe)



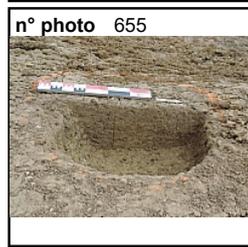
Vue zénithale de F 62 - (Lebrun Christophe)



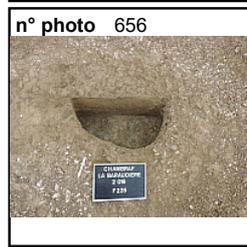
Vue générale (plan et coupe) de F 96 - (Yvernault Françoise)



Vue en plan de F 96 - (Yvernault Françoise)



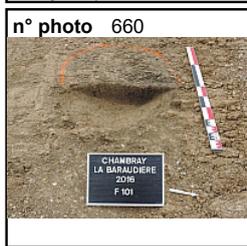
Vue de la coupe de F 96 - (Yvernault Françoise)



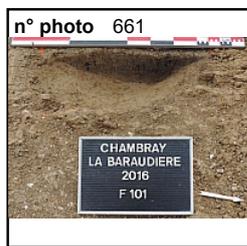
Vue zénithale de F 225 - (Mortreau Joël)



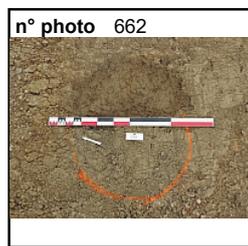
Vue de la coupe de F 225 - (Mortreau Joël)



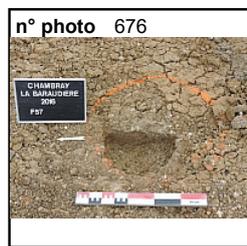
Vue générale (plan et coupe) de F 101 - (Lebrun Christophe)



Vue de la coupe de F 101 - (Lebrun Christophe)



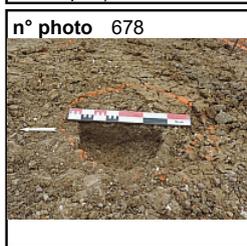
Vue zénithale de F 101 - (Lebrun Christophe)



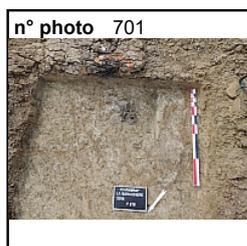
Vue générale (plan et coupe) de F 57 - (Yvernault Françoise)



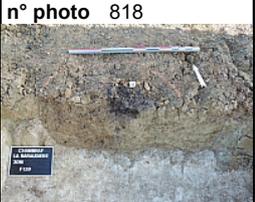
Vue en plan de F 57 - (Yvernault Françoise)

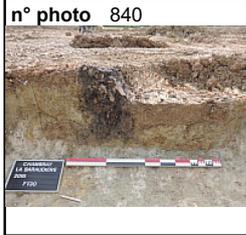
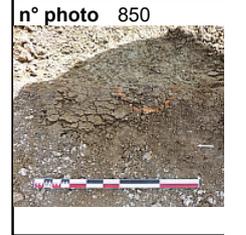
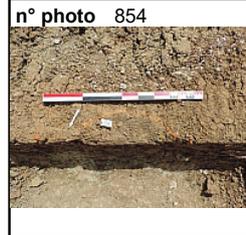
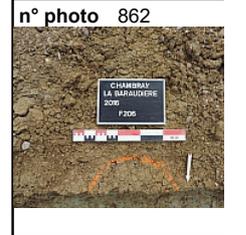
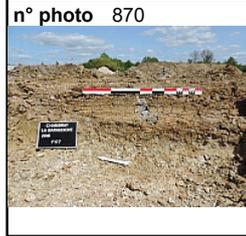
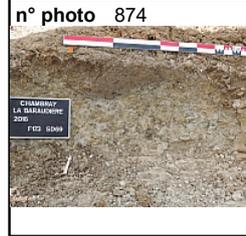
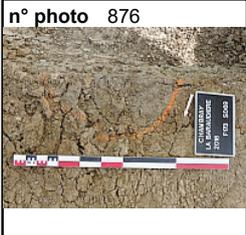
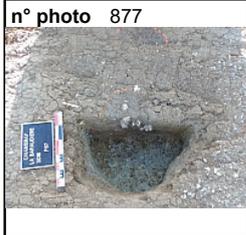
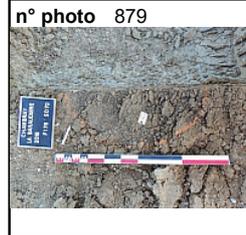
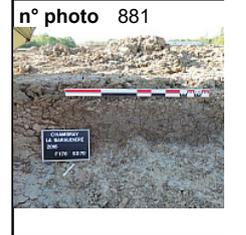
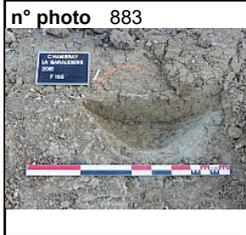
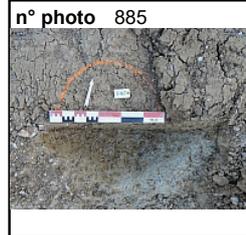
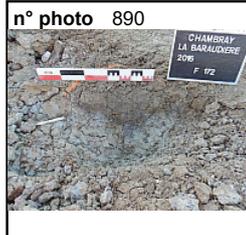
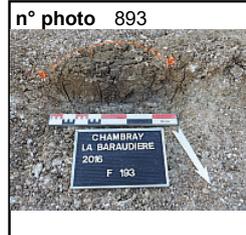


Vue de la coupe de F 57 - (Yvernault Françoise)



Vue zénithale de F 216 - (Silberstein Grégory)

<p>n° photo 703</p> 	<p>n° photo 726</p> 	<p>n° photo 736</p> 	<p>n° photo 747</p> 	<p>n° photo 756</p> 
<p>Vue générale (plan et coupe) de F 216 - (Silberstein Grégory)</p>	<p>Vue de la coupe de F 217 (Sd. 61) - (Mortreau Joël)</p>	<p>Vue de la coupe de F 216 (Sd. 60) - (Silberstein Grégory)</p>	<p>Vue de la coupe de F 221 (Sd. 63) - (Laruaz Jean-Marie)</p>	<p>Vue de la coupe de F 222 (Sd. 62) - (Silberstein Grégory)</p>
<p>n° photo 778</p> 	<p>n° photo 782</p> 	<p>n° photo 784</p> 	<p>n° photo 787</p> 	<p>n° photo 789</p> 
<p>Vue de la coupe de F 208 (Sd. 57) - (Silberstein Grégory)</p>	<p>Vue en plan de F 208 (Sd. 57) - (Silberstein Grégory)</p>	<p>Vue en plan de F 198 (Sd. 56) - (Silberstein Grégory)</p>	<p>Vue de la coupe de F 198 (Sd. 56) - (Silberstein Grégory)</p>	<p>Vue en plan de F 236 (Sd. 59) - (Silberstein Grégory)</p>
<p>n° photo 794</p> 	<p>n° photo 795</p> 	<p>n° photo 799</p> 	<p>n° photo 801</p> 	<p>n° photo 807</p> 
<p>Vue de la coupe de F 236 (Sd. 59) - (Silberstein Grégory)</p>	<p>Vue en plan de F 235 (Sd. 58) - (Silberstein Grégory)</p>	<p>Vue de la coupe de F 235 (Sd. 58) - (Silberstein Grégory)</p>	<p>Vue de la coupe de F 198 (Sd. 56) - (Silberstein Grégory)</p>	<p>Vue générale (plan et coupe) de F 239 - (Yvernault Françoise)</p>
<p>n° photo 808</p> 	<p>n° photo 813</p> 	<p>n° photo 814</p> 	<p>n° photo 816</p> 	<p>n° photo 817</p> 
<p>Vue de la coupe de F 239 - (Yvernault Françoise)</p>	<p>vue générale (plan et coupe) de F219 (Sd. 83) - (Laruaz Jean-Marie)</p>	<p>Vue de la coupe de F 219 (Sd. 83) - (Laruaz Jean-Marie)</p>	<p>Vue de la coupe de F 139 - (Lozahic Yann)</p>	<p>Vue générale (plan et coupe) de F 139 - (Lozahic Yann)</p>
<p>n° photo 818</p> 	<p>n° photo 819</p> 	<p>n° photo 820</p> 	<p>n° photo 821</p> 	<p>n° photo 838</p> 
<p>Vue générale (plan et coupe) de F 139 - (Lozahic Yann)</p>	<p>Vue de la coupe de F 136 - (Yvernault Françoise)</p>	<p>Vue de la coupe de F 136 - (Yvernault Françoise)</p>	<p>Vue en plan de F 136 - (Yvernault Françoise)</p>	<p>Vue zénithale de F 130 - (Thierry Géraldine)</p>

n° photo 839 	n° photo 840 	n° photo 848 	n° photo 849 	n° photo 850 
Vue générale (plan et coupe) de F 130 - (Thierry Géraldine)	Vue de la coupe de F 130 - (Thierry Géraldine)	Vue de la coupe de F 167 - (Lozahic Yann)	Vue générale (plan et coupe) de F 167 - (Lozahic Yann)	Vue en plan de F 167 - (Lozahic Yann)
n° photo 851 	n° photo 852 	n° photo 853 	n° photo 854 	n° photo 862 
Vue de la coupe de F 168 - (Yvernault Françoise)	Vue en plan de F 168 - (Yvernault Françoise)	Vue de la coupe de F 64 - (Lebrun Christophe)	Vue en plan de F 64 - (Lebrun Christophe)	Vue en plan de F 206 - (Silberstein Grégory)
n° photo 863 	n° photo 869 	n° photo 870 	n° photo 874 	n° photo 875 
Vue de la coupe de F 206 - (Silberstein Grégory)	Vue de la coupe de F 238 - (Thierry Géraldine)	Vue de la coupe de F 177 - (Lozahic Yann)	Vue de la coupe de F 173 (Sd. 69) - (Yvernault Françoise)	vue générale (plan et coupe) de F 173 (Sd. 69) - (Yvernault Françoise)
n° photo 876 	n° photo 877 	n° photo 878 	n° photo 879 	n° photo 881 
Vue en plan de F 173 (Sd. 69) - (Yvernault Françoise)	Vue en plan de F 67 - (Fontaine Alexandre)	Vue de la coupe de F 67 - (Fontaine Alexandre)	Vue en plan de F 176 (Sd. 70) - (Lozahic Yann)	vue générale (plan et coupe) de F 176 (Sd. 70) - (Lozahic Yann)
n° photo 882 	n° photo 883 	n° photo 884 	n° photo 885 	n° photo 887 
Vue zénithale de F 176 - (Lozahic Yann)	Vue générale (plan et coupe) de F 165 - (Lebrun Christophe)	Vue de la coupe de F 165 - (Lebrun Christophe)	Vue en plan de F 165 - (Lebrun Christophe)	Vue de la coupe de F 195 - (Gaultier Matthieu)
n° photo 888 	n° photo 889 	n° photo 890 	n° photo 893 	n° photo 894 
Vue en plan de F 195 - (Gaultier Matthieu)	Vue en plan de F 172 - (Lozahic Yann)	Vue de la coupe de F 172 - (Lozahic Yann)	Vue de la coupe de F 193 - (Lebrun Christophe)	Vue en plan de F 193 - (Lebrun Christophe)

<p>n° photo 895</p> 	<p>n° photo 897</p> 	<p>n° photo 900</p> 	<p>n° photo 902</p> 	<p>n° photo 912</p> 
<p>Vue zénithale de F 194 - (Fontaine Alexandre)</p>	<p>Vue de la coupe de F 194 - (Fontaine Alexandre)</p>	<p>Vue en plan de F 170 - (Lozahic Yann)</p>	<p>Vue de la coupe de F 170 - (Lozahic Yann)</p>	<p>Vue de la coupe de F 222 (Lebrun Christophe)</p>
<p>n° photo 913</p> 	<p>n° photo 914</p> 	<p>n° photo 916</p> 	<p>n° photo 917</p> 	
<p>Vue générale (plan et coupe) de F 222 - (Lebrun Christophe)</p>	<p>Vue en plan de F 222 - (Lebrun Christophe)</p>	<p>Vue de la coupe de F 218 - (Lozahic Yann)</p>	<p>Vue générale (plan et coupe) de F 218 - (Lozahic Yann)</p>	

Lot n° 03 silo

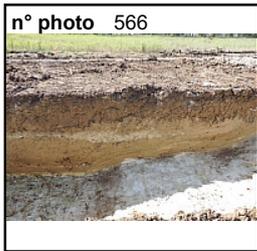
<p>n° photo 749</p> 	<p>n° photo 751</p> 
<p>Vue de la coupe de F 224 (Sd. 64) - (Laruaz Jean-Marie)</p>	<p>Vue de la coupe de F 224 (Sd. 64) - (Laruaz Jean-Marie)</p>

Lot n° 04 autres faits

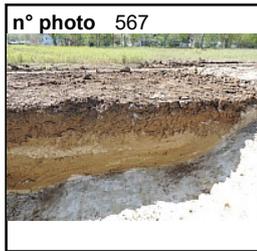
<p>n° photo 555</p> 	<p>n° photo 556</p> 	<p>n° photo 557</p> 	<p>n° photo 558</p> 	<p>n° photo 559</p> 
<p>Vue de la coupe de F 138 (Sd. 1) - (Gaultier Matthieu)</p>	<p>Vue de la coupe de F 138 (Sd. 1) - (Gaultier Matthieu)</p>	<p>Vue de la coupe de F 138 (Sd. 1) - (Gaultier Matthieu)</p>	<p>Vue de la coupe de F 138 (Sd. 1) - (Gaultier Matthieu)</p>	<p>Vue de la coupe de F 138 (Sd. 1) - (Gaultier Matthieu)</p>
<p>n° photo 560</p> 	<p>n° photo 561</p> 	<p>n° photo 562</p> 	<p>n° photo 563</p> 	<p>n° photo 564</p> 
<p>Vue de la coupe de F 138 (Sd. 1) - (Gaultier Matthieu)</p>	<p>Vue de la coupe de F 138 (Sd. 1) - (Gaultier Matthieu)</p>	<p>Vue de la coupe de F 138 (Sd. 1) - (Gaultier Matthieu)</p>	<p>Vue de la coupe de F 138 (Sd. 1) - (Gaultier Matthieu)</p>	<p>Vue de la coupe de F 138 (Sd. 1) - (Gaultier Matthieu)</p>



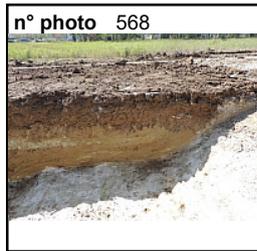
Vue de la coupe de F 138 (Sd. 1) - (Gaultier Matthieu)



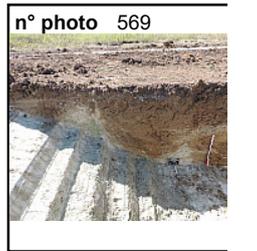
Vue de la coupe de F 138 (Sd. 1) - (Gaultier Matthieu)



Vue de la coupe de F 138 (Sd. 1) - (Gaultier Matthieu)



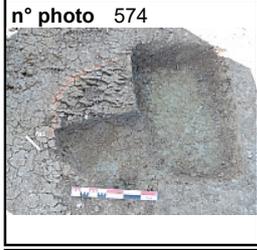
Vue de la coupe de F 138 (Sd. 1) - (Gaultier Matthieu)



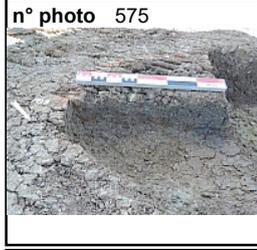
Vue de la coupe de F 138 (Sd. 1) - (Gaultier Matthieu)



Vue générale (plan et coupe) de F 85 - (Yvernault Françoise)



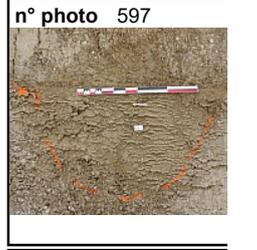
Vue en plan de F 85 - (Yvernault Françoise)



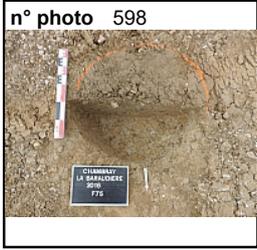
Vue de la coupe de F 85 - (Yvernault Françoise)



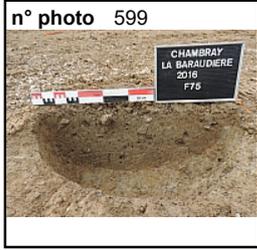
Vue de la coupe de F 160 (Sd. 2) - (Lebrun Christophe)



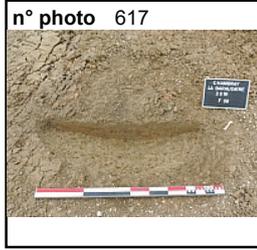
Vue zénithale de F 160 - (Lebrun Christophe)



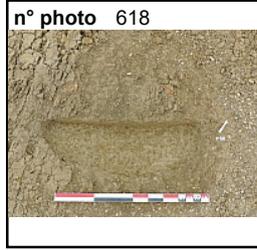
Vue en plan de F 75 - (Fontaine Alexandre)



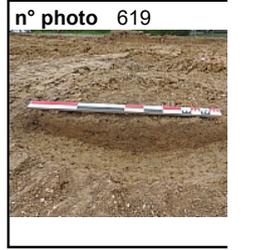
Vue de la coupe de F 75 - (Fontaine Alexandre)



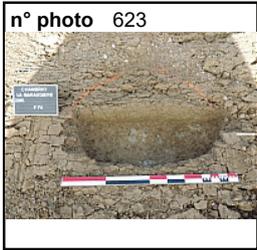
Vue générale (plan et coupe) de F 58 - (Yvernault Françoise)



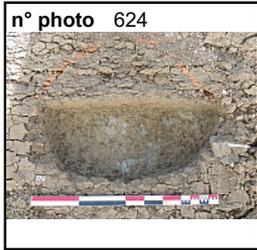
Vue en plan de F 58 - (Yvernault Françoise)



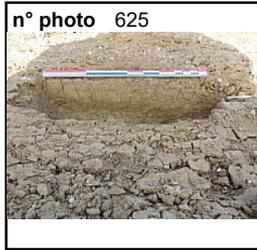
Vue de la coupe de F 58 (Yvernault Françoise)



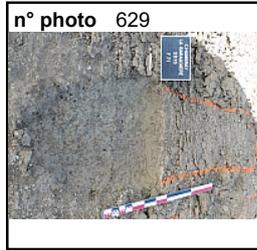
Vue générale (plan et coupe) de F 74 - (Yvernault Françoise)



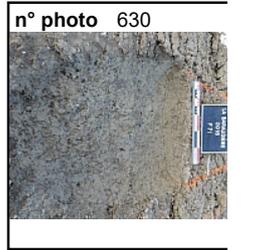
Vue en plan de F 74 - (Yvernault Françoise)



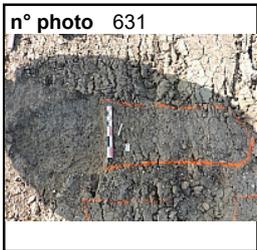
Vue de la coupe de F 74 - (Yvernault Françoise)



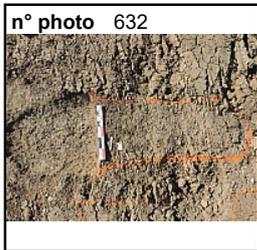
Vue zénithale de F 71 - (Lebrun Christophe)



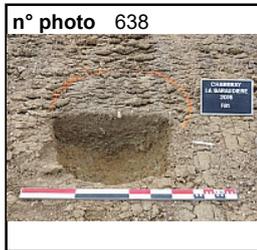
Vue de la coupe de F 71 (Lebrun Christophe)



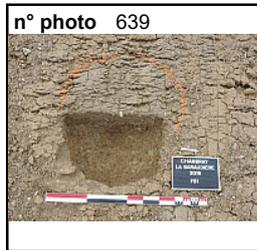
Vue zénithale de F 71 - (Lebrun Christophe)



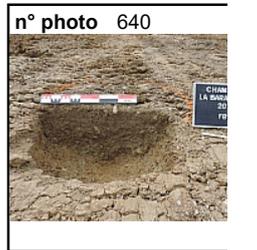
Vue zénithale de F 71 - (Lebrun Christophe)



Vue générale (plan et coupe) de F 81 - (Yvernault Françoise)

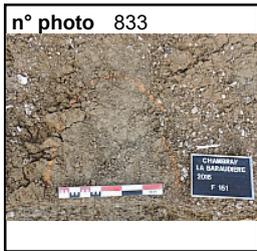


Vue en plan de F 81 - (Yvernault Françoise)

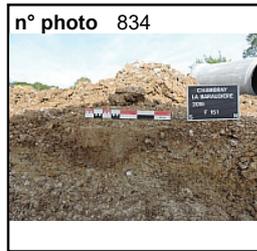


Vue de la coupe de F 81 (Yvernault Françoise)

<p>n° photo 645</p>	<p>n° photo 646</p>	<p>n° photo 647</p>	<p>n° photo 648</p>	<p>n° photo 649</p>
<p>Vue générale (plan et coupe) de F 92 - (Yvernault Françoise)</p>	<p>Vue de la coupe de F 92 - (Yvernault Françoise)</p>	<p>Vue en plan de F 92 - (Yvernault Françoise)</p>	<p>Vue de la coupe de F 107 - (Lebrun Christophe)</p>	<p>Vue zénithale de F 107 - (Lebrun Christophe)</p>
<p>n° photo 650</p>	<p>n° photo 651</p>	<p>n° photo 652</p>	<p>n° photo 667</p>	<p>n° photo 668</p>
<p>Vue générale (plan et coupe) de F 102 - (Lebrun Christophe)</p>	<p>Vue de la coupe de F 102 - (Lebrun Christophe)</p>	<p>Vue zénithale de F 102 - (Lebrun Christophe)</p>	<p>Vue générale (plan et coupe) de F 82 - (Yvernault Françoise)</p>	<p>Vue en plan de F 82 - (Yvernault Françoise)</p>
<p>n° photo 669</p>	<p>n° photo 707</p>	<p>n° photo 733</p>	<p>n° photo 802</p>	<p>n° photo 803</p>
<p>Vue de la coupe de F 82 - (Yvernault Françoise)</p>	<p>Vue de la coupe de F 213 - (Lebrun Christophe)</p>	<p>Vue de la coupe de F 143 et 148 (Sd. 28) - (Lebrun Christophe)</p>	<p>Vue générale (plan et coupe) de F 116 - (Thierry Géraldine)</p>	<p>Vue zénithale de F 116 - (Thierry Géraldine)</p>
<p>n° photo 804</p>	<p>n° photo 822</p>	<p>n° photo 823</p>	<p>n° photo 824</p>	<p>n° photo 825</p>
<p>Vue de la coupe de F 116 - (Thierry Géraldine)</p>	<p>Vue de la coupe de F 149 (Sd. 66) - (Lebrun Christophe)</p>	<p>Vue en plan de F 149 (Sd. 66) - (Lebrun Christophe)</p>	<p>Vue en plan de F 147 (Sd. 67) - (Silberstein Grégory)</p>	<p>Vue de la coupe de F 144 (Sd. 67) - (Silberstein Grégory)</p>
<p>n° photo 828</p>	<p>n° photo 829</p>	<p>n° photo 830</p>	<p>n° photo 831</p>	<p>n° photo 832</p>
<p>Vue de la coupe de F 144 - (Lebrun Christophe)</p>	<p>Vue en plan de F 144 - (Lebrun Christophe)</p>	<p>Vue de la coupe de F 180 - (Yvernault Françoise)</p>	<p>Vue générale (plan et coupe) de F 180 - (Yvernault Françoise)</p>	<p>Vue en plan de F 180 - (Yvernault Françoise)</p>



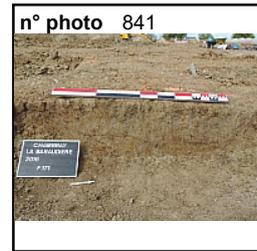
Vue en plan de F 151 - (Silberstein Grégory)



Vue de la coupe de F 151 - (Silberstein Grégory)



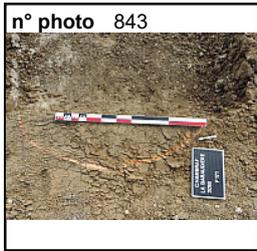
Vue de la coupe de F 153 - (Lozahic Yann)



Vue de la coupe de F 171 - (Yvernault Françoise)



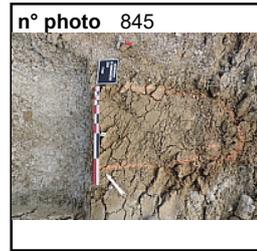
Vue générale (plan et coupe) de F 171 - (Yvernault Françoise)



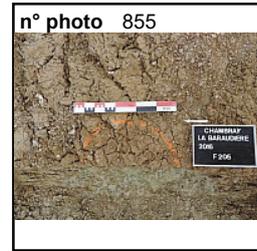
Vue en plan de F 171 - (Yvernault Françoise)



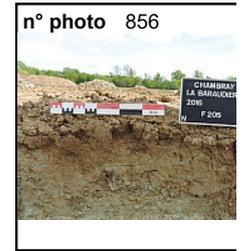
Vue de la coupe de F 166 - (Gaultier Matthieu)



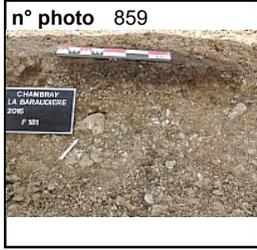
Vue en plan de F 166 - (Gaultier Matthieu)



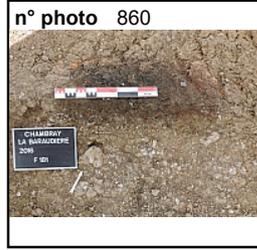
Vue en plan de F 205 - (Silberstein Grégory)



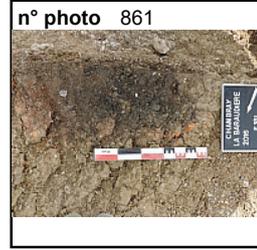
Vue de la coupe de F 205 - (Silberstein Grégory)



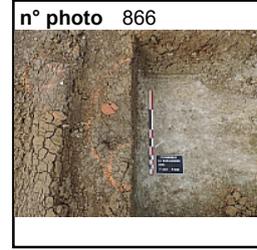
Vue de la coupe de F 181 - (Yvernault Françoise)



Vue générale (plan et coupe) de F 181 - (Yvernault Françoise)



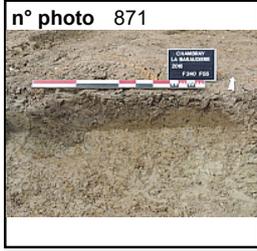
Vue en plan de F 181 - (Yvernault Françoise)



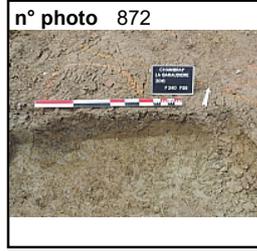
Vue zénithale de F 229 et 238 - (Thierry Géraldine)



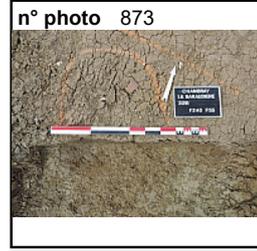
Vue de la coupe de F 229 et 238 - (Thierry Géraldine)



Vue de la coupe de F 55 et 240 - (Lebrun Christophe)



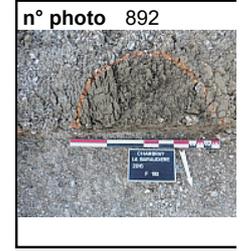
vue générale (plan et coupe) de F 55 et 240 - (Lebrun Christophe)



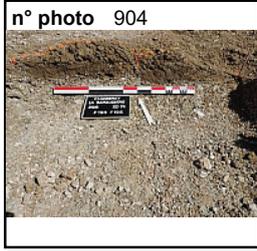
Vue en plan de F 55 et 240 - (Lebrun Christophe)



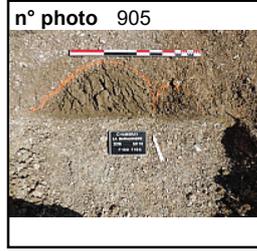
Vue de la coupe de F 192 - (Lebrun Christophe)



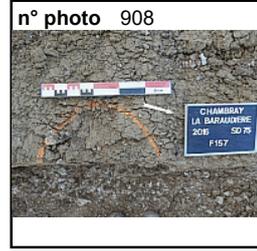
Vue en plan de F 192 - (Lebrun Christophe)



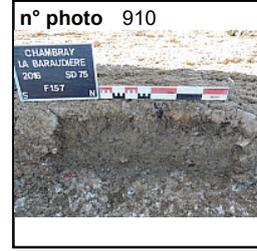
Vue de la coupe de F 190 et 196 - (Lebrun Christophe)



Vue en plan de F 190 et 196 - (Lebrun Christophe)



Vue en plan de F 157 (Sd. 75) - (Silberstein Grégory)



Vue de la coupe de F 157 (Sd. 75) - (Silberstein Grégory)

num	description	type	support	éch.	auteur
1	Coupe S/N de F77.	coupe	papier millimétré	1/20	Lebrun Christophe
2	Plan de F77.	plan	papier millimétré	1/20	Lebrun Christophe
3	Coupe S/N de F80.	coupe	papier millimétré	1/20	Lebrun Christophe
4	Plan de F80.	plan	papier millimétré	1/20	Lebrun Christophe
5	Coupe S/N de F94.	coupe	papier millimétré	1/20	Lebrun Christophe
6	Plan de F94.	plan	papier millimétré	1/20	Lebrun Christophe
7	Coupe S/N de F94.	coupe	papier millimétré	1/20	Lebrun Christophe
8	Plan de F94.	plan	papier millimétré	1/20	Lebrun Christophe
9	Coupe N-E/S-O de F79.	coupe	papier millimétré	1/20	Yvernault Françoise
10	Plan de F79.	plan	papier millimétré	1/20	Yvernault Françoise
11	Coupe E/O de F85.	coupe	papier millimétré	1/20	Yvernault Françoise
12	Plan de F85.	plan	papier millimétré	1/20	Yvernault Françoise
13	Coupe E/O de F75.	coupe	papier millimétré	1/20	Fontaine Alexandre
14	Plan de F75.	plan	papier millimétré	1/20	Fontaine Alexandre
15	Plan de F160.	plan	papier millimétré	1/20	Lebrun Christophe
16	Coupe S/N de F160.	coupe	papier millimétré	1/20	Lebrun Christophe
17	Coupe E/O de F65.	coupe	papier millimétré	1/20	Lebrun Christophe
18	Plan de F65.	plan	papier millimétré	1/20	Lebrun Christophe
19	Coupe E/O de F100 (sondage 1).	coupe	papier millimétré	1/20	Lebrun Christophe
20	Coupe O/E de F159.	coupe	papier millimétré	1/20	Lebrun Christophe
21	Plan de F159.	plan	papier millimétré	1/20	Lebrun Christophe
22	Coupe S/N de F71.	coupe	papier millimétré	1/20	Lebrun Christophe
23	Plan de F71.	plan	papier millimétré	1/20	Lebrun Christophe
24	Plan de F76.	plan	papier millimétré	1/20	Fontaine Alexandre
25	Coupe S/N de F76.	coupe	papier millimétré	1/20	Fontaine Alexandre
26	Coupe S-O/N-E de F58	coupe	papier millimétré	1/20	Yvernault Françoise
27	Plan de F58	plan	papier millimétré	1/20	Yvernault Françoise
28	Coupe S/N de F78.	coupe	papier millimétré	1/20	Yvernault Françoise
29	Plan de F78.	plan	papier millimétré	1/20	Yvernault Françoise
30	Plan de F110.	plan	papier millimétré	1/20	Thiery Géraldine
31	Coupe E/O de F110.	coupe	papier millimétré	1/20	Thiery Géraldine
32	Plan de F111.	plan	papier millimétré	1/20	Thiery Géraldine
33	Coupe N-E/S-O de F111.	coupe	papier millimétré	1/20	Thiery Géraldine
34	Coupe S/N de F74.	coupe	papier millimétré	1/20	Yvernault Françoise
35	Plan de F74.	plan	papier millimétré	1/20	Yvernault Françoise
36	Coupe S/N de F74.	coupe	papier millimétré	1/20	Yvernault Françoise
37	Plan de F74.	plan	papier millimétré	1/20	Yvernault Françoise
38	Plan de F113.	plan	papier millimétré	1/20	Thiery Géraldine
39	Coupe S-E/N-O de F113.	coupe	papier millimétré	1/20	Thiery Géraldine
40	Coupe S/N de F92.	coupe	papier millimétré	1/20	Yvernault Françoise
41	Plan de F92.	plan	papier millimétré	1/20	Yvernault Françoise
42	Coupe E/O de F59.	coupe	papier millimétré	1/20	Lebrun Christophe
43	Plan de F59.	plan	papier millimétré	1/20	Lebrun Christophe
44	Coupe E/O de F60.	coupe	papier millimétré	1/20	Lebrun Christophe
45	Plan de F60.	plan	papier millimétré	1/20	Lebrun Christophe
46	Coupe E/O de F61.	coupe	papier millimétré	1/20	Lebrun Christophe
47	Plan de F61.	plan	papier millimétré	1/20	Lebrun Christophe
48	Coupe E/O de F62.	coupe	papier millimétré	1/20	Lebrun Christophe
49	Plan de F62.	plan	papier millimétré	1/20	Lebrun Christophe

num	description	type	support	éch.	auteur
50	Coupe S/N de F62.	coupe	papier millimétré	1/20	Lebrun Christophe
51	Plan de F62.	plan	papier millimétré	1/20	Lebrun Christophe
52	Coupe S/N de F96.	coupe	papier millimétré	1/20	Yvernault Françoise
53	Plan de F96.	plan	papier millimétré	1/20	Yvernault Françoise
54	Coupe N/S de F82.	coupe	papier millimétré	1/20	Yvernault Françoise
55	Plan de F82.	plan	papier millimétré	1/20	Yvernault Françoise
56	Coupe N/S de F57.	coupe	papier millimétré	1/20	Yvernault Françoise
57	Plan de F57.	plan	papier millimétré	1/20	Yvernault Françoise
58	Coupe E/O de F102.	coupe	papier millimétré	1/20	Lebrun Christophe
59	Plan de F102.	plan	papier millimétré	1/20	Lebrun Christophe
60	Coupe S/N de F101.	coupe	papier millimétré	1/20	Lebrun Christophe
61	Plan de F101.	plan	papier millimétré	1/20	Lebrun Christophe
62	Coupe O/E de F100 (Sond 76).	coupe	papier millimétré	1/20	Lebrun Christophe
63	Coupe N-NO/S-SE de F211 (Sond 5).	coupe	papier millimétré	1/20	Fontaine Alexandre
64	Coupe NO/SE de F211 (Sond 6).	coupe	papier millimétré	1/20	Fontaine Alexandre
65	Coupe S-SE/N-NO de F200 (Sond 15).	coupe	papier millimétré	1/20	Fontaine Alexandre
66	Coupe NO/SE de F200 (Sond 10).	coupe	papier millimétré	1/20	Fontaine Alexandre
67	Coupe NO/SE de F200 (Sond 11).	coupe	papier millimétré	1/20	Fontaine Alexandre
68	Coupe NO/SE de F211 (Sond 9).	coupe	papier millimétré	1/20	Fontaine Alexandre
69	Coupe NE/SO de F227 (Sond 38).	coupe	papier millimétré	1/20	Thiery Géraldine
70	Coupe SO/NE de F227 (Sond 40).	coupe	papier millimétré	1/20	Thiery Géraldine
71	Coupe E/O de F138 (Sond 1).	coupe	papier millimétré	1/20	Gaultier Matthieu
72	Coupe N/S de F200 et 203 (Sond 3).	coupe	papier millimétré	1/20	Gaultier Matthieu
73	Coupe N/S de F201 (Sond 4).	coupe	papier millimétré	1/20	Gaultier Matthieu
74	Coupe O/E de F143 et F148 (Sond 28).	coupe	papier millimétré	1/20	Yvernault Françoise
75	Coupe E/O de F148 (Sond 33).	coupe	papier millimétré	1/20	Yvernault Françoise
76	Coupe S/N et O/E de F148/F226 (Sond 27).	coupe	papier millimétré	1/20	Yvernault Françoise
77	Coupe S-E/N-O de F201 (Sond 16).	coupe	papier millimétré	1/20	Lebrun Christophe
78	Coupe S-E/N-O de F201 (Sond 25).	coupe	papier millimétré	1/20	Lebrun Christophe
79	Coupe E/O de F224 (Sond 64).	coupe	papier millimétré	1/20	Laruaz Jean-Marie
80	Coupe S/N de F221 (Sond 63).	coupe	papier millimétré	1/20	Laruaz Jean-Marie
81	Coupe S-E/N-O de F201 (Sond 23).	coupe	papier millimétré	1/20	Mortreau joël
82	Coupe S-E/N-O de F201 et F213 (Sond 20).	coupe	papier millimétré	1/20	Mortreau joël
83	Plan de F216 (sondage 60).	plan	papier millimétré	1/20	Silberstein Grégory
84	Coupe N-E/S-O de F216 (sondage 60).	coupe	papier millimétré	1/20	Silberstein Grégory
85	Coupe N-E/S-O de F184 et F227 (sondage 35).	coupe	papier millimétré	1/20	Silberstein Grégory
86	Plan de F206.	plan	papier millimétré	1/20	Silberstein Grégory
87	Coupe E/O de F206.	coupe	papier millimétré	1/20	Silberstein Grégory
88	Plan de F205.	plan	papier millimétré	1/20	Silberstein Grégory
89	Coupe N/S de F205.	coupe	papier millimétré	1/20	Silberstein Grégory
90	Plan de F157 (sondage75).	plan	papier millimétré	1/20	Silberstein Grégory
91	Coupe S/N de F157 (sondage 75).	coupe	papier millimétré	1/20	Silberstein Grégory
92	Coupe S-O/N-E de F223 (sondage 62).	coupe	papier millimétré	1/20	Silberstein Grégory
93	Coupe N-O/S-E de F216 (sondage 60).	coupe	papier millimétré	1/20	Silberstein Grégory
94	Plan de F151.	plan	papier millimétré	1/20	Silberstein Grégory
95	Coupe S/N de F151.	coupe	papier millimétré	1/20	Silberstein Grégory
96	Plan de F147 (Sondage 67).	plan	papier millimétré	1/20	Silberstein Grégory
97	Coupe N-O/S-E de F147 (Sondage 67).	coupe	papier millimétré	1/20	Silberstein Grégory
98	Coupe O/E de F217 (Sondage 61).	coupe	papier millimétré	1/20	Laruaz Jean-Marie

num	description	type	support	éch.	auteur
99	Plan de F217 (Sondage 61).	plan	papier millimétré	1/20	Laruaz Jean-Marie
100	Coupe E/O de F100 (Sondage 55).	coupe	papier millimétré	1/20	Lebrun Christophe
101	Coupe E/O de F100 (Sondage 47).	coupe	papier millimétré	1/20	Fontaine Alexandre
102	Coupe E/O de F100 (Sondage 43).	coupe	papier millimétré	1/20	Fontaine Alexandre
103	Coupe E/O de F100 (Sondage 50).	coupe	papier millimétré	1/20	Fontaine Alexandre
104	Coupe O/E de F100 (Sondage 53).	coupe	papier millimétré	1/20	Lozahic Yann
105	Coupe S-O/N-E de F204 (Sondage 78).	coupe	papier millimétré	1/20	Lozahic Yann
106	Plan de F116.	plan	papier millimétré	1/20	Thiery Géraldine
107	Coupe S-E/N-O de F116.	coupe	papier millimétré	1/20	Thiery Géraldine
108	Plan de F239.	plan	papier millimétré	1/20	Thiery Géraldine
109	Coupe S-E/N-O de F239.	coupe	papier millimétré	1/20	Thiery Géraldine
110	Plan de F136.	plan	papier millimétré	1/20	Yvernault Françoise
111	Coupe S-O/N-E de F136.	coupe	papier millimétré	1/20	Yvernault Françoise
112	Coupe S/N de F180.	coupe	papier millimétré	1/20	Yvernault Françoise
113	Plan de F180.	plan	papier millimétré	1/20	Yvernault Françoise
114	Coupe E/O de l'extrémité est de F200 (sondage 81).	coupe	papier millimétré	1/20	Laruaz Jean-Marie
115	Coupe O/E de l'extrémité ouest de F200 (sondage 80).	coupe	papier millimétré	1/20	Laruaz Jean-Marie
116	Coupe E/O de F198 (sondage 56).	coupe	papier millimétré	1/20	Silberstein Grégory
117	Plan de F98 (sondage 56).	plan	papier millimétré	1/20	Silberstein Grégory
118	Coupe S-E/N-O de F236 (sondage 59).	coupe	papier millimétré	1/20	Silberstein Grégory
119	Plan de F236 (sondage 59).	plan	papier millimétré	1/20	Silberstein Grégory
120	Coupe S-E/N-O de F235 (sondage 58).	coupe	papier millimétré	1/20	Silberstein Grégory
121	Plan de F235 (sondage 58).	plan	papier millimétré	1/20	Silberstein Grégory
122	Coupe N/S de F208 (sondage 57).	coupe	papier millimétré	1/20	Silberstein Grégory
123	Plan de F208 (sondage 57).	plan	papier millimétré	1/20	Silberstein Grégory
124	Coupe S-SE/N-NO de F219 (sondage 83).	coupe	papier millimétré	1/20	Laruaz Jean-Marie
125	Plan de F219.	coupe	papier millimétré	1/20	Laruaz Jean-Marie
126	Coupe S/N de F167.	coupe	papier millimétré	1/20	Laruaz Jean-Marie
127	Coupe O-NO/S-SE de F149.	coupe	papier millimétré	1/20	Lebrun Christophe
128	Plan de F149.	plan	papier millimétré	1/20	Lebrun Christophe
129	Coupe S/N de F144.	coupe	papier millimétré	1/20	Lebrun Christophe
130	Plan de F144.	plan	papier millimétré	1/20	Lebrun Christophe
131	Coupe S-O/N-E de F153.	coupe	papier millimétré	1/20	Lozahic Yann
132	Coupe N-E/S-O de F156 (sondage 68).	coupe	papier millimétré	1/20	Lozahic Yann
133	Plan de F139.	plan	papier millimétré	1/20	Lozahic Yann
134	Coupe O/E de F139.	coupe	papier millimétré	1/20	Lozahic Yann
135	Coupe O/E de F165.	coupe	papier millimétré	1/20	Lebrun Christophe
136	Plan de F165.	plan	papier millimétré	1/20	Lebrun Christophe
137	Coupe S/N de F171.	coupe	papier millimétré	1/20	Yvernault Françoise
138	Plan de F171.	plan	papier millimétré	1/20	Yvernault Françoise
139	Coupe S/N de F168.	coupe	papier millimétré	1/20	Yvernault Françoise
140	Plan de F168.	plan	papier millimétré	1/20	Yvernault Françoise
141	Coupe O/E de F181.	coupe	papier millimétré	1/20	Yvernault Françoise
142	Plan de F181.	plan	papier millimétré	1/20	Yvernault Françoise
143	Coupe E/O de F240 et F55.	coupe	papier millimétré	1/20	Lebrun Christophe
144	Plan de F240 et F55.	plan	papier millimétré	1/20	Lebrun Christophe
145	Coupe O/E de F173 (sondage 69).	coupe	papier millimétré	1/20	Yvernault Françoise
146	Plan de F173 (sondage 69).	plan	papier millimétré	1/20	Yvernault Françoise

num	description	type	support	éch.	auteur
147	Plan de F130.	plan	papier millimétré	1/20	Thiery Géraldine
148	Coupe N/S de F130.	coupe	papier millimétré	1/20	Thiery Géraldine
149	Coupe E/O de F64.	coupe	papier millimétré	1/20	Lebrun Christophe
150	Plan de F64.	plan	papier millimétré	1/20	Lebrun Christophe
151	Plan de F229 et F238.	plan	papier millimétré	1/20	Thiery Géraldine
152	Coupe S-E/N-O de F229 et F238.	coupe	papier millimétré	1/20	Thiery Géraldine
153	Coupe N-NE/S-SO de F177.	coupe	papier millimétré	1/20	Lozahic Yann
154	Plan de F67 et F241.	plan	papier millimétré	1/20	Silberstein Grégory
155	Coupe N/S de F67.	coupe	papier millimétré	1/20	Silberstein Grégory
156	Plan et coupe NE/SO de F176 (sondage 70).	plan et	papier millimétré	1/20	Lozahic Yann
157	Plan de F172.	plan	papier millimétré	1/20	Lozahic Yann
158	Coupe NE/SO de F172.	coupe	papier millimétré	1/20	Lozahic Yann
159	Plan de F170.	plan	papier millimétré	1/20	Lozahic Yann
160	Coupe SO/NE de F170.	coupe	papier millimétré	1/20	Lozahic Yann
161	Coupe S/N de F218 (sondage 82).	coupe	papier millimétré	1/20	Lozahic Yann
162	Coupe S/N de F195.	coupe	papier millimétré	1/20	Lebrun Christophe
163	Plan de F195.	plan	papier millimétré	1/20	Lebrun Christophe
164	Coupe E/O de F192 (sondage 73).	coupe	papier millimétré	1/20	Lebrun Christophe
165	Plan de F192 (sondage 73).	plan	papier millimétré	1/20	Lebrun Christophe
166	Coupe E/O de F193 (sondage 73).	coupe	papier millimétré	1/20	Lebrun Christophe
167	Plan de F193 (sondage 73).	plan	papier millimétré	1/20	Lebrun Christophe
168	Plan de F194.	plan	papier millimétré	1/20	Fontaine Alexandre
169	Coupe S/N de F194.	coupe	papier millimétré	1/20	Fontaine Alexandre
170	Coupe O/E de F190 et F194 (sondage 74).	coupe	papier millimétré	1/20	Lebrun Christophe
171	Plan de F190 et F194 (sondage 74).	plan	papier millimétré	1/20	Lebrun Christophe
172	Coupe N/S de F222.	coupe	papier millimétré	1/20	Lebrun Christophe
173	Plan de F222.	plan	papier millimétré	1/20	Lebrun Christophe
174	Coupe E-NE/O-SO de F226 (sondage 41).	coupe	papier millimétré	1/20	Silberstein Grégory
175	Plan de F225.	plan	papier millimétré	1/20	Mortreau joël
176	Coupe E/O de F225.	coupe	papier millimétré	1/20	Mortreau joël
177	Coupe NE/SO de F166 (sondage 65).	coupe	papier millimétré	1/20	Gaultier Matthieu
178	Plan de F166 (sondage 65).	plan	papier millimétré	1/20	Gaultier Matthieu
179	Coupe SO/NE de F184 (sondage 72).	coupe	papier millimétré	1/20	Gaultier Matthieu
180	Coupe SS-E/N-NO de F201 (sondage 18).	coupe	papier millimétré	1/20	Mortreau joël
181	Coupe S-SE/N-NO + O-SO/E-NE de F200/ F204 (sd 77).	coupe	papier millimétré	1/20	Mortreau joël
182	Coupe O-SO/E-NE + N-NO/S-SE de F201/ F204 (sd 79).	coupe	papier millimétré	1/20	Mortreau joël



La fouille réalisée au lieu-dit La Baraudière sur la commune de Chambray-les-Tours pour le compte de la Société d'Équipement de Touraine (SET) a permis de découvrir les vestiges d'une occupation rurale de la fin de la Tène et du début de l'époque romaine.

L'occupation laténienne se présente sous la forme d'un enclos rectangulaire dont le grand côté est orienté sur un axe nord-ouest / sud-est. L'enclos initial mesure au minimum 120 par 80 mètres, son extrémité nord n'a pu être perçue car elle se situe en dehors de l'emprise prescrite. On accédait à l'intérieur par le sud : le fossé marquant le petit côté est interrompu sur 4 mètres. Ce premier enclos est agrandi d'une dizaine de mètres vers le sud. L'entrée de l'enclos au cours de ce deuxième état de fonctionnement de l'établissement n'a pas été perçue clairement : aucune interruption du fossé ni aucun aménagement spécifique n'a été clairement repéré. En revanche un léger décalage est visible entre l'axe du fossé initial et de celui de l'extension sur le côté Est. Cela pourrait correspondre à l'aménagement d'une entrée en chicane qui reste hypothétique dans la mesure où deux sondages réalisés à l'emplacement des fossés au moment du diagnostic nous ont empêché de saisir clairement les modalités d'aménagement dans ce secteur. Une autre possibilité est que l'accès se fasse au nord sur le côté de l'enclos situé en dehors de l'emprise fouillée.

Les vestiges de huit bâtiments sur poteaux ont été découverts à l'intérieur de l'enclos. Six sont construits sur une armature de 4 poteaux, deux sur une armature centrale de deux poteaux. Cinq bâtiments semblent détruits par un incendie.

L'ensemble a livré une quantité de mobilier assez réduite témoignant probablement d'une occupation assez courte. On signalera toutefois la découverte de trois objets en fer : une serpe à croc, un soc d'araire et une grande barre de fer de section carrée (demi-produit ?).

Au début du 1er siècle de notre ère, après comblement partiel des fossés de l'enclos, le site continue d'être occupé. Les vestiges de constructions sur poteaux ont été découverts au centre de l'enclos (un bâtiment et deux clôtures adjacentes).